This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

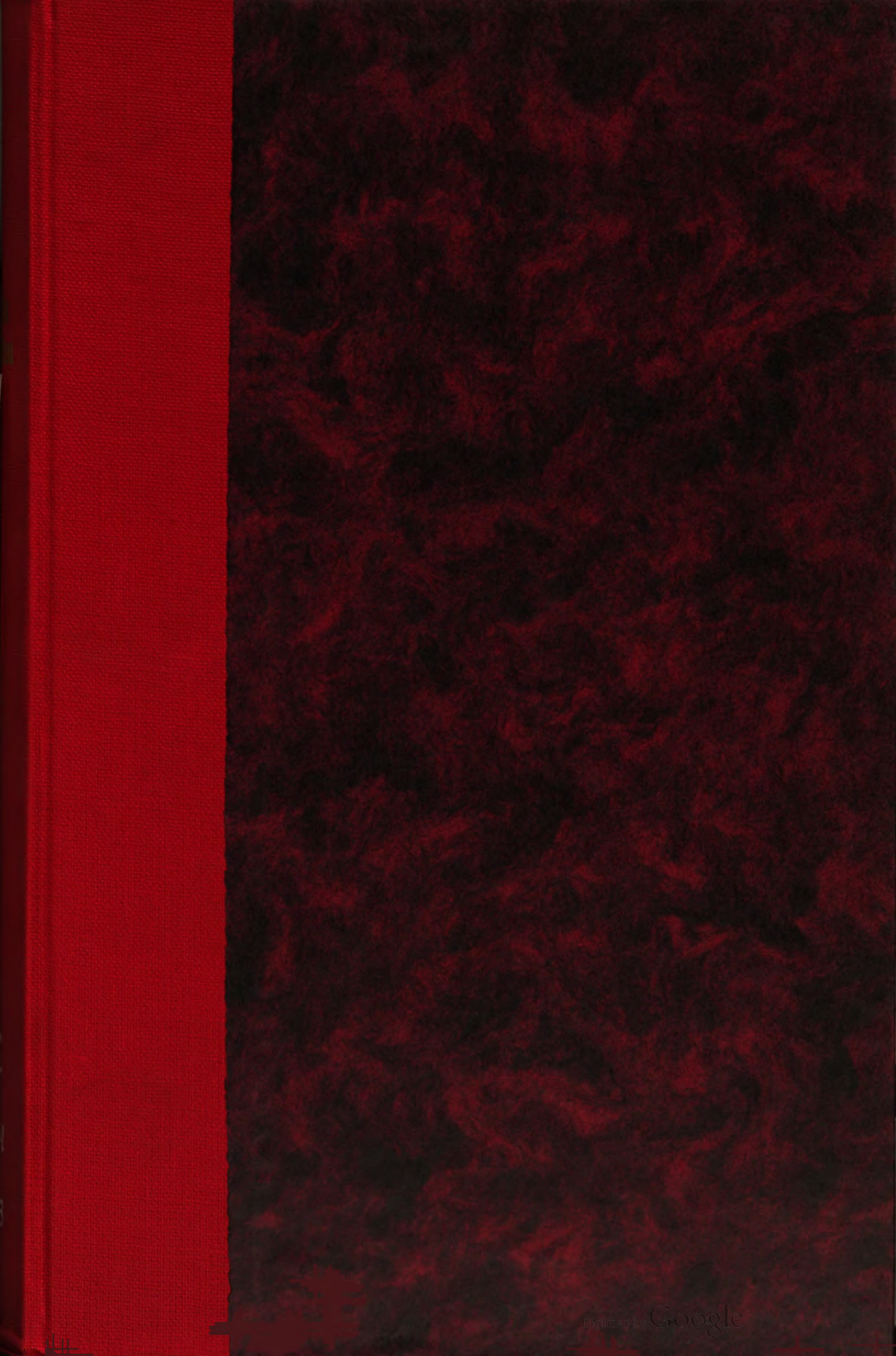
Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD
9, rue des Loges (près le nouveau Pont des Sardines)

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

28e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

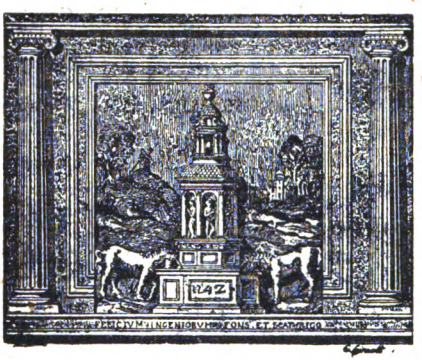

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : PLACE THIVERÇAY

PARIS
E. LECHEVALLIER
16, Rue de Savoie

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, Rue des Loges

1915

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

DC611
P731R4
v.28

RELATION INÉDITE

DU SIÈGE DE FONTENAY-LE-COMTE

Par le Duc DE MONTPENSIER (1)

EN 1574

Il nous vient un nouveau récit des événements militaires que subit Fontenay-le-Comte en 1574. Feu Alfred Richard l'avait découvert dans le livre de famille d'Antoine Jamonneau, marchand en la capitale du Bas-Poitou, récemment entré aux Archives de la Vienne. Ce Jamonneau était époux depuis le 4 Mai 1550 d'Anne Rapin — on écrivait alors Rappin — sœur de Nicolas Rapin, plus tard vice sénéchal à Fontenay, puis grand prévôt de la connétablie de France, l'un des trois principaux auteurs enfin de la *Satire Menippée*, plus utile à Henri IV, a-t-on dit, que toutes ses victoires.

B. Fillon a donné au tome II de ses *Rech. hist. et arch. sur Fontenay*, les biographies des hommes illustres de cette ville, accompagnées de leurs généalogies. Celle de Nicolas Rapin, nous apprend qu'il avait un frère Aubin, entré dans les ordres après avoir été sergent royal et une autre sœur, Marie, épouse

(1) Orig. pap., *Archives de la Vienne*, En 1522.

Digitized by Google

de Lancelot Cailler, avocat, qui le rendit père de Raoul Cailler, avocat, poète, dont plusieurs pièces figurent dans la *Puce* des dames des Roches, Anne lui est restée inconnue. Tous ces Rapin étaient issus de Jean Rapin, procureur, et d'Henriette Billaud. Jean Rapin paraît être mort avant 1551, Henriette Billaud que Fillon n'a pas mentionnée, vivait encore en Mai 1554.

De la famille d'Antoine Jamonneau, nous ne savons rien, sinon qu'il eut un frère, Vincent, figurant comme parrain de Marie Jamonneau, née le 25 Janvier 1551, aînée des dix-sept enfants issus du mariage d'Antoine, qui s'unit à Christophe Besnier, le 13 Avril 1585.

Sur le livre de famille sont inscrits les jours de naissance et de baptême ainsi que les noms des parrains et marraines, de là proviennent les nouveaux renseignements échappés à Fillon, mais les proches ne suffisant plus pour tant de *commérages*, on y voit qu'Antoine Jamonneau avait d'excellentes relations avec les meilleures familles de Fontenay, ce marchand eut été dit quelques siècles plus tard de bonne bourgeoisie.

Jamonneau note à l'occasion de la naissance de son fils André, une prédication faite le 10 Décembre 1561. Il est rationel de l'attribuer au ministre Du Moullin, alors à Fontenay depuis plus d'un an. Quoi qu'il en soit, nous trouvons Jamonneau converti bientôt après aux idées nouvelles. C'est Du Moullin qui, en Mars 1563, baptise sa fille Magdellayne à l'église réformée en la maison près de la Prée (1). Cette *première* Magdeleine, mourut en bas âge.

Le 4 Mars 1564, une autre fille, Débora, née le 26 Février, est baptisée à la Vergne, près de Payré, par le ministre Paillac — que Lièvre ne paraît pas avoir connu — les catholiques tenant encore la ville.

Le 17 Août 1567, Anne, née le dit jour, est encore baptisée par Du Moullin, en « la maison de la prèche, près la Prée ».

(1) Aujourdh'ui le champ de foire.

Digitized by Google

Enfin, le 12 Juillet 1570, il baptise le dernier enfant, une fille nommée encore Magdeleine.

Jamonneau a inscrit en marge les décès de ceux de ses enfants qui moururent ayant lui et l'on voit par ces annotations que cinq seulement lui survécurent.

Nous avons déjà parlé de Marie, épouse Besnier, qui fit postérité.

Les destinées de Jacques, né le 30 Avril 1554, de Timothée, né le 3 mars 1555 et de la seconde des Madeleine, née le 12 Avril 1570, nous sont inconnues.

B. Fillon (1) a identifié Démosthène, né le 1er Mai 1557 avec le capitaine Jamonneau au service de Henri de Navarre, lors de la prise de Fontenay en 1587. Le 15 Juin 1588, Démosthène Jamonneau, signe avec Hugues Jamonneau, dont la filiation n'est pas établie, une demande au roi de Navarre, en remboursement de sommes indûment payées (2). Cet Hugues pourrait être le fils de Vincent Jamonneau, frère d'Antoine, seul parent du nom mentionné au livre de famille. Toujours est-il que la famille était encore représentée le 27 Mars 1660, comme on le verra bientôt, par Pierre Jamonneau, demeurant à Sainte-Gemme.

Antoine Jamonneau a inséré à travers la série des naissances de ses enfants, deux faits intéressants :

« Onquel jour (Lundi 26 Février 1564), environ de 7 à 8 heures du matin, le portal des Loges de ceste ville de Fontenay on quel estait l'horrologe, tomba par terre par deux foys et par moictié. Au moyen des eaux qui estoient si grandes dont il y eust grand delluge, ès dictes Loges et autres endroictz car il n'y eust guères de maisons qui ne fust esbranlée et il y en eust un grand nombre qui tombèrent (3) ».

3 Mars 1565. Nota qu'en ce temps-là la date de l'année commençoit que au 25e jour de Mars et depuy on l'a renvoyé au

(1) L. C., 1, 185.

(2) Id., 1, 207.

(3) Cf. *Chronique du Langon*, p. 84.

Digitized by Google

1er jour de Janvier qu'on appelle le 1er jour de l'an par ordonnance royale (1) ».

On ne comprend pas bien comment le livre de famille d'Antoine Jamonneau passa à Christophe Besnier, époux de Marie, sa fille aînée, et non à l'un de ses fils, car, à tout le moins, Démosthène vivait encore lors du mariage de sa sœur.

Christophe Besnier inscrivit sur le registre la date de son mariage et celles des baptêmes de deux fils, ses seuls enfants, nés tous deux à Sainte-Hermine : Jacques, le 3 Mars 1592 et Jehan, le 4 Août 1594.

Ledit Jacques épousa Jehanne Arnauldet en l'église Saint-André, de Niort, le 17 Juin 1613 et le registre nous montre que sur leurs 13 enfants, seulement 8 arrivèrent à l'âge d'homme.

Le livre de famille finit avec leur aîné Antoine, né à Niort, le 12 Mars 1615, qui s'unit le 13 Janvier 1653, en l'église Saint-Philbert, de Luçon, avec Renée Clavier — 10 enfants dont 8 morts en bas âge — la dernière mention est du 10 Septembre 1670.

Au baptême de Pierre Besnier, leur fils, dans l'église Saint-Mathurin, de Luçon — 27 Mars 1760 — figure comme parrain Pierre Jamonneau, demeurant à Sainte-Gemme, cousin *issu de germain* d'Antoine Besnier, père de l'enfant, ce qui montre que le grand-père dudit parrain, était issu du mariage Jamonneau Rapin.

Nous n'en sommes venus là que pour relever dans cette dernière portion du livre de famille, un fait dont nous ne connaissons pas d'autre mention (2) :

« L'an de grâce 1665 et le 3e jour de Febvrier, environ sur les

(1) L'ordonnance de Roussillon qui fait commencer l'année au 1er Janvier (art. 39) est de Janvier 1563. Elle a toujours été observée depuis le 14 Avril 1566.
(*Dict. de Ferrière*, 1769, t. I. 88).

(2) Ce fait a tout au moins échappé au comte de Montbail (*Monuments religieux militaires et civils du Poitou*), à l'abbé du Tressay. (*Hist. des Moines et Evêques de Luçon*) et au P. Ingold, de l'Oratoire. (*Pays et Monts du Poitou.*

Digitized by Google

deux à trois heures après midy, le clochier de cette ville de Luçon s'affaissa par terre ou autrement parlant cheût ou tomba par terre, et n'ay appris que personne soit accablé soubs les ruines, ne heu, ni souffert aucun mal, rupture, ne mort ».

L'étude des filigrammes montre que le cahier consacré aux Besnier a été formé par l'addition de feuilles nouvelles au livre de famille d'Antoine Jamonneau : après elles on rencontre son récit des faits de guerre de 1574 écrit sur le même papier que les naissances de ses enfants. Rien ne prouve qu'aucune soustraction ait été faite à l'œuvre primitive de même que la continuation du journal après la prise de Fontenay par le duc de Montpensier est aussi fort douteuse. Il semblerait plutôt que Jamonneau n'ait songé qu'à monumenter le souvenir des terribles événements qui s'étaient déroulés sous ses yeux et auxquels même, il paraît avoir pris part.

Le récit débute le 23 Février 1574, jour du Mardi-Gras, dont la nuit favorisa l'escalade de Fontenay par les Huguenots. Pareille tentative avait été dirigée contre la plupart des places du Poitou et de la Saintonge. On sait que le jour désigné pour cette audacieuse entreprise lui a fait donner le nom de complot de « Carême prenant ». Jamonneau nullement averti, il l'affirme du moins, et retenu au lit par la maladie, loin de s'attendre au succès des siens, croyait comme beaucoup de ses correligionnaires qu'on voulait leur bailler « du reste des nopces de Paris ».

Nous avons ensuite la relation des deux sièges du duc de Montpensier et elle n'ajoute pas beaucoup à ce que les chroniques du Langon et de Pierre Brisson nous avaient appris. On peut même reprocher à Jamonneau d'avoir singulièrement écourté la fin du second siège, mais un intérêt tout particulier s'attache aux nouveaux renseignements sur l'enceinte assez incomplètement décrite par Fillon et dont il ne paraît subsister aucun plan ancien. Certains noms apparaissent pour la première fois : Burballet, la tour Saint-Hilaire, la maison des Éperonniers, celle du prêche près la Prée, etc.

Léo Desaivre.

Digitized by Google

Le vingt troisième jour de Febvrier, jour du Mardy gras l'an mil cinq cens soixante et quatorze environ de troys heures après minuict fut prinse par escallade ceste ville de Fontenay-le-Comte par ceulx de la Relligion et entrèrent du cousté du Burballet, faulx bourgs dudict Fontenay, en laquelle nuict j'estoys mallade au lict et pensoys plus que aultrement qu'on nous voulleust bailler du reste des nopces de Paris, joinct que plusieurs en avoient opinion.

Puys après le bruict fut que Monsieur le duc de Monpancier venoit pour assiéger la dicte ville, ce qui estoyt vrays, avecques grandes forces.

Le dix huictiesme jour d'Apvril ondict an onquel jour fut faicte une escarmouche entre Cherzay et les Jacobins qui fut environ l'heure de Midy venant une heure après, laquelle dura deux heures et demye ou environ Et après avoir ainsy longtemps escarmourché se retirèrent ceulx de la dicte religion ès Loges faulx bourgs dudict Fontenay et incontinant furent suivis par les gens dudict sieur duc jusques ès barrières de Sainct Jehan et n'entrèrent plus oultre parce que les dictes barrières furent fermées et y demourèrent en nombre de troys cens cinquante à quatre cens harquebouziers jusques environ à cinq heures du soir à laquelle heure ils s'en allèrent et se retirèrent à Sainct Michel le Clouc où estoit logé ledict sieur Duc et à Cherzay près du dict Sainct Michel d'ung quart de lyeue.

Et le mardy ensuivant partirent partyes des compaignies lesquelles passèrent la rivière assçavoir à Gaschet et à Pillorge, tant de piedz que de cheval, où aussy estant passé y eut escamourche et après s'en allèrent loger on bourg de Sérigné et ès environs.

Le mercredy ensuivant, le dict sieur duc feit passer le reste de ses dictes compaignyes la dicte rivière et s'en vindrent joignant les faulx bourgs du Marchou du dict Fontenay et près de Guygnefolle où aussy il y fut thué quelques ungs des siens et s'en allèrent le dict jour loger à l'Hermenault et Saincte Hermine onquel lieu de Saincte Hermine estoit logé ledict sieur duc lesquels ils (*sic*) furent troys septmaynes ou environ durant lequel temps ils prindrent Luçon et le chasteau de Tallemont devant lequel y fut mené le canon, onquel ils mirent garnison ensemble à l'Hermenault et fut ordonné la munition de leur camp à la Chastaigneraye et Voulvent et durant que le dict sieur et ses trouppes estoient au dit lieu de Saincte Hermine et ès environ fut faicte une charge par Monsieur de Sainct Estienne et aultres avecques luy, lors gouverneur du dict Fontenay, en un village nommé des Magnils lès Saincte Hermine où estoit logée la cornette du dict sieur duc, à laquelle charge fut prins grand nombre de grands chevaux et

Digitized by Google

aultres moyens jusques environ de soixante et dix ou quatre-vingts, le tout estimé trante mil livres envyron. Et lors que le commancement de la dicte charge fut fort beau et la restraicte fort mauvaise par ce que jusques contre les barrières de la dicte ville, le dict Sainct Estienne et les siens furent suivis, desquelz en fut thué tant gentilshommes que soldatz lors de la charge et après icelle qui furent blessez jusques au nombre de vingt au grand regret d'ung chascun.

Le mercredy douziesme jour du moys de May ensuyvant revint le dict sieur duc avecques ses dictes trouppes repasser autour du dict Fontenay avecques six grosses pièces de canons de batterie où aussy fut faict escarmouche et fusmes assiégé le lendemain au matin jour de jeudy onquel jour ils braquèrent leurs dictes pièces et nous bastirent de cinq d'icelles du cousté des dicts faulx bourgs des Loges assçavoir vers la maison de Pouparde une pièce, à la barryère Sainct Jehan deulx et à la grange de la Mestayrie de la Courpe qui estoit vers le fort du cappitaine Cocqueteryère de deux aultres pièces et en tirèrent assçavoir le dict jour de jeudy onquel ils commencèrent à tirer dix huict coups, le vendredy ensuyvant deux coups, le samedy cent treize coups le dimanche dix coups le lundy ung coup, le mardy cent douze coups qui sont en tout deux cent cinquante six coups, onquel jour de Mardy furent quictez les dictes Loges sans coup frapper parce que le commandement donné par monsieur de la Nouhe audict Sainct Estienne, estoyt tel, assçavoir de tenir les dictes Loges le plus qu'on pourroyt et de non résister à aucun effort ainsy que disoyt lors le dict Sainct Éstienne, ains de quité les dictes Loges de peur de plus grandz inconvenients remontrant que si l'ennemy venoit à gaigner ung des endroictz des dites Loges, ils gaigneroyent la dicte ville quant et quant et qu'il valloit beaucoup mieulx quicter ce qui fut faict et nous retirasmes au dedans la dicte ville le jour de mardy ensuivant et estoyent en nombre devant les dictes Loges tant de piedz que de cheval de quatre à cinq mil hommes et en nous restirant incontinant les ennemys y entrèrent les quelz nous suyvirent jusques contre une plate forme qui avoit esté faicte devant la maison des *Esperonniers* et en fut thué grand nombre ainsi qu'il pensoyent entrer dedans la dicte ville et plantèreut partyes de leurs enseignes contre la dicte platte forme et bracquèrent leurs dictes six pièces de canons assçavoir troys pièces dedans la maison du *Serf vollant* en une taincture que exploitoit en son vivant feu Bringal et pours lors Jacques Robichon et en ce jardin y joignant les autres troys pièces et n'y avoit entre la ville et les dictes pièces que la rivière seullement.

Digitized by Google

Le samedy ensuivant tirèrent dix huict coups contre la tour carrée du Chasteau.

Le landemain jour de Dimanche commencèrent aussy à tirer dès les trois heures du matin contre la dicte tour carrée et contre le pan de la muraille depuys la tour ronde joignant la maison de Boissea (*sic*) en laquelle réside Me Jacques Berthault jusques au Portal des Loges de la dicte ville, duquel portal et tours joignant icelluy en fut rompue, une grande partye et on dit pan y fut faict troys brèches raissonables et aussy rompèrent de la dicte tour carrée une grande partye à la cheutte de laquelle y fut aussy fait une brèche raisonnable prenant depuys la dicte tour carrée jusques à la tour Saint Hilaire et tomba le dict pan de muraille jusques au fondement d'icelluy et fut donné sur les cinq à six heures du soir l'assant onquel ne se présenta sur la dicte brèche que le sieur de Brébaudet autrement Bodynatière et quelques autres, lequel y receut cinq ou six coups d'arqueboussades dedans les fesses et autres endroitz de son corps et en fut plusieurs tuez en la dicte rivière de ceux qui venoyent au dict assault lequel dura jusques à sept ou huict heures du soir puys se retirèrent et en fut en ce jour là tyré quatre cent quatre vingtz dix ou douze coups qui est chose fort furieuse et merveilleuse dê tirer tant de coups en ung jour de six pièces.

Et le Jeudy ensuivant levèrent le siège à leur grand regret et desplaisir sans rien fayre.

Le dict sieur de Monpancier indigné de ce qu'il n'avoit seu prendre du premier assiègement la dicte ville de Fontenay rassembla de rechief des forces et doubla son camp lequel il fit marcher vers le dict Fontenay et en passant print la ville et chasteau de Melle contre laquelle fut tiré grand nombre de coups de canons qui fut le Sabmedy vingt ungièsme jour d'Aougst mil cincq cens soixante et quatorze.

Le Vendredy ensuyvant prindrent Marans qui estroit le vingt septièsme jour des dicts moys et an.

Le Mardy ensuivant dernier jour du dict moys d'Aougst on dit an vindrent de rechief assiéger la dicte ville de Fontenay et estoyent en nombre de huict à dix mille hommes car le dict sieur duc se fortifia des hommes de guerre qui venoyent de la Normandye où ils avoient prins Donfron onquel lieu y fut prins monsieur de Mongomerye lequel peu de temps après fut deffaict à Paris et la ville de Quarantan aussy prinse en mesme temps et fut le siège devant le dict Fontenay dix huict jours battu de dix neuf pièces de canons assçavoir 17 pièces de batterye et deux coulleuvrines tellement que les murailles du

Digitized by Google

chasteau furent presque toutes batues et près de la grosse tour y eut aussy deux grandes brèches tant du cousté de la Lamproye que du cousté de la Prée, lesquelles estoyent suffizantes et après avoir baillé troys assaultz fut prinse la dicte ville le Vendredy qui estoyt le dixseptièsme jour du moys de Septembre on dict (an) A laquelle prinse y furent pillées toutes les maisons tant celles de la Relligion que des Papistes et y fut thué grand nombre de gens esdictz assaulx.

Digitized by Google

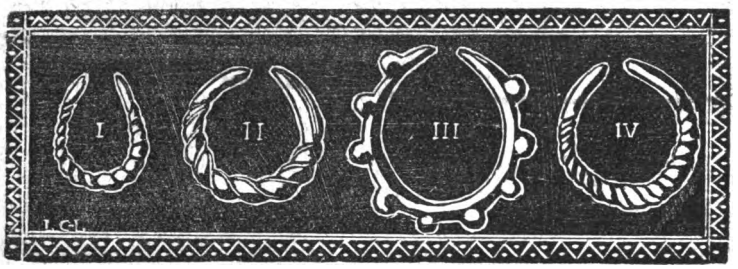

LES BIJOUX D'OR ET D'ARGENT

DU

POITOU PRÉ-ROMAIN

— I —

Plus somptueuse que la célèbre matrone de Rome qui n'avait pour tous joyaux que ses enfants, notre vielle terre du Poitou préhistorique fut riche en bijoux de tous genres.

De temps à autre, de son sein déchiré par les travaux des hommes, quelqu'une de ces parures précieuses revient au jour et nous surprend souvent autant par la robuste beauté de ses formes que par la richessse de la matière dont elle est faite.

Parce que beaucoup de ces bijoux tant de fois séculaires, découverts ainsi dans notre province, sont malheureusement partis pour toujours, emportés bien loin au hasard des ventes et des héritages, ou détruits par le feu des creusets, il m'a paru intéressant et utile de grouper en cette *Revue*, comme dans un inviolable écrin, ceux que j'ai pu connaître.

Avant de procéder à une énumération de ces précieux objets, je dois dire pour justifier mon titre, que j'attache au terme *Poitou pré-romain*, son acception la plus étendue, comprenant sous cette désignation tout le territoire occupé par la vieille race

Digitized by Google

des Gaulois Pictons, c'est-à-dire toute la région comprise entre la Vienne à l'Orient et l'Océan à l'Occident, la Loire au Nord, la Charente et la Sèvre-Niortaise au Midi ; en un mot le diocèse mérovingien de Poitiers.

En effet, au sud de la Loire, Rezé et le pays de Retz, de même que le nord du pays d'Herbauges, n'ont été détachés du pays picton pour être placés sous la suzeraineté armoricaine, qu'à la suite des victoires remportées, en 851, par les Bretons de Noménoé et d'Erispoé, sur Charles le Chauve ; d'autre part, les comtes d'Anjou ne se sont établis définitivement dans l'Anjou méridional actuel, les Mauges, que sous Foulques-le-Bon, vers 952 (1).

Quant à la chronologie des temps préhistoriques, de laquelle relèvent nos bijoux pré-romains, il semble bien établi qu'on puisse reporter au IXe siècle avant Jésus-Christ l'emploi du fer dans la métallurgie usuelle de notre région : c'est l'époque dite Hallstattienne. Les préhistoriens actuels accordent presque tous, une durée à peu près égale aux civilisations réunies du Bronze et du Cuivre, ce qui porte vers le XXe siècle avant notre ère le déclin de l'époque néolithique qui a précédé l'emploi des métaux.

Ces dates ont été acceptées par le commandant Rousseau (2) pour le Poitou et par Déchelette (3), pour l'ensemble du territoire gaulois.

***

ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

Aussi loin que les études préhistoriques, si actives aujourd'hui nous permettent de porter nos recherches, nous sommes obligés de constater chez l'homme primitif les manifestations fréquentes de deux sentiments dominants : l'intérêt de sa conservation et le désir d'ajouter à sa beauté native par des ornements artificiels.

(1) Cf. L. Halphen. *Le Comté d'Anjou au* XIe *siècle (1906)*, p. 5.
A. Richard, *Hist. des comtes de Poitou (1903)*, t. I. p. 115.

(2) Cte Rousseau. *Les Haches de Curzoy*, in. *Bull. Soc Antiq. Ouest*, an. 1904, 2e tr.

(3) Déchelette. *Man. d'Archéolog. préhist.*, t. II, 1re part, p. 105.

Digitized by Google

Voilà pourquoi nous trouvons presque toujours, avec les restes de nos plus lointains ancêtres, des armes et des parures.

Mais qu'ils sont humbles et simples ces premier bijoux poitevins : ce sont les dents des ours et des hyènes de nos cavernes, fiers et rudes trophées comme ceux que nous a fourni la grotte du Chaffaud, des perles de pierres fuselées comme celle de nos grands dolmens du Loudunais ou de petits fossiles, des dents humaines, des coquilles, le tout percé de trous de suspension ; de fort intéressants exemplaires de ces divers objets ont été trouvés dans les tombelles poitevines de Bougon, de Brioux, de Villaigre et de Bazoges-en-Pareds.

Cependant, c'est dans les couches funèbres de ces tumulus et de ces dolmens néolithiques que les plus anciens bijoux d'or nous apparaissent tout d'abord avec une magnificence, une maîtrise de facture tout à fait surprenantes et d'autant plus inattendues que l'homme néolithique ne savait point encore tirer, par voie de fusion, aucun métal de son minerai, pas même l'or... Son outillage et son armement étaient encore exclusivement formés d'objets en pierre.

La fabrication des bijoux d'or, datant de cette époque, qui constitue la première utilisation du métal, ne peut s'expliquer que par la mise en œuvre de l'or natif, recueilli soit à l'état de paillettes, soit en pépites. Sous cette dernière forme surtout, l'or natif devait, à cause de son poids, de son éclat brillant, de sa malléabilité, frapper l'esprit de l'homme des temps néolithiques, habitué à demander, non seulement aux pierres siliceuses, mais souvent aux fragments de toutes roches, les instruments de ses journalières et continuelles occupations. Aussi bien presque tous les objets d'or remontant au temps de cette industrie primitive sont-ils surtout composés de larges feuilles ou de rubans d'or entièrement façonnés par martelage. Le marteau de pierre dure polie pouvait parfaitement suffire à leur fabrication.

Enfin il est important de remarquer aussi que le métal qui les constitue contient toujours une assez forte dose d'argent, or, c'est un fait que l'or natif n'est presque jamais pur ; son alliage

Digitized by Google

naturel avec l'argent va souvent jusqu'à 20 et même 25 centièmes. Dans cette dernière proportion il prend le nom d'*électrum* ou d'*or argental* (1).

I. — Lame d'or de Cholet (Maine-et-Loire).

Le seul objet d'or découvert dans notre région au milieu d'un mobilier nettement néolithique parait être la lame d'or, diadème ou collier, de l'ancienne collection Gaillard de la Dionnerie.

Au témoignage du docteur Pissot, conservateur du Musée de Cholet, ce bijou aurait été recueilli dans une sépulture avec des haches polies et un couteau en silex. D'après M. Lièvre (2), il se composait d'un long fil d'or de 2 millimètres et demi de diamètre, passant derrière la tête et d'un bandeau frontal très étroit aux tempes, mais qui s'élargissait progressivement jusqu'en son milieu où il atteignait 26 millimètres. La longueur de l'ensemble mesurait 0,45 et le tout pesait 60 grammes.

Toute l'ornementation de la lame d'or de Cholet consistait en une ligne de points faits au repoussé qui courait en suivant les contours. Ce travail de points au repoussé qui se retrouve sur nombre de bijoux peu épais des temps préhistoriques pouvait s'obtenir en plaçant la plaque d'or sur un bois tendre aplani et en la piquant à l'aide d'un poinçon en os et d'un marteau.

ÉPOQUE DU CUIVRE

II. — Lame d'or de Saint-Pierre-en-Retz (Loire-Inférieure), *planche n° 1.*

M. Fortuné Parenteau, de Pouzauges (Vendée), conservateur du Musée Archéologique de Nantes, indique dans l'inventaire de sa riche collection personnelle (3), un bandeau d'or du même genre que celui de Cholet, peut-être un peu moins ancien (?)

(1) A. de Lapparent. *Cours de Minéralogie*, 1899, p. 618.

(2) E. Ginot. *Cours d'Archéologie régionale fait à la Faculté des Lettres de Poitiers, par M. A.-F. Lièvre*, 1890, p. 3.

(3) F. Parenteau. *Inventaire archéologique*, 1878, p. 25-26, pl. 61.

Digitized by Google

puisqu'il a été trouvé, en 1851, avec des haches plates en cuivre rouge, calqués sur les haches de la dernière époque néolithique. Haches et bijoux voisinaient sous la table d'un dolmen de la commune de Saint-Père-en-Retz (Loire-Inférieure).

Le bijou se compose d'une lame frontale de 46 centimètres de long, qui allait comme celle de Cholet en s'élargissant en son milieu où elle atteignait 6 centimètres. A cet endroit elle était ornée de 18 stries longitudinales et parrallèles. Poids 190 grammes.

Avec cette lame on a trouvé un long ruban d'or, fragmenté dont les extrémités finissaient par deux applatissements discoïdes. Poids, 10 grammes.

L'or de ces deux objets contenait seulement 1/8e d'argent et le tout est façonné au marteau. Ils furent vendus à Paris un peu moins de 600 francs.

III. — Bague d'or de Saint-Père-en-Retz (Loire-Inférieure), *planche n° 8.*

Avec le bandeau d'or qui précède se trouvait aussi une lamelle flexible de même métal. Ce ruban se fermait en cercle au moyen d'un crochet terminal qui s'agrafait dans un trou percé à l'autre extrémité. Le milieu de la partie opposée à la fermeture est décorée de filets analogues aux stries du gand bandeau d'or.

Parenteau a classé ce bijou parmi les bagues (1).

IV. — Lame d'or de Saint-Laurs (Deux-Sèvres), *planche n° 10.*

Le Musée de Niort possède aussi une lame ou bandeau d'or analogue à ceux de Cholet et de Saint-Père-en-Retz. Il a été trouvé en 1846, à Saint-Laur (Deux-Sèvres). C'est une lame mince qui mesure 29 centimètres de longueur. A l'extrémité des deux autres bandeaux, sa largeur est moins considérable en son milieu, 43 millimètres, qu'aux deux extrémités où elle atteint 53 millimètres.

(1) F. Parenteau. *Invent.* p. 27, pl. XI.
Le *Fondeur du Jardin des Plantes de Nantes*, p. 29, pl. I, n° 25.

Digitized by Google

La partie centrale est partagée longitudinalement par 14 incisions complètes qui ressemblent aux stries du bandeau de Saint-Père-en-Retz. Le reste de l'ornementation consiste en une ligne de points au repoussé courant tout près des bords sauf à l'endroit des incisions. Quatre petits rectangles de points se trouvent de chaque côté des incisions et aux extrémités qui sont percées de deux trous d'attache. Poids, 75 grammes.

Déchelette classe la lame d'or de Saint-Laurs et les autres bijoux de même forme parmi les colliers ; Parenteau et Lièvre en font des diadèmes : peut-être ont-ils servi aux deux usages ?

ÉPOQUE DU BRONZE

Dès le commencement de l'industrie exclusive du bronze la facture des bijoux se modifia. A cette époque l'homme était parvenu à fondre les métaux communs : or, argent, cuivre, étain, plomb ; seul le minerai de fer, plus difficile à réduire, lui résistait encore. Désormais le martelage ne fut plus la seule façon de donner la forme aux bijoux qui furent le plus souvent coulés en moules.

L'ornementation au repoussé ne demeurera pas non plus presque seule en usage ; les grands colliers rigides, dits torques, les anneaux, bracelets, croissants, etc., se couvrirent de dessins gravés formés de cercles, de chevrons et de toutes les combinaisons possibles de petites lignes droites obtenues, soit au burin, soit à l'aide du tranchant d'un silex actionné comme l'angle d'une lime tiers point.

On attribue aux premiers temps du bronze une série de bijoux en forme de croissants dans lesquels divers préhistoriens voient des hausse-cols, des talismans astronomiques, des insignes religieux, etc. Ils sont faits de feuilles d'or ou de bronze, généralement assez minces ; quelquefois leurs extrémités se touchent et s'agrafent ensemble, parfois aussi des trous de suspension font penser qu'ils pouvaient être portés comme des pendentifs.

Digitized by Google

V. — Croissant d'or de Chalais (Vienne), *planche n° 3.*

Dans la série poitevine je signale en premier lieu un petit croissant d'or « grand comme l'ouverture d'un verre à boire ordinaire » recueilli vers 1885, plié en deux, dans une vigne, près du hameau de Mazeaux, commune de Chalais, près Loudun.

Il était formé d'une plaque très mince décorée d'une ligne de points au repoussé « qui courait par le milieu, allant d'une pointe à l'autre ». Les deux pointes ou cornes étaient percées chacune d'un trou d'attache. Quelques semaines après sa découverte ce bijou fut vendu par le paysan qui l'avait trouvé, à un officier dont le régiment manœuvrait dans les environs.

Ces détails que je crois très exacts m'ont été donné, en 1905, par un prêtre intelligent et sérieux, M. l'abbé Dury, curé de Chalais, qui avaient eu en mains le croissant en question et l'avait fait éprouver à l'acide à Loudun.

VI. — Les croissants et les très nombreux bijoux d'or de l'étang de Nesmy (Vendée).

Plusieurs croissants d'or faisaient partie de l'incomparable trésor de l'étang de Nesmy.

Cet inestimable dépôt nous est connu par trois pièces de procédure de la Sénéchaussée de la Roche-sur-Yon, que B. Fillon a eu en mains, en 1875, et qu'il a analysées (1).

Voici ce qu'elles nous apprennent :

En Septembre 1759, Mre Charles de Tinguy voulut faire enlever la vase de l'étang de son château de Nesmy et chargea un sieur Laydet de diriger l'opération. Ce dernier prit une trentaine d'hommes qu'il congédia un soir, après quelques jours de travail sans que l'ouvrage fut achevé. Le propriétaire était alors absent.

En Juin suivant le travail repris et l'on s'aperçut que des blocs de granit formaient, au fond de l'étang, une sorte de cachette

(1) B. Fillon. *Lettre à M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole des Chartes sur une découverte d'objets gaulois en or, faite en 1759, à Nesmy (Vendée).* La Roche-sur-Yon, 1879.

Digitized by Google

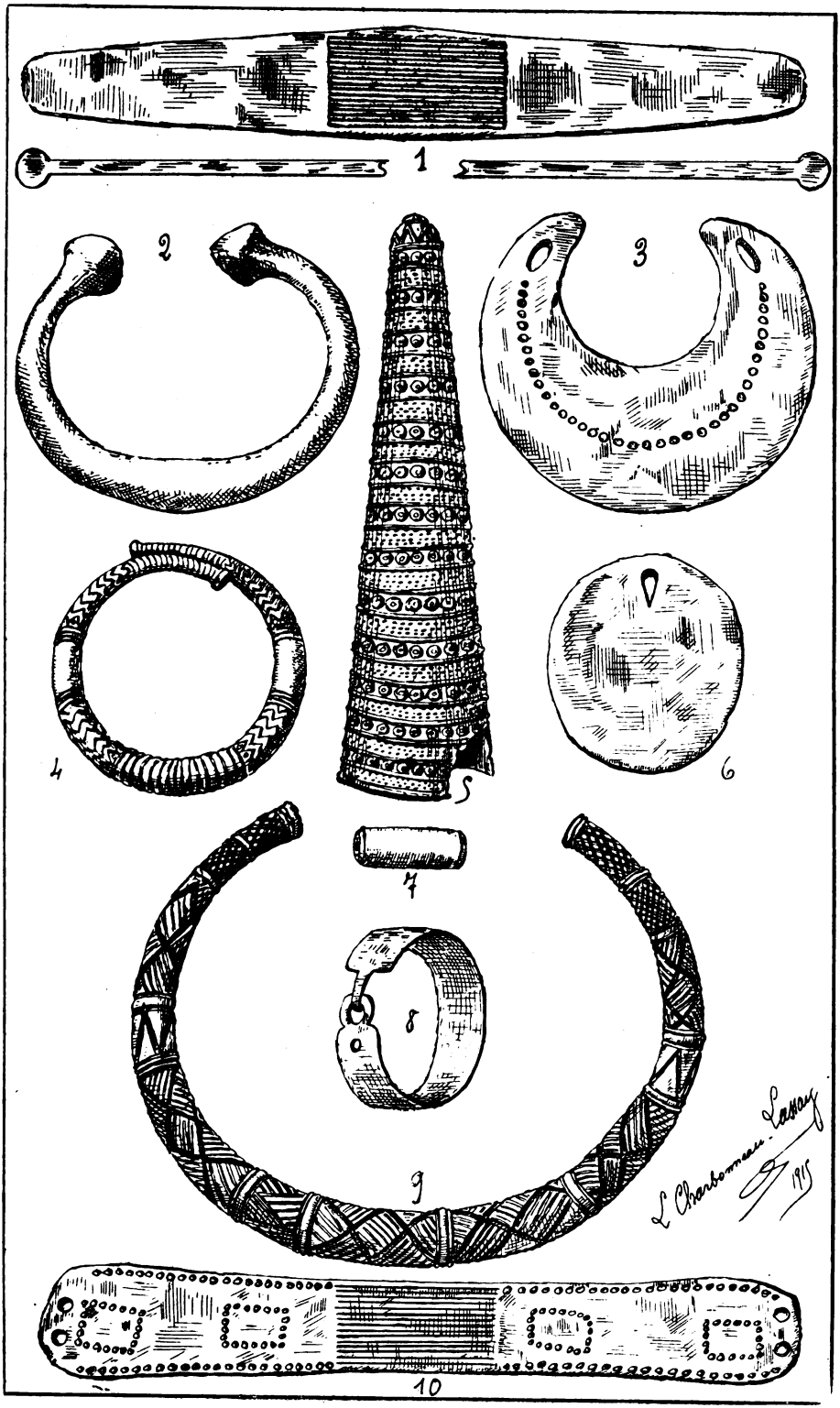

Bijoux précieux du Poitou Pré-Romain

Digitized by Google

Digitized by Google

dans laquelle on trouva devant témoins, un lingot d'or portant des coches parallèles (1).

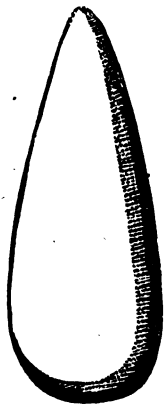

Hache de l'étang de Nesmy (1 *bis*)

Cette trouvaille, qui fit du bruit, donna l'explication de l'enrichissement subit de Laydet. Une servante et la propre cousine de cet homme, Madeleine Roblin, dévoilèrent le secret. Cette dernière avait eu quelque temps en dépôt les objets trouvés, elle en fit une saisissante énumération qui fut fixée dans un procès-verbal avec de tels détails de description qu'il est aujourd'hui possible de reconnaître archéologiquement presque toutes les pièces de ce merveilleux trésor. C'étaient :

1° Plus de 30 rollets d'or, pareils à celui qui fut trouvé par M. de Tinguy.

2° Une serpe en or.

3° Deux couteaux d'or, dont l'un, large de trois doigts était tout pignolé.

(En patois vendéen les « pignolures » sont des dessins faits à la pointe du couteau. Ex. : un bâton tout pignolé).

4° Quantité d'objets d'or tortillés en rond aux deux bouts et aplatis au mitan ; d'autres tordus en rond et noués.

(Un bracelet d'or avec nœud a été trouvé près Chambord en 1874).

5° *Quartier de lune* en or tout pignolé avec un crochet à chaque corne.

6° Un gros anneau plat et trois bagues, le tout en or.

7° Une passette en or (?).

8° Un grand tortillon d'or fait comme une manche.

(Les sépultures hallstattiennes ont donné des brassards en spirale de ce genre).

(1 et 1 *bis*). On trouva aussi dans l'étang de Nesmy une superbe hache en roche verte d'un poli et d'une couleur magnifiques ; conservée au château de Nesmy, elle fut donnée il y a une trentaine d'années à l'instituteur libre de la paroisse ; elle fait aujourd'hui partie de ma série d'objets préhistoriques. Long. 0,147, larg. max. 0,063.

Digitized by Google

9° Une grande tasse en or, sans anses, très pesante et enjolivée de pignolures.

10° Une bête en or sur ses quatre pattes avec un creux en dessous comme un manche de pelle.

(Fillon croit à un sanglier-enseigne, du genre de ceux qui figurent sur les trophées de l'Arc de Triomphe d'Orange. (Voir gravure terminale).

11° Une hache double en or.

(Une hache semblable, aussi en or, est citée par Fillon ; provenance : les environs de Rennes).

12° Une grande main en or coupé au poignet avec un manche de pelle en dessous et un crochet de chaque côté.

(Cette main enseigne, avec ses deux crochets latéraux figure, ainsi que le croissant, sur presque tous les statères d'or du Poitou gaulois).

Statère d'or gaulois trouvé à Loudun.

13° Une corde d'or tordue avec des boules au bout.

(Sans doute un torques redressé).

14° Quantité de boudines en or, toutes pignolées et faites comme des fers de chevaux.

(Bracelets renflés et ouverts).

15° Six ou sept grands claviers, en or, dont pas deux pareils.

(On désigne en Vendée sous le nom de « claviers » des agrafes munies d'ardillons).

16° Quantité de petits torsis d'or en bobines.

17° Une planchette d'or, carrée, remplie d'images et d'écritures avec des chaînes aux quatre coins.

(Pectoral ?).

18° Un petit bâton en verre ou *pierre verte* avec un *quartier de lune* au bout.

(La hache polie figurée plus haut et trouvée dans le même étang est aussi en pierre verte d'aspect vitreux),

19° Un cercle d'or plat, large de deux doigts, couvert de ronds

Digitized by Google

engravés et de trous, avec un crochet à un bout et une prise à l'autre.

(Probablement un bandeau type modifié de ceux de Saint-Père-en-Retz et de Cholet. — La bague de Saint-Père-en-Retz est d'une forme absolument semblable).

20° Une cuillère d'or ronde avec le manche plat et tortillé.

(Un vase et une cuillère d'or ont été trouvés à Plouarzel (Finistère) (1).

Vendus, certainement à bas prix, les bijoux de Nesmy ont sans doute été jetés en fonte. Nous ne saurons jamais, même approximativement le nombre d'objets qui composaient ce dépôt et nous devons nous contenter, pour tous renseignements, heureux encore de cette aubaine, de la pièce judiciaire qui nous a fait connaître cette très importante découverte.

Le dépôt de Nesmy, confié à l'étang de cette localité n'est pas le seul de ce genre qui soit connu : Au temps de la conquête romaine les Volques-Tectosages avaient confié le trésor de leur tribu aux eaux d'un étang sacré des environs de Toulouse, dédié au Soleil. C'est de là que le proconsul Cépion l'enleva par violence et comme cet or passait, dit-on, pour avoir été rapporté du pillage du temple de Delphes, par les Tectosages qui avaient suivi Brennos en Grèce (?) on regarda les malheurs qui frappèrent plus tard Cépion et sa famille comme le châtiment de son sacrilège (2).

Le dépôt de Nesmy, découvert dans un ancien lieu sacré, un *Nemet* (3), semble bien présenter les caractères d'un trésor de tribu où s'étaient rejoints des objets précieux qui ne paraissent pas avoir été tous fabriqués à la même époque : les croissants par exemple et les torsades hallstattiennes.

Nous signalerons plus loin, avec les réserves qu'elle comporte, une autre découverte faite dans un étang bas-poitevins..

(1) Cf. La Chénelière. *Les Trésors de l'Armorique.*
A. de Mortillet. *L'or en France*, in. *Rev. Ecole d'Anthropologie*, an. 1902, p. 70.

(2) Cf, Orose. V. 15, 25. Pelloutier, t. V, p. 346, cit. de Camille Julian. *De la littérature poétique chez les Gaulois*, II, § 8.

(3) V. Emile Ginot. ouvr. cit., 1899, p. 14.

Digitized by Google

VII. — Croissant d'or de Bourneau (Vendée).

Dans sa notice ci-dessus citée sur la découverte du trésor de Nesmy, B. Fillon parle d'un autre croissant du genre des précédents, et aussi en or, découvert à Bourneau, en 1833.

VIII. — Bracelet d'argent de Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne), *planche, n° 2.*

A Saint-Léger-de-Montbrillais, près Loudun, on a trouvé vers le milieu du siècle dernier, un bracelet d'argent massif, oblong, de 9 centimètres de grandeur dont le milieu et les extrémités étaient remflés. Un dessin de ce bijou se trouve dans les papiers de M. Moreau, de la Ronde. Au témoignage de feu M. Alfred Richard, le bracelet de Saint-Léger qui faisait partie des collections Gilles de La Tourette, à Loudun, quitta les vitrines de cet archéologue peu avant sa mort.

J'ignore l'habitat actuel de ce bijou.

IX. — Torques d'or de Velluire (Vendée), *planche, n° 9.*

Le torques d'or de Velluire est l'un des plus beaux objets préhistoriques recueillis en Poitou.

Découvert en 1900, par M. Vincent, de Velluire, au lieu dit le *Fief-de-Néron*, près du hameau de Massigny, il fut presque aussitôt acquis par l'illustre aquafortiste vendéen, M. Octave de Rochebrune (1).

Ce bijou en très bel or jaune, pèse 460 grammes. Il a la forme d'un cercle irrégulier ouvert pour le passage du cou. Son grand diamètre est de 0,155 mil., son petit diamètre de 0,132 mil., l'écartement entre ses deux pointes de 0,070 (2). Il est complétement couvert de gravures au trait et partagé transversalement en treize zônes inégales par des traits entrecroisés.

(1) Oct. de Rochebrune *Découverte de haches celtiques et d'un torques gaulois* à Velluire, in. *Rev. du Bas-Poitou*, an. 1901, p. 277-283.

(2) Prof. H. Breuil. *Un torques en or, découvert à Massigny (Vendée)*, in. l'*Anthropologie*.

Digitized by Google

Ce superbe joyau est aujourd'hui la propriété de Mme la comtesse du Fontenioux, née de Rochebrune, château des Cottés, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

X. — Bracelet d'or du Langon (Vendée), *planche, n° 4.*

M. Octave de Rochebrune a donné jadis dans *Poitou et Vendée* (1), la reproduction d'un très beau bracelet préhistorique en or, trouvé au Langon en 1831. Ce bijou présente, en dimensions moindres, des détails d'ornementation qui se rapprochent beaucoup des gravures ornementales du torques de Velluire.

Le bracelet du Langon pèse 182 grammes; il a été découvert en terre au milieu d'un tas de grains d'orge calcinés (2).

XI. — Petit anneau d'or du Veillon (Vendée), *vignette d'en tête, I.*

La collection de M. le comte Raoul de Rochebrune renferme un petit anneau d'or d'un très faible diamètre, découvert au Veillon. Mon excellent ami, M. l'abbé Henri Breuil, le savant professeur attaché au Musée de Paléontologie Humaine de Paris, classe ce petit bijou, qui est fait d'une mince tige torsadée, parmi les « pendants d'oreille » (3); je ne sais s'il vient de la découverte faite en 1856, au Veillon, d'objets précieux, presque tous gallo-romains, et dans l'ensemble desquels Fillon et Rochebrune citent, sans les reproduire par la gravure, deux ou trois paires de boucles d'oreille en or (4). En tous cas le petit anneau dont nous parlons est bien antérieur aux temps romains.

XII. — Petit anneau d'or de Chaix (Vendée), *vignette d'en tête, IV.*

La même collection du comte Raoul de Rochebrune contient également un autre anneau d'or; petit et torsadé comme le précédent, mais fait d'une tige épaisse. Il a été découvert au hameau

(1) O. de Rochebrune et B. Fillon. *Poitou et Vendée*, art. Le Langon, p. I, 1862.

(2) B. Fillon. *Le Langon, Velluire et le Poiré*, 1867, p. 10.

(3) H. Breuil. *Un torques en or, découvert à Massigny (Vendée)*, § II.

(4) B. Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée*, art. Veillon, p. 2.

Digitized by Google

de Brillac, près de Chaix (Vendée). Breuil le classe aussi parmi les pendants d'oreille.

XIII. — Anneau d'or de Curzon (Vendée).

En 1755, il existait chez M. Dupleix, lieutenant de l'Amirauté, aux Sables-d'Olonne, « un grand anneau d'or tordu qu'un habitant de Curzon lui avait apporté pour le vendre ». Ces détails nous sont donnés par l'abbé Joussemet, curé de l'Ile-d'Yeu, dans son *Mémoire sur l'ancienne configuration du littoral Bas-Poitevin et sur ses habitants, adressé en 1755 au P. Arcère* (1).

XIV. — Bracelet d'or de Saint-Philbert-en-Mauges (Maine-et-Loire).

Entre 1886 et 1890 « deux cercles d'or tordus », assez larges pour avoir pu servir de bracelets, ont été découverts à Saint-Philbert-en-Mauges, près Cholet. Ils ont été portés mystérieusement à Nantes et vendus à un bijoutier par le paysan qui les avait découverts et qui croyait l'Etat en droit de réclamer la moitié de leur valeur (2),

XV. — Bracelets d'or du Poiré-sur-Vie (Vendée).

« La collection Parenteau contenait encore une paire de bracelets en or massif à torsades très accentuées et à arrêtes vives, avec grènetis à l'intérieur. Les bouts étaient terminés par des boutons à 16 facettes. Sur les *trois paires* de ces bracelets d'or trouvés à Poiré-sous-la-Roche (Vendée), deux ont été fondues » (3).

XVI. — Grand cône ou tiare d'or d'Avanton (Vienne), *planche, n° 5.*

Cet objet magnifique et de toute rareté a été longtemps connu

(1) Edit. de Benjamin Fillon, Niort, Clouzot, 1876, p. 9.

(2) Renseignement fourni, en 1898, par F. Garembert, instituteur congréganiste à Gesté (Maine-et-Loire).

(3) Adrien de Mortillet. *L'or en France*, in. *Rev. de l'Ecole d'Anthropogie de Paris*, an. 1902, p. 62-63.

Digitized by Google

sous le nom de « *Carquois* d'or d'Avanton ». Il mesure en hauteur 0,45 centimètres, avec 0,13 de largeur à l'ouverture et 0,04 à la pointe ; son poids est de 289 grammes.

Trouvé en 1844, dans le champ des *Chaignerottes*, près la Badonnière d'Avanton, par un paysan de la Vallée, nommé Bardoux, il fut vendu à Poitiers, pour 800 fr. à un horloger de Loudun, M. Besnard (1). Acquise peu de temps après par le Musée du Louvre, cette pièce superbe y fut exposée avec une étiquette indiquant une provenance étrangère au Poitou et ce ne fut que sur les démarches instantes et réitérées du regretté archiviste, M. Alfred Richard, alors élève à l'Ecole des Chartes, qu'elle retrouva sa véritable attribution géographique.

Ce cône est partagé par des traits circulaires en 25 zônes transversales formées alternativement de bandes de ronds avec point central en relief et de bandes couvertes d'un semis de point. Le sommet du cône est couvert d'une couronne de doubles lignes brisées en chevrons ou dents de loups.

Certains archéologues ont voulu voir en ce magnifique objet d'or, un carquois, un oliphant, etc. Dans son *Manuel Préhistorique*, Déchelette en fait une sorte de tiare dont la base, qui est absente, devait s'élargie en collerette comme un bord de coiffure.

L'attribution de Déchelette (2) paraît d'autant mieux fondée qu'il rapproche, par voie photographique, le cône d'Avanton d'un autre de même forme, aussi en or et complet, trouvé à Schifferstadt, près Spire, en 1835 (3). Ce dernier objet porte une ornementation absolument analogue à celle de notre cône poitevin : mêmes bandes alternatives de ronds et de semis de points au repoussé. L'analogie est complète.

(1) Faye. *Notice sur la commune d'Avanton*, in *Bul. Soc. Ant. Ouest*, an 1847, 4e trim.

(2) Elle est en accord avec celle de S. Reinach. *Catalog. du Musée de Saint-Germain-en-Lay*, salle VI, vit. 2, B. p. 149.

(3) J. Déchelette. *Man. d'Arch. préhist.*, t. II. p. 363, fig. 244.

Digitized by Google

ÉPOQUE PROTOHISTORIQUE DU FER
DITE DE HALLSTATT

A cette époque qui va du IXe environ avant notre ère jusqu'aux derniers temps de l'indépendance gauloise, paraissent pouvoir être rattachées les découvertes poitevines qui suivent :

XVII. — Bijoux d'or du Poiroux (Vendée).

Au lieu dit le *Garnaux*, commune de Poiroux, un paysan découvrit vers 1840, dans une sépulture dont les parois étaient maçonnées en pierres sèches, un squelette avec lequel ont été trouvés les bijoux d'or suivants :

« Deux bracelets se composant de baguettes d'or roulées trois fois en cercle et reliées entre elles par un nœud aplati au marteau ; un collier formé, lui aussi, de trois baguettes tordues dont les extrémités formaient crochet ; un anneau de la même forme que les bracelets (1).

Ces bijoux qui furent estimés au poids 820 fr., furent vendus à M. Lamontre, bijoutier à la Roche-sur-Yon, et fondus, sauf l'anneau, qui fut acheté par le maëstro vendéen, Arthur de la Voûte.

XVIII. — Disque d'or de la Claye (Vendée), *planche, n° 6.*

M. Gabriel de Fontaines ne possédait pas d'objets en or dans sa collection préhistorique vendéenne, mais il avait dans ses notes les croquis d'un grain d'or dont nous parlerons plus loin et d'une petite lame discoïde, aussi en or, percée d'un trou de suspension fait en forme d'otelle héraldique.

Le dessin de ce disque d'or communiqué à M. de Fontaines par son ami Hanaël Jousseaume, portait cette indication : « Rouelle en or trouvée dans une tombe gauloise à la Claye (2) ». Diamètre 0,037 mil.

(1) B. Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée*, art. Poiroux, p. I.

(2) Renseignement. G. de Fontaines, 8 Juin 1899.

Digitized by Google

XIX. — Bague d'argent de Saint-Amand-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), *vignette d'en tête, III.*

Je possède, recueilli en 1898, sur le terrain de la station néolithique des Fourboutières, en Saint-Amand-sur-Sèvre, par les fermiers Lelaur, un petit anneau ouvert, en argent, à très bas titre, du diamètre d'une bague ordinaire, il est décoré sur son contour externe de neuf petites boules en haut relief. C'est la réduction de plusieurs bracelets du Musée de Saint-Germain (1).

XX. — Bracelets d'or de Château-Guibert (Vendée).

Près du vieux point préhistorique de Corbaon, commune de Château-Guibert, il a été trouvé, en 1835, une paire de bracelets gaulois en or ; « ils ressemblaient à des baguettes de fusil tordues » (2).

La forme de ces bracelets devait se rapprocher beaucoup de celle des bijoux de Poiroux (n° XVII).

XXI. — Bracelet d'or de Vairé (Vendée).

Au lieu dit le *quartier des Erondes*, à la Bernardière de Vairé on a trouvé, vers le milieu du siècle dernier un bracelet en or qui a été peu après acquis par le Musée de Cluny (3).

XXII. — Cercle d'or de Voultegon (Deux-Sèvres.).

Cercle d'or lisse, mince et mal arrondi, un peu plus grand qu'un ancien écu de six francs, trouvé vers 1840, dans les bois de Malabrit, commune de Voultegon, par M. Guignard, coiffeur à Voultegon et vendu par lui peu après, au marquis de la Rochejaquelein (4).

BIJOUX POITEVINS DE PROVENANCES IMPRÉCISES

Je groupe ici quelques autres bijoux pré-romains du Poitou, mais dont le lieu de découverte n'est pas exactement déterminé :

(1) V. A. Parmentier. *Album hist.*, fasc. I, p. 3, grav.

(2) V. B. Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée, art. Corbaon*, p. 5.

(3) Cf. L. Brochet. *Le canton de Moutiers-les-Mauxfaits à travers l'histoire*, p. 104

(4) Renseignement de M. François Guignard fils, 1898.

Digitized by Google

XXIII. — Petit anneau d'or poitevin *vignette d'entête, II.*

Dans l'*Inventaire* de sa collection archéologique, F. Parenteau donne la reproduction d'un petit anneau fait d'une forte tige d'or torsadée auquel il attribue comme seule indication de provenance : « le Poitou » (1). Poids : 14 grammes.

XXIV. — Perle d'or du Pays de Retz, *planche, n° 7.*

Dans ses notes manuscrites, M. Gabriel de Fontaines avait le dessin d'une perle faite d'un épais cylindre d'or de douze ou treize millimètres de longueur. Ce grain précieux avait été trouvé en pays de Retz : Saint-Père-en-Retz ou Port-Saint-Père (Loire-Inférieure).

Comme nous l'avons vu la première de ces deux localités a donné à Parenteau de superbes bijoux préhistoriques en or, avec l'époque desquels la perle dont nous nous occupons s'accorderait assez bien.

XXV. — Anneau d'or des bords de la Vienne.

Dans sa notice sur la découverte du trésor de Nesmy (Vendée), B. Fillon mentionne un anneau d'or plat, sans soudure ni suture et paraissant avoir été façonné au marteau ; il aurait été trouvé près Chinon (Indre-et-Loire), sur les bords de la Vienne dans la région où cette rivière formait aux temps gaulois, la séparation des anciens territoires des Pictons et des Turons (2).

XXVI. — Enseignes gauloises en or du Bocage Vendéen.

J'ai appris cette découverte en 1899 par M. Eugène des Nouhes, vieillard d'une brillante intelligence et qui savait beaucoup.

(1) F. Parenteau. *Inventaire arch.*, p. 27, pl. XI.

(2) B. Fillon. *Lettre à Quicherat*, p. 26.

Digitized by Google

Dans un « *Mémoire archéologique sur la Vallée de la Sèvre-Nantaise* », qui a figuré, l'année suivante, à l'Exposition Universelle (1), je la mentionnai ainsi à propos d'un mégalithe intéressant de la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure :

M. des Nouhes de la Cacaudière se souvient que, dans son enfance, furent découverts, en démolissant la chaussée d'un ancien étang, dans cette région de la Flocellière, Saint-Michel et Saint-Mars-la-Réorthe, *deux* petits sangliers en or provenant sans doute d'enseignes gauloises (2).

M. Allaire de Lépinay, l'excellent maire des Chatelliers-Chateaumur, qui s'est toujours intéressé aux découvertes faites dans le haut Bocage Vendéen et à qui je me suis adressé pour plus amples renseignements, a bien voulu me répondre en date du 13 Février 1915 : « J'ai bien entendu dire à M. Parenteau qu'il avait été trouvé plusieurs emblèmes gaulois dans un étang de Vendée et qu'ils avaient été vendus à un horloger. Je crois me souvenir que l'étang se trouvait dans les environs de Chantonnay, mais je ne puis cependant rien préciser. Je ne crois pas avoir entendu parler d'une trouvaille semblable dans nos environs ».

A vol d'oiseau Chantonnay est à 20 kilomètres de Saint-Michel et de Saint-Mars. A moins que Parenteau n'ait laissé quelque indication à cet égard dans ses notes manuscrites, je crains bien qu'on ne soit jamais fixé sur l'endroit de cette découverte qui rappelle celle de Nesmy, tant par la nature des objets trouvés que par leur enfouissement dans un étang.

Le sanglier est avec le cheval et le bœuf, un des quadrupèdes représentés sur les monnaies gauloises de notre région : il figure sur les pièces de bronze du chef Luccio, dont plusieurs exem-

(1) Section de l'Enseignement privé. n° 1094. — Médaille d'or.

(2) Un sanglier de bronze a été également découvert au Pontreau du Langon (Vendée), avec des monnaies gauloises. (Fillon. *Description de la villa et du tombeau de Saint-Médard-des-Près*, p. 12, 1849.

Une autre découverte semblable a eu lieu en 1888, à Etang-sur-Aroux (Saône-et-Loire). *Soc. Antiq. de France*, séance février 1889. — *L'Ami des Monuments*, t. III, n° 13, p. 141.

Digitized by Google

plaires ont été découverts en Vendée, notamment au Langon (1) et sur celles des chefs Vripanos, Annicoios et autres rencontrées assez fréquemment en Poitou (2).

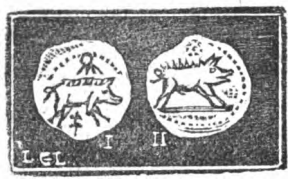

Monnaies gauloises de Luccio, I, et de Vripanos, II.

— II —

Je n'ai point la prétention d'avoir signalé tous les objets d'or pré-romains trouvés en Poitou depuis un siècle et demi, mais, telle qu'elle est, la liste que je viens d'établir nous donne une idée de l'abandance de l'or chez nos ancêtres des temps gaulois, surtout si l'on songe à tous les bijoux découverts durant les vingt siècles qui nous ont précédés et à ceux aussi qui ont sans doute été fondus au moment de l'émission des premiers statères d'or du Poitou.

Maintenant une question se pose d'elle-même : Où les préhistoriques poitevins prenaient-ils la matière première de leurs bijoux ?

Pour les derniers siècles de l'indépendance gauloise, Diodore, de Sicile nous indique les procédés employés par les orpailleurs indigènes pour tirer l'or en paillettes des sables de nos cours d'eau du Midi, l'Ariège, le Salat, le Gardon, l'Hérault, etc., et Strabon nous cite aussi les gisements d'or des Cévennes et des Pyrénées. Il est certain qu'à cette époque l'or utilisé en Gaule provenait en partie du Midi et de l'Espagne.

(1) B. Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée*, pl. 55.

(2) Cf. A. de Barthélemy. *Etudes sur les monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge*, numéros 11, 16, 18, 95, 97.

Digitized by Google

Dans les temps plus reculés l'Irlande paraît nous avoir fourni le précieux métal, mais nous sommes aussi autorisés à croire à l'utilisation de l'or autochtone. A. Lacroix soutient très nettement que la plus grande partie des nombreux bijoux préhistoriques bretons en or ont été faits avec de l'or local et il cite nombre d'importants gisements d'or armoricains, dont l'un, celui de la carrière de Rodières, près Nantes (1), est tout voisin de nos anciennes frontières du Poitou préhistorique.

F. Castelneau indique aussi le gisement d'or nantais de Crossac (2) et le minéralogiste Dubuisson a étudié les sables aurifères de Penhareng, près Piriac (Loire-Inférieure) où l'or se rencontre en paillettes relativement abondantes avec le fer titané mobile (3).

Le Haut-Poitou pouvait se pourvoir en Limousin où l'or existe en gisements riches à la Gardette, à Cieux, à Vaulry, etc.

Le sol de l'ancien Poitou préhistorique est lui-même moins pauvre en or qu'on le croit généralement. A Saint-Pierre-Montlimar (Maine-et-Loire), l'important gisement d'or de la Bellière, en exploitation à l'heure actuelle, ne possède pas seulement l'or en minerai, mais on l'y trouve encore en particules libres et en petits globules de proportions variables (4). L'or existe aussi dans la Vienne puisque des lettres patentes de Louis XIV, enregistrées à Versailles, le 15 Juillet 1705, permirent au sieur Dudon de Volagré, l'exploitation du minerai d'or du Vigean ; cette pièce nous fait connaître que l'Intendant du Poitou avait envoyé à Versailles des échantillons de marcassite de ce gisement dans lesquels la présence de l'or et de l'argent était en assez fortes proportions. L'or a été rencontré aussi dans le tracé de la voie ferrée de Celles à Niort.

En Bas-Poitou, les sables du cours supérieur du Petit-Lay

(1) A. Lacroix : *Minéralogie de la France*, t. II, p. 418 et 19 (1896).

(2) Castelneau : *Essai sur les mines d'or de la France.*

(3) Cf. Ch. Baret. *Minéralogie de la Loire-Inférieure*, p. 20.

(4) Renseignement fournis par la Direction des Mines de la Bellière. (*Lettre du 14 Décembre 1910*).

Digitized by Google

contiennent quelques paillettes d'or. Un pasteur protestant de Pouzauges (1) possédait, vers 1840, « une pépite d'or natif de la grosseur d'un haricot de Soissons » (2), qui provenait des environs du moulin de Frély, sur le Petit-Lay, à la limite des communes de Pouzauges et de la Meilleray-Tillay.

En 1850, des études furent faites en cet endroit qui appartenait alors à la famille Barbot, et une Société, dans laquelle entrèrent tous les châtelains des environs, fut même constituée. Des sondages pratiqués près de la roue hydraulique fournirent, avec des échantillons très brillants de cuivre, un peu d'or et de platine ; un autre puits d'étude donna des résultats analogues mais trop peu rénumérateurs cependant pour que l'exploitation entreprise dans des quartz d'une extrême dureté, put être continuée. Je dois ces détails à mon vénéré ami, M. le chanoine Th. Barbot, ancien archiprêtre de Loudun (3).

D'autre part, M. le comte de Courcy, propriétaire actuel de Frély, a bien voulu me faire connaître très aimablement (4) qu'en ces dernières années de nouvelles recherches y furent faites sous la direction de M. Mazure : les boues de l'écluse du moulin donnèrent de 10 à 12 grammes d'or à la tonne. Des traces d'or et d'argent furent aussi reconnues, à diverses époques, dans les environs de la mine d'antimoine de la Ramée, en la commune du Boupère, toute voisine de Frély. D'après feu M. des Nouhes on en aurait également constaté à l'Aurière, en Saint-Michel-Mont-Mercure.

Quant à l'argent les importants gisements de Melle et de Brioux, dans les Deux-Sèvres, très exploités de l'époque romaine à la fin des temps Carlovingiens, et celui de l'Essart, près le Veillon (Vendée), devaient être connus à l'époque gauloise.

(1) Renseignement de feu M. Eugène des Nouhes, 1898.

(2) Très probablement M. le pasteur Germain. (Renseignement de M. le comte de Courcy, 1915).

(3) Lettre du 15 Février 1915.

(4) Renseignements des 20 et 26 Février 1915.

Digitized by Google

Peut-être en était-il de même des filons de galène argentifère de la Cacaudière, en Pouzauges (Vendée), connus depuis longtemps, retrouvés vers le milieu du siècle dernier par M. Eugène des Nouhes et étudiés alors par le chimiste Amelin et l'ingénieur Möller (1). Ce fut cette galène argentifère qui fut mise en œuvre au XVIIe siècle par François de Fesques, seigneur de la Cacaudière, et par sa parente Marie de Fesques, dame de Calonge, pour la fabrication de la fausse monnaie au sujet de laquelle ils furent appréhendés l'un et l'autre, en 1650, par le prévôt d'Orléans et décapités (2).

On pourait citer encore en Haut et Bas-Poitou, plusieurs autres gisements d'argent.

Ainsi donc si les ressources en métaux précieux, de notre vieux sol picton n'y pouvaient suffire, elles pouvaient au moins aider un peu aux exigences somptuaires de nos ancêtres pré-romains.

En terminant je tiens à prier MM. René Vallette, chanoine Barbot, Allaire de Lépinay, comte Claude de Monti de Rézé, comte de Courcy, Emile Breuillac, qui ont bien voulu m'aider de leurs bons renseignements, d'agréer mes bien vifs remerciements.

(1) Cf. R. Vallette. *Les châteaux de Vendée, la Cacaudière*, in. *Revue du Bas-Poitou*, an. 1892, p. 442.

(2) Cf. Beauchet-Filleau : *Dict. hist. et généalog. des familles du Poitou*, t. III, p. 416, première col.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

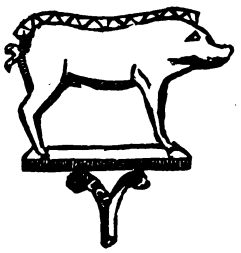

Le Sanglier-enseigne gaulois, d'après l'Arc de Triomphe d'Orange.

Digitized by Google

MISSIONS D'ÉMIGRÉS

EN VENDÉE

LE COLONEL D'ANGELY

(*Suite*) [1]

Le 27, à midi, M. d'Angely et le capitaine partaient de Bordeaux en bateau pour rejoindre *La Sally*, mouillée près de Blaye. Le vent était contraire mais il y avait d'autres contrariétés à subir que celle du vent.

La Sally, faisant voile vers la sortie de la Rivière, vit revenir tous les bâtiments qui l'avaient précédée. Le capitaine s'informa et apprit que la frégate de garde postée devant Royan les renvoyait, leur refusant le passage ; d'après l'ordre de la Convention, aucun bâtiment chargé ne devait plus sortir du port de Bordeaux pour l'étranger. C'était l'exécution du décret d'interdit sur l'exportation.

La Sally mit à l'ancre devant Pauillac. Pendant que M. d'Angely descendait à Blaye, le capitaine se décidait à retourner à Bordeaux pour se renseigner sur sa situation vis à vis du décret, le bâtiment étant frété pour Dunkerque, port français.

(1) Voir le 4e fascicule de 1914.

Digitized by Google

Le capitaine ne revint que le 2 Septembre. Il avait reçu l'ordre d'aller chercher son refus lui-même et d'expliquer son cas. Ces observations furent faites au commandant de la frégate de garde qui répondit « qu'il se f... de la ville de Bordeaux » et allégua qu'il n'avait à recevoir d'ordres que de M. de Vaudreuil, commandant de Rochefort.

La Sally avait pour destination Dunkerque, et le décret portait expressément de laisser passer tous les vaisseaux chargés pour les ports de France. Le commandant de la frégate de garde n'en avait cure.

Ce désordre, ce conflit d'attributions, ces refus sans raison motivés par des décrets contradictoires, montrent dans quel état de folie et d'anarchie était tombée la France.

M. d'Angely voulait rester à Blaye ; un incident le contraignait à retourner à Bordeaux, ce qu'il désirait le moins. Il se promenait sur le quai de Blaye lorsqu'un sans culotte de la plus mauvaise mine (il y en avait une centaine de cette espèce sur le quai), l'aborda brusquement et l'injuria comme étranger. « Si nous avions pendu, lui dit cet homme, tous ceux qui sont venus en France, ce serait autant d'ennemis en moins. Et S n. d. D. s'il y avait ici, quatre j'en f... comme moi, votre affaire serait bientôt faite ». M. d'Angely saisit l'homme et le jeta à quatre pas de lui. Une vingtaine de ses semblables accoururent, mais le sang froid de l'ancien officier les tint en respect. Il ne fallait pas qu'une pareille scène se renouvelât ; M. d'Angely partit pour Bordeaux où il fut recueilli par M. Meyer.

Ses amis de Bordeaux donnaient à M. d'Angely le Conseil de prendre un autre navire. La nouvelle venait d'arriver que Dunkerque (1) ou devait toucher *La Sally* était assiégé et c'était un motif de plus de ne pas s'embarquer sur ce bâtiment, il valait mieux prendre un navire pour Hambourg et Brême, plus près de Holstein, et éviter une ville française où il lui serait sans doute

(1) En Septembre 1793, le duc d'York assiégea Dunkerque. Le combat d'Hondschoote, livré par Houchard, sur les coalisés commandés par le duc d'York, le maréchal Freytag et le prince d'Orange (6-8 Septembre 1793), délivra Dunkerque.

Digitized by Google

aussi difficile de sortir que de Bordeaux. Une sorte d'intuition plus forte que ces bonnes raisons lui dit de rester sur ce bâtiment et il y resta.

Le 11 Septembre il quittait Bordeaux pour rejoindre *La Sally* à Pauillac. Le capitaine se rendit à bord de la frégate de garde pour prendre des ordres, il revenait dans la nuit du 12 au 13, annonçant que tout le monde avait la permission de sortir.

En conséquence, le lendemain 13, le capitaine accompagné de M. d'Angely qui lui servait d'interprète aborda en chaloupe la fameuse frégate, le commandant trouva tous les passeports et toutes les expéditions du capitaine très en règle (quoiqu'il ne sut pas lire), et termina son examen en déclarant qu'il ne pouvait les laisser sortir que quand il aurait un ordre du commandant de Rochefort et, un ordre bien clair et positif.

Il fallut se rendre à cet appel bien placé à l'exacte discipline et quitter la frégate sous les huées des matelots. Ceux-ci vociféraient que si le commandant avait consenti à les laisser sortir, ils s'y seraient opposés ; que, du reste, ils se moquaient des décrets de la Convention.

Du 13 au 15 au matin, il y avait, autour de la frégate, vingt-quatre bâtiments à l'ancre qui attendaient l'ordre de sortie, parmi lesquels beaucoup d'américains qui transportaient des colons français aux Isles de l'Amérique. Comme le pavillon vert qui devait être hissé dans le cas ou M. de Vaudreuil enverrait une réponse favorable ne paraissait pas, tous les capitaines furent à son bord pour savoir à quoi s'en tenir.

Ce fut une heureuse surprise pour M. d'Angely de voir revenir le capitaine, lui annonçant que son vaisseau était le seul qui avait la permission de partir, que tous les autres avaient ordre de retourner à Bordeaux, ce qu'ils firent de suite, laissant *La Sally* seule à côté de cette « charmante » frégate.

Le capitaine aurait voulu profiter de suite de la permission, mais le vent était contraire, le pilote se refusa à lever l'ancre par un coup de vent d'équinoxe, estimant qu'on était bien heureux d'être là.

Digitized by Google

Il fallut donc passer encore cinq jours à côté de cette frégate, « qu'ils auraient désiré tous voir au fond de la mer ».

Ces alternatives renouvelées, ces espoirs d'en finir aussitôt déçus, ces raisons données au rebours de la raison, et surtout ce souci constant de sauver des griffes républicaines le précieux papier qui était l'unique témoignage de l'exécution de sa mission. influèrent sur le moral de M. d'Angely.

Une dernière visite était inévitable. Il était défendu de faire sortir de France aucune espèce d'or ni d'argent. Le malheureux passager ne savait ou mettre son argent ni les quelques papiers dont l'un le perdait si on l'avait découvert. Obligé de se cacher de l'équipage, il ne pouvait trouver d'endroit assez sûr. « J'étais » comme une chatte qui transporte sans cesse ses petits d'un » endroit dans un autre ».

Tout était à craindre. Un nouveau contre-ordre et peut-être une dénonciation. Du bord de *La Sally*, M. d'Angely était à l'affût de toute chaloupe qui venait de Bordeaux ou de Royan pour aborder la frégate de garde.

Le 16 au matin on vint l'avertir qu'une chaloupe montée par trois gardes nationaux partaient de la frégate et se dirigeaient sur *La Sally* ; le vent était violent et contraire, on ne pouvait mettre à la mer une embarcation par un pareil temps sans un motif grave. *La Sally* était seule en rade. La chaloupe venait certainement à bord.

Sous cette menace, M. d'Angely perdit son sang froid. La frayeur le saisit, il descendit dans sa cabine, prit le petit paquet de ses papiers, son argent et remit le tout au capitaine avec une mention pour Londres en le priant s'il est arrêté de remettre le tout à l'adresse indiquée.

En remontant sur le pont il vit la chaloupe passer à l'arrière du bâtiment et gagner la terre.

« Je fus un peu honteux et je le suis encore, dit M. d'Angely, » mais j'aime à tout dire ; c'est la première fois de ma vie que » j'ai véritablement éprouvé l'effroyable effet de ce sentiment » avilissant et indigne d'un homme qui s'estime, mais j'étais bien

Digitized by Google

» moins effrayé du supplice qui m'attendait que du désespoir et » de la honte d'être au pouvoir des scélérats de la France et de » ne pouvoir en sacrifier un seul à ma vengeance ».

L'attitude étrange de M. d'Angely frappa le capitaine qui s'entretint de ce fait avec son second. Cette conversation lui mit martel en tête. Le capitaine voulut savoir ce que c'était que ces papiers. Il y allait, disait-il, du salut de son vaisseau, de sa propre sûreté. Il insista avec une telle opiniâtreté qu'une plus grande résistance ne pouvait que l'irriter. M. d'Angely escamota lestement la lettre de la Vendée et lui remit trois lettres dont l'une était de cette bonne Mme de Galway, « ce qui répugna amèrement à son cœur ».

Le 18 le vent tourna et *La Sally* mit à la voile. Ce n'était pas encore la fin de ses misères. Une chaloupe se détacha de la frégate de garde et contraignit le capitaine à jeter l'ancre, l'officier de garde et la douane voulaient faire la dernière visite. Le bâtiment avait embarqué douze cents barriques de vin. M. d'Angely vit que cette visite n'était pas pour lui, l'officier lui parla poliment et ne voulut voir que son passe-port.

Il avait repris sa liberté d'esprit. L'officier de garde lui apprit que le 20 Septembre était arrivé un nouveau décret qui ordonnait de ne plus laisser sortir aucun bâtiment étranger qu'il fut chargé ou non. Cet embargo lui sembla être une déclaration de guerre contre toutes les puissances neutres. Il fallait qu'elles se déclarassent pour ou contre.

M. d'Angely vit combien l'acharnement et la rage de la Convention étaient irréductibles, et il sentit tout le bonheur de s'éloigner d'un pays gouverné par de pareils enragés.

Le 20 Septembre, à 6 heures du matin, le pilote mit à la voile, bon vent, bonne brise, les côtes de France disparurent à ses yeux et M. d'Angely « rendit grâces à l'auteur de tout bien du meilleur de son cœur ».

Après de si rudes traverses et un concours de circonstances où il avait agi contre le bon sens et hors de raison, M. d'Angely

Digitized by Google

n'attribuait l'heureuse issue de son aventure qu'aux faveurs de la Providence.

Deux choses lui restaient encore à redouter, les corsaires français et les pirates de Jersey et de Guernesey.

Un corsaire français aurait trouvé fort joli de ramener *La Sally* et son équipage dans quelque port de France pour savoir si l'on avait bien fait à Bordeaux de les laisser sortir. Ils échappèrent à ce danger.

Le 22, déjà à 80 lieues de la tour de Cordouan, *La Sally* rencontra un cutter de Guernesey qui la fit mettre en panne et intima l'ordre de lui envoyer la chaloupe du bord. Le capitaine envoya la chaloupe avec son second et six matelots du cutter revinrent à bord après avoir gardé le second. Ces brigands demandaient à voir les papiers. M. d'Angely voulut ouvrir son portefeuille, mais ils l'en dispensèrent et s'en emparèrent ainsi que de ses clefs. Tout le monde fut pillé, capitaine, matetots et passager. Le capitaine en fut quitte pour son eau-de-vie, ses flacons et ses verres, et M. d'Angely pour quatre paires de bas de soie, six cravates de mousseline et deux pièces de mouchoirs des Indes de la première beauté.

Ils partirent à la nuit, emportant les papiers du capitaine et le portefeuille de M. d'Angely. Le lendemain matin nouvel ordre d'envoyer la chaloupe pour voir recommencer le même manège jusqu'à midi. Enfin, ces pirates (1) quittèrent *La Sally* et renvoyèrent le second et les papiers.

« Ils n'ont gardé de mon portefeuille, dit M. d'Angely, que » deux chansons ; je suis fâché de les avoir perdues c'est la seule » chose que les français font encore bien et je ne tiens plus à ma » nation que de ce côté-là ».

Au milieu du désarroi de sa pensée, de la déroute d'idées où le

(1) M. d'Angely trouve que le mot corsaire est trop honnête pour de pareils brigands. Le nom du Cutter était couvert par une toile, mais le second officier de *La Sally* qui passa une nuit à son bord avait trouvé le moyen de lire le nom. Il s'appelait *The hero of Jersey*, de 14 canons, et avait arboré le pavillon français

Digitized by Google

jetait la rude épreuve qu'il venait de subir, l'émigré condamné désormais à l'exil, en regrettant sa chanson française, montrait que ce qu'il aimait le mieux c'était encore la France.

Le reste de son journal ne présente plus que les événements de mer, les vents violents, les brumes et les risques. Il se mit à la rédaction de sa relation dès que *La Sally* fut en vue des côtes d'Angleterre et à l'abri des corsaires et pirates de Guernesey.

Son journal porte « 1er Octobre. Je suis à l'ancre devant les » Dunes. Nous avons un coup de vent effroyable du Sud-» Ouest. Je suis attaché avec des cordes pour pouvoir écrire ».

Il avait sauvé ce qu'il appelle le principal, c'est-à-dire la précieuse lettre des généraux de la Vendée, « sauvée de la main des mille et un brigands qui ont visité sa personne et son bâtiment ».

« J'ai connu, ajoute-t-il, tous les dangers auxquels un homme » sagement audacieux peut s'exposer et le plus intrépide qui » les aura vus, aimera mieux assister à douze batailles que pas-» ser 24 heures en France ».

M. d'Angely débarquait enfin à Ostende, le 4 Octobre 1793. Il en repartit le lendemain à 4 heures du matin et arriva le 7 à la Haye, où il fut reçu par le Grand Pensionnaire.

Il se hâtait pour remettre ses lettres et rendre compte de sa mission ; il avait passé par Bruxelles, parce qu'on l'avait averti à Bruges de la présence de Son Altesse Sérénissime, le prince d'Orange.

Le Grand Pensionnaire von de Spieghel prit le plus vif intérêt à son récit et pria aussitôt le prince Stathouder de vouloir bien accorder une audience à M. d'Angely (1).

(1) Laurent-Pierre von de Spieghel, originaire de Zélande, nommé grand pensionnaire en 1787, destitué à la Révolution de 1795, resta fidèle à la cause du Stathouder.

Lettre du Grand Pensionnaire au Prince Stathouder,

15 Octobre 93. Illustre et Auguste Prince et Seigneur. Hier soir j'ai eu une longue conversation avec d'Angely et j'aurais souhaité qu'elle fut entendue par V. A. S. Son rapport est vraiment intéressant et il aura l'honneur de se présenter cet après-midi à l'audience de V. A. S. Ce ne serait pas du temps perdu si V. A. S., pouvait lui accorder une heure spéciale.

L.-P. von de SPIEGHEL.

Digitized by Google

L'audience eut lieu le 17 Octobre et M. d'Angely put faire son rapport et remettre entre les mains du prince la lettre originale des généraux de la Vendée.

Le prince héréditaire d'Orange qui apportait à la coalition un contingent de 12,000 hollandais, était en ce moment à Bettignies et commandait l'armée d'investissement de Maubeuge. Le dossier de la mission d'Angely lui fut remis (1).

Il était plus urgent encore que les Princes français alors à Hamm soient renseignés sur l'insurrection du Poitou et sur ce qu'ils pouvaient en attendre. M. d'Angely envoya donc au Régent son compte-rendu en y joignant une copie de la lettre des généraux de la Vendée.

Il fut honoré d'une lettre de remerciement de M. le maréchal de Castries.

Ces nouvelles arrivaient en même temps que la supplique des mêmes généraux Vendéens, écrite le 18 Août 1793 au Conseil militaire de Chatillon au comte d'Artois, lieutenant général du Royaume, que M. de Tinténiac était venu lui-même apporter à Hamm, le 7 Octobre 1793 (2).

C'était les premiers renseignements précis que les Princes recevaient sur la Vendée.

Les Princes n'en étaient encore qu'à l'énigmatique Gaston et

(1) Le 8 Octobre 1793, les coalisés avec 26,000 hommes commandés par Cobourg et le prince d'Orange, entreprennent le siège de Maubeuge. Les 15 et 16 Octobre l'armée de secours sous le commandement de Jourdan attaquait l'armée d'observation des Impériaux à Watignies et contraignait Cobourg à lever le siège. Le quartier général du prince d'Orange était au château de Gontreuil, près de Bettignies. Il s'y trouvait avec son frère.

(2) M. Ernest Daudet, dans l'*Histoire de l'Emigration*, t. I, p. 247, fait une confusion entre la date du 12 Août 1793 où la lettre a été écrite, et la date de sa remise aux princes par M. de Tinténiac, le 7 Octobre 1793. La lettre citée par l'auteur avec la date du 12 Août 1793 est bien du 18 Août. Elle a été publiée en entier par dom Chamard, *correspondante inédite* p 16, et on peut y constater qu'il y est parlé de la bataille de Luçon qui eut lieu deux jours après, le 14 Août; d'ailleurs les lettres du dossier Gilliers rapportées par Tinténiac sont toutes du 18 Août 1793. La lettre copiée à Londres (*au British Museum, Puisaye Papers, vol. 8028, f° 9*), porte la date du 12 Août, mais c'est une erreur de copiste.

Digitized by Google

aux vagues données que leur apportaient la correspondance de France et les Gazettes (1).

Cette lettre et le compte-rendu en rectifiant des faits controuvés, et les rassurait sur les principes des chefs de l'armée chrétienne qui se déclaraient « monarchistes décidés », déclaration attendue et nécessaire pour la conduite qu'ils auraient à suivre vis à vis de l'insurrection (2).

Les nouvelles étaient positives, la consistance de l'insurrection était certaine et sa force et son développement non douteux.

Et la question se posait ainsi. De quelle utilité pouvait être l'intervention des Princes en ce moment, si ce n'est de répondre à l'instante demande des généraux et de leur donner l'espoir de voir un prince du sang tenter la fortune et, comme on disait alors, « enfoncer le chapeau » pour se jeter en Vendée.

Le comte d'Artois allait connaître ce que la politique anglaise réservait de déboire à sa volonté, à son ardent désir de servir (3).

La Hollande devait marcher avec l'alliée puissante dont elle dépendait. Il fallait se tourner vers l'Angleterre. Le Stathouder « plein de bonne volonté pour la plus juste des causes », envoya donc M. d'Angely à Londres.

Sa mission était de communiquer au Cabinet de Saint-James ce qu'il savait sur la situation de l'armée royaliste et de voir dans quelle mesure la Hollande devait coopérer à l'œuvre de secours de concert avec l'Angleterre.

(1) On lit dans la Quotidienne du 17 Septembre 1793 aux Nouvelles de Vienne, du 15 au 25 Août, l'annonce d'une grande victoire de M. de Gaston le 18 Juillet (grand choc de Vihiers), on ajoute : « Ce qu'il y a de certain, les Princes ont nommé M. d'Elbée, commandant de cette armée royale et chrétienne ». Cette confirmation du commandement de M. d'Elbée, dès le 25 Août, est le premier contact officiel des Princes avec la Vendée. Nous ignorons qui a pu renseigner les Princes avant la remise de l'Etat des officiers par Tinténiac le 7 Octobre et la liste de l'Etat Major vendéen envoyée par M. d'Angely, le 17 Octobre 1793.

(2) Les préoccupations des Princes à ce sujet se révèlent dans le questionnaire rédigé par M. de Castries (où d'Harcourt) (?), en Juillet 1793, et dont Forneron a donné un court extrait. (*Forneron. Histoire générale des Émigrés*, t. II, p. 6. Le texte complet est à Londres, *War Office*, *45*.

(3) Vicomte de Breuil de Pontbriand. *Le comte d'Artois et l'Expédition de l'Ile-d'Yeu. Erreurs historiques*, 1910.

Digitized by Google

Il s'embarqua à Hellevoest (1) sur la malle de Hollande et débarqua à Harwich le 24 Octobre 1793. Son fils, l'ex-lieutenant d'Esterhazy qu'il avait retrouvé à la Haye le suivait à Londres. Tous deux logèrent dans un hôtel à neuf livres par semaine pour ménager le faible subside qu'allouait à la mission le gouvernement hollandais.

Le premier soin de M. d'Angely fut de rédiger un supplément à son rapport. Il apportait des conclusions pratiques à ses observations personnelles et soumettait des propositions au Cabinet de Saint-James.

« Si l'on veut me consulter, écrivait-il et profiter de mon expérience, je donnerai mon avis, j'ai 59 ans, 44 ans de service et 15 campagnes de guerre » (2).

Dès son arrivée il s'était mis en rapport avec les bureaux du ministère. MM. Rose et Burges (3) étaient désignés particulièrement pour communiquer avec lui et étudier ses projets. Il leur avait remis ses rapports et sollicitait des audiences des divers ministères intéressés.

Sa correspondance presque journalière avec le grand Pensionnaire de Hollande, permet de le suivre dans ce dur métier de solliciteur.

Lord Grenville, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le reçut avec aménité, mais ce ministre était fort pressé et très occupé d'autre part. Il s'agissait de faire entrer dans la coalition l'Italie et la Suisse. « En ce moment, nous avons tous des fers au feu » et les affaires de Vendée devaient en souffrir. Il fallait attendre. On n'était d'accord ni sur le lieu où doit être dirigée l'expédition, ni sur son organisation. M. d'Angely ne put tirer

(1) Port des bouches de la Meuse.

(2) Supplément au rapport du colonel d'Angely. Ce supplément contient 9 articles portant organisation de l'armée vendéenne et préparation pour celle de secours. (*Archives royales de la Haye*).

(3) George Rose, secretary, to the Treasury under Pitt.
Bland Burges, permanent secretary to the Foreing Office. (*See Holland Rose*, « *William Pitt and National Revival* », *published Bell. London, 1911*)·

Digitized by Google

davantage de lord Grenville, si ce n'est qu'il était nécessaire d'être patient.

Le lendemain 8 Novembre il se rendait chez M. de Nagel, représentant du gouvernement hollandais à Londres, simple visite de devoir et de déférence pour le mettre au fait de tout ce qu'il faisait. Il dut insister pour être reçu et mal lui en prit, trouvant M. de Nagel de fort méchante humeur, celui-ci déplorant « d'être importuné pour les affaires des autres quand on avait à peine le temps de faire les siennes ». Commencée sur ce ton l'entrevue devait être courte, M. de Nagel lui dit avoir vu hier lord Grenville, que le ministre ne donnerait pas la réponse qu'il lui avait demandée par écrit, d'ailleurs tout cela ne le regardait pas, la mission de M. d'Angely était terminée ; il n'avait qu'à se retirer (1).

Outré, M. d'Angely écrivit au grand Pensionnaire pour demander ses lettres de rappel qu'il reçut le 16. Faut-il voir dans le peu de crédit que rencontrait M. d'Angely, l'effet du souvenir qu'avait laissé son départ précipité de Londres en Juin dernier ou attribuer au Cabinet de Saint-James l'intention d'écarter toute intervention étrangère, même de la Hollande, dans le secours à apporter à la Vendée, et de manifester la volonté d'agir seule.

Quoiqu'il en soit, M. d'Angely se vit dupé mais il se calma, réfléchit et décida de rester. Il venait d'être averti qu'un agent français, Prigent, venant de Bretagne, était arrivé à Londres sur un cutter de Jersey, le 14 au soir. Le lendemain de son arrivée, Prigent appelé par le ministère s'était rendu à White Hall, et avait travaillé quatre heures avec Pitt et Dundas.

M. d'Angely courut aux nouvelles, s'informa, il écrivait le 19 Novembre au Grand Pensionnaire qu'il pourrait sans doute

(1) Lettre de Londres du 8 Novembre 1793, au Grand Pensionnaire.

Le 19 Mars 1793, M. de Nagel, réclamait au nom du gouvernement hollandais, le secours de l'Angleterre contre le décret de la Convention du 16 Novembre qui déclarait libre la navigation du Schelde (non flamand de l'Escaut), dont la Hollande avait le monopole depuis 1648.

Les préoccupations de M. de Nagel étaient autres que celles de M. d'Angely.

Digitized by Google

lui faire d'importantes communications, qu'il ne fallait rien négliger. Ne voulant pas revenir sans résultat utile, il resta et proposa de payer à ses frais la dépense nécessitée pour ce séjour supplémentaire à Londres.

Prigent apportait les plus récentes nouvelles de l'armée vendenne, opérant Outre-Loire. Il y en avait de fausses et d'exagérées, mais ce n'était pas la destruction complète à laquelle croyait le cabinet de Saint-James sur la foi des discours de Barrère. Les royalistes étaient plus redoutables que jamais.

La prise de Noirmoutier était confirmée. Quarante mille hommes avaient passé la Loire pour se joindre aux partisans de Bretagne. L'armée était maintenant assez forte pour continuer la campagne et menacer Rennes, Laval, Alençon, Rouen. Fougères venait d'être pris et les Vendéens se dirigeaient sur Pontorson : la Bretagne et la Normandie se soulevaient.

Ce qui jusque-là avait empêché le gouvernement anglais d'agir, était la certitude de la perte de la Vendée. L'Angleterre avait calculé qu'il n'y avait plus d'intérêt majeur à sauver la vie aux restes d'un parti écrasé.

M. d'Angely s'informait dans les bureaux du ministère et aux cercles d'émigrés. Voici le rapport qu'il envoyait au Stathouder.

Les nouvelles données par l'agent français Prigent, changent pour l'instant l'orientation de la politique anglaise qui ne perd cependant pas l'occasion de tirer parti de la situation. Peut-être va-t-on se décider à envoyer les secours promis à la Vendée et le comte d'Artois aux Vendéens, mais sous l'acceptation de deux conditions essentielles. La première est que Monsieur le Régent de France reconnaisse que l'Angleterre aura des droits à une indemnité pour les frais de la guerre. La seconde est que l'Angleterre qui a déjà Toulon, soit maîtresse de Brest. C'est l'idée politique du roi Georges. La Grande Bretagne n'aurait pas l'intention de garder ces deux grands ports français, mais de combler et détruire les rades et les forts au moment de la Paix. Le Cabinet de Saint-James cache soigneusement ces projets sur

Digitized by Google

Brest et égare l'opinion sur Saint-Malo qu'on désigne publiquement comme port de débarquement (1).

Si ces conditions sont acceptées, on peut compter sur les secours de l'Angleterre. Lord Malmesbury se rend à Hamm pour traiter de la reconnaissance de la Régence et poser la condition de l'indemnité de guerre. « Voilà, ajoute M. d'Angely, des desseins que les agents des princes français seraient intéressés à connaître. Il faut qu'ils sachent que l'Angleterre veut l'abaissement de la puissance maritime de la France, pensée qui conduit sa politique ; elle subordonne tout à cet intérêt d'Etat, le premier pour elle ».

Opinant sur la question d'indemnité, M. d'Angely estimait que Monsieur aurait fort bien pu consentir à cette demande « puisque son consentement n'aura eu ni poids ni valeur ». M. d'Angely oubliait que la fierté et l'élévation d'âme de celui qui devait être Louis XVIII, ne laissaient pas de place à une faiblesse. On n'obtint rien du Régent.

Au moment d'agir Pitt voulut s'informer avec plus de soin et tint à s'entourer d'éclaircissements directs.

Le 23 Novembre, Pitt, fit prier le colonel d'Angely de venir le voir le lendemain à 10 heures 1/2 dans sa maison de Downing Street (2), audience inattendue qui surprit M. d'Angely.

L'accueil fut agréable et même flatteur. Pitt le loua sur ses deux rapports et surtout sur le journal du voyage qui l'avait particulièrement intéressé. « Vous allez être satisfait, dit-il, les » Royalistes vont être secourus, nous avons beaucoup d'officiers » à leur envoyer mais point de soldats ». Il discuta la question

(1) M. d'Angely raconte que dans une conversation entre Pitt, M. Burke et le baron de Nantiat, ce dernier parlant incidemment de Brest, fut relevé de son indiscrétion par M. Burke qui lui conseilla de garder ses idées pour lui seul. Le baron de Nantiat et le baron de Gilliers se partageaient ou plutôt se disputaient les affaires concernant la Vendée. « Les barons », comme appelait M. de Puisaye, qui se fit d'ailleurs un ennemi de M. de Nantiat.

(2) Numéro 10 de Downing Street, près White Hall Palace, résidence officielle du chef de cabinet et lieu de réunion du Conseil des ministres, simple maison en briques de couleur brune dont rien n'indique l'importance ; les ministres actuels y habitent.

Digitized by Google

des bataillons de déserteurs français à lever en Flandre et dans tout le pays entre Rhin et Meuse, qui avaient fui l'armée où ils servaient contre leurs principes (1). Etait-il possible de s'en servir ?

M. d'Angely lui donna sur ce sujet de nombreux renseignements et Pitt le congédia sur ces mots : « Je ferai usage de ce » que vous me dites, j'adopte votre idée, mais il faut la mûrir ; je » ne *fais* (sic) pas tout seul. je veux y réfléchir, accordez-moi » quelques jours, vous entendrez bientôt parler de moi ».

Malgré les assurances données par Pitt, M. d'Angely sortit hésitant et inquiet, ne pouvant rien augurer des questions qui lui avait été faites, ni rien conclure des paroles qu'il avait entendues.

Ce qui dans cette audience l'avait surtout frappé, c'est le silence que le ministre avait gardé sur la Hollande ; le nom de Hollande ne fut pas même proféré. M. Pitt ne voulait donc pas faire coopérer cette puissance à ses projets. Comme M. d'Angely ignorait les intentions du Stathouder, il se garda d'ouvrir la bouche sur cet article. Il pensait que Pitt n'aurait rien à lui dire avant longtemps et sur une vague promesse d'audience il se résignait à attendre encore.

M. d'Angely tomba malade. Il maudissait le brouillard épais de Londres qui l'avait effroyablement enrhumé et le maintenait dans cet hôtel où l'inaction lui pesait. En outre l'argent manquait. Depuis vingt jours il ne buvait plus de vin par économie, et sa dépense, en comprenant celle de son fils et de son homme de confiance, était réduite à sept livres sterling par semaine.

Il ne recevait personne, si ce n'était M. Corbin (2), du Comité

(1) M. d'Angely avait communiqué une note sur la création de ces bataillons au commandant en chef le lord Amherst. Celui-ci, était d'avis de ne point les faire servir avec les royalistes de Bretagne. *Lettre du 28 Mars 1790 au colonel baron d'Angely. Record Office. War Office, vol. 209, olim. 418.*

(2) Sur Prigent et sur M. Corbin on peut consulter les documents du *War Office. Royalit's Intelligence, nouveau classement 208.* Ce dossier comprend les rapports de Prigent, le rôle de Corbin et les tentatives de l'Angleterre pour prendre pied à Saint-Malo, voir aussi au *Britisch Museum, les Puisaye Papers*, vol. XX, 7991, XXI 7992, etc.

Digitized by Google

secret de Saint-Malo, réfugié à Londres, qui venait le voir chaque jour, le tenant au courant des nouvelles et le renseignant sur les préparatifs de l'expédition de lord Moira que l'on organisait enfin pour le secours de la Vendée.

Le corps expéditionnaire devait être embarqué, sur des bâteaux de transport que convoyait l'escadre de l'amiral Mac Bridge.

M. Corbin, attaché à lord Moira entretenait M. d'Angely des difficultés de l'organisation, des conflits de commandements, où Moira (1), homme d'énergie et « général de réputation », avait exigé qu'on lui donnât carte blanche et qu'on ne fit rien que par lui. Mais de là résultait un retard, au moment où les événements se succédaient rapidement. Il lui communiquait les proclamations préparées pour le débarquement ; l'une adressée aux Français, qui était l'œuvre de l'ancien ministre Bertrand (2), et l'autre de lord Moira. On faisait courir le bruit que la descente se ferait à Saint-Malo, mais aussi un pilote de Brest venait d'être embarqué sur le vaisseau amiral, ce qui était un indice. Ces bruits divers étaient commentés par les deux émigrés dans la crainte d'un insuccès que chaque jour d'attente rendait possible.

Et que savait-on des Vendéens ? On les savait sur les côtes de Normandie.

M. d'Hervilly qui longeait les côtes sur la *Flore*, écrivait à Londres que les royalistes avaient fait des signaux près de Cancale. A White-Hall on disait avoir reçu un billet signé de M. de la Rochejaquelein, daté du Mont-Saint-Michel, disant que la communication était établie entre ce point et Jersey. Les

(1) Lord Randon, c^te^ de Moira, général command^t^ les troupes de débarquement. On trouve au *War Office Orig^l^ Corresp^e^ Lord Moira's Army*, 58, les plus précis renseignements sur l'organisation de l'expédition, la correspondance de Moira avec les officiers du corps, du 12 Déc. au 31 Déc. 1793, l'état des forces de secours. Lord Moira avait la confiance des Royalistes. Il voulait loyalement leur apporter le secours promis, mais il ne fut jamais chargé d'une action effective.

(2) Bertrand de Molleville (Antoine-François), 1744-1818, ministre de la marine en 1789, réfugié à Londres en 1792. M. d'Angely a laissé copie de ces documents, avec commentaires. Ces proclamat ons sont aux *Archives royales de la Haye*.

Digitized by Google

bateaux de Jersey avaient pris contact avec les royalistes au moins par des signaux. Les royalistes allaient-ils pouvoir rester à proximité des côtes et attendre l'expédition de secours ?

Pendant ce temps la flotte ancrée à Portsmousth, attendait les vents meilleurs pour appareiller. M. Corbin avait quitté Londres pour s'embarquer sur le vaisseau amiral. L'expédition ne put quitter Portsmousth que le 1er Décembre 1793. C'était trop tard.

Si la flotte avec l'expédition Moira était arrivée 15 jours plus tôt à Guernesey, à proximité des côtes Normandes, la jonction avec les royalistes se serait faite et, comme dit M. d'Angely, « il n'y aurait pas eu de suspicion ».

Les Anglais n'ont rien fait pour, tout au moins, inspirer la confiance.

M. d'Angely assure que des propositions purent être faites aux royalistes, mais si révoltantes, entre-autres de se mettre entièrement sous les ordres de Moira, qu'ils ont mieux aimé n'être point secourus que de les accepter. En conséquence ils se sont éloignés. M. d'Angely vit qu'il n'avait plus rien à faire à Londres ; malgré les efforts de ses amis, MM. Rose et Burges, pour le retenir en prévision d'une nouvelle audience promise par Pitt, il prit congé et gagna le bateau d'Harwich en partance pour la Hollande.

Il arrivait à la Haye le 14 Décembre 1793.

Il avait employé ces quelques jours de solitude à écrire un mémoire sur la politique générale anglaise, long travail sans illusion sur les agissements de l'Angleterre et sur le sort de la Vendée (1).

(1) Ce Mémoire secret à M. von de Spieghel, Londres, 22 Nov. 1793, est aux *Archives royales de la Haye*. M. d'Angely n'a laissé à Londres que la copie de son compte rendu (*War Office Royalist's Intelligence 208*, cahier de 18 fos, quelques lettres et la copie de la lettre des généraux de la Vendée qui porte cette mention : *La lettre originale est entre les mains de Monseigneur le prince d'Orange. Foreing Office. French-Domestic papers. Advices 598-42.*

Nous possédons la copie du *Compte rendu sur l'insurrection royaliste* et celle du *Mémoire secret sur la politique anglaise* dont la publication serait d'un haut interêt pour l'histoire de la Vendée.

Digitized by Google

Il dit des royalistes de Vendée : « Je les regarde comme perdus et nous ne pouvons nous dissimuler que cette perte serait affreuse de toutes les manières et surtout pour la cause commune. La situation de la France et de l'Europe dans le moment présent m'effraie et me glace de crainte et d'horreur. La Vendée n'est peut-être plus qu'un monceau de décombres et de ruines ».

En adressant son mémoire à S. A. S. le Sthatouder, il terminait par ce mot d'envoi.

« Je vous supplie, Monseigneur, de recevoir avec bonté, les élans et les fruits d'un zèle sans bornes que mon malheureux destin rend sans cesse inutile ».

Jamais époque ne fut plus rude à ceux qui restaient attachés à des principes abandonnés et méprisés. Jamais loyauté ne fut plus éprouvée, et jusqu'à la fin sans compensation et sans espoir de succès.

Tous ces fidèles purent croire qu'ils s'étaient trompés et qu'ils avaient gâché leur dévouement.

Aujourd'hui l'histoire ne voit plus les émigrés tels qu'ils ont été vus et jugés par les jacobins. Ce ne sont plus de malheureux égarés, ce sont d'admirables réalistes en face des visionnaires de 89. Ils ont vu clair dans le présent et dans l'avenir. Ils sont restés attachés à l'honneur et au devoir, deux vieux mots français que leurs adversaires ne connaissaient plus ; ils ont défendu le gouvernement de droit contre le gouvernement de fait, ils ont maintenu le principe de la véritable puissance de la Patrie. Quelques fautes qu'ils aient commises, quelles que soient les aventures où les entraînait une vie si troublée et conduite par « un malheureux destin », nous pouvons dire aujourd'hui que leur malheur n'est pas resté inutile. Ils nous laissent l'exemple de la fidélité et, bien mieux, leurs justes raisons d'être demeurés fidèles.

Français traditionnels et clairvoyants, ils ont détesté les faux principes d'où sortaient les maux dont leur pays était accablé,

Digitized by Google

maux incurables dont notre histoire a vérifié et vérifie la malfaïsance et la persistance.

Il y a cent vingt-deux ans aujourd'hui que la preuve se fait et se continue.

En face de la guerre sans merci qui nous étreint, c'est notre Révolution qui reste « la génératrice profonde de nos faiblesses » c'est elle qui apparaît de plus en plus « à l'origine de la force et de la puissance de l'ennemi ».

Maintenant la lettre des généraux de la Vendée est de retour au pays où elle fut écrite.

Elle porte toujours dans ses lignes le témoignage des dévouements qu'inspira la foi royaliste et l'attestation de la prudence et des hésitations des chefs Vendéens devant les offres de ces puissances étrangères dont ils n'ont jamais rien reçu.

La lettre a passé de nouveau cette rivière de Bordeaux qu'elle traversa autrefois parmi le vent et la tempête, sous l'assaut des hommes pire que celui des éléments et, si les choses peuvent se souvenir et s'émouvoir, elle doit se rappeler combien elle fit battre le cœur du dévoué et malheureux émigré que fut le colonel d'Angely.

Lt-Colonel Marquis D'ELBÉE.

(*A suivre*).

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE

DU LIEUTENANT HENRY DE GUERRY

Tué glorieusement à l'ennemi le 10 Août 1914

Hommage respectueux à la Vicomtesse de GUERRY

— Tous ceux qui l'ont connu savent de quelle audace
Son âme était trempée, et quel creuset d'airain
La façonna vaillante, énergique, tenace,
Lui donnant la vigueur, le courage et l'entrain.

— Tous ceux qui l'ont connu savent qu'inaltérable
Fût la bonté dont son cœur était animé,
Et qu'il était charmant et qu'il était affable,
Tous ceux qui l'ont connu sont ceux qui l'ont aimé.

— Vint la guerre, il partit, beau comme à la parade,
Nouveau Cid, qu'en son rêve il croit symboliser,
Tel l'antique héros de l'antique Iliade.
Impatient devant les flots qu'il veut briser.

— Un ordre ! une reconnaissance périlleuse !
Le colonel demande en hâte un officier,
Pour le brave quelle occasion merveilleuse !
Il s'avance aussitôt, il s'offre le premier.

— Le voilà, traversant la Lorraine Allemande,
Ivre de joie, à son coursier il rend la main,
Et malheur aux uhlans attardés sur la lande
Qui se jugeant plus forts, lui barrent le chemin.

Digitized by Google

— Mais l'ennemi se cache et derrière une crête
Qu'abrite une forêt, il tire lentement,
Trois balles de « Maüser » atteignent à la tête,
A la poitrine, au bras, le pauvre lieutenant.

— Sous le choc, il vacille et sa raison s'égare,
Il chancelle ; — des cris éclatent en « hurrahs » —
— Prisonnier des bandits ! de la horde barbare !
Jamais ! un officier français ne se rend pas.

— Rassemblant son courage, oubliant sa souffrance ;
Il pousse son cheval, sentant venir la mort,
Rejoint son régiment sur la terre de France,
Et s'abat, épuisé par le suprême effort.

— Dans ce dernier baiser qu'il donne à la Patrie,
C'est vous tous qu'il embrasse êtres qui lui sont chers,
Frères, parents, amis, enfants, femme chérie,
Vous serez tristes, mais du moins vous serez fiers.

— Quelle page ajouter à la grande épopée
Au livre des aïeux dont le feuillet est plein
Où signèrent avec leur sang, de leur épée
Les Guerry, les Beaumont, la Rochejaquelein.

— Non tu n'as pas failli, contemplant face à face
L'âme de ces guerriers, l'idéal de ces preux
Et les traditions qu'ils firent à ta race,
Tu vécus noblement et tu mourus comme eux.

— Non, tu n'as pas failli, dans l'humble cimetière
Où tu reposes, calme, auréolé d'honneur,
Nous inscrirons : « Celui qui dort sous cette pierre,
C'est Henry de Guerry, le chevalier sans peur ».

.....

— Madame vous pleurez ! Oh ! je comprends vos larmes
Devant le nid détruit, le foyer dévasté ;
Quand une place y reste vide il perd ses charmes,
Et l'éternel hiver y succède à l'été,

Digitized by Google

— Mais regardez plus haut vers la sphère infinie
Le royaume d'azur où veillent les absents,
Celui qui vous aimait vous tend sa main bénie,
Et pour vous consoler vous montre vos enfants.

— Puissions-nous, saluant cette image pieuse,
Nous souvenir toujours que ce héros chrétien,
Que le premier martyr de cette guerre affreuse,
Fût un de nos amis et fût un Vendéen.

L. BLANPAIN DE SAINT-MARS.

19 Décembre 1914.

Digitized by Google

LE CLERGÉ DE LA VENDÉE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(*Suite*) [1]

GOURDIN (Joseph), vicaire des Sables-d'Olonne.

A l'exemple de son curé et de M. Bréchard, son collègue, M. Gourdin avait refusé, dans le courant de Février 1791, le serment schismatique. Comme eux, il fut déclaré déchu de ses fonctions. Le 22 Mai, qui tombait un dimanche, un grand appareil militaire fut déployé dans la ville, et, bientôt, on apprit que Gérard, curé de la Ferrière, était élu curé constitutionnel des Sables. Les prêtres fidèles furent en butte aux plus odieuses vexations. L'abbé Gourdin et son confrère de la ville reçurent bientôt défense expresse d'exercer publiquement les fonctions du saint ministère.

A la fin de Décembre de cette année 1791, il offrait ses vœux de nouvel an à son ami, M. Libaudière, des Sables. La lettre, empreinte d'une tristesse bien motivée, témoigne de sa résignation parfaite à la volonté de Dieu au milieu de ses interminables épreuves.

Monsieur et très cher ami,

« D'après les témoignages d'amitié dont vous m'avez honoré » dans des temps moins tristes que ceux sur lesquels je gémis

(1) Voir le 4e fascicule de 1914.

Digitized by Google

» depuis plus de six mois, je serais inexcusable d'avoir différé
» jusqu'à ce jour à vous donner de mes nouvelles. Vous êtes trop
» juste pour désapprouver les raisons qui m'ont forcé à garder le
» silence. Je me flatte que vous connaissez assez mes sentiments
» pour vous et votre respectable famille ; soyez persuadé que,
» dans ma captivité, je n'ai pas oublié un seul instant mes bons
» amis ; je leur rends la même justice à mon égard. J'aurais une
» vive satisfaction de vous offrir de vive voix l'assurance de mes
» respects. Il faut se conformer aux circonstances, quelque tristes
» qu'elles soient, dans l'espoir qu'elles pourront devenir moins
» affligeantes. En attendant, je consigne icy les vœux les plus
» sincères pour votre santé, votre conservation et votre prospé-
» rité. Je vous prie d'offrir mes respects à Mme Libaudière. Ma
» santé est aussi bonne qu'elle peut l'être dans les circonstances.
» Je me consolerais aisément de tous les maux que j'ai soufferts
» si je pouvais bientôt en espérer la fin, mais je n'ose y compter
» de sitôt. Au reste, je suis résigné à tout, et j'ai bien des grâces
» à rendre à Dieu et à mes bons amis qui ont adouci la rigueur
» de mon sort en me procurant l'hospitalité. Dès le mois de
» Juillet, je fus sur le point de recourir à vous dans l'extrême
» embarras où je me trouvai ; je comptais d'avance sur votre
» commisération, mais de fortes raisons m'obligèrent d'aller
» plus loin intéresser en ma faveur des cœurs sensibles et chari-
» tables. Depuis ce temps, j'ai joui d'assez de tranquillité. Je ne
» parle point de nouvelles ; vous êtes à mesure de les recevoir
» mieux que moy. Si vous avez la complaisance vous voudrez
» bien remettre votre lettre à Mlle la Bergerie (1), qui me la fera

(1) Mlle Bouhier de la Bergerie fut incarcérée sous la Terreur. Elle figure sur le tableau historique des détenus formé par le Comité de surveillance révolutionnaire :

« Agée de 58 ans, domiciliée des Sables, détenue depuis le 14 Octobre » 1793 (vieux style), pour être entichée du royalisme, de l'aristocratie et du » fanatisme le plus infect en sa correspondance avec les prêtres déportés » en Espagne, à qui elle adressait des ornements sacerdotaux, un calice » d'argent et des comestibles.

» Elle était la distributrice des aliments provenant des fonds affectés au » soulagement des malades pauvres.

» Elle avait 6 à 700 livres de rente avant la Révolution, et, depuis, 400 livres,

» Relations avec les prêtres réfractaires et tout ce qu'il y a de suspect.

Digitized by Google

» tenir sûrement. Je vous prie de ne point dire que vous avez » reçu de mes nouvelles.

» J'ai l'honneur, d'être, Monsieur, votre très humble et très » obéissant serviteur ».

GOURDIN, prêtre.

« Le 29 Décembre 1791 ».

On voit qu'il n'ose, par prudence, révéler le lieu de sa retraite. Son ami, M. Libaudière, avait inutilement cherché à découvrir en quel asile il recevait l'hospitalité. Il lui répondit le 20 Janvier 1792, par l'intermédiaire sans doute, de Mlle Bouhier de la Bergerie.

Le 20 Janvier 1792.

« A M. G.

« Monsieur et bon amy,

« J'ay reçu, avec toute la satisfaction possible, de vos chères » nouvelles par la lettre que vous m'avez écrite. Je n'ay jamais » douté de l'attachement que vous m'avez toujours témoigné, et » vous assure que nul de vos amis n'a mieux compaty que moy » à la persécution que vous avez souffert et à la captivité dans » laquelle vous êtes encore. Ce qui m'a toujours consolé dans le » temps passé et actuel, c'est qu'en m'informant de vous à toutes » les occasions sûres que je pouvais en avoir, on m'assurait tou- » jours que vous étiez en lieu sûr et que vous vous portiez bien.

» Je vous diray que, les vendanges dernières, je m'attendais à » une grande satisfaction qui était celle de vous embrasser à la » Malvoye, lorsque je fus faire vendange à la Couture, mais je fus » grandement capot, lorsque Mme veuve Ligné, à qui je parlai, » me dit que vous en étiez party il y avait 15 jours, et quelle ne » sçavait pas même où vous étiez. Depuis ce temps, j'ai toujours » seu que vous étiez bien, que vous jouissiez d'une assez bonne » santé. Aux environs de la Toussaint, on dit à ma femme que » vous étiez à la Sinardière, près Montaigu. Je fus dans ce même

» Les opinions qu'elle a montrées à toutes les époques de la Révolution » ont été celles d'une vieille fille imbué de l'aristocratie nobiliaire et sacer- » dotale. Au reste, etc ».

Le 21 Nivose an III, Mlle Bouhier de la Bergerie est mise en liberté.

La maison de Mlle Bouhier de la Bergerie, aux Sables, occupait l'emplacement du presbytère actuel.

Digitized by Google

» temps à Rocheservière où je m'en informai, pour m'en assurer » afin de jouir de la satisfaction d'aller vous voir, et j'en fus » encore puni, sur ce que l'on m'assura que vous n'y étiez. Enfin, » mon bon amy, j'ai été un peu dédommagé de cecy par celle que » vous m'avez écrite. Mon épouse, qui vous prie d'agréer mille » choses honnêtes de sa part, est aussi reconnaissante que moy » du témoignage de sensibilité que vous nous formez à l'un et à » l'autre. J'aurais désiré, dans le mois de Juillet, pouvoir vous » avoir mis à couvert de toute impétuosité, ce que j'aurais fait » avec grand plaisir, mais peut-être, n'auriez-vous été si tran- » quille comme vous l'êtes. Je me suis informé où vous étiez, si » vous disiez la messe, et l'on m'assure que oui. Sy vous en » manquez et que vous en vouliez, vous n'aurez qu'à me le mar- » quer, et je vous en ferai passer. En attendant le nouveau » plaisir de votre réponse, j'ai celui de rester avec un bien res- » pectueux respect, etc. »

LIBAUDIÈRE (1).

Au commencement de Juin 1792, les prêtres insermentés des Sables sont arrêtés et conduits au chef-lieu. M. Boitel et

(1) 14 Floréal an II. — « *Libaudière*, des Sables, 48 ans, a femme et » enfants en bas-âge aux Sables. Détenu aux Sables depuis le 14 Octobre » 1793 par ordre de l'ancien Comité comme aristocrate prononcé, comme » dangereux par ses relations et correspondances avec les émigrés et prê- » tres déportés. Le Comité a trouvé dans ses papiers la minute d'une lettre » sans signature, mais écrite de sa main et plusieurs autres lettres qui » prouvent qu'il faisait passer du numéraire en Espagne à son beau-frère » et autres déportés. Négociant et fermier avant et depuis la Révolution. » Environ deux mille livres de rente. Relations avec les gens suspects, » Marchais, curé de Saint-Juire.

» Les opinions qu'a montrées cet homme à toutes les époques de la » Révolution ont été celles d'un homme fortement prononcé en faveur de » tous les aristocrates.

» La *Marchais*, femme Libaudière, âgée de 45 ans, des Sables. Détenue » aux Sables. depuis le 14 Octobre 1793, par ordre de l'ancien Comité pour » s'être constamment montrée l'ennemi de la Révolution, pour avoir tou- » jours regardé les patriotes avec le mépris le plus profond, jetté sur leurs » actions le ridicule le plus amer, avoir été suspectée de stimuler son mari » pour l'envoi du numéraire aux prêtres en Espagne.

» 2 mille livres de rente. Son bien est dans le pays insurgé. Caractère » haut et vain. Les opinions qu'elle a montrées à toutes les époques de la » Révolution ont été celles d'une femme qui a toujours vu avec le chagrin » le plus cuisant tout ce qui pouvait contribuer à accélérer et consolider » notre sublime Révolution ».

Digitized by Google

M. Gourdin, dont on dénonce les agissements aux environs des Sables, se dérobent aux recherches de la force armée. Bientôt, avec quelques confrères, M. Gourdin se résout à devancer le décret de déportation. Le 24 Juin, un bateau de pêche, trompant la vigilance de la police, conduisait 6 prêtres du port des Sables à une chasse-marée breton, chargé de sel qui les attendait en rade (1). Après deux jours de traversée, nos pauvres exilés débarquaient à Saint-Sébastien. Compagnon d'exil de M. Paillaud, curé de Nieul-le-Dolent, comme lui et ses autres confrères. L'abbé Gourdin habita successivement Vittoria, Seigneu (?), Madrid, Cordoue. Avec eux, à Cordoue, il signa, le 10 Juillet 1793, une adresse au Souverain Pontife, rédigée par M. Dubourg, supérieur d'une Congrégation enseignante établie à Passy.

Le mémoire manuscrit de M. Paillaud ne mentionne pas la mort de l'abbé Gourdin en Espagne. Le curé de Nieul avait quitté Madrid avec M. Giraudeau, curé de l'Ile d'Olonne, le 25 Août 1797, pour essayer de rentrer en France. C'est vraisemblablement après leur départ que le vicaire des Sables mourut sur la terre de l'exil. Son nom ne se retrouve nulle part sur aucune liste des prêtres vendéens pensionnés du Gouvernement ou employés dans le ministère après la Révolution.

Bréchard (*Florent*), vicaire des Sables-d'Olonne.

Né aux Sables le 7 Novembre 1766. Son père était sénéchal de la principauté de Talmont. Il fut nommé vicaire de sa paroisse natale.

En 1791, il refusa le serment à la Constitution civile, et, comme ses confrères des Sables demeurés fidèles, il fut incarcéré aux Sables, et, avec plusieurs d'entre eux, conduit par la gendarmerie au chef-lieu du Département. Cette première détention fut de courte durée. En 1792, M. Bréchard, figure parmi les prêtres internés à Fontenay ; le 3 Septembre, il déclare devant le maire,

(1) *Paillaud*, curé de Nieul-le-Dolent, qui a laissé un mémoire manuscrit sur son exil en Espagne. — *Gourdin*, vicaire des Sables. — *Giraudeau*, curé de l'Ile-d'Olonne. — *Mauclerc*, gardien des cordeliers d'Olonne. — *Daniel*, vicaire de Talmont. — *Micheau*, aumônier de la Proutière.

Digitized by Google

Biaille-Germon, qu'en conformité de l'article 2 de la loi du 26 Août, il est dans l'intention d'aller s'embarquer aux Sables pour l'Espagne. Dès le 16 Août précédent, il avait devant la municipalité, fait la même déclaration. Et, dès le 9 Septembre, il s'embarquait aux Sables pour Bilbao, avec 75 autres confesseurs de la foi, sur la barque le *Jean-François*, capitaine François Picard. Le 14 Septembre, les prêtres de la Vendée débarquaient à Saint-Sébastien.

Arrivé un des premiers aux Sables, après le décret du 26 Août, pour passer en Espagne, il demanda à la municipalité d'aller faire une visite à son père, à Talmont. Celui-ci habita plus tard les Sables. Sous la Terreur, il fut détenu aux Sables, puis transféré à Noirmoutier. Voici les renseignements donnés sur lui au tableau historique des détenus : « Bréchard père, âgé » de 55 ans, a femme et dix enfants, dont 5 garçons et 5 filles ; » l'aîné est âgé de 28 ans, prêtre déporté en Espagne, le 2e était » dans le comité institué par ordre des brigands à Fontenay et » les a suivis, de manière qu'on ne sait ce qu'il est devenu ; il » est âgé de 26 ans ; le 3e âgé de 24 ans, est capitaine dans le » bataillon de réquisition du district des Sables, en garnison à » l'Isle-Dieu (1) ; le 4e âgé de 11 ans est aux Sables ; le 5e agé de » 5 ans. La fille aînée est âgée de 27 ans, la 2e de 22 ans, la » 3e de 21 ans, la 4e de 15 ans, et la 5e de 6 ans, et les deux plus » jeunes des garçons restant tous avec leur père et étant à sa » charge. — Détenu aux Sables depuis le 14 Octobre 1793, par » ordre de l'ancien comité, comme agent des cy devant nobles, » leur homme d'affaires et comme ayant montré de la partialité

(1) François Bréchard, président de la Société populaire de la Rochelle, avait écrit le 10 Avril 1793 au représentant Carra, « pour obtenir la liberté » de son frère aîné, Charles, âgé de 24 ans, homme de loi, arrêté dans les » prisons de Fontenay, comme ayant eu des relations avec les aristocrates » et les prêtres réfractaires.

» Ceux qui lui imputent des relations avec les prêtres réfractaires, doi- » vent se rappeler qu'il avait un frère, Florent, dans ce cas, qui fut relégué » à Fontenay avec les autres, et, si ce dernier est dans la mauvaise voie, il » n'est pas moins son frère ; ce frère devait l'intéresser d'autant plus qu'il » avait quoique prêtre, une âme bonne, un cœur droit, et qu'il n'était que » la malheureuse victime de l'imposture épiscopale et des paradoxes de la » théologie ». Chassin, vol. V, p. 47.

Digitized by Google

» dans l'affaire des infâmes Robert dits Lézardière, traduit au » tribunal de ce district comme contre-révolutionnaire en 1791 » (vieux style), en sa qualité de juge chargé de les interroger et » d'entendre les témoins ; comme ayant cherché à fanatiser les » gens de la campagne sur l'esprit desquels il avait beaucoup » d'influence. Sénéchal de Talmont et régisseur de la Tremouille » avant la Révolution, juge du tribunal de ce district depuis, » place à laquelle il n'a pas été réélu en 1792 (vieux style). — » 2400 livres de rente avant et depuis la Révolution, y compris » le bien de sa femme. Il frayait souvent avec les prêtres réfrac- » taires et autres fanatiques. — Caractère astucieux et dissimulé; » ses opinions politiques dans les mois de May, Juillet et Octobre, » 1789 et à la mort du tyran ne nous sont pas bien connues, mais » celles qu'il a montrées au 10 Août et à la fuite du tyran, ont » été celles d'un royaliste ; au 31 Mai et dans les crises de la » guerre, il ne s'est point manifesté ; du reste, il n'est point venu » à notre connaissance qu'il ait prononcé ou signé des arrêtés » ou pétitions liberticides. (L. 1223. 2e Reg. f° 14)

» 26 Brumaire an IV. — Séance de l'administration départe- » mentale. Vu la pétition présentée par le citoyen Mathurin- » François Bréchard, juge du tribunal du district des Sables, et » Marie-Louise Ranfray, son épouse, tendant à obtenir main » levée des scellés apposés sur les meubles et effets délaissés » par Florent Bréchard, leur fils, prêtre déporté, et la libre » jouissance d'iceux, etc.

» L'administration départementale, ouï le commissaire provi- » soire du district exécutif, considérant que les pétitionnaires, » lors de la déportation de Florent Bréchard, étaient ses seuls » héritiers et que, conformement à la loi du 22 Fructidor, ils » rentrent en possession de ses biens,

» Arrête que les scellés apposés dans le domicile des pétition- » naires seront reconnus et levés par ceux qui les y ont apposés, » que les meubles et effets qui le garnissent, leur seront remis à » la charge par eux de payer les frais de sequestre et de saisie. » Reg. 31, f°s 222, 223 ».

Digitized by Google

M. Bréchard revient aux Sables avec M. Deau, curé de la Chaume, le 15 Nivôse an X (5 Janvier 1802).

Le 11 Floréal an XI (1er Mai 1803), il était installé curé de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte. M. Bréchard fut l'homme qui parut convenir dans ces circonstances délicates, et les résultats ne tardèrent pas à montrer que l'autorité ecclésiastique ne se trompait pas sur sa haute prudence. Sans heurter les esprits, en attendant tout du temps plutôt que d'un zèle mal entendu, le nouveau curé obtint de plusieurs prêtres dissidents et d'un grand nombre de ses paroissiens de la petite Eglise, leur adhésion sincère au Concordat et leur soumission parfaite aux pasteurs légitimes de l'Eglise. Son tact et sa douceur réussirent peu à peu à détruire presque totalement une secte que les moyens sévères n'eussent fait que fortifier. Monseigneur Paillou avait tracé lui-même cette ligne de conduite, et M. Bréchard l'a léguée à ses successeurs qui continuèrent à la suivre.

Après avoir échoué une première fois faute de ressources nécessaires, le curé de Notre-Dame réussit enfin à faire descendre du sommet du clocher le hideux bonnet de la liberté et à y rétablir le signe auguste de notre rédemption à la grande satisfaction de la ville et des étrangers (1).

Mais c'est principalement dans les cœurs qu'il s'appliqua à faire régner la religion et la piété. Aussi s'empressa-t-il de rétablir plusieurs pratiques saintes chères aux fidèles : Le chemin de la Croix, la confrérie du Rosaire, la confrérie du Saint-Sacrement, celle du Sacré-Cœur de Jésus.

Dans le but de ramener des brebis aveugles et égarées plutôt que perverties, il eut recours aux exercices d'une mission ouverte le Dimanche 17 Novembre 1806.

(1) Le 20 Novembre 1793, la municipalité avait adjugé aux frères Daniou, couvreurs de Niort, les travaux relatifs à l'enlèvement des fleurs de lys des clochers de la ville pour une somme de 800 livres, ainsi qu'à la substitution de flammes tricolores en cuivre aux croix et aux coqs qui surmontaient les flèches.

Le 26 Mai, la municipalité arrête qu'un bonnet de la Liberté servant de girouette sera placé sur la flèche du temple de la Raison, aux lieux et place de la flamme tricolore qu'on avait projeté d'y mettre. (Registre des délibérations de la municipalité de Fontenay).

Digitized by Google

L'établissement des Dames de Chavagnes est dû à ses soins. Il était uni par des liens (nerveux) de parenté avec la fondatrice et première supérieure générale de cette institution. On conçoit la facilité avec laquelle il obtint des religieuses pour une ville qui était alors la plus importante du département.

En 1808, plusieurs Ursulines de Jésus, sous la direction de Mademoiselle de la Roche-Saint-André, dite sœur St Augustin, vinrent s'établir près de l'église paroissiale, dans l'ancien prieuré de Notre-Dame.

Par son testament du 14 Juillet 1811, il légua à la Fabrique un calice et sa patène, un plateau et ses burettes en argent, ses étoles et sa bibliothèque.

M. Bréchard mourut le 10 Mars 1813. La chronique paroissiale de Notre-Dame, qui nous a fourni ces divers renseignements, contient un portrait au crayon du vénérable prêtre.

EDGAR BOURLOTON.

(A suivre).

Digitized by Google

A SA MAJESTÉ ALBERT Ier

ROI DES BELGES

Salut ! ô le premier d'entre tant de héros,
ALBERT, grand Roi loyal, Empereur de vaillance,
Dont le courage fier a sauvé notre France
En retenant le Monstre allemand par les crocs.

Si Ta libre Belgique a subi tous les maux
Et si Louvain n'est plus que cendre et que silence,
Ton cœur crucifié réprime sa souffrance
Qui n'exhala jamais que de stoïques mots.

Les princes ont en Toi le plus sublime exemple.
La tranchée où Tu tiens le fusil est un temple :
Ta tunique boueuse est d'hermine et d'orfroi...

Sire, l'ovation qui monte est sans seconde :
Entends, pour t'acclamer, aux quatre coins du monde
Tous les républicains criant : « Vive le Roi ! ».

Albert HENNEQUIN.

***

Notre collaborateur, ayant adressé ce sonnet à Sa Majesté le Roi des Belges, a eu l'insigne honneur de recevoir la lettre suivante :

SECRÉTARIAT
DU ROI ET DE LA REINE

Monsieur,

Le Roi a lu avec joie la charmante poésie que vous avez composée en son honneur.

Sa Majesté a été très touchée de votre délicate attention et Elle me charge de vous remercier vivement en Son nom.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE SECRÉTAIRE.

Digitized by Google

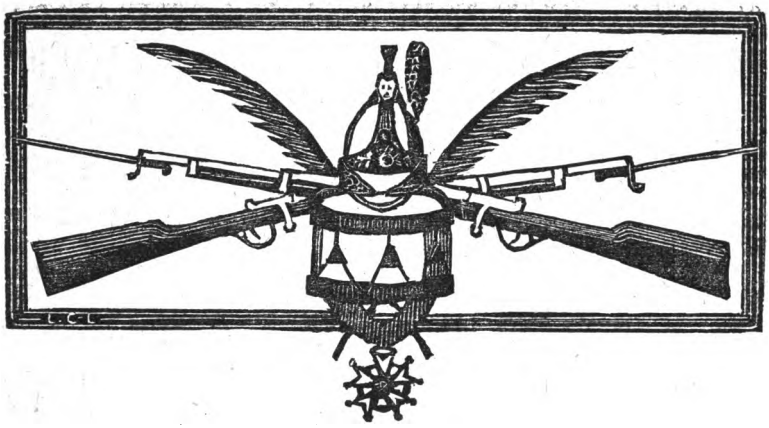

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

III

M. le lieutenant-colonel *Bonnelet*, né à la Roche-sur-Yon, en 1865, fit sa carrière militaire dans les troupes coloniales, au Dahomey notamment. Depuis 1914 il était lieutenant-colonel au 97e d'infanterie et, en Novembre dernier, il avait été fait officier de la Légion d'honneur.

Le lieutenant-colonel Bonnelet a été glorieusement tué à l'ennemi en Février.

Le commandant *Jules Barbère*, du 337e d'infanterie, mort le 7 Février à l'hôpital, des suites de deux blessures d'obus.

Le commandant *Jean Duclos*, du 93e d'infanterie, mort le 8 Novembre, de ses blessures, à l'hôpital.

Il avait été fait commandant sur le champ de bataille et cité à l'ordre du jour.

(1) Voir le 4e fascicule de 1914.

Digitized by Google

Le capitaine *Clouet*, de Saint-Martin-de-Brem, officier au 5e d'infanterie coloniale, blessé à la tête par un éclat d'obus et mort le même jour à l'ambulance.

Le capitaine *Jacques Cochin*, du 325e d'infanterie, tué le 21 Février au cours d'une contre attaque victorieuse de nos troupes.

Le capitaine Jacques Cochin était le fils du baron Denys Cochin, membre de l'Académie Française, le neveu de Madame la marquise douairière de Lépinay et le cousin du vicomte et de la vicomtesse Henri de la Bassetière.

Le capitaine *Charles Pellerin*, glorieusement tombé en Argonne, en Novembre, et cité à l'ordre du jour. Il avait été décoré comme lieutenant au Maroc et commandait une compagnie de turcos.

Le capitaine Pellerin était le fils du docteur Pellerin et de Mme née Chappot d'Angles, et le frère de M. le pharmacien-major, G. Pellerin, chevalier de la Légion d'honneur et cousin de notre excellent collaborateur et ami, M. L. Chappot de la Chanonie.

Le capitaine *Joseph de Romanet*, cousin du Directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, tombé glorieusement à l'ennemi à la tête de sa section.

Quelques jours avant la mobilisation il avait été victime d'un terrible accident d'automobile qui lui avait occasionné une fracture du crâne. A peine guéri, alors qu'on lui offrait un poste de convalescence, il obtint de partir pour le front.

Le 5 Mars, au petit jour, il s'emparait avec sa compagnie d'une tranchée allemande attaquée vainement depuis deux jours et tombait, atteint de deux balles au cœur et au ventre, au bord de cette tranchée qu'il venait de conquérir.

Il survécut environ un quart d'heure, le temps de faire ses recommandations pour sa jeune femme et son fils et de recevoir les derniers sacrements de la main d'un prêtre, caporal dans sa compagnie.

Un de ses chefs écrivait aux siens : « Si le premier bataillon est cité à l'ordre du jour, si les mitrailleuses allemandes ornent un jour la salle d'honneur de notre régiment c'est au héros adoré de ses hommes, autant qu'estimé de ses chefs, que nous le devrons ».

Le capitaine *Tafforet*, de Fontenay-le-Comte, tué à l'ennemi en Décembre.

Le capitaine *Maurice de Goncourt*, du 1er bataillon de chasseurs à pied, qui avait repris du service dès le début des hostilités, tué le 4 Mars 1915, en conduisant avec une admirable vaillance sa compagnie à l'assaut d'une position fortifiée de l'ennemi.

L'héroïque conduite du capitaine de Goncourt lui valut d'être cité à l'ordre du jour en ces magnifiques termes :

Digitized by Google

« Officier animé du sentiment du devoir le plus pur et du patriotisme le plus élevé, a tenu à reprendre du service dès le début de la campagne, et n'a cessé de donner à tous l'exemple d'un courage calme et d'un mépris du danger qui faisait l'admiration de tous et lui avait conquis l'affection de ses chasseurs. Chargé de porter sa compagnie à l'attaque, a été tué au moment où, monté le premier sur une échelle de franchissement, il déterminait les directions d'attaque.

D'autre part, voici en quelle phrase justement élogieuse, le commandant Somon, du 1er bataillon de chasseurs à pieds, relatait la mort glorieuse de M. de Goncourt et exprimait sa profonde admiration pour le superbe héroïsme qui lui coûta la vie.

Béthousart, le 16 Mars 1915.

Mon cher Camarade,

Parmi les pertes douloureuses que vient d'éprouver mon bataillon, celle du capitaine de Goncourt m'a particulièrement touché. Il a été tué sur le coup, le 4 Mars, à 16 heures, d'une balle en pleine poitrine, au moment où, grimpé sur une échelle de franchissement, il donnait l'ordre d'attaque à sa compagnie, qui avait mission d'enlever les tranchees tenues par l'ennemi sur . Il a eu une mort magnifique, celle qui lui était due. En cette minute, de Goncourt affirmait une fois de plus, en face de la compagnie, qu'il allaitlui-même conduire à l'attaque, un mépris du danger dont il avait donné des preuves constantes depuis le début, mépris du danger qui lui avait attiré à differentes reprises les reproches affectueux de ses chefs, en même temps qu'il forçait notre admiration et celle de ses chasseurs. Par là, ainsi que par sa grande bonté, on peut dire qu'il avait vraiment conquis l'affection de sa compagnie. J'en ai eu des preuves touchantes. Pour nous, ses camarades, qui lui accordions toute l'estime que méritait son caractère, nous le pleurons sincèrement. Quant à moi, lui faire obtenir la Croix etait l'une de mes ambitions. Je comptais précisément sur les engagements au cours desquels il est tombé pour y réussir. J'ai eu la satisfaction, que les circonstances ne m'ont pas accordée pour tous les officiers tués ce jour-là, de pouvoir faire mettre en bière et inhumer dans le cimetière des (près de la Fosse 10), au cours d'une cérémonie très touchante et à l'issue d'un service religieux que j'ai fait célébrer, le 7 Mars à onze heures du matin, une heure après le moment ou le bataillon, qui venait de vivre 4 jours et 4 nuits de combats, descendait des tranchées conquises par lui le 5.

Sur sa tombe, j'ai tâché de dire tout haut tout le bien que ses camarades officiers et chasseurs du 1er bataillon, pensaient de lui tout bas et les regrets qu'il emportait. Je n'ai pas le courage d'annoncer moi-même à Mme de Goncourt, qui m'écrit aujourd'hui pour avoir des nouvelles et me dire ses appréhensions, le malheur qui la frappe, par une lettre brutale.

Si elle l'ignore encore, j'ai pensé d'après ce que m'a dit le capitaine de la Ferronnays que vous pourriez vous acquitter de cette pénible mission. Tous les effets personnels et les papiers du capitaine de Goncourt, inventoriés par moi et l'officier chargé des détails ont été expédiés au dépôt (Troyes) où ils sont à la disposition de sa famille. Pour moi, je me ferai un devoir de lui écrire pour lui exprimer au nom du bataillon toute notre respectueuse spmpathie et toute notre admiration pour celui qu'elle a perdu.

Bien cordialement à vous,

SOMON,

Digitized by Google

Le capitaine de Goncourt avait épousé en seconde noces l'une des filles de Madame la comtesse de la Boutetière. De son premier mariage, il avait eu un fils, *Louis de Goncourt*, reçu à Saint-Cyr en juillet dernier, sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, et qui fut tué lui-même le 9 mars, à la tête de sa section — cinq jours après son père.

Le lieutenant *Châlon*, de Thorigny, 34e d'infanterie, cité plusieurs fois à l'ordre du jour, tué à l'ennemi en Février.

Le lieutenant *Maxence de Charette*, aide-major, blessé le 22 Août, massacré le 24, à l'ambulance de Gomery, par les Allemands.

Caractère chevaleresque et loyal, il a prouvé une fois de plus, en tombant pour la France, que quand la Patrie a besoin de se retrouver elle-même dans toute sa vertu, on peut être sûr que parmi ceux qui l'incarnent, se trouvent toujours un Charette.

Le lieutenant *Paul-Alfred Cottanceau*, de l'Ile-d'Yeu, tué à l'ennemi à l'armée des Vosges.

Le lieutenant Jehan *Harpedanne de Belleville*, du 5e tirailleurs algériens, tombé face à l'ennemi, à l'âge de 31 ans, le 23 Décembre 1914. Il est mort quelques heures après, muni des sacrements de l'Eglise.

Le lieutenant de Belleville appartenait à l'une des plus anciennes familles chevaleresques du Bas-Poitou, qui, au XIVe siècle, possédait les importantes baronnies de Belleville et de Montaigu.

Le lieutenant *Louis Koch*, du 137e de ligne, mort en captivité, des suites de ses blessures.

Le lieutenant de chasseurs à pied *Lorois*, de Noirmoutier, mort à l'ennemi.

Le lieutenant de réserve, *René Pignet*, de la Roche-sur-Yon, du 2e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 15 Février.

Le lieutenant *Veyret-Logerias*, du 137e d'infanterie, tué d'une balle le 17 Décembre.

Le lieutenant Veyret-Logerias avait déjà été blessé, le 26 Août, en conduisant ses hommes dans une furieuse charge à la baïonnette.

Retourné au feu depuis quelques jours, il était proposé comme capitaine, lorsqu'une balle vint l'atteindre dans sa tranchée. Transporté au poste de secours il put y recevoir, avant de mourir, les derniers sacrements.

L'enseigne de vaisseau, *Pierre Chailley*, neveu de M. le maire des

Digitized by Google

Sables-d'Olonne, du sous-marin *Curie*, tué à Pola, le 2 Décembre dernier. Il était fils du général de division Chailley.

Le sous-lieutenant *Jean-Edmond Chiron*, du 337e d'infanterie, tombé à l'ennemi le 4 Février.

Le sous-lieutenant *Bouet*, de la Tranche, du 93e d'infanterie, tombé sur le champ de bataille, à l'âge de 24 ans.

Le sous-lieutenant *Gaston Fauchereau*, du 64e d'infanterie, tombé glorieusement sur le champ de bataille en entraînant ses hommes au combat.

Le sous-lieutenant *Clément Paradis*, du 64e d'infanterie, de Champagné-les-Marais, tué à l'ennemi.

Eugène Ageon, de Bretignolles, décédé à l'hôpital, à Paris, des suites de ses blessures.

Henri Airieau, de Rocheservière, du 6e génie, mort le 14 Décembre, à l'hôpital de Villers-Cotterets (Aisne).

Marcel Allain, des Essarts, fusilier marin, blessé le 30 Octobre, mort à l'hôpital, le 2 Novembre.

Joseph Allard, de Noirmoutier, soldat au 137e d'infanterie, mort le 7 Octobre, de ses blessures.

Joseph-Jacques Allegret, sergent au 65e régiment d'infanterie, docteur en droit, tombé sur le champ de bataille, le 29 Septembre.

Henri Allemand, de Boufféré, 83e territorial, mort à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Camille Amiaud, de l'Herbergement, tué le 6 Septembre.

Ferdinand Ardouin, de Champagné-les-Marais, mort à la guerre.

Alcide Arrivé, de Saint-Hilaire-de-Talmont, mort sur le champ de bataille.

Digitized by Google

Charles Artus, de la Barre-de-Monts, 83e territorial, mort de ses blessures.

Joseph-Hyacinthe Artus, de la Barre-de-Monts, 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Clément Aubin, de la Eruffière, du 83e territorial, mort à l'ennemi

Aubran, du Poiré-sur-Vie, mort à la guerre.

E, Audureau, de Saint-Fulgent, 1er zouaves, mort à l'ennemi,

Emmanuel Audureau, de Saint-André-Goule-d'Oie, 4e zouaves, mort au champ d'honneur, le 21 Novembre.

Hippolyte Auger, de Petosse, 3e colonial, frappé d'une balle, le 28 Décembre.

Armand Augereau, de Saint-Philbert-de-Bouaine, mort de ses blessures, le 16 Novembre.

Xavier Augizeau, de Saint-Georges-de-Pointindoux, 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Maurice Auguin, de Chantonnay, mort à l'ennemi.

Auguin, du Talud-Sainte-Gemme, mort à l'armée.

Eugène Aujard, de Triaize, 134e de ligne, âgé de 23 ans, mort le 7 Octobre.

Marcel-Victor Auvinet, de Mareuil-sur-Lay, mort le 21 Septembre à l'hôpital de Sedan, de blessures de guerre.

Elie Auvgnet, de Montaigu, caporal au 65e d'infanterie, tué à l'armée, le 6 Septembre, et enterré.

Maurice Barbé, de Fontenay-le-Comte, 65e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 22 Août.

Célestin Baron, de la Verrie, mort à la guerre.

Edgar Bareau, de Saint-Michel-en-l'Herm, mort à l'armée.

Eugène Barreau, de Mouilleron-en-Pareds, tué à l'ennemi.

Marcel Barreau, de la Chaize-le-Vicomte, 102e d'infanterie, mort de ses blessures, captif de guerre en Allemagne.

Louis Bâtard, de Saint-Gervais, 123e d'infanterie, mort le 16 Janvier de ses blessures.

Emile Batiot, d'Antigny, mort à la guerre.

Auguste Bâty, de Saint-Pierre-du-Chemin, fantassin colonial, mort à l'armée.

Digitized by Google

Auguste Baubry, de la Boissière-de-Montaigu, mort à la guerre.

Bénoni-Henri Baud, de Saint-Jean-de-Monts, fantassin colonial, tué à l'ennemi.

Auguste Baudry, de Saint-Médard-des-Prés, 84e territorial, mort à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux.

Camille Baudry, des Brouzils, mort à la guerre.

Félix Baudry, de Cugand, du 323e d'infanterie, mort à la guerre.

François Baudry, caporal au 151e de ligne, tombé glorieusement le 25 Décembre.

Le caporal Baudry, neveu de l'illustre peintre vendéen Paul Baudry, était ancien élève de l'Ecole des Chartes.

Joseph Baufreton, de Montournais, 71e territorial, mort à l'hôpital de Nîmes.

Edouard Baugé, de Noirmoutier, tué à l'ennemi.

A. Belaud, du Tallud-Sainte-Gemme tué à l'ennemi.

Louis Belaud, de Bazoges-en-Pareds, mort à l'ennemi.

Calixte-Elie Bély, de la Jaudonnière, 2e colonial, tué à l'ennemi, le 22 Août.

Jean Benoît, de Chaillé-les-Marais, du 337e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Joseph Benoît, de Nalliers, du 137e d'infanterie, mort à la guerre.

Lucien Berjonneau, de Fontenay, 1er régiment colonial, mort le 13 Novembre au Maroc.

Aimé-Pierre Bernard, de la Roche-sur-Yon, tué à l'ennemi le 2 Novembre.

Gustave Bernard, de Saint-Révérend, mort à l'armée.

Antonin Bernier, de la Verrie, mort à la guerre.

M. Bertrand, de la Roche-sur-Yon, tué par un éclat d'obus, le 10 Février.

Gaston Billon, de Nalliers, 2e d'infanterie coloniale, mort à l'hôpital le 31 Octobre.

Auguste Benéteau, de Chantonnay, mort à l'armée.

Jean Berleau, du Poiré-sur-Vie, tué à l'ennemi.

Auguste Bertaud, des Châtelliers-Chateaumur, tué le 24 Octobre.

Jean Berthomé, de Sainte-Flaive-des-Loups, mort à l'armée.

Digitized by Google

Louis Besly, de Benet, tué au feu.

Jean Besson, d'Aizenay, mort à Amiens, de ses blessures.

Auguste Bessonnais, du Falleron, 93e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Joseph Bessonnet, de Bretignolles, caporal au 29e d'infanterie, mort à l'armée, le 28 Décembre.

Henri Besse, des Herbiers, sergent au 114e d'infanterie, décédé au Mans.

Henri Billaud, des Sables-d'Olonne, mort à l'armée le 16 Janvier.

Jean-François Billet, de Saint-Jean-de-Monts, du 123e de ligne, mortellement frappé sur le champ de bataille.

Fernand Birot, des Magnils-Régnier, 33 ans, décédé dans un hôpital de Pau.

Eugène Blais, de Chantonnay, mort à l'armée.

Léon-Gustave Blay, 26 ans, 51e d'artillerie, de Mouilleron-le-Captif, mort à Nantes.

Henri Bocquier, d'Aizenay, tué en Belgique.

Emmanuel Bœuf, de Saint-Georges-de-Pointindoux, 93e d'infanterie, tombé au feu.

Henri-Alexis Bœuf, de Maillezais, tué à l'ennemi le 18 Septembre.

M. Boïch, professeur au collège de Saint-Laurent-sur-Sèvre, mort à la guerre.

Alcide Boisseleau, de Grue, sergent au 337e d'infanterie, mort de ses blessures, à l'hôpital d'Amiens.

M. Boisselot, de Saint-Fulgent, mort à l'ennemi.

Gabriel Boisson, de Saint-Georges-de-Montaigu, tué le 24 Août dans l'Argonne.

Maxime Boivineau, de Chantonnay, mort à l'ennemi.

Maxime Bonin, de Charzais, 114e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 12 Janvier.

Maximin Boniveau-Chaillou, de Sainte-Hermine, 6e génie, mort de ses blessures, à Bayonne, le 20 Septembre.

François Bonneau, des Sables-d'Olonne, mort de ses blessures à l'hôpital Saint-Paul-de-Cherbourg.

Jean-Charles Bonneau, de la Barre-de-Monts, 123e d'infanterie, mort de ses blessures.

Digitized by Google

Alexandre Bonnin, de Saint-Michel-en-l'Herm, 54e d'infanterie, mort à l'armée, le 28 Novembre.

Célestin Bonnin, de Chantonnay, mort à la guerre.

I. Bordron, de Chauché, mort le 25 Novembre, à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

François Bossard, de Saint-Philbert-de-Bouaine, mort de ses blessures, le 16 Novembre.

Léon Bossard, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort de ses blessures, à l'ambulance de Sainte-Menehould.

Raymond Bouard, des Clouzeaux, mort à l'armée.

Joseph Boucard, de Saint-Jean-de-Monts, 132e d'infanterie, mort à l'hôpital.

Henri Boucaud, de Noirmoutier, blessé le 8 Septembre et mort le 12.

Baptiste Bouchet, de la Verrie, mort à l'armée.

Gabriel Boudet, de Saint-Michel-en-l'Herm, 337e d'infanterie, mort le 8 Novembre.

Gustave et Jules Boudet, de Chaillé-les-Marais, morts à l'armée.

C. Bouin, de Chauché, mort à l'hôpital militaire de Tours.

C. Bourasseau, de Chauché, tué en Belgique.

Pierre. Bourasseau, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'hôpital de Nancy.

Louis Bourneau, de Benet, mort à l'hôpital militaire.

Eugène Bouteiller, de Cezais, mort à l'armée, le 24 Octobre.

Louis Bourgouin, de Doix, 84e territorial, mort de ses blessures à Lourdes.

Marcel Bourmaud, de Rocheservière, mort à la guerre.

Abel Bousseau, de Chavagnes-les-Redoux, mort à la guerre.

Emmanuel Bousseau, de la Bruffière, soldat colonial, tombé sur le champ de bataille.

S. Bouteau, de Chauché, mort à l'ennemi, en Belgique.

M. Boutet-Guilbaud, de Saint-Michel-en-l'Herm, mort à l'hôpital de Fontenay-le-Comte, le 28 Janvier.

Auguste Brodeau, de Cezais, mort à la guerre, le 5 Novembre.

Georges Braud, de Chantonnay, mort à la guerre.

Digitized by Google

Georges Braud, d'Oulmes, du 337e d'infanterie, mort de ses blessures à l'hôpital.

M. Bréchet, de Saint-Philbert-de-Bouaine, mort à l'ennemi.

Victor Bréchet, de Benet, du 135e d'infanterie, mort à la guerre.

Prosper Brelay, de Benet, tué sur le champ de bataille.

Gabriel Brenon, de Saint-André-Treize-Voies, mort à la guerre.

M. Brenon, de Commequiers, mort à l'armée.

Constant Brianceau, d'Aizenay, mort en Belgique.

Auguste Briand, de la Garnache, mort à la guerre.

Pierre Brizard, de la Garnache, mort à l'armée.

Léon Bronchaire, de la Verrie, mort à l'armée.

P. Brosset, de Saint-Fulgent, 123e d'infanterie, mort à l'armée.

Gabriel Bulteau, du Poiré-sur-Vie, tué à l'ennemi.

Etienne Burgaudeau, de Noirmoutier, tué le 28 Septembre.

P. Buton, du Poiré-sur-Vie, mort à l'ennemi.

E. Caillé, de Saint-Fulgent, 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Anatole Cailleteau, de Luçon, 64e de ligne, mort à la guerre.

Jean-Marie Cantin, de Commequiers, mort le 24 Août, inhumé à Bouvines.

F. Caquineau, de Chauché, tué en Belgique, le 1er Octobre.

M. Carrère, de la Roche-sur-Yon, tué a l'ennemi d'un éclat d'obus,

M. Carlron, de Saint-Fulgent, 1er zouaves, mort à l'armée.

Casseron, de Chaillé-les-Marais, mort sur le champ de bataille.

Marcel Cattors, de Saint-Michel-en-l'Herm, mort le 15 Novembre.

Félix Cauneau, de Saint-Georges-de-Montaigu, tué à l'ennemi, le 10 Septembre.

Victor Chabirand, de Vix, mort à l'ennemi.

Camille Chabot, de Mervent, tué en Belgique.

Camille Chaigneau, de Saint-Michel-en-l'Herm, du 51e d'artillerie, tué à l'ennemi, le 31 Août.

Louis Chaigneau, de l'Aiguillon-sur-Mer, soldat colonial, mort à l'hôpital de Châlons-sur-Marne.

Lucien Chamard, de Mouilleron-en-Pareds, mort à l'armée, des suites de blessures.

Digitized by Google

Clément Chanson, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'ennemi.

Alexandre Charbonneau, de Benet, caporal au 3e colonial, mort à l'armée.

C. Charpentier, de Saint-Fulgent, mort à l'armée.

Jean Charriau, de la Garnache, mort à l'armée.

E. Charrier, de Chauché, mort au combat, le 8 Octobre.

Joseph Charrier, des Châtelliers-Châteaumur, mort à la guerre.

Henri Charrier, d'Aizenay, tué en Belgique.

Pierre Charrier, de la Garnache, mort à l'ennemi.

Georges Chasard, de Benet, mortellement frappé au combat.

Abel Châtaigner, de Mouilleron-en-Pareds, mortellement blessé.

Théophile Chausane, de Cezais, mort à la guerre, le 10 Octobre.

Léon Chauveau, de Saint-Mesmin, 6e génie, tué à l'ennemi.

Lucien Chauvière, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué à l'ennemi.

Eugène Chauvin, du Langon, 51e d'artillerie, mort à l'armée.

Albert Chenu, de Nalliers, 54e d'infanterie, mort à la guerre.

Ernest Chevalier, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, adjudant au 82e territorial, mort le 11 Février.

Aimé Chessière, de Vix, 24 ans, du 27e d'infanterie, tué d'une balle, le 18 Décembre.

Louis Chevrier, de Bouin, soldat au 40e d'infanterie colonial, mort à l'hôpital temporaire du Lycée de Toulon, des suites de ses blessures.

Adhémar Chevallereau, de Cezais, mort à la guerre, le 13 Octobre.

P. Chevrier, de Bouin, mort à la guerre.

Auguste Chiffoleau, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué à l'ennemi, le 29 Septembre.

Louis Chiffoleau, de Curzon, du 83e territorial, mort à la guerre.

Dominique Chiron, des Brouzils, mort à la guerre.

Henri Chiron, des Landes-Genusson, adjudant au 7e zouaves, sous-diacre de la Société des Pères Blancs d'Afrique, mort à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, de fièvre typhoïde contractée dans les tranchées du Nord.

Henri Chiron, de la Verrie, mort à la guerre.

François Chisson, de Champagné-les-Marais, soldat au 137e d'infanterie, mort à la guerre.

Digitized by Google

Louis Chollet, fils de l'instituteur de Doix, fusilier marin, tué à l'ennemi, le 17 Décembre.

Jean Chotard, des Herbiers, 84e territorial, mort à la guerre.

Eugène Chusseau, de Sainte-Flaive-des-Loups, mort à la guerre.

Maxime Cillandeau, de Chaillé-les-Marais, 3e colonial, tué à l'ennemi.

M. Cizeau, du Perrier, tué à l'ennemi.

Gustave Clairet, de Mervent, tué à l'ennemi, le 6 Octobre.

Eugène Clénet, de Saint-Georges-de-Montaigu, 137e d'infanterie, mort le 18 Septembre 1914, de ses blessures, à l'hôpital de Troyes.

Maxime Collardeau, de Chaillé-les-Marais, mort de ses blessures à l'ambulance.

Baptiste Collinet, de Commequiers, mort à l'ambulance 166, à Labourse (Pas-de-Calais).

Emile Coirier, de Benet, tué à l'ennemi.

M. Coran, du Poiré-sur-Vie, tué à l'ennemi.

J. Cornu, de Chauché, mort le 26 Août, à l'hôpital militaire.

N. Cornu, du Poiré-sur-Vie, tué à l'ennemi.

M. Cossard, de Saint-Fulgent, 77e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Raymond Cottineau, caporal au 32e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 10 Février.

Victor Cottron, de Nalliers, soldat au 83e territorial, mort à l'hôpital. le 6 Octobre.

Fernand Cougnaud, de Martinet, du 1er d'artillerie, mort à la guerre.

Albert-Fernand Coulais, de Saint-Sulpice-en-Pareds, 114e d'infanterie, tué le 24 Septembre.

Pierre-René Coutaud, de la Boissière-de-Montaigu, mort de blessures de guerre en Janvier.

Victor Coutaud, de Saint-Georges-de-Montaigu, soldat au 6e génie, tué le 3 Novembre,

Louis Craipeau, de Saint-Hilaire-de Talmont, du 3e colonial, tué le 28 Décembre d'une balle au front.

Clément Crépaud, de Maréuil, tué au combat le 1er Février.

Camille Crochet, de Commequiers, tué le 17 Janvier.

L. et A. Crochet, de Bouin, morts à la guerre.

Dominique Dabin, de Treize-Septiers, tombé au feu le 20 Janvier.

Digitized by Google

Joseph Dabin, de Cugand, du 293e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire, le 6 Novembre.

Aimé Danieau, d'Aizenay, mort de ses blessures, à Amiens.

Jean-Baptiste Daviaud, des Herbiers, 84e territorial, tué à l'ennemi.

Eugène David, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué en Belgique.

Isaïe David, de Fontenay-le-Comte, sergent au 137e d'infanterie, mort à l'ennemi, le 27 août.

Henri Davy, de Boufféré, 293e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire de Lyon, le 15 Octobre.

Léon Deau, d'Aizenay, tué en Belgique.

L'abbé *Charles Dehergne*, de la Gaubretière, 93e de ligne, tué le 22 Août.

Louis Delavaud, de Soullans, mort à la guerre.

Auguste Delion, du 114e de ligne, mort à l'hôpital militaire, le 30 Janvier.

Théophile Delion, de Mouilleron-en-Pareds, mort au champ d'honneur.

Fernand Denis, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'armée.

Jean-Marie Denis, de la Barre-de-Monts, 132e d'infanterie, mort à l'armée.

Pierre Déruneau, de Triaize, adjudant au 3e colonial, mort le 31 Décembre.

Emile Deschamps, de la Verrie, mort à la guerre.

Eugène-Henri Desfontaines, de la Guyonnière, soldat au 293e d'infanterie, mort à l'armée.

Eugène Devineau, de Chantonnay, mort à la guerre.

Eugène Dibot, de Mouzeuil, mort de ses blessures.

H. Divet, Poiré-sur-Vie, mort à l'armée.

Maximin Dorineau-Chaillou, de Sainte-Hermine, 6e génie, mort à l'hôpital de Bayonne.

Alcime Douillard, de Saint-Georges-de-Montaigu, mort de ses blessures à l'hôpital de Montargis.

Jules Douillard, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'armée.

Léon Doussin, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'armée.

Jean-Marie Doux, de Falleron, 32e d'infanterie, mort à l'armée.

Digitized by Google

M. Drapeau, de Chaillé-les-Marais, mort à l'armée.

Eugène Dreillard, de Nalliers, adjudant au 28e d'artillerie, tué à l'ennemi.

M. Dubreuil, adjudant-chef au 95e d'infanterie, beau-frère du direc-recteur de l'Usine à Gaz de Fontenay-le-Comte.

Georges Dugast, de Saint-Philbert-de-Bouaine, mort à l'ennemi.

Eugène Duguy, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'hôpital de Joigny.

Pierre Dupont, de Cugand, 264e de ligne, mort à l'hôpital militaire le 29 Novembre,

Henri-Gabriel Dupuis, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie' mort à la guerre.

M. Dupuis de la Badonnière, adjudant, fils de M. le capitaine de la Badonnière, du 137e d'infanterie. Cet excellent sous-officier a été tué sur le champ de bataille.

Louis Durand, 83e territorial, mort de ses blessures, le 20 Novembre.

M. Durand, des Herbiers, mort à la guerre.

Gustave Eccappé, de Saint-Georges-de-Montaigu, mort à l'ambulance d'Authie (Somme).

Alexis-Jean Egron, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 293e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Célestin Eraud, de la Guyonnière, 1er zouaves, tué le 11 Décembre.

Eucharistе et Alexandre Faivre, de Champagné-les-Marais, du 137e d'infanterie, morts à la guerre.

René et Gabriel Fallourd, de Montreuil, le premier du 93e et le second du 114e d'infanterie, tués le 2 Octobre et le 10 Décembre, sur le champ de bataille.

Auguste Ferchaud, de la Boissière-de-Montaigu, tué le 28 Août dans la retraite sur la Marne.

Emile Ferventoux, de Fontenay-le-Comte, soldat au 114e d'infanterie, tué dans les combats, le 18 Décembre,

Pierre Fétiveau, des Brouzils, mort à la guerre.

Armand Fillaudeau, de la Bruffière, du 84e territorial, mort à la guerre.

Isaïe Fioleau, de Saint-Mesmin, 114e d'infanterie, tué en Belgique le 25 Octobre.

Digitized by Google

Onésime Flandrois, de Chantonnay, mort à la guerre.

Alexis Fonteneau, de la Verrie, marécha. des logis d'artillerie, tué en voulant sauver sa batterie.

Jean Fonteneau, de Saint-Michel-en-l'Herm, tué d'une balle au front, en Décembre, dans les tranchées.

Paul Forestier, de Luçon, 3e colonial, tué à l'ennemi, le 27 Août.

M. Fortin, du Breuil-Barret, du 337e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Alexandre Fournier, de la Chaize-le-Vicomte, mort à l'hôpital.

N. Fournier, de Saint-Gilles-sur-Vie, inhumé à

Roger Fourrier, de Saint-Gilles-sur-Vie, 64e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Henri Fradin, de Saint-Hermine, mort de ses blessures.

Jean Fraysineau, fils de M. le général Fraysineau, du 137e d'infanterie, mort à l'hôpital de Fontenay-le-Comte.

Lucien Frioux, de Noirmoutier, du 2e fusiliers marins, mort de ses blessures, à l'hôpital de Cherbourg.

R. V.

(*A suivre*).

Digitized by Google

NOS MORTS

M. l'Abbé PIERRE CHEVALIER

Archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay

La mort, hélas ! depuis trop longtemps prévue, de M. l'archiprêtre Chevalier a plongé dans le deuil le plus profond, non seulement la ville de Fontenay-le-Comte, où il ne cessa de répandre le bien pendant vingt années de sa vie, mais le diocèse de Luçon tout entier qui le tenait en haute et universelle estime.

Né à la Verrie, en 1846, en plein cœur de la Vendée militaire, l'abbé Chevalier incarnait en lui toutes les vertus qui immortalisèrent sa race. Droit et grand comme un vieux chêne du Bocage, il dominait de sa haute taille et de toute la générosité de son cœur cette famille paroissiale qu'il aimait sincèrement et que sa mort a laissée dans une tristesse profonde.

Inébranlablement attaché aux convictions de ses pères, serviteur respectueux des traditions qui firent la grandeur de notre chère Patrie, secourable à ceux qui souffrent, d'une sûreté de jugement parfaite et d'une indulgence inépuisable, l'abbé Chevalier demeurera parmi nous comme l'exemple qu'il faut suivre pour mériter ici-bas l'estime et là-haut la récompense promise aux justes.

Nous nous associons d'autant plus vivement au deuil de sa famille et de ses dévoués vicaires que depuis de longues années M. l'abbé Chevalier voulait bien nous honorer de sa haute et précieuse sympathie.

Aux obsèques qui ont été célébrées le 13 Janvier, sous la présidence de M. l'abbé Chabot, vicaire général, représentant Mgr l'Evêque de Luçon, les cordons du poêle étaient portés par M. l'abbé Amossé, archiprêtre de Luçon, ancien vicaire de Notre-Dame de Fontenay ; M. le chanoine Boutin, condisciple du regretté défunt ; M. l'abbé Léauté, curé de la Verrie ; M. Raymond de Fontaines, député de la Vendée ; MM. Raoul Hervineau, conseiller municipal et Airaud, amis personnels du défunt.

Digitized by Google

Avant l'absoute, M. l'abbé Chabot, vicaire général, a, au nom de Mgr l'Evêque et du clergé Vendéen tout entier, rendu un éloquent hommage au pieux et vénéré archiprêtre de Notre-Dame.

***

M. AUGUSTE DE MAYNARD DE LA CLAYE

Ancien Député de la Vendée

Si la mort de M. Auguste de Maynard de la Claye, ancien député de la Vendée, a éveillé en nous une aussi vive émotion, c'est qu'elle évoque en même temps que le souvenir de la vie toute de foi et d'honneur du regretté défunt, celui des combats que nous avons naguère livrés à ses côtés pour la défense des justes causes dont il fut jusqu'à son heure dernière le fidèle et ardent champion.

Issu d'une famille éminente, dont l'histoire est l'histoire même de notre province du Poitou, M. de la Claye avait l'amour fervent du sol natal ; comme les vieux gentilhommes vendéens des temps passés, il vécut sur ses terres en contact permanent et, nous pouvons le dire, fraternel avec les travailleurs de toutes conditions, connaissant leurs soucis et leurs besoins ; les conseillant toujours et les aidant généreusement dans les temps difficiles : il fut le tuteur et le conseiller de beaucoup, et l'ami de tous.

Le sentiment public lui manifesta sa reconnaissance éclairée en l'envoyant siéger à la Chambre des Députés, à la Mairie de sa commune qu'il géra sans interruption pendant plus de trente-neuf années, avec un zèle et une régularité qui ne se démentirent jamais.

Partout il apporta son expérience des choses et des hommes, une impeccable sûreté de jugement, une franchise toute vendéenne et aussi une droiture de conscience qui lui valut l'hommage universel.

Catholique et monarchiste traditionnel, comme ses pères, il ne daigna jamais recourir aux subterfuges de la politique des alliances décevantes ; il ne quitta pas le droit chemin, la route éclairée de la vérité historique pour les obscurs et dangereux sentiers de la stratégie du moment.

Il resta entier dans ses croyances, inébranlable comme nos chênes et nos pierres de granit ; avec un pieux respect, il fit sienne et prit pour règle de sa vie, la belle devise qui orne l'écusson des chevaliers de Maynard, ses ancêtres : « *Pro Deo et Rege* »,

Il est mort comme il a vécu, fidèle à toutes les croyances et idées

Digitized by Google

qui nous sont chères. C'est une belle figure vendéenne qui disparaît. Mais c'est un noble exemple et une salutaire leçon qui sollicitent les générations nouvelles.

Au nom de la vieille amitié et de la confraternité d'armes qui nous unissaient au regretté défunt, nous demandons à Mme de Maynard de la Claye, la permission de nous associer respectueusement et de tout cœur à son cruel deuil.

***

M. EUGÈNE REMAUD

M. Eugène Remaud, ancien avoué, avocat aux Sables-d'Olonne, qui a succombé le 12 Janvier 1915 des suites d'une longue et douloureuse maladie, était également un fervent ami des causes que nous aimons et défendons.

Ancien conseiller municipal et ancien président de la Société de Secours mutuels, il employa tous ses efforts pour faire triompher, en toutes circonstances, la cause de la liberté et du droit. Membre du conseil curial, président de la Société civile des écoles, il possédait dans toutes les œuvres catholiques une situation prépondérante, et était le conseiller très écouté de beaucoup.

Depuis plusieurs années, M. Remaud avait dû abandonner sa charge par suite du mauvais état persistant de sa santé. Il s'était alors consacré à l'étude de l'histoire des Sables et des grandes questions d'actualité.

Il publia plusieurs ouvrages, notamment un exposé de la loi du 9 Décembre 1905, concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat ; puis, quelques pages d'histoire sablaise, intitulées : *Les Sables-d'Olonne pendant les Cent jours ; Un bourgeois de la Chaume au* XVIIIe *siècle* : *André Collinet*, et tout récemment ici même une étude très consciencieusement documentée sur la *Guillotine* et le *Peloton d'exécution aux Sables-d'Olonne pendant la Révolution.*

Il avait, du reste, amassé sur l'histoire de cette époque de nombreux matériaux, pour la rédaction d'un travail qui reste malheureusement inachevé.

Doué d'une très grande érudition, à laquelle s'alliait un cœur excellent, M. Engène Remaud laisse un très grand vide dans la société sablaise, et ses nombreux amis, parmi lesquels nous étions fier d'être compté, conserveront pieusement son souvenir.

***

Digitized by Google

M. AMÉDÉE ODIN

Avec M. Amédée Odin, ancien pharmacien, ancien maire de la ville des Sables-d'Olonne, décédé le 3 mars 1915, à l'âge de 67 ans, disparaît de même une des figures les plus sympathiques et un des esprits les plus cultivés de la région Olonnaise.

Mêlé pendant un temps assez long à une difficile période de la vie politique locale, il y fit preuve d'un dévouement désintéressé et d'une droiture de caractère qui lui valurent, à défaut de la reconnaissance de la foule, du moins l'estime de tous les honnêtes gens.

Abandonnant plus tard l'œuvre décevante de la politique, il se consacra dès lors tout entier à des recherches scientifiques et aux études d'histoire. Esprit très curieux, il n'avait jamais, à dire vrai, cessé de s'intéresser à ces problèmes.

Les propriétés curatives de l'eau de mer avaient particulièrement attiré son attention et ses observations furent très remarquées. Au prix de grands sacrifices personnels, il avait construit sur le Remblai des Sables-d'Olonne, un aquarium contenant de riches collections. Il avait de plus contribué puissamment à la fondation de la *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*, dont il fut l'un des plus appréciés collaborateurs.

Il publia également dans la *Revue du Bas-Poitou*, un très intéressant travail sur *Les pêches maritimes anciennes dans l'Olonnais et autres lieux du Bas-Poitou*, et c'est avec le plus vif regret que nous avons appris la mort de ce travailleur consciencieux et érudit, avec lequel nous n'avions cessé d'entretenir les plus amicales relations.

*
* *

MONSEIGNEUR ROBERT DU BOTNEAU

Archiprêtre de Notre-Dame des Sables-d'Olonne
Prélat de la Maison de Sa Sainteté

Au deuil de l'archiprêtré de Fontenay-le-Comte, la mort de Mgr Robert du Botneau est venue ajouter celui de l'archiprêtré des Sables-d'Olonne. Malgré le grand âge du vénéré défunt, rien ne faisait prévoir que l'affection dont il était atteint depuis quelques jours, aurait un dénouement si prochain. Aussi la nouvelle de sa mort causa-t-elle, dans le diocèse, aussi bien que dans la ville des Sables, autant de surprise que d'émotion profonde.

Mgr Robert du Botneau était issu d'une vieille famille de Vendée, apparentée aux noms les plus aimés de notre région, notamment aux

Digitized by Google

Dupleix, aux Bréchard, aux de Tinguy, Il naquit à Fontenay, le 17 Janvier 1832, du mariage de M. Jacques-Etienne-Robert du Botneau et de Mlle Désirée-Marie-Louise-Charlotte Bréchard.

Après ses premières études chez les Frères, il fut placé au collège royal de Poitiers. Son père, qui désirait le voir entrer à l'école Forestière, l'envoya à Paris, en 1849, poursuivre ses études à l'institution Sainte-Barbe.

Une grave maladie vint suspendre ses travaux et il renonça, sans aucun regret, aux projets caressés par son père. En 1853, il revenait à Poitiers pour suivre les cours de la Faculté de Droit, et alors commençait à se dessiner dans son âme le projet de vouer sa vie au service de la Religion et du Pays. Un pèlerinage qu'il fit à Rome en 1854 l'affermit dans ces dispositions et en 1855, il entrait au séminaire d'Issy. De là, il passait à Saint-Sulpice et bientôt après au séminaire français à Rome, où il terminait ses brillantes et solides études ecclésiastiques. C'est dans la Ville Eternelle qu'il fut ordonné prêtre, le 23 Avril 1859 et qu'il y obtint le grade de docteur en théologie.

Vainement attiré à Paris, par Mgr de Ségur qui, l'ayant jugé, voulait en faire le collaborateur de ses œuvres, le jeune prêtre resta fidèle à son pays natal. Vicaire à Fontenay, le 20 Août 1860, il était nommé à la cure de Sainte-Hermine en août 1864. Quatre ans après, en 1868, sur la recommandation de Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui l'avait en haute estime, il était appelé à Moulins auprès de Mgr de Dreux-Brezé comme vicaire général titulaire. Mais les travaux administratifs ne répondaient nullement aux besoins de cette âme qui voulait se dépenser. Malgré de chaudes sympathies et d'amitiés précieuses, il revint bientôt dans notre diocèse pour ne plus le quitter. Pendant 8 ans, il consacra son zèle sacerdotal au poste important de curé-doyen des Herbiers et y marqua son ministère par la création d'œuvres nombreuses.

A la mort de M. l'archiprêtre Michaud, de mémoire encore vénérée aux Sables, Mgr Colet, alors évêque de Luçon, rendit hommage aux mérites du défunt en appelant Mgr du Botneau à recueillir cette succession spirituelle.

Le 20 Novembre 1905, Sa Sainteté le Pape, lui accordait le titre de Prélat de sa Maison.

Mgr Robert du Botneau, était d'une érudition des plus vastes, d'un dévouement sacerdotal à toute épreuve. Il n'avait jamais voulu accepter les honneurs de l'épiscopat, qui, plusieurs fois, lui furent offerts, afin de se consacrer, sans partage, à une population qu'il avait su

Digitized by Google

comprendre, et qui, de son côté, lui témoignait une profonde sympathie et l'entourait d'une véritable vénération.

Il avait, pour son antique église Notre-Dame, un véritable culte. Possesseur d'une belle fortune, il l'employa, en grande partie, à la restaurer et à l'embellir, de façon qu'elle put soutenir la comparaison avec les plus somptueuses cathédrales. En même temps, il restituait le chant liturgique dans sa pureté première et donnait aux cérémonies une pompe et un éclat exceptionnels.

C'est un membre éminent que perd en lui le clergé de la Vendée Nous le saluons avec respect et adressons nos sincères condoléances aux familles que cette mort plonge dans le deuil.

***

M. LE VICOMTE ZÉNOB DE BAGNEUX

Une des plus hautes personnalités catholiques et royalistes de la Vendée, M. le vicomte Zénob de Bagneux a succombé subitement en sa demeure de Nantes, à l'âge de 87 ans.

Au nom des sentiments de respectueuse affection qui nous rattachaient à lui depuis bien des années, nous tenons à saluer d'un particulier hommage la belle et grande mémoire de ce parfait gentilhomme, dont la noblesse de l'aspect s'allia si complètement avec celle de son cœur.

Des voix plus autorisées ont déjà célébré son ardente foi religieuse et ont redit comme il convenait la magnanime générosité avec laquelle il soutenait les œuvres chrétiennes et venait en aide aux déshérités de la fortune. Son éloge serait incomplet, si on n'évoquait pas en même temps l'indomptable énergie de ses convictions politiques.

Descendant d'une des plus illustres maisons du Poitou qui fournit à la France et au Roi tant de brillants serviteurs, il fut lui-même toute sa vie l'irréductible soldat de la cause royaliste.

Appelé naguère comme lui par Mgr le comte de Chambord à faire partie du Comité légitimiste de la Vendée, nous avons été le témoin du dévouement intelligent et ferme avec lequel il ne cessa de défendre les intérêts de la cause du relèvement national.

En service très régulier auprès du Prince, il fut notamment chargé par lui d'aller porter une lettre au Roi de Naples, assiégé dans Gaëte et faillit y être tué par un éclat d'obus.

En lui vécut, du reste, dans toute sa force et jusqu'à son heure suprême, ce culte du passé, ce dévouement au Roi par la France qui pénétrait jadis tous les Français.

Digitized by Google

Mais, M. le vicomte de Bagneux, n'était pas seulement un croyant et un royaliste fidèles, c'était aussi un lettré et un artiste qui avait su enrichir sa belle et si hospitalière demeure de la Pellissonnière, d'objets de valeur, de livres rares et d'archives précieuses, dont il aimait à entr'ouvrir les trésors à l'historien en quête de vérité.

C'est une noble et représentative figure de grand seigneur, en même temps qu'un homme de cœur excellent qui disparaît avec une époque qui s'éloigne, et ceux qui furent ses amis ou les privilégiés de sa sympathie lui garderont une pieuse mémoire et ne sauront l'oublier.

De ses mariages avec Mlles de Guébriant, M. de Bagneux, laisse trois enfants : le vicomte Pierre de Bagneux, veuf de Mlle de la Moussaye, le vicomte Guy de Bagneux, marié à Mlle de la Moussaye, et la baronne de Domecy, qui seront les dignes continuateurs de ses belles et généreuses traditions.

René Vallette.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Protestation de la Société Française d'Archéologie. — La Société française d'Archéologie adresse à ses quarante-huit membres belges, à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique et à la Fédération historique de l'héroïque nation, l'expression de sa douloureuse sympathie pour les ruines accumulées à Louvain, à Malines et à Termonde par la fureur incendiaire des armées allemandes ;

Maudissant l'odieux vandalisme allemand, fier d'une victoire remportée sur des vieilles pierres, s'associe aux protestations indignées du monde civilisé contre le bombardement sauvage et méthodique de la cathédrale de Reims ;

Déplore les ravages irréparables causés par l'incendie prémédité de ce merveilleux édifice, dont les plus belles statues, les sculptures les plus élégantes, les verrières, la charpente et la flèche sont anéanties ;

Émet le vœu que la statuaire mutilée par les éclats d'obus et noircie par le feu ne soit pas restaurée, pour laisser des témoins perpétuels du crime germanique accompli le 19 Septembre 1915 ;

Constatant que les archéologues allemands et autrichiens ont gardé le silence devant l'implacable destruction de tant de chefs-d'œuvre de l'art du moyen-âge et qu'ils se sont fait les propagateurs des doctrines barbares du pangermanisme, comme tous les intellectuels d'Outre-Rhin ;

Raye de la liste de ses membres étrangers : MM. von Bezold, directeur du Musée de Nuremberg ; le professeur Clemen, conservateur des Monuments historiques, à Bonn ; Dehio, professeur à l'Université de Strasbourg ; le professeur Gurlitt, à Dresde ; le Dr Krüger, directeur du Musée de Trèves ; le professeur d'Œchelhauser, recteur de l'Ecole polytechnique, à Carlsruhe ; le Dr Voge, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau ; le chevalier de Forster-Streffleur, directeur au ministère de l'Instruction publique, à Vienne ; le docteur Neuwirth, membre de la Commission des Monuments historiques, à

Digitized by Google

Vienne ; le comte Wilczerk, président de la Société des Beaux-Arts, à Vienne. (*Communiqué*).

Nous nous associons de tout cœur à cette énergique et légitime protestation.

La Société des Antiquaires de l'Ouest, à tenu sa séance publique annuelle, le 23 Janvier 1915, en son hôtel des Grandes-Écoles, à Poitiers.

Au programme : Discours du Président, notre savant compatriote, M. Rambaud, pharmacien en chef des Hôpitaux de Poitiers, sur les *Nourrices d'autrefois en Poitou ;* Rapport de M. Gaillard, secrétaire sur *Les Travaux de la Société* ; Rapport de M. G. Chauvet sur l'*Aménagement, au Musée des Grandes-Ecoles, des Antiquités Pré-romaines.*

A la séance suivante, du 26 Janvier, la Société a accepté le legs fait aux Musées des Antiquaires de l'Ouest, par le regretté M. Alfred Richard, d'une partie de ses collections et procédant ensuite à l'élection de son bureau pour 1915, elle a nommé :

Président, M. Deliquet, commandant au 68e territorial.

Vice-Président, M. Audinet, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers.

Secrétaire, M. Gaillard, professeur au lycée de Poitiers.

Vice-Secrétaire, M. Maurice Pouliot, avocat à la Cour d'Appel.

Trésorier, M. de Moissac.

Bibliothécaire archiviste, M. Emile Ginot, conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers.

Questeur, M. Chauvet, notaire honoraire.

Découvertes archéologiques. — Nous avons recueilli au lieu dit l'Ouche-Méry, en Saint-Germain-l'Aiguiller, de nombreux silex bruns et noirs, taillés et retouchés, parmi lesquels les grattoirs sur lames dominent.

Nous donnerons prochainement une note plus complète sur la station préhistorique de l'Ouche-Méry.

Dans la même commune, autour de l'Etang du Paligny, nous avons également trouvé plusieurs pointes de flèches en silex et quartzite.

— Notre éminent collaborateur, M. le comte Bégouen, de la Société Préhistorique Française, a découvert peu de jours avant la guerre, dans ses propriétés de l'Ariège, une nouvelle grotte préhistorique, la *Caverne des Trois-Frères*, plus belle peut-être que les autres, d'un accès plus difficile aussi, mais renfermant plusieurs centaines de gravures préhistoriques du plus haut intérêt.

Digitized by Google

La chute du clocher de Luçon en 1665. — Par suite d'une erreur typographique qui s'est glissée dans l'intéressant article de M. Léo Desaivre sur *La chute du clocher de Luçon*, antérieure à la pyramide, paru dans notre dernier fascicule, ce titre a été daté : 3 Février 1865. C'est 1665 qu'il faut lire, ainsi du reste qu'il est dit dans le corps du texte.

A l'Académie de Médecine. — M. le docteur Baudouin a présenté à l'Académie de Médecine, un mémoire dans lequel il recherche comment l'anatomie préhistorique permet de rectifier certaines données de l'anatomie actuelle.

Le régiment d'Hector. — En sa séance du 2 Mars, la Société Archéologique de Nantes s'est occupée de deux fanions qui ont appartenu au régiment de la Marine Royale, dit *Régiment d'Hector*. Ces drapeaux ont figuré à l'expédition de Quiberon.

Le régiment d'Hector devait son nom au comte d'Hector, originaire de Fontenay-le-Comte, qui en avait eu le commandement.

Le général de Langle de Cary et les Mobiles Vendéens. — On lit dans les mémoires du général Trochu les lignes suivantes : « Un de mes officiers particuliers, le jeune de Langle de Cary, encore sous-lieutenant, élève de l'Ecole d'application d'Etat-Major — un presque adolescent — courait en avant de moi, exhortant et poussant les tirailleurs vendéens avec une énergie qui eut fait honneur à un vétéran ».

Et le général Trochu termine en prédisant que le jeune sous-lieutenant de Langle atteindra un jour le sommet de l'armée. On voit qu'il a été bon prophète.

Nos compatriotes. — Mme la baronne Jean de Meyronnet, fille de notre dévoué député, M. Raymond de Fontaines, qui depuis le début de la guerre, prodiguait ses soins à nos glorieux blessés dans l'un des hôpitaux de Reims, y avait contracté une pneumonie qui mit un instant ses jours en danger.

Nous sommes heureux d'apprendre que la jeune et vaillante infirmière volontaire est actuellement en pleine convalescence, et nous faisons les vœux les plus sincères pour sa prompte et complète guérison.

Echos de la guerre. — Ont été faits *Chevaliers de la Légion d'honneur* pour leurs brillants faits de guerre :

MM. les commandats Coumailleau, d'Avrillé, du 265e régiment

Digitized by Google

d'infanterie ; Lecocq et Desré, du 84e territorial ; de Partouneaux, de l'Etat-Major de l'armée ; baron Taylor, de Saint-Hilaire-de-Loulay, du 13e hussards.

MM. les capitaines de Suzannet, de Saint-Fulgent ; Blanc, du 137e d'infanterie.

M le lieutenant de Lattre de Tassigny, du 12e dragons, de Mouilleron-en-Pareds.

M. le sous-lieutenant Louis, du 83e territorial.

Ont été décorés de la *Médaille militaire* pour leur vaillante conduite à l'ennemi :

MM. les sous-officiers Ganinchault, de Luçon, adjudant au 137e d'infanterie ; Auger, sergent-major au 93e ; Dreneau, sergent au 93e ; Suriot, sergent au 137e ; Rouchy, maréchal-des-logis, au 35e d'artillerie.

MM. l'abbé Loriot, brancardier au 93e d'infanterie ; Auguste Tabin, caporal au 137e ; Broussard et Turquaud, soldats au 137e ; Massiot, du 137e ; Guignaudeau, soldat cycliste à la 42e brigade d'infanterie, de la Roche-sur-Yon.

Ont été cités à l'*Ordre du jour :*

M. le général Curé, commandant la 88e division territoriale dont font partie les régiments de la Roche et de Fontenay.

M. le colonel de Marolles, du 137e d'infanterie.

M. le colonel Hétet, du 93e d'infanterie.

M. le colonel Magnan, ancien lieutenant-colonel du 137e d'infanterie.

MM. les commandants Héry, du 84e territorial ; Lequeux, Carrière, Cuveau et Duclos, du 93e d'infanterie ; Guillaumet, du 137e d'infanterie.

MM. les capitaines Delpech et de Fontclair, du 137e, tué à l'ennemi ; Hagnus, du 93e ; Pallard, du 83e territorial ; Rousseau, du 84e territorial.

MM. les lieutenants Pierre de la Bassetière, du 2e chasseurs à cheval ; Paul Gouraud, du 51e d'artillerie ; Chaigne, de Challans, du 5e cuirassiers, mort à l'ennemi ; Veyré-Logerias, du 137e, mort à l'ennemi ; Anquetil, du 137e, mort à l'ennemi ; Marcel Moine, du 66e, mort à l'ennemi ; Le Masne, du 137e, mort à l'ennemi ; Duwez, du 93e ; Anger, du 155e, de la Roche-sur-Yon.

MM. les sous-lieutenants Bouard, du 337e d'infanterie ; Fauchereau, du 64e ; Daunizeau, Jacques de Rengervé et Mothe, du 137e ; Sellier, du 93e.

MM. les sous-officiers Bernard d'Arche, maréchal-des-logis au 15e dragons ; Gilbert Gauvard, de Froidfond, du 292e d'infanterie ; Mabiron, sergent au 137e ; Moreil et Pelletier, sergents au 93e ; Viaud, de Benet, sergent au 314e

M. Lallemand, caporal au 293e.

Digitized by Google

MM. Diron, soldat au 337e ; Auguste Guilbaud, de la Garnache, soldat au 109e ; Merlet et Conte, soldats au 137e ; Petitgars et Verrier, soldats au 93e ; Edmond Legoff, du 83e territorial ; Jean, Elineau, Lunel et Le Moine, soldats de la Roche-sur-Yon ; Raoul Macouin, de Fontenay-le-Comte ; Désiré Dougé, de Nalliers et René Henri, de Saint-Sulpice-en-Pareds, soldats téléphonistes.

Le sculpteur du monument Viète, tué à l'ennemi. — Nous apprenons la mort du sculpteur Camille Crenier, caporal aux chasseurs à pied, tué par un obus, le 5 Mars.

On se rappelle que M. Camille Crenier, neveu du célèbre Falguière, avait eu l'honneur de faire adopter, lors du concours du 30 Octobre 1913, par la Commission fontenaisienne du monument Viète, le projet qu'il avait présenté en collaboration avec M. Paul Gélis et M. Jean Libaudière.

Il partit pour le front avec le pressentiment de sa mort, mais il n'y fit pas moins preuve de courage et de bonne humeur. Lorsqu'un éclat d'obus l'eut atteint mortellement trois de ses hommes se dévouèrent pour enlever son corps à l'ennemi et l'inhumer sous le feu. Ce trait valut à ceux qui l'accomplirent d'être cités à l'ordre du jour.

L'Homme des Cathédrales fait prisonnier. — M. Gabriel Robuchon, plus connu sous le nom de Mérovack, fils de notre excellent ami, M. Jules Robuchon, se trouvait au moment de la déclaration de la guerre, à Arnouville, en Lorraine annexée ; il y fut fait prisonnier et dirigé sur un camp de concentration du Hanovre, où il sera retenu jusqu'à la fin des hostilités.

— L'abondance des matières nous oblige de remettre au prochain fascicule l'article spécialement consacré à nos deux collaborateurs et amis, François Baudry et Raymond Cottineau, qu'une mort glorieuse vient de faucher dans la fleur de leur jeunesse et de leur talent.

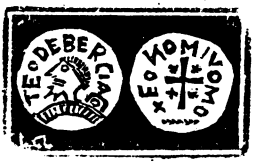

Sou d'or Mérovingien de Thiverçay

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCES

Madame André Gauly, dont le mari, capitaine d'infanterie, est sur le front, vient de mettre heureusement au monde une petite fille.

— Madame Maurice de Gazeau, née de Lavrignais, dont le mari est également au front, est heureusement accouchée, à la Mothe-Achard (Vendée), d'une fille, qui a reçu au baptême les prénoms d'ELISABETH-MARIE.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. l'abbé CHARLES DEHERGNE, de la Gaubretière, du 93e de ligne tué au combat, le 22 Août.

— M. ALEXANDRE LEGRAND, lieutenant de réserve au 74e régiment d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur. Il était le fils de M. Marcel Le Grand, directeur général de la « Bénédictine de Fécamp ».

Après les combats de Courgivaux-Esternay, les 6 et 7 Septembre, M. le lieutenant Le Grand avait été proposé pour la Légion d'honneur. Il fut tué le 26 Septembre, d'un éclat d'obus, alors qu'il commandait la 4e compagnie de son régiment.

Nous adressons à M. Le Grand, son père, nos bien respectueuses et sympathiques condoléances.

— M. le vicomte ANNE-EDOUARD-MARIE-LOUIS DE FONTENAY, capitaine à l'Etat-Major de la 43e brigade d'infanterie, glorieusement tombé à l'ennemi, le 5 Octobre 1914, sur le champ de bataille.

Après une cérémonie religieuse son corps a été inhumé au cimetière d'Englebelmer (Somme).

Nos plus douloureuses sympathies aux familles de Fontenay et de Beauregard.

— M. le capitaine CHARLES PELLERIN, tué courageusement en Novembre, alors qu'il commandait une compagnie de turcos. Il avait été décoré comme lieutenant au Maroc.

Le capitaine Pellerin était le fils du docteur Pellerin et de Mme née Chappot d'Angles. Frère de M. le pharmacien major G. Pellerin, chevalier de la Légion d'honneur, le défunt était également cousin de notre excellent collaborateur, M. Chappot de la Chanonie, auxquels nous adressons nos vives condoléances.

— FRANÇOIS BAUDRY, caporal au 152e d'infanterie, est mort au champ d'honneur, le 25 Décembre, âgé de 24 ans.

Digitized by Google

Neveu de l'illustre peintre Baudry, ce jeune homme charmant, d'une haute et fine intelligence, était entré le premier à l'Ecole des Chartes. Un grand avenir s'ouvrait devant lui, et hélas ! comme tant d'autres, il tombe fauché dans la fleur de son talent et de sa jeunesse.

Nous exprimons de nouveau à Mme Baudry, sa mère, la part très respectueusement cordiale que nous prenons à son deuil à la fois si cruel et si glorieux.

— M. François RÉGRENIL, maire de la Ferrière, depuis 27 ans, décédé à l'âge de 59 ans, dans les premiers jours de Janvier 1915.

— M. l'abbé Etienne BOISSINOT, curé de Saint-Paul-Mont-Penit, décédé le 6 Janvier à l'âge de 79 ans.

M. l'abbé Boissinot était originaire des Epesses.

— M. l'abbé Léonce ROUSTEAU, ancien curé de Longèves, décédé à l'âge de 89 ans, le 8 Janvier, à Noirmoutier, où il s'était retiré.

— M. Pascal-Henri ROUSSE, décédé le 10 Janvier 1915, en son château de la Loge, de Vouvent, à l'âge de 68 ans.

Nous adressons nos respectueuses condoléances à Mme Rousse, sa belle-sœur et à ses neveux et nieces, MM. et Mmes de la Pintière et de la Rochebrochard.

— Monsieur Eugène REMAUD, avocat, ancien avoué, décédé, le 12 Janvier, 1915, à l'âge de 48 ans, en sa demeure des Sables-d'Olonne.

L'inhumation a eu lieu le 15 Janvier, à Angles (Vendée).

— Le général GAUDIN, né à Talmont, le 5 Juillet 1838, entra à Saint-Cyr en 1857, Le général Georges Gaudin, était un cavalier émérite. Il fit campagne en Algérie dans le Sud-Oranais. Il était colonel de hussards à Fontainebleau lorsqu'il obtint les 2 étoiles, et général commandant la brigade de cavalerie de Sedan lorsqu'il fut atteint par la limite d'âge.

Il faisait chaque année un long séjour à Talmont où ont eu lieu ses obsèques le 17 Janvier.

— M. le chanoine Ferdinand POISSON, décédé à l'âge de 83 ans, le 16 Janvier 1915, à Cugand, son pays d'origine et où il s'était retiré depuis 1907.

— Le R. P. THIMOTHÉE, capucin, de la résidence de Fontenay-le-Comte, mort à Oyarzun (Espagne), le 18 Janvier, à l'âge de 69 ans.

Digitized by Google

— M. ADOLPHE-BONAVENTURE-AUGUSTE DE MAYNARD DE LA CLAYE, maire de Saint-Florent-des-Bois, ancien deputé de la Vendée, décédé en son château de la Barre, le 18 Janvier, en sa 70e année.

— M. l'abbé HENRI BATY, ancien curé de Givrand, décédé à Chauché, son pays d'origine, le 22 Janvier, à l'âge de 78 ans.

— M. l'abbé EDMOND QUÉTÉ, ancien curé de Saint-Avaugourd, décédé le 28 Janvier, à Nesmy, où il s'était retiré.

— Madame CHARLES RINCÉ, femme de notre excellent confrère, M. Rincé, ancien directeur du journal *La Vendée*, décédée en Janvier 1915, à la Guérinière de Noirmoutier.

Nous prions notre confrère et ami, M. Rincé d'agréer la part bien sincère et bien vive que nous prenons à sa douleur.

— M. RAMBAUD, fils de M. le maire des Clouzeaux, et neveu de notre excellent collègue et ami M. Pierre Rambaud, ancien Président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, décédé aux Clouzeaux en Janvier 1915.

Nous adressons aux siens nos plus vives condoléances.

— M. l'abbé EDOUARD COUTURIER, ancien curé du Poiré-sur-Velluire, décédé à la Roche-sur-Yon son pays d'origine, le 1er Février à l'âge de 75 ans.

— Madame la comtesse E. DE VAUCELLES, née de Cintré, décédée au Cannet, en Février 1915.

— Madame la comtesse DE ROCHECHOUART, née LA ROCHE-JAQUELEIN, décédée en Février 1915.

— R. P. JOSEPH BERTET, missionnaire du diocèse de Luçon aux Iles Salomon, pieusement décédé fin Décembre, à Sydney, dans la maison de retraite des Pères Maristes, à peine âgé de 30 ans.

— M. JACQUES DUCHAINE, fils de M. Louis Duchaine et de Mme née Libaudière, décédé le 5 Février à la Roche-sur-Yon.

Nos sincères condoléances aux familles Duchaine et Libaudière.

— M. HOSKIER, consul général de Danemark, chef de la maison de Banque Hoskier et Cie, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 5 Février, à l'âge de 85 ans.

Digitized by Google

C'était en même temps qu'un des financiers les plus hautement estimés de la place de Paris, une personnalité politique dont le savoir et l'influence s'exercèrent de la plus utile manière en faveur de notre pays. D'origine Danoise, il avait conservé à la cour de Danemarck. d'importantes relations qui lui permirent de devenir en France un des premiers artisans de l'alliance franco-russe.

Il était le beau-père de notre cher et grand ami le colonel marquis d'Elbée, que nous assurons, ainsi que toute sa famille, en cette douloureuse circonstance, de nos plus respectueuses et cordiales sympathies.

— M. Raymond COTTINEAU, licencié en droit, caporal au 32e d'infanterie, fils de M. Eugène Cottineau, notaire suppléant à Luçon, glorieusement tombé à l'ennemi le 10 Février.

Nous renouvelons à M. Cottineau, l'expression de nos condoléances les plus sympathiquement émues.

— M. l'abbé Henri SUAUDEAU, chanoine honoraire de Luçon, ancien doyen de Montaigu, aumônier des religieuses du Sacré-Cœur, aux Brouzils, décédé le 14 Février, dans sa 76e année.

— M. Paul VERNHES, ingénieur électricien, adjudant au 4e génie, fils de notre excellent confrère M. Marcel VERNHES, bâtonnier du barreau de la Roche-sur-Yon.

M. Paul Vernhes a été frappé d'une balle au front le 21 Février au cours de la mission périlleuse dont il avait été chargé.

Le corps de notre jeune et vaillant compatriote a été inhumé dans le cimetière de Labourse, après une pieuse et émotionnante cérémonie, Un service solennel a été célébré le 27 Février en l'Eglise Saint-Martial, d'Angoulême, pour le repos de son âme.

Nous nous associons de tout cœur au deuil cruel qui frappe la famille Vernhes.

— M. MICHÉ de la BAUME, ancien receveur de l'Enregistrement, décédé en fin Février à la Roche-sur-Yon, en sa 75e année.

— M. le baron DESMIER d'OLBREUSE, décédé en sa 86e année, au château d'Olbreuse, en Février dernier.

Le baron Desmier d'Olbreuse était le père de Mme Beauchet-Filleau, femme de notre distingué confrère, M. Paul Beauchet-Filleau, directeur du « Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou », auxquels nous adressons nos plus douloureuses sympathies.

Digitized by Google

— M. MAURICE GASTON, étudiant en médecine, affecté au 51e d'artillerie, à Nantes, en qualité d'infirmier régimentaire, a été emporté par une méningite cérébro-spinale contractée au chevet d'un camarade qu'il avait soigné avec toute son intelligence et tout son cœur.

Le fils de notre excellent collaborateur et ami, M. le docteur Gaston, est mort victime du devoir professionnel et de son dévouement. Pour n'avoir pas été frappé sur le champ de bataille il n'en est pas moins tombé au champ d'honneur. Puisse cette pensée et les ardentes sympathies de tous ses amis, dont nous sommes, adoucir la juste et cruelle douleur du docteur Gaston et de sa famille.

— M. LÉOPOLD POISSONNET, notaire honoraire, décédé le 2 Mars 1915, à Luçon, dans sa 80e année.

Nous adressons à la famille Poissonnet et plus particulièrement à M. René Poissonnet, avoué à Fontenay-le-Comte, nos plus sympathiques condoléances.

— M. l'abbé PAUL BEGAUD, curé de la Rabatellière, décédé le mercredi 3 Mars, à l'âge de 47 ans.

— M. MAURICE DE GONCOURT, capitaine au 1er bataillon de chasseurs à pied, tombé glorieusement le 4 Mars, à la tête de sa compagnie qu'il conduisait à l'assaut d'une position ennemie.

Cinq jours plus tard, son fils M. LOUIS DE GONCOURT, sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, était tué à la tête de sa section.

M. Maurice de Goncourt avait épousé Mlle F. de la Boutetière, au cruel deuil de laquelle nous prenons la plus vive et la plus respectueuse part.

— M. le baron DE BERNON, décédé le 4 Mars, en son château de la Guilmandière, commune de Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine en sa 94e année.

M. le baron de Bernon était l'aïeul du lieutenant de Bernon, glorieusement tué à l'ennemi dans les combats du Nord.

— M. le vicomte ZÉNOB FROTTIER DE BAGNEUX, décédé le 5 Mars 1915, en sa demeure du quai de Versailles, à Nantes, à l'âge de 87 ans.

Nous avons rendu par ailleurs les hommages que méritait la grande et belle mémoire de M. de Bagneux, gentilhomme accompli, chrétien fervent et royaliste fidèle dont la générosité pour les œuvres et pour les pauvres était admirable.

Digitized by Google

Ses obsèques ont été célébrées le 9 Mars, en l'église du Boupère en présence d'une affluence nombreuse ; le cierge d'honneur était porté par M. le comte Claude de Monti de Rezé, conseiller d'arrondissement et les cordons du poêle étaient tenus par MM. de Vexiau, conseiller général, de Lisle, adjoint du Boupère, de la Morinière et Jacques de la Débuterie.

A l'église M. le curé du Boupère et au cimetière M. de Monti, ont fait un éloquent et mérité éloge du regretté défunt.

Nous adressons à sa famille et particulièrement à ses fils MM. Pierre et Guy de Bagneux, nos plus vives condoléances.

M. le capitaine Joseph de ROMANET, du 7e régiment d'infanterie, tué glorieusement à l'ennemi le 5 Mars. Sa mort met en deuil les familles de Romanet, Pacaud, Delaunay, Giard et aussi celle du directeur de la *Revue du Bas-Poitou*.

Joseph de Romanet était un jeune et brillant officier dont l'avenir semblait plein de promesses ; il est mort en brave en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie et c'est avec une admiration émue que nous saluons sa glorieuse mémoire.

A sa jeune veuve et à tous les siens, nous renouvelons nos plus vives et cordiales condoléances.

— Madame Antoinette-Avice de MOUGON, née LANA, décédée à Niort, le 6 Mars 1915, en sa 78e année.

— Mademoiselle Louise du GARREAU de la MÉCHENIE, décédée en sa demeure de Poitiers, le 7 Mars, en sa 85e année.

— Monseigneur Charles-Dieudonné-Gustave ROBERT du BOTNEAU, prélat de la maison de Sa Sainteté et archiprêtre de Notre-Dame des Sables-d'Olonne, décédé le 8 Mars, à l'âge de 83 ans.

Prêtre savant et pieux, le défunt avait institué dans son église paroissiale entièrement restaurée par lui, le chant grégorien.

Nous adressons à sa famille et particulièrement à MM. Ernest Robert du Botneau et Robert de Tinguy, nos respectueuses condoléances.

— M. le docteur Léon-Louis-Pierre FORTIN, ancien conseiller général de la Vendée, maire des Moutiers-sur-le-Lay, décédé en sa demeure des Moutiers, le 13 Mars 1915, à l'âge de 70 ans.

Nous offrons à sa famille l'hommage de nos plus respectueuses condoléances.

Digitized by Google

— M. JACQUES RICHARD, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, fils du sympathique et dévoué docteur Richard, de Fontenay, décédé le 14 Mars, à l'âge de 29 ans. Nos douloureuses sympathies.

— Le commandant JEAN-BAPTISTE LACROIX, ancien officier au 137e de ligne et qui depuis le début de la guerre avait repris du service et présidait à la Roche-sur-Yon la Commission d'évaluation, y est décédé le 17 Mars.

L'inhumation a eu lieu à Fontenay-le-Comte.

— Madame veuve BENJAMIN, LUSSAUD, née JOSÉPHINE AVRIL, décédée à la cure d'Auzay (Vendée), le 18 Mars 1915, dans sa 90e année.

Nous adressons à M. l'abbé Lussaud, curé d'Auzay, à notre excellent imprimeur et ami M. Henri Lussaud et à leur famille nos plus sincères et bien cordiales condoléances.

— M. LOUIS CHARBONNEAU, décédé le 19 Mars 1915, à Loudun (Vienne), à l'âge de 78 ans.

C'était le père de notre excellent collaborateur et ami Louis Charbonneau-Lassay auquel nous renouvelons ainsi qu'à sa famille l'expression très sincère de nos plus affectueuses sympathies.

— M. l'abbé Louis Béranger, de Cugand, ancien vicaire du Perrier décédé le 20 Mars 1915, à l'âge de 25 ans.

— M. ALPHONSE PAUL, ancien banquier, décédé à Fontenay-le-Comte, le 23 Mars 1915, dans sa 72e année.

Nous offrons à Mme GUÉRY, sa fille, à M. le docteur Guéry, son gendre, ainsi qu'à toute la famille Paul et Guéry nos plus vives condoléances.

— Nous avons au dernier moment le très grand regret d'apprendre la mort de M. JACQUES BAGUENIER-DÉSORMEAUX, caporal au 23e régiment d'infanterie coloniale, tombé glorieusement le 22 Août 1914

Nous prenons une très vive part au deuil cruel qui frappe en sa personne notre bien cher collaborateur et ami Henri Baguenier-Désormeaux, et l'assurons en cette douloureuse circonstance, ainsi que tous les siens, de nos sympathies les plus cordialement émues.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Le 4e fascicule du tome IV du très précieux *Dictionnaire historique et généalogique des Familles du Poitou*, qui devait paraître au mois d'Août dernier et dont la publication a été entravée par la guerre, sera prochainement mis en distribution.

Le 5e et dernier fascicule de ce volume est actuellement en préparation.

— Notre érudit collaborateur et ami, M. L. Charbonneau-Lassay, vient de mettre la dernière main à une remarquable étude d'histoire et d'archéologie, ayant pour titre les *Châteaux de Loudun, d'après les fouilles archéologiques de M. Moreau de la Ronde*, qui paraîtra vers Janvier prochain dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*.

Ce travail, tiré à part, formera un volume grand in-8o de plus de 400 pages, dont chaque exemplaire sera vendu 10 francs.

On est prié de s'incrire au plus tôt, à la librairie Blanchard, à Loudun, ce volume devant être tiré à un très petit nombre d'exemplaires.

— Notre savant compatriote, M. P. Rambaud, a publié dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, (4e trimestre 1914, p. 230 et s.), une fort intéressante *Contribution à l'étude des maîtres fondeurs en Poitou*. Il y signale plusieurs fondeurs qui nous intéressent particulièrement :

Allebrée (Jean-Baptiste), fondeur de cloches à Luçon, au XVIIIe siècle.

Charpentier (Germain), maître fondeur de cloches, au Tablier (Vendée), au XVIIe siècle.

Un autre *Charpentier*, fondeur de Saint-Florent, est chargé en 1668 de fondre une cloche pour Beaulieu (Vendée).

— M. Pierre Rambaud, dont l'érudition ne se lasse pas, à également fait paraître dans les *Mémoires* de cette Société, une très curieuse étude sur les *Nourrices d'autrefois en Poitou*, tiré à part, grand in-8o, de 24 p. — Poitiers, Roy, 1915.

Il y est fait mention d'un médecin des Essarts (Vendée), M. Lan-

Digitized by Google

dais, né à Luçon, correspondant de la Faculté de Médecine de Paris, et qui publia dans les *Affiches du Poitou* et la *Gazette de Santé*, de remarquables articles où il préconisait l'allaitement maternel.

Appelé à juste titre dans son pays « le grand médecin » il n'en fut pas moins fusillé à Saint-Martin, en 1793, par les soldats d'une des colonnes infernales qui ravageaient alors la Vendée.

— De M. Louis de Grandmaison : *Le Rétable de N.-D. de Fontenay-le-Comte et le sculpteur Joseph van Gheluwen, dit Vangueille*, (extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, tome XIX, an. 1915, Alfred Mame, Tours), étude consciencieuse et documentée dans laquelle l'auteur rappelle l'acte de 1681 par lequel l'artiste van Gheluwen « s'engageait pour 3800 livres a construire à neuf d'architecture et sculpture le maître-autel de l'église de Fontenay-le-Comte ».

M. de Grandmaison se demande s'il subsiste encore quelque fragment de l'œuvre de l'artiste flamand, le maître-autel actuel de N.-D. de Fontenay, ayant été en effet élevé vers 1729, sous le pastorat de M. l'abbé Hugueteau de la Martinière.

— Dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (2e trimestre 1914, p. 161 et 162), communication de M. René Vallette, associé correspondant national, sur l'intéressante découverte faite en Février 1914 à Bouillé-Courdault, d'un grand sarcophage et autres sépultures gallo-romaines, dont la *Revue* a donné une complète description.

— M. Emmanuel Gauvrit, dont les études sur les familles nobles du Bas-Poitou sont justement appréciées, a, de concert avec M. Etienne de Lauzon, conseiller général de la Vendée, publié en 1911 (Luçon, Bideaux), une très précieuse généalogie de la maison de Gazeau dont il a bien voulu nous faire hommage.

— A lire dans l'*Anjou historique* de Mars-Avril 1915, un intéressant article sur les origines de *La Famille de Jacques Cathelineau, généralissime des armées catholiques et royales*, et sur la misère dans laquelle elle resta après la guerre jusqu'à ce que le roi lui vint enfin en aide et l'annoblit.

La Presse Régionale — Notre confrère, M. H. Bourgeois, directeur de la *Vendée Historique*, annonce à ses abonnés que cette publication cesse momentanément de paraître.

Parmi les journaux de la région ayant également suspendu leur publication citons : *Le Patriote de la Vendée*, à Fontenay-le-Comte ; le *Journal des Sables*, aux Sables-d'Olonne, la *Vendée Catholique* de Cholet.

Digitized by Google

La Grande Danse. — M. Alain Jammes d'Ayzac, dont l'Appollo de Nantes, il y a deux ans, a donné plusieurs pièces, et M. Gilles Bonin, un tout jeune poète, qui sait faire rendre aux mots de caressantes musiques, viennent d'écrire *La Grande Danse*, un angoissant épisode patriotique en un acte, joué le 21 Février, à Challans, au bénéfice de la Croix Rouge.

— En vente à la librairie Auguste Picard, 82, rue Bonaparte, à Paris : *Le Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et Gallo-Romaine*, de M. J. Déchelette, 4 vol. in-8° broché, 60 fr. ; appendice divers, 10 fr,

Nous recommandons d'une facon toute spéciale à nos lecteurs cette remarquable publication dont l'auteur — savant illustre doublé d'un patriote ardent — est récemment tombé au champ d'honneur.

R. de Thiverçay.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC
G.-A. JOURDE, Bordeaux.

Le Directeur-Gérant : René VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

PAGES D'ACTUALITÉ

Les Dardanelles et Constantinople

Les canons qui tonnent dans les Détroits réveillent de leur torpeur plusieurs siècles d'histoire. Sur ces rives enchanteresses des Dardanelles, reposent les glorieux souvenirs de l'antique Ilion, chantée par Homère avec les prouesses d'Achille et d'Agamennon le roi des rois. Là passèrent les hordes immenses de Xerxès traversant l'Hellespont pour écraser les Grecs. Comme il y a près de huit siècles, au temps de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, Anglais et Français marchent d'un commun accord vers la libération de l'Orient. Ce furent les Francs, les premiers des peuples d'Europe, qui entrèrent à Constantinople avec Godefroy de Bouillon, après avoir défait Alexis Commène (1097). Avec Baudouin, comte de Flandre et le marquis de Montferrat, les voici à nouveau devant Constantinople, et cette cité superbe et fière, entourée de ses murs redoutables, fit une telle impression sur les Croisés, qu'il n'y « eut si hardi à qui le cœur ne frémit » (Villehardouin). Mais bientôt les « braves chevaliers, sortant des vaisseaux, saillant en la mer jusqu'à la ceinture, armés, lacés, le glaive ès-mains », s'élancent sur les Grecs, les mettent en fuite, et pénètrent dans la ville impériale. L'usurpateur Alexis III l'Ange, est détrôné, et le 16 mai 1204, à Sainte-

Digitized by Google

Sophie, Baudouin chausse les brodequins de pourpre, revêt les ornements et le fermail des empereurs grecs, et après avoir été sacré par le légat du pape, fonde l'empire latin de Constantinople qui devait durer près de soixante ans (1261).

Ce n'est plus une croisade qu'accomplissent les flottes alliées. ni une conquête de Stamboul, si redoutée des Turcs, quand ils entendaient à Tchesmé, retentir le canon russe, ou qu'à San Stéfano ils signaient la paix. Les alliés veulent libérer l'Orient de la domination germano-turque ; et leur attaque, provoquée par la Turquie, pose bien des problèmes qu'il était de l'intérêt de cette puissance de ne pas soulever.

***

Voici d'abord la première de toutes, la question des Détroits. La question des Détroits se résume dans ces quelques mots. Les Russes qui possèdent les rivages de la mer Noire pourront-ils envoyer librement et en tout temps leur flotte dans la mer Méditerranée, et les flottes européennes pourront-elles pénétrer dans la mer Noire et dans les autres mers ?... De la solution de ce problème dépendra la sécurité même de Constantinople. Il importait donc de savoir si les Sultans seraient les maîtres du passage qui commande la ville sainte. Les empereurs de Byzance, de même que les Sultans Turcs qui possédaient les rivages de la mer Noire, ne toléraient dans cette mer d'autre pavillon que les leurs. Les Sultans déclaraient à l'envoyé de Pierre le Grand, Emilien Oukraintsow que « la mer Noire était une vierge chaste et pure, et que personne n'avait droit à son accès ; la navigation y était interdite à tout bâtiment étranger »,

Tant que le Sultan, maître des Détroits, est puissant, la question ne se pose pas ; il les ouvre ou les ferme à son gré, et pour qui bon lui semble. Mais vient-il à faiblir, comment fera-t-il respecter son droit de possession ?... S'il ouvre les Détroits à ses amis et les ferme à ses adversaires, ce sera un conflit inévitable, et certaines puissances le sentant incapable ne lui imposeront-

Digitized by Google

elles pas un statut qui régira cette ouverture ou cette fermeture du passage ?

Du jour où Pierre le Grand, après avoir conquis le littoral de la mer d'Azov, eut créé la flotte militaire russe, se posa pour la Russie la question de savoir si elle pourrait naviguer librement dans la mer Noire. La Porte, encore souveraine sur les deux rives, lui refusa cette navigation, et le traité de Belgrade du 18 Septembre 1739, défendait à la Russie de construire une flotte sur la mer d'Azov ou la mer Noire. Toute la politique des Tsars est d'obtenir le passage vers la Méditerranée et l'Orient pour le commerce et la sécurité de leur Empire. Or les victoires de Catherine II ouvraient le passage à la Russie et le traité de Koutchouk Kaïnardji (10 Juillet 1774), permettait la navigation à la flotte marchande russe ; la flotte de guerre pouvait pénétrer de la Méditerranée dans les Détroits, comme les navires anglais et français, mais ne pouvait franchir le Bosphore. La Russie, devenue l'alliée de la Turquie, lors de l'expédition d'Egypte, obtint, par le traité du 23 Décembre 1798, puis plus tard par celui du 23 Septembre 1805, l'accès des Dardanelles et du Bosphore pour sa flotte de guerre (c'est-à-dire le passage de la mer d'Azov dans la Méditerranée et réciproquement (art. 4), et même les deux puissances décidaient de ne pas admettre dans la mer Noire un bâtiment étranger (art. 7). Par le traité du 5 Janvier 1809 avec l'Angleterre, la Porte s'engageait à ne plus permettre à aucun navire étranger de pénétrer dans la mer Noire ni d'en sortir, y compris même les navires anglais. Ainsi par ces trois derniers traités, la Turquie renonçait à la règle fondamentale de l'Empire d'après laquelle elle ouvrait ou fermait les Détroits selon ses commodités. Il y avait donc là une restriction à la souveraineté du Sultan en faveur d'une puissance et au détriment des autres. Egalement par le traité d'Unkiar-Skelessi (26 Juillet 1833), la Porte s'engageait à fermer les Dardanelles lorsque la sécurité des possessions russes de la mer Noire serait menacée, c'est-à-dire dans le cas d'une guerre de la Russie avec les puissances occidentales.

Digitized by Google

Si la Turquie subit une telle diminution de sa souveraineté c'est que la Russie a pris pied sur la mer Noire (1774), elle a acquis la Crimée (1792), la Bessarabie (1812), et du moment que la mer Noire n'est plus seulement une mer intérieure turque, la Russie veut pouvoir en sortir librement, et traverser les Détroits. Et la Turquie en vient un jour à réclamer l'appui de l'Angleterre, pour empêcher que les navires russes ne franchissent le Bosphore. Alexandre Mavrocordato disait avec raison en 1700 : « Quand les navires étrangers obtiendront la faculté de naviguer librement sur cette mer, la fin de l'Empire aura sonné ».

Désormais en effet le contrôle des puissances s'exercera sur les Dardanelles quelquefois en faveur de la Russie, mais généralement contre elle pour diminuer sa puissance en Europe et garder le passage libre. Mais cette tutelle en commun aura des inconvénients. Elle sera la cause d'une lutte secrète entre les puissances garantes pour conserver la prépondérance auprès du Sultan et en profiter contre leur rivale la plus forte en Orient, la Russie (1). C'est ainsi que l'Angleterre n'aura pas de repos après le traité d'Unkiar-Skélessi qu'elle n'obtienne une diminution de l'influence russe à Constantinople.

La Convention de Londres du 13 Juillet 1841 pose comme principe du droit international européen la fermeture des Détroits, et les puissances s'engagent les unes envers les autres et le Sultan envers elles, à respecter et à maintenir cette règle.

La Russie a les mains liées par ce *consortium* et aspirera à recouvrer sa politique particulière à l'égard de la Porte. Car, en réalité cette convention est dirigée contre elle, le Sultan n'a plus le droit d'ouvrir les Détroits aux flottes des puissances y compris celle de la Russie comme en 1805 et en 1833. Le principe, c'est la fermeture opposée à la Russie qui seule à un intérêt puissant à sortir de sa prison, la mer Noire, dont elle possède les rives dans la plus grande étendue. D'un autre côté, du fait de cette convention même, le Sultan n'est plus libre ; sa souveraineté est atteinte profondément par cette nouvelle charte des Détroits

(1) V^t^ Goriainow. *Le Bosphore et les Dardanelles*, Paris, Plon, 1910.

Digitized by Google

puisqu'il n'a plus le droit d'ouvrir le passage à son gré. La convention même ne parlait de la clôture qu'en « temps de paix » (art. 1), ce qui laissait supposer qu'en temps de guerre le Sultan pouvait, à la différence de ce qui existait en 1833, ouvrir les Détroits à une flotte ennemie allant de la Méditerranée dans la mer Noire attaquer la Russie. En fait, c'est ce qui eut lieu en 1854, quand les flottes alliées pénétrèrent dans la mer Noire.

La Russie cherchera à briser ces entraves. Contre les ambitions qu'elle manifeste, l'Angleterre et la France liées alors lui imposeront le traité restrictif de 1856 qui, non seulement au point de vue des Détroits, confirmait les stipulations de la convention de 1841, mais les aggravait en excluant même de la mer Noire le pavillon russe : cette mer était neutralisée, ses eaux et ses ports étaient interdits aux pavillons de guerre, la Russie ne devait construire sur son littoral aucun arsenal militaire maritime (art. 11-13).

Ainsi la Russie était chassée de la mer Noire où elle avait pris pied depuis un siècle après tant de luttes glorieuses. Elle devenait une suspecte, placée désormais sous l'égide de l'Europe. Elle n'a plus qu'une pensée, reconquérir sa liberté, et c'est ainsi qu'en 1870 elle abandonna la France, qui lui avait imposé les humiliations de 1856, pour reconquérir sa prépondérance passée dans la mer Noire et les Balkans. La convention de Londres du 13 Mars 1871, libérait la Russie des clauses restrictives qu'elle subissait. et confirmait, en ce qui concernait les Détroits, la convention de 1841, en permettant en plus au Sultan de les ouvrir en temps de paix aux navires de guerre des puissances dans le cas où il le jugerait nécessaire, pour faire exécuter les stipulations du traité de Paris. La Porte, tout en maintenant le principe de la clôture pour s'affranchir d'une clause qui était pour elle un élément de faiblesse, voulait se réserver alors la faculté d'ouvrir les Détroits à telle ou telle puissance, selon ses convenances politiques (1).

(1) « Dans le cas seul où ses intérêts et sa sécurité lui sembleraient l'exiger ». (Contre-projet de Mussurus-Pacha. Séance du 3 Février 1871, à Londres).

Digitized by Google

Ainsi disparaissait l'obligation contractuelle de la fermeture ou de l'ouverture des Détroits. Le Sultan pouvait conclure une entente séparée avec la Russie selon que cette puissance le désirerait, et à son avantage exclusif. C'est ce que les puissances n'admirent pas, et une proposition transactionnelle de l'Italie fut acceptée, d'après laquelle « le Sultan aurait la faculté d'ouvrir les Détroits en temps de paix, aux flottes des puissances amies et alliées, dans le cas où cela serait nécessaire pour l'exécution du traité de Paris du 30 Mars ». Mais cette clause qui décidait que le Sultan n'avait la faculté d'ouvrir les Détroits aux bâtiments de guerre des puissances que dans le cas d'une infraction à l'une des stipulations du traité du 15 Avril 1856, était dirigée contre la Russie, puisque le traité de 1856 n'avait été conclu que dans un but qui lui était hostile. D'autre part, en acceptant la rédaction de l'article II, le Sultan ne pourrait plus ouvrir ou fermer à sa guise les Détroits, « il se soumettait à l'engagement collectif de toutes les puissances contractantes de considérer les Détroits fermés, à l'exception des cas spécialement déterminés par le traité (1) ».

Le traité de Berlin de 1878 (art. 63), confirmait purement et simplement les stipulations de 1856 et de 1871 au sujet des Dardanelles et du Bosphore, mais tandis que le plénipotentiaire russe, à la séance du Congrès du 2 Juillet, déclarait que ces stipulations sont « obligatoires de la part de toutes les puissances conformément à l'esprit et à la lettre des traités existants, non seulement vis-à-vis du Sultan, mais encore de toutes les puissances signataires de ses transactions », lord Salisbury affirmait « qu'elle se borne à un engagement envers le Sultan à respecter à cet égard les déterminations indépendantes de Sa Majesté conformes à l'esprit des traités existants ». En réalité si on rapproche les textes, si on relit les débats des Congrès de Paris et de Londres, si on se remémore dans quelles conditions, dans quelles circonstances, les traités de 1841 et de 1856, auxquels se réfèrent ceux de 1871 et de 1878, ont été conclus, on voit que les

(1) Goriainow. *Op. cit.*, page 297.

Digitized by Google

clauses de fermeture des Détroits ont été la conséquence d'une entente entre les six grandes puissances qui résolurent de les respecter en répondant solidairement l'une pour l'autre en cas d'infraction. Le Sultan est gardé en tutelle, afin que la Russie n'obtienne de sa part aucune concession à son avantage. Si l'Angleterre au lendemain du jour où elle violait le principe de fermeture des Détroits, en y faisant pénétrer sa flotte pour arrêter les progrès des Russes en marche sur Constantinople, proclamait que le Sultan était libre d'accorder, comme il le voudrait, des permissions de passage, afin de pouvoir, en cas de nécessité, attaquer la Russie dans la mer Noire, elle devait bientôt changer de doctrine. Quand en 1902 la Russie demanda à la Turquie d'autoriser le passage de contre-torpilleurs qui voulaient rallier l'escadre de la mer Noire, et en 1904, lors de la guerre russo-japonaise, quand des vaisseaux voulurent sortir du Bosphore, l'Angleterre dénia au Sultan le droit d'accorder cette autorisation sans en référer aux puissances. Ces interprétations démontrent qu'il faut s'en tenir à la rigueur des textes et non pas aux intérêts momentanés de la politique pour appliquer le principe de la fermeture des Détroits.

***

Ces divergences de doctrines, appliquées depuis plus d'un siècle aux Dardanelles et au Bosphore, montrent suffisamment que le système adopté est inefficace. Il était vicié à sa base même de ce fait que les grandes puissances voulaient exercer auprès des Sultans une influence dominante et ramenaient l'application de la doctrine à la satisfaction de leurs intérêts propres. Cette influence, elles en usaient sur un Sultan faible, dans l'incapacité de se défendre par lui-même. Ainsi la flotte de l'Angleterre arrivait en 1807 en vue de Constantinople, les flottes alliées en 1854, la flotte anglaise à nouveau le 2 Février 1878. Le principe de la fermeture des Détroits ne protégeait même pas la Porte contre les empiètements d'autres Etats, — ce fut le cas lors de l'entrée dans le Bosphore des croiseurs allemands, le *Gœben* et le *Breslau*, — et se retournait précisément contre les puis-

Digitized by Google

sances qui l'avaient jadis imposé, l'Angleterre et la France. Il était établi principalement contre la Russie, pour limiter ses ambitions en Orient, en lui opposant le dogme de l'intégrité de l'Empire turc. La Russie, enfermée dans une mer sans issue, devait chercher naturellement à se débarrasser, à mesure que son commerce se développait, que l'axe de la politique se déplaçait, d'un système désormais désuet ; c'était donc une cause de guerre en Europe. A cette doctrine qui a fait son temps doit se substituer un régime large, celui de la liberté des Détroits, qui préviendra tout sujet de conflit en Orient. Le maintien de la paix ne sera pas soumis à l'interprétation abusive de textes compliqués, qui variait selon les besoins du moment.

Les Détroits, dont la fermeture ou l'ouverture ne dépendront plus du caprice d'une puissace faible et de la volonté des forts, seront libres. Mais leur sera-t-il appliqué néanmoins un régime spécial, qui ne saurait être celui de l'internationalisation, mais qui comporterait certaines restrictions ? On a proposé de les soumettre à un régime semblable à celui qui a été établi, à Suez, par la convention du 29 Octobre 1888 : « le canal est ouvert en » tout temps aux navires de tous les Etats ; il ne peut être mis en » état de blocus. Aucun acte d'hostilité ne peut être accompli » dans le canal et ses ports d'accès, ainsi que dans un rayon de » trois milles marins de ces ports, alors même que l'Empire » ottoman serait une des puissances belligérantes. Les bâtiments » de guerre des belligérants ne pourront, dans le canal et ses » ports d'accès, se ravitailler ou s'approvisionner que dans la » limite strictement nécessaire....

» En temps de guerre, les puissances belligérantes ne débar- » queront et ne prendront dans le canal et ses ports d'accès ni » troupes, ni munitions, ni matériel de guerre. Mais dans le cas » d'un empêchement accidentel dans le canal, on pourra embar- » quer ou débarquer, dans les ports d'accès, des troupes frac » tionnées par groupes n'excédant pas mille hommes, avec le » matériel de guerre correspondant ». (Art. 1, 4 et 5).

Ce régime, fait-on remarquer, n'est pas celui de la neutralité

Digitized by Google

puisque le canal de Suez n'est pas fermé aux navires de guerre. Le canal est simplement soustrait aux mesures d'hostilités qui pourraient y être employées. Toutefois, en cas de guerre, comme par exemple, à l'heure présente, entre l'Angleterre et la Turquie, la convention de Constantinople ne serait guère respectée.

On a même parlé d'une situation intéressante, celle du détroit de Magellan, où l'on ne peut élever ni fortifications, ni ouvrages de défense militaire, par suite d'une convention entre la République Argentine et le Chili (23 Juillet 1881).

En tous cas, d'après les principes du droit international, les Détroits, dont les rives appartiennent à des pays différents, doivent rester libres et ont une condition tout autre que les Détroits conduisant à une mer fermée dont les deux rives appartiennent à un même pays et qui peuvent être fermées par l'Etat dont ils relèvent. Telle était la situation des Dardanelles et du Bosphore à l'époque où le Sultan possédait à lui seul les rives de la mer Noire. Les puissances pourraient donc toujours, pour assurer le maintien des communications, imposer aux Détroits tel régime qui leur semblerait bon. Mais dans les circonstances présentes serait-il justifié ?

Les Russes n'admettent pas que le Bosphore et les Dardanelles puissent être placés d'une façon quelconque sous un contrôle international ou qu'un statut spécial leur soit imposé. Le principe de la liberté commerciale des Détroits, disent-ils, doit se concilier avec la souveraineté de la Russie sur la mer Noire, qui l'oblige à posséder un débouché libre sur une mer ouverte et à assurer sa propre défense sur les Détroits, en cas de guerre avec une autre puissance.

Si le régime de la liberté sans restriction aucune au détriment des droits souverains de la Russie existe pour les Détroits, en quoi la grande puissance moscovite en tirerait-elle avantage pour nuire au commerce des autres nations ? Elle ne se refuserait en rien à remplir honnêtement sur ce point ses obligations internationales. Toutes les difficultés qu'a suscitées la question des Détroits sont venues de ce fait qu'on voulait enfermer la

Digitized by Google

Russie dans la mer Noire. Donnez-lui le libre passage, elle n'en abusera pas. Telle est la thèse soutenue chez notre alliée.

Les autres Etats riverains de la mer Noire, la Roumanie, la Bulgarie, qui y possèdent des ports, ont intérêt à pouvoir jouir de la facilité des communications par mer pour la marine. Leur commerce aussi doit être libre par mer en tout temps, et ne plus être entravé par les mines posées dans les Détroits. La liberté du passage est pour elles une question primordiale.

La Roumanie est la première intéressée à la question des Détroits, car elle possède une partie du littoral de la mer Noire. Elle a pied sur le Danube et ne peut admettre que son commerce soit entravé de quelque façon que ce soit. La Turquie, en fermant les Détroits sur les injonctions de l'Allemagne, a rendu impossible toute exportation roumaine par mer.

Que la Bulgarie et la Grèce entrent en guerre, et une Roumanie neutre, comme dans les circonstances présentes, serait bloquée et dans l'impossibilité de commercer. Et puis, il ne s'agit pas pour la Russie d'acquérir un contrôle sur les Détroits ni sur la navigation du Danube, et de modifier à cet égard les stipulations de 1856 d'après lesquelles la navigation du Danube est libre jusqu'à son embouchure pour toutes les nations, stipulations que l'Europe a sanctionnées, intéressée qu'elle est à l'entière liberté de commerce sur le grand fleuve. Le commerce sur le bas Danube comme dans les Détroits devra rester entièrement libre. Même une Russie maîtresse des Détroits ne gênerait pas plus la Roumanie qu'une Turquie gardienne du Bosphore et des Dardanelles.

La Bulgarie a également intérêt à la liberté des Détroits, puisqu'une certaine étendue des côtes de la mer Noire est bulgare. L'Italie et l'Espagne ont souffert aussi dans leur commerce de la fermeture des Dardanelles. Lorsqu'à la paix, l'Italie gardera les îles qu'elle occupe, il sera essentiel pour elle que la navigation commerciale lui soit garantie par mer avec les pays danubiens.

***

Digitized by Google

Avec la question des Détroits se pose également celle de Constantinople et du retour en Asie des vainqueurs de Byzance. La possession de Constantinople (Tsarigrad) est la conséquence inévitable de la possession des Détroits par la Russie. On a parlé d'un régime international pour Constantinople semblable à celui qui existe à Tanger ? Mais Constantinople et Sainte Sophie sont pour la Russie le symbole de sa grandeur. Elle veut que les efforts patients de sa diplomatie, qui, depuis Pierre Ier, ont tendu à la domination du Bosphore, soient enfin couronnés de succès. Constantinople a pour la Russie la fascination de la tradition et de l'histoire.

L'Angleterre et la France n'ont plus les mêmes raisons qu'autrefois de disputer à la Russie les clefs du Pont-Euxin ; l'une et l'autre puissance n'ont pas la prétention de les garder pour elles. L'Angleterre ne saurait redouter, comme en 1854, une mainmise de la Russie sur les territoires ottomans voisins des Détroits. A cette époque, l'Empire turc et la Russie avaient les mêmes frontières puisque la Roumanie et la Bulgarie autonomes n'existaient pas. Aujourd'hui, ces deux royaumes la séparent de la Thrace ; il y a donc équilibre sur la mer Noire où la puissance russe est contre-balancée par celle d'autres Etats. Au contraire, les ambitions de l'Allemagne, qui se sont manifestées à Stamboul, en Syrie, en Palestine, ses projets économiques en Asie-Mineure, constituent un danger, et pour les puissances riveraines de la Turquie et pour la liberté du commerce européen en général. M. Sazonoff disait, le 9 Février 1915, à la Douma : « les événements qui se déroulent à la frontière russo-turque achemineront la Russie vers la réalisation d'importants problèmes économiques qui sont liés à l'accès de la Russie sur une mer ouverte, et, sir Edward Grey, en commentant ces paroles aux Communes, le 25 Février, ajoutait : « Ce sont là des aspirations avec lesquelles nous sommes en entière sympathie ».

La possession de Constantinople n'a plus le même intérêt également qu'aux XVIIIe et XIXe siècles, depuis que se sont constitués les royaumes balkaniques et que le commerce mondial, se dépla-

Digitized by Google

çant après le percement de Suez, a suivi des routes différentes et gagné les mers d'Extrême-Orient ; ce n'est plus la Méditerranée seule qui sert aujourd'hui au commerce de l'Europe qui se répand sur toutes les mers. Du reste, pour l'Angleterre, maîtresse de Suez, de l'Egypte, qui a pied en Asie-Mineure et possède le terminus de Bagdad, le libre passage vers les Indes est assuré. La question de Constantinople de même que celle de l'intégrité de l'Empire ottoman présentent un intérêt moindre. Ce qu'il faut à l'Angleterre, à la France, à l'Europe entière, c'est avant tout le libre passage des Détroits qui assurera aux grandes voies de la navigation méditerranéenne leur prolongement naturel vers les riches contrées de la Russie.

***

Les victoires des alliés marqueront-elles l'effondrement de l'Empire turc en Europe ? La lente désagrégation commencée, il y a deux siècles, au traité de Passarowitz, aboutira-t-elle à sa ruine définitive, et les peuples frémissants verront-ils la fin de leurs souffrances et recevront-ils avec la réalisation de leurs vœux le prix de leurs luttes héroïques ?

En Europe, la libération est presque achevée, mais en Asie, sous le canon des alliés, treissaillent des peuples nombreux qui aspirent à l'indépendance. Les Arméniens auxquels la Russie a consenti des promesses, verraient dans les victoires de la Triple Entente la fin de leurs maux. Les Syriens demandent l'autonomie, les uns sous un prince musulman, ou un prince chrétien, d'autres avec plus de raison sous le protectorat de la France administrant sagement le pays et respectant les droits et la religion des indigènes. Certains parlent même d'attribuer à la France la Palestine qui a toujours fait partie de la Syrie, quitte à internationaliser Jérusalem. Les sympathies des Syriens, de même que celles des Libanais, pour la France, sont bien connues ; nos intérêts sont puissants dans ces pays jadis libérés par nous du joug turc, qui méritent de recouvrer leur antique prospérité avec l'indépendance.

Digitized by Google

D'autres peuples ont des aspirations là-bas et attendent une situation meilleure ; les Grecs de la côte et ceux des îles, les Arabes de l'Yémen et de la Mecque qui peuvent poser la question du Khalifat.

Il faudra aussi instituer une exploitation économique de ces fertiles contrées qui, par suite de l'incurie de l'administration, n'étaient pas mises en valeur, en créant des routes, des canaux, des voies ferrées. Le grand Transasiastique que l'Allemagne voulait accaparer, le Bagdad, devra rester libre.

Bref, tous les peuples, des Balkans aux extrémités de l'Asie, songent à cette vaste liquidation préparée par des siècles d'impuissance et d'indifférence, par l'accumulation des mêmes fautes ; et l'on reste interdit en pensant et aux luttes passées et aux nombreux intérêts à satisfaire. La question d'Orient, née avec l'arrivée des Turcs en Europe, cessera-t-elle d'exister avec leur retour en Asie ?

Avant que les chefs des armées alliées aient achevé leur œuvre peut-on envisager dans tous ses détails le meilleur système qui assurera définitivement aux Détroits la liberté, à l'Asie-Mineure un statut conforme aux aspirations des races ? Ce sont les armées alliées qui en ce moment font l'histoire. Mais pour que la paix règne en Europe, il faut que le traité en prépare une reconstitution générale, en réparant les erreurs ou les injustices commises autrefois.

Les trois traités qui ont organisé l'Europe moderne portaient en eux-mêmes les germes des guerres futures. Les traités de Westphalie, sous prétexte de contenir la maison autrichienne, ont trop fortifié la Prusse en Allemagne et les petits Etats allemands ; ils ont préparé l'unité germanique.

Les traités de Vienne, « œuvre de réaction contre le principe de la nationalité consentie et celui de la liberté politique » (E. Lavisse), avaient voulu comprimer les espoirs des races ; l'Autriche et la Prusse grandies, l'une avec les provinces italiennes, l'autre avec les sécularisations, en avaient été les gardiennes

Digitized by Google

au XIXe siècle pour dominer l'Europe. Ces traités, en enrichissant certains Etats avec les dépouilles de la Pologne, de la Saxe de la Norvège, de la Belgique et de Venise consacraient le partage et la domination des peuples.

Le traité de Berlin était une véritable atteinte aux droits des nations et à l'expansion des Slaves, un déni de justice pour les peuples auxquels il s'imposait : il fut le triomphe du germanisme.

A Berlin comme à Vienne, les diplomates assemblés avaient déplacé arbitrairement les limites rationnelles des Etats, pesant, évaluant les populations au gré de leurs combinaisons stratégiques, provoquant les haines et les bouleversements de l'avenir.

Ainsi la situation politique de l'Europe centrale et de l'Europe orientale reposait sur l'oppression des races ; c'était là une cause incessante de conflits. L'œuvre de Vienne et de Berlin est à refaire ; un Etat ne doit pas avoir en Europe la prédominance au détriment des autres, et tous les Etats doivent compter désormais avec les forces populaires, avec les revendications nationales ; « il ne faut plus que les Balkans et la flèche de Strasbourg dominent la politique européenne ».

Joseph AULNEAU.

Digitized by Google

MISSIONS D'ÉMIGRÉS

EN VENDÉE

LE COLONEL D'ANGELY

(*Suite et Fin*) (1)

DOCUMENTS ET NOTES

GALWAY, de la Rochelle

Jean de Galway, seigneur du château et de la ville de Carrick, en Irlande, du château de Simille, de la Ville-Robert et autres lieux, marié à Marie O'Maddey, dont :

1° Jean de Galway (2), écuyer, demeurant à Malaga (Espagne), en 1767.

2° Antoine de Galway, écuyer, dit le chevalier de Galway, seigneur de Lépaux et de Roberts Lorens, baptisé le 28 Avril 1728, à Carrick, comté de Tipperary, épousa au mois de Juin 1761,

(1) Voir le 1er fascicule de 1915.

(2) Le chevalier de Galway, procureur général et syndic de Malaga.
« J'avais été extrêmement lié à Malaga et depuis à Paris, dit M. d'Angely, avec le chevalier de Galway qui a une femme respectable et les enfants les plus aimables. *Compte-rendu de mon voyage.* (*Koninklijk Huis-Archief. La Haye*).

Digitized by Google

Marie-Anne de Labbadie ou Labbady, fille d'Etienne-Alexandre-Raoul-Claude et de Jeanne Butler. Il était alors fixé à la Rochelle, comme négociant depuis plusieurs années, mort à la Rochelle (paroisse Saint-Jean), le 1er Juillet 1767. En 1763, ces époux achetèrent une maison sise rue de la Cloche, à la Rochelle. *Mme veuve de Galway* continua les affaires de son mari avec Pierre Guérin, mais ils furent obligés de réunir leurs créanciers. Cette veuve figura dans l'état des personnes qui jouissent à la Rochelle de l'exemption du logement des troupes, en conséquence de l'ordonnance du 1er Mars 1778.

M. et Mme de Galway eurent quatre enfants, tous baptisés, en la paroisse Saint-Jean, à la Rochelle.

1° *Anne-Anastasie de Galway*, baptisée, née le 12 Mai 1763.

2° *Jean de Galway* (1), né le 9 Avril 1764.

3° *Jeanne-Josèphe*, née le 9 Mars 1765.

4° *Marie-Anne-Guillaume de Galway*, fille posthume, née le 5 Décembre 1767.

(*Extrait des papiers généalogiques réunis par M. Jourdan, ancien magistrat, qui les a légués à la Bibliothèque municipale de la Rochelle, sa ville natale*).

Etat civil de la ville de la Rochelle

Mariage du 8 Juin 1761 de M. Antoine de Galway, écuyer, dit le chevalier de Galway, natif de Carrick, comté de Tipperary au royaume d'Irlande, demeurant à la Rochelle, fils de messire Jean de Galway, seigneur du château et de la ville de Carrick, du château de Simille, de la Ville Robert et autres lieux et de feue dame Marie O'Maddy, sa première femme et Demoiselle *Marie-Anne de la Badie*, native de la Rochelle, fille de messire Etienne-Alexandre-Raoul-Claude de la Badie, seigneur de la Thousselière, colonel d'infanterie, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, et de dame Marguerite Butler.

(1) Jean de Galway avait émigré à Cork, en Irlande. C'est à lui que sa mère Mme de Galway, écrivait la lettre qu'elle confia à M. d'Angely.

Digitized by Google

Du 10 Juin 1807, mariage d'Etienne Claverand de Ladhoüé, né à la Rochelle, le 21 Septembre 1759, et de Demoiselle Jeanne-Josèphe de Galway, née à la Rochelle, le 9 Mars 1765, fille d'Antoine de Galway et de *Marie-Anne de l'Abbadie.*

(*Ces documents nous ont été communiqués par le comte O'Kelly de Galway, membre de l'Union Latine Américaine, auteur de la Biographie de Francisco de Miranda*).

ETAT DE SERVICES DU COLONEL D'ANGELY

Nom et signalement du militaire.	Détail des services
D'ANGELY (François - Marie) né le 5 Janvier 1735 à Perpignan, fils de D'Angely (Louis), écuyer, et de Anne de Rougé-Rincent (?)	Page à la cour d'Anhalt, au service du prince régnant d'Anhalt-Bernburg, en 1751.
	Passé au service du roi de Prusse au début de la campagne de 1757.
	Capitaine en 1758.
	Démission de capitaine.
	Passé au service du roi de Danemark.
	Major d'un régiment de hussards, 2 Décembre 1761.
	A la réorganisation de l'armée par le comte de Saint-Germain, nommé major du régiment de Royal-Cuirassiers, commandant de la place d'Husum en Holstein, 1767.
	Passé au service de la Russie.
	Placé avec son grade au régiment de Tiver-Carabiniers, 1769.
	Lieutenant-Colonel du régiment de Sibérie-Carabiniers, 1er Janvier 1770.
	Colonel du régiment Mischigorod-Carabiniers.
	Colonel du régiment Wlodomir-Dragons.
	Commandant de la frontière de Pologne.
	Rentré en France en 1774.
	Colonel dans la Légion du prince de Nassau, 1778.
	Campagne d'Amérique, aide de camp de M. de Viomesnil, 1780.
	Aide de camp de M. de Choisy, 1781.
Marié le 20 Juillet 1759 à Marie-Amélie-Julie de BODÉ, née en 1739, à Menhoffen, près Fulde	
Décédé le 10 Mai 1808 à Altona.	

Digitized by Google

Rentré en France, Mars 1782.

Passé au service des Etats Généraux (Hollande), avec le comte de Maillebois.

Colonel commandant la 1re brigade de cavalerie de la légion Maillebois, 20 Février 1785.

Rentré en France par licenciement de la légion, 1786.

Émigration

Émigré après les événements du 28 Février 1791.

Passé en Hollande.

Reçoit du Stathouder la mission de se mettre en communication avec l'armée royaliste du Poitou pour se renseigner sur ses forces et ses besoins, Mai 1793.

Passe en France, 12 Juillet 1793.

Fait parvenir aux généraux de la Vendée une lettre du prince Stathouder et rapporte la réponse.

Débarque à Ostende, 4 Octobre 1793.

Remet la réponse des généraux vendéens au prince Stathouder, Octobre 1793.

Mission à Londres pour s'entendre avec le Cabinet de Saint-James sur les secours à porter aux royalistes, 25 Octobre 1793.

A la Haye, 1794.

A Brême, 1795.

A Londres, 1796.

A Hambourg, 1799-1800.

A Altona, 1801.

Décédé à Altona, le 10 Mai 1808.

Campagnes

Campagne de 1757. Invasion de la Saxe par Frédéric II. Fait la campagne comme capitaine jusqu'en 1761.

Campagne de 1770. Guerre de la Russie contre les Turcs, opère à l'avant-garde de l'armée sous les ordres du général Baver, y commanda un corps de 1800 chevaux, se signale à la prise de Bender à laquelle il contribue.

Campagne d'Amérique, 1780, 1781, 1782. Siège de York-Town. A la bataille de Chesapeak, deux boulets de canon ont déchiré ses habits et emporté la canne qu'il tenait à la main. Combattait à bord du *Conquérant*.

S'est distingué à Huntington, à la tête de 200 Américains et à

Digitized by Google

l'attaque des redoutes de Glocester où il commandait son corps de 600 hommes.

Décorations

1770. — A reçu l'ordre militaire de Saint-Georges de Russie, pour récompenser sa conduite à la prise de Bender. A reçu cette distinction de la main de Catherine II, en présence de la Cour.

Pensions

Pour les services rendus pendant la guerre de 1770, l'Impératrice de Russie le gratifie d'un don de 50,000 liv. et d'une terre en Livonie, d'un rapport de 70,000 liv.

Rentré en France, obtient du Roi une pension de 5000 liv., par égard aux services rendus aux français prisonniers en Russie.

Par décision du 3 Juin 1779, Amélie-Julie de Bodé, épouse du colonel d'Angely, a obtenu l'assurance de la reversibilité d'une pension de 2,500 liv. après la mort de son mari.

Le roi accorde par approuvé au mémoire de 1782, une augmentation de 200 liv. à la pension existante de 5000 liv. pour dédommagement au colonel d'Angely des dépenses faites pendant la campagne d'Amérique où il a servi sans traitement particulier.

En 1794, reçoit une pension du gouvernement hollandais (M. d'Angely, dans une lettre de 1799, déclare que depuis 5 ans, il n'a rien touché de cette pension).

Catherine II et M. d'Angely

L'impératrice Catherine avait généreusement tenu compte des services rendus à la Russie par le colonel d'Angely.

Pour récompenser sa conduite au siège de Bender et pendant la guerre de 1770 où il commandait à l'avant-garde un corps de 800 chevaux, il reçoit de la main de l'Impératrice en grand apparat, en présence de la Cour, l'ordre de Saint-Georges de Russie. L'Impératrice prend son fils comme page attaché à sa personne, ajoute à ces faveurs une gratification de 50,000 livres, une terre en Livonie, d'un rapport de 70,000 livres et lui donne le gouvernement de Smolensk, ayant la garde de la frontière de

Digitized by Google

Pologne. M. d'Angely jouissait donc, encore jeune, de la plus grande considération et d'une fortune brillante.

En ce moment (1770-1771), M. de Viomesnil (1), venait de remplacer Dumouriez dans le commandement du corps francais envoyé pour soutenir le parti de la confédération contre la Russie. Il fait exécuter le coup de main du château de Cracovie où s'était jeté le brave Choisy (2) avec une vingtaine d'officiers.

Assiégé par Souvarof, Choisy capitula après avoir soutenu pendant deux mois ce siège mémorable qui fit un honneur infini aux français (15 Avril 1772).

Les prisonniers français furent internés à Léopold (Lemberg), puis à Smolensk où ils se trouvaient dans le plus grand dénuement, manquant des choses essentielles à la vie.

M. d'Angely ne put souffrir de voir ses compatriotes dans l'embarras. Il leur avança plus de 30,000 livres. Il reçut dans sa propre maison ceux qui étaient malades, les garda et les nourrit pendant tout l'hiver, avec des soins paternels (1773).

Par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Vienne, M. d'Angely fut remboursé de ses avances et complimenté pour son acte de générosité.

Vers la fin de 1773, il obtint un congé pour prendre les eaux et passa à Vienne afin de remercier le prince Louis (3) de ses bontés.

L'ambassadeur voulut attacher un si bon français au service du Roi et l'engagea à rentrer en France en l'assurant de son appui près le duc d'Aiguillon, ministre de la guerre.

M. d'Angely voulut faire mieux, et pour assurer son avenir il partit pour Paris. Reçu en audience par le ministre d'Aiguillon, il en sortit avec la promesse d'nne proposition à Sa Majesté pour une commission de colonel avec appointements de 6000 liv. Il ne devait revenir en France qu'à la conclusion de la paix.

(1) Viomesnil (Antoine-Charles du Houx, baron de), 1728-1792, maréchal de camp, promotion du 3 Janvier 1770.

(2) Choisy (Claude-Gabriel de), né en 1723, lieutenant-général, maréchal de camp en 1781.

(3) Prince Louis de Rohan, le futur cardinal de Rohan.

Digitized by Google

Il rejoignit son poste. A Smolensk il est arrêté, ses papiers sont saisis, ses effets, 25,000 liv. en argent lui sont enlevés. Conduit à Saint-Pétersbourg il est mis au cachot. Il y reste trois mois avant d'obtenir justice.

Auprès de Catherine II, M. d'Angely représentait les sympathies de la France pour la Pologne, ce qu'elle ne pouvait souffrir d'un officier au service de la Russie. Son voyage en France était dénoncé comme tendant à contracter des liaisons favorables au parti polonais.

Quand il sortit de prison, il dût gagner la frontière avec sa femme et son fils bannis de la Russie, ayant perdu ses grade, décoration, propriété. On ne lui rendit ni ses papiers, ni ses effets, ni son argent, et il revint en France dans le plus complet dénûment.

On trouve au Travail du Roy, de 1775, un mémoire au maréchal de Muy (1), du 22 Mai 1775, où M. d'Angely expose sa situation et rappelle les promesses faites par l'ex-ministre M. d'Aiguillon. Le maréchal répondit par une lettre « honorable et flatteuse », dont voici un extrait :

« M. le prince Louis de Rohan, M. le baron de Viomesnil et » M. de Choisy, m'ont entretenu de votre situation dans le plus » grand détail et ils y ont joint les témoignages les plus forts, de » l'estime que vos talents, l'honnêteté de vos procédés et l'éléva- » tion de votre âme vous avaient méritée ; je viens d'en rendre » compte au Roy. Sa Majesté a été touchée de vos malheurs, et » Elle en a envisagé les causes comme un engagement pour elle » d'adoucir votre situation ».

Le mémoire présenté au Roy porte en marge. Décision. — Bon pour 5000 liv. de pension.

La Légion de Nassau

L'aventurier Charles de Nassau-Siegen voulut prendre part au mouvement colonisateur et maritime qui marqua l'avènement de

(1) De Muy, maréchal, ministre depuis le 22 Juin 1774. La réponse du maréchal est datée de Versailles, le 25 Juin 1775.

Digitized by Google

Louis XVI. Il rêva de fonder un royaume en Guinée en s'emparant de Juda (1), que 500 hommes suffiraient à réduire.

Soutenu par Maurepas (2) et Lauzun (3), il fut autorisé à lever une Légion.

Ce fut un succès. C'était à qui obtiendrait un brevet. M. de Langeac acheta 15,000 liv. son brevet de colonel et M. d'Angely, fatigué d'attendre un service actif dans l'armée, accepta la proposition que lui fit Nassau de faire partie de sa Légion (1778-1779).

La guerre avec l'Angleterre, le combat naval d'Ouessant, entre d'Orvilliers et Keppel, font oublier Juda à Nassau. Celui-ci proposa de tenter une descente à Jersey. L'Etat lui prêta deux frégates, la *Prudence* et la *Danaé*. La tempête retarda la marche de la flottille. L'amiral Alsburnotte intervint et la contraignit à la retraite. La tentative était manquée, la Légion devint régulière. M. d'Angely avoue que l'insuccès de cette expédition conduite par un aventurier jeta une certaine défaveur sur les officiers qui s'y étaient engagés. Il s'excusait près de M. Viomesnil de ses démarches inconsidérées, « Je ne pouvais me consoler de me voir sans état, je me crus avili de n'être rien dans ma patrie ». (Mémoire à M. le baron de Viomesnil, 16 Mars 1782).

Guerre d'Amérique

Lorsque M. de Viomesnil passa en 1780 au commandement en second de l'armée expéditionnaire sous les ordres de Rochambeau, il emmenait un groupe d'officiers qui formait son état-major. M. d'Angely en faisait partie, mais en volontaire, faisant la guerre à ses frais.

Il était à bord du *Conquérant* à la bataille de Chesapeak où l'escadre du comte de Grasse, battit la flotte anglaise. L'affaire

(1) Aujourd'hui Widdah.

(2) Maurepas reçoit le département de la marine en 1723, à l'avènement de Louis XVI, fut rappelé à la marine comme ministre d'Etat.

(3) Lauzun, au département des colonies.

Digitized by Google

fut chaude. « Deux boulets de canon ont déchiré les habits de M. d'Angely et emporté la canne qu'il tenait à la main » (5 Septembre 1781).

Il courut des dangers au siège de York Town (28 Septembre au 19 Octobre 1781), pendant les sorties qui furent rigoureusement repoussées les 3 et 16 Octobre.

Lorsque M. de Choisy fut détaché à Newport, il demanda à M. d'Angely de le suivre, plutôt en qualité d'ami que d'aide de camp.

M. d'Angely se distingua à Huntington où il commandait un corps de 200 Américains, et à la fausse attaque des redoutes de Glocester où il commandait 600 hommes. Il contribua à la défaite de Cornawlis.

Choisy lui écrivait d'Hampton, le 26 Janvier 1782, avant son départ pour la France.

« Vous savez que j'ai saisi tant que j'ai pu l'occasion d'exercer » votre courage et votre grande intelligence à Huntington et à » Glocester. Vous avez rempli dans ces deux circonstances le » devoir d'un officier consommé en y réunissant la prudence » qu'elles exigeaient au courage et à la patience si nécessaire » lorsqu'on commande des étrangers. Je voudrais bien être en » état de faire valoir ces services auprès du ministre, mais je » laisse ce soin à M. le baron de Viomesnil, bien plus capable » que moi de vous faire connaître. Les mers qui vont nous séparer » ne peuvent mettre aucun obstacle à la tendre amitié que je » vous ai vouée pour la vie ».

CHOISY.

La modeste fortune de M. d'Angely était fort dérangée par la dépense de cette campagne faite sans solde. Il revenait avec mille louis de dette qu'il fallait payer sur sa pension.

Un mémoire pour le Roi, du 9 Août 1782, signé par M. le lieutenant-général de Castries en qualité de secrétaire d'Etat à la marine (1), demandait pour M. d'Angely une gratification

(1) De Castries (Charles-Eugène-Gabriel de la Croix), ministre de la marine en 1780, maréchal de France en 1783.

Digitized by Google

extraordinaire de 2400 liv. pour le dédommager des dépenses fortes qu'il a faites en Amérique sans traitement particulier. Le Roy y a mis de sa main : bon pour deux mille livres.

Ce que réclamait surtout M. d'Angely c'était une place dans le service actif. Il écrivait à son protecteur M. de Viomesnil.

« Je mérite un état en France par mes services distingués chez l'étranger, mais plus encore pour ma nation qui m'en a fait perdre le fruit. Je mérite les bienfaits du Roy et une subsistance assurée à mon fils pour les pertes énormes que nous avons faites et dont mon humanité pour mes compatriotes est la seule cause ». Vint la Révolution sans que M. d'Angely ait obtenu satisfaction.

Dumouriez et d'Angely

En 1798, Dumouriez s'était réfugié à Altona, sous la protection du prince Charles de Hesse. Il songeait à se rapprocher de Louis XVIII. M. d'Angely, en ce moment à Hambourg, se mit à la disposition de Dumouriez pour favoriser ce rapprochement.

Dumouriez ne sembla pas avoir apprécié les services de M. d'Angely, auquel il n'accorda qu'une médiocre confiance. Quoiqu'il en soit, le général prit le fils de M. d'Angely comme secrétaire, lorsqu'il fut appelé en Russie (1799).

Les raisons de cette méfiance sont discutables, nous nous bornerons à donner ces deux faits de moralité. M. d'Angely avait la haine de la Révolution et il mourut pauvre.

Madame d'Angely

A la mort de M. d'Angely en 1808, sa veuve n'avait d'autres moyens d'existence que le produit d'annonces de la Gazette l'*Abeille du Nord*, que son mari avait fondée à Hambourg (1) en 1801.

Dans une supplique au Roi, écrite à Hambourg, le 29 Décembre 1814, Mme d'Angely demande un secours.

(1) La ville libre d'Hambourg occupée par le maréchal Mortier en 1806 fut réunie à l'Empire français, le 20 Décembre 1810, et par suite, soumise à la conscription.

Digitized by Google

Elle se plaint que son petit-fils ait été arraché de ses bras pour la conscription.

Il est resté en Russie, prisonnier de guerre, on a perdu sa trace.

La triste veuve écrit : « M. d'Angely est mort de chagrin. » J'ai été forcée de tout vendre pour ne pas mourir de faim, » mais à l'heure qu'il est il ne me reste plus rien au monde ».

Sa misère ne peut lui faire oublier l'inaltérable dévouement royaliste. Elle rend grâce au Ciel du retour de son Roi et « tant » qu'un souffle de vie animera son être, elle invoquera le ciel » pour veiller sur ses précieux jours et pour les combler de » bénédictions ».

Guéthary, Mai 1915.

Lt-Colonel Marquis D'ELBÉE.

Digitized by Google

Les Sépultures Gallo-Romaines

DE BOUILLÉ-COURDAULT

TROISIÈME PARTIE [1]

Depuis l'été dernier, MM. Huguet ont continué, par intervalles, les recherches entreprises dans leur champ de la Trée, près du bourg de Bouillé.

Sans amener cette fois la découverte de sépultures aussi importantes que celle de la jeune et riche gallo-romaine dont nous avons étudié précédemment ici le merveilleux mobilier funéraire, les nouvelles investigations ont procuré cependant des pièces de verrerie et de céramique fort remarquables dont voici l'énumération par sépultures :

Première sépulture

A signaler tout d'abord une inhumation qui présentait un squelette accompagné de 5 vases en verre et de 9 autres en terres diverses.

1. (*Planche n° 2*). Très belle tasse en verre très fin, de teinte blanc jaunâtre, en parfait état de conservation, hauteur 0m085 ; largeur d'ouverture, 0m11. Sa base est décorée de pastilles semi-

(1) V. *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1914, fasc. 1 et 2.

Digitized by Google

transparentes, alternativement bleues et pourpres — ou brun rouge, — disposées comme les perles d'un tortil de baron.

Par sa forme et par la disposition de ses deux rangs de pastilles, cette coupe ressemble beaucoup au superbe « Vase de Saint-Savin », à fond bleu décoré de pastilles et de raies blanches qui a été offert par l'Etat à la *Société des Antiquaires de l'Ouest* (1), et qui paraît pourtant d'une époque moins ancienne.

2. (*Planche n° 3*). Aiguière en verre blanc, malheureusement brisée ; hauteur approximative 0m20. La panse est ornée de filets doubles en relief et roulés en spirales.

3. (*Planche n° 19*). Coupe ou calice à pied en verre blanc, également brisé. Largeur supérieure, 0m08.

4. (*Planche n° 11*). Bouteille en verre bleu verdâtre très ordinaire, aussi brisée. Hauteur 0m17.

5. Fond de fiole en verre brun, de petites dimensions.

6. (*Planche n° 7*). Très joli flacon à anse, en terre rouge lustrée (dite samienne). Hauteur 0m125.

7. (*Planche n° 4*). Plat en terre rouge lustrée. Diamètre, 0m20.

8, 9, 10. (*Planche nos 5, 6, 12*). Petites vasques en terre rouge lustrée, la seconde est ornée de deux cercles de stries obliques. Largeurs respectives, 0m125, 0m15 et 0m12.

11 et 12. (*Planches nos 8 et 9*). Pots en terre noire lustrée. Hauteur 0m11 et 0m085.

13. (*Planche n° 1*). Buire à panse rebondie, en terre grise commune. Hauteur 0m185.

14. Un autre vase en terre, brisé à la découverte.

Deuxième sépulture

Une seconde sépulture présentait quelques particularités intéressantes. Le défunt avait été couché les bras étendus le long du corps ; avec lui ont été trouvées 13 piécettes d'époque romaine : une dans la bouche et trois autres à chaque articulation des

(1) Mgr. X. Barbier de Montault. *Le vase antique de Saint-Savin*, in *Mém. soc. Ant. de l'Ouest*, an. 1896.

Digitized by Google

coudes et des genoux. De chaque côté de sa tête se trouvait une valve inférieure de coquillage, du genre sourdon, mesurant au grand axe 0m065.

Le reste du mobilier funéraire était composé des trois vases suivants posés à ses pieds :

1. (*Planche n° 10*). Superbe tasse en verre blanc, à reflets vert clair, décorée dans son pourtour de gouttelettes adventives de haut relief, irrégulièrement disposées.

2 et 3. *Planches nos 15 et 16*). Vasques en terre rouge lustrée. Largeur 0m14 et 0m105.

Troisième sépulture

Restes d'un vieillard qui avait dans la bouche deux monnaies dont l'une, encore fort lisible, est de Constantin le Grand. Près du squelette, deux vases :

1. (*Planche n° 47*). Buire en terre grise ordinaire. Hauteur 0m205.

2° (*Planche n° 21*). Pot en terre noire. Hauteur 0m14.

Quatrième sépulture

Cette fosse contenait seulement deux vases :

(*Planches nos 13 et 14*). Fond de cupule en terre rouge grossière, épaisse et mal cuite ; jolie bouteille en verre verdâtre.

Cinquième sépulture

Deux vases entiers : une écuelle en terre grise ordinaire, largeur 0m16, et un pot analogue au n° 8 de la planche. Avec ces vases se trouvait la partie supérieure seulement d'une aiguière très élégante. (Voir gravure terminale).

Sixième sépulture

(*Planche n° 18*). Pot fragmenté en terre rouge brun, lustrée et dure. La panse est ornée de deux cercles de stries obliques et quatre feuilles, sigillés en creux et lancéolés. Hauteur 0m14.

Digitized by Google

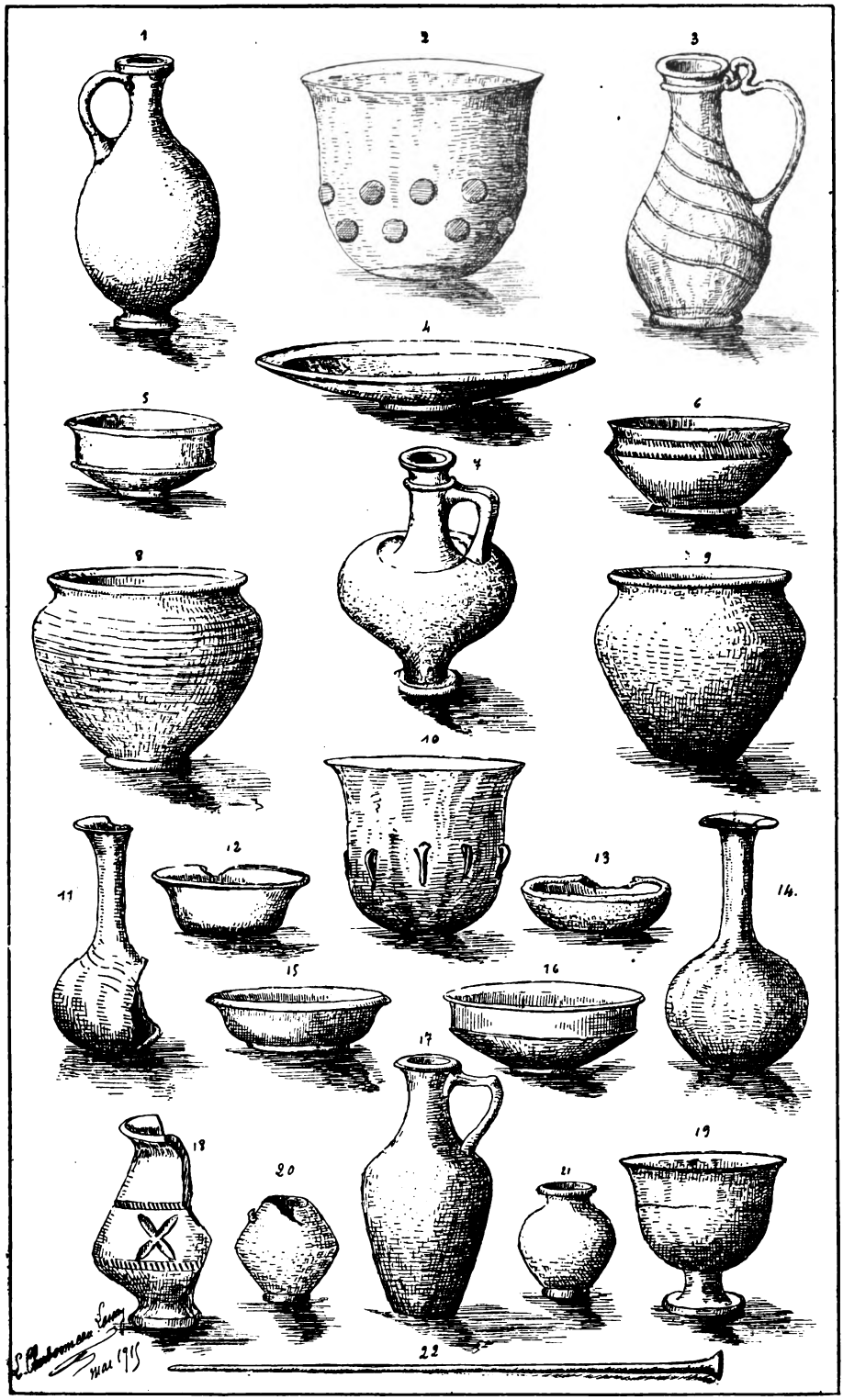

Digitized by Google

Digitized by Google

Ce vase était accompagné de deux autres très vulgaires, brisés à la découverte.

***

Avec ces sépultures, qui sont toutes des inhumations, se trouvait aussi un foyer d'incinération dans lequel des vases en verre ont été fondus.

En somme les nouvelles fosses sépulcrales de Bouillé, s'accordent parfaitement avec celles de l'an passé ; les modes funéraires sont les mêmes et la même date, IIIe-IVe siècles, s'y affirme encore par la monnaie de Constantin et par la présense d'assez nombreux vases en poterie rouge lustrée.

Voici, au sujet de cette céramique si particulière, ce qu'écrivait au R. P. de la Croix, le savant directeur de l'Ecole des Chartes, Jules Quicherat :

« Au cinquième siècle on ne faisait plus depuis longtemps de ces vases en terre rouge lustrée, qu'on a tort d'appeler samienne, car ils ne ressemblent en rien à la céramique de Samos. *Cette poterie cessa d'être fabriquée en Gaule à la fin du IIIe siècle* » (1).

Plus de trente années de recherches ont conduit aux mêmes conclusions M. Alfred Richard, l'auteur de si précieuses études sur les marques gallo-romaines de potiers trouvées en Poitou.

A l'époque des ensevelissements de Bouillé, dont quelques-uns sont assurément du IVe siècle, la poterie rouge lustrée était encore d'usage courant.

A proximité immédiate des sépultures, les terres remuées du champ de la Trée, viennent de nous donner trois objets intéressant : un percuteur cubique en pierre polie employé peut-être à l'époque romaine comme broyon ou comme poids, une forte épingle en bronze (*Planche* n° 22), mesurant 0[m]14 de longueur et une sorte de pendeloque également en bronze.

Ce dernier objet, représenté ci-dessus en grandeur exacte,

(1) Cf. R. P. C. de la Croix. *Les Temples et le Puits de Mercure découverts à Poitiers*, tiré à part, p. 57. In *Mém. soc. Ant. de l'Ouest*, ann. 1887.

Digitized by Google

consiste en une très mince lamelle de bronze percée d'un trou de suspension ; elle porte, gravée au burin, une ancre dont le très grand anneau d'attache losangé est partagé en deux parties par la prolongation de la stangue ou tige verticale de l'ancre ; les crochets ou griffes sont terminés par un harpon inférieur.

Un rapprochement se fait de soi entre l'ancre de cette lame de bronze et celle déjà relevée sur la panse d'un vase funéraire de ce même champ mortuaire de la Trée de Bouillé (1). Peut-on voir en elles des signes chrétiens primitifs et penser que dans le champ de la Trée, comme dans la grande nécropole des Dunes de Poitiers, les premiers chrétiens de l'endroit ont été ensevelis près de leurs parents et compatriotes païens ? C'est une question qui touche à l'un des points les plus délicats et les moins éclairés de l'archéologie funéraire de nos provinces de l'Ouest.

Le cimetière antique de la Trée de Bouillé, dans laquelle l'élément païen seul est indiscutable jusqu'ici, pourra peut-être aider à la solution de cet obscur problème, laissons le nous dire d'abord tout ce qu'il voudra bien nous révéler ; nous ne manquerons pas au devoir de le noter en cette Revue.

(1) R. Vallette et L. Charbonneau-Lassay. *Les Sépultures Gallo-Romaines de Bouillé-Courdault*, in *Revue du Bas-Poitou*, an. 1914, 1re livraison, planche 3, nos 28 et 28 bis.

R. VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY.

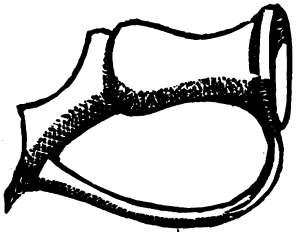

Digitized by Google

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

I

SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS

Le territoire qui constitue actuellement la paroisse de Saint-Hilaire-le-Vouhis, fut habité dès la plus haute antiquité. Nous en avons comme preuve les haches en silex et les hachettes en bronze rencontrées sur différents points, et qui sont entre les mains des collectionneurs, — une hache en pierre polie, ramenée à la surface du sol, en bêchant une vigne, aux environs de la Faubretière, nous a même été présentée il y a quelques années.

Plus tard, pendant la période de l'occupation romaine, d'opulentes villas y furent construites, dont les restes ont été étudiés par des personnes compétentes, il y a une soixantaine d'années (1), notamment ceux d'une villa appartenant à un personnage du nom de Levinius, au lieu appelé actuellement « la Lévinière ».

Une population relativement riche, attirée par les sites pittoresques de la vallée du Lay, habitait donc dès ce moment, les terres qui pouvaient être plus aisément mises en valeur, ce qui explique le grand nombre de vieilles demeures ayant existé dans la paroisse.

C'est évidemment pour distinguer notre Saint-Hilaire des nombreuses paroisses portant le même nom dans le diocèse, qu'on lui a donné le qualificatif *Votivus*, en français *Votif*, lequel par altération est devenu le *Vouhis*.

Saint-Hilaire constituait une châtellenie qui relevait du château de Thouars, et dont la justice n'étendait son ressort que dans la

(1) M. Audé.

Digitized by Google

paroisse. Cette justice était administrée par un juge, un procureur fiscal et deux procureurs remplissant en même temps les fonctions de notaires.

Cette organisation qui nous paraît aujourd'hui trop importante, étant donné le nombre des justiciables, avait pour cause l'isolement dans lequel se trouvait la châtellenie de Saint-Hilaire, son éloignement du château du Parc-Soubise, dont elle dépendait directement, et la difficulté des communications. Il faut se rappeler aussi que la paroisse s'étendait alors sur une partie du territoire actuel de Chantonnay et comprenait les deux Magnils, la Javelière et la Marzelle.

Il n'y a jamais eu de château à Saint-Hilaire, mais seulement une motte seigneuriale, élevée dans le haut du bourg et dont on a retrouvé les traces, quand on a construit les classes de l'école libre et creusé les fondations de la nouvelle église.

Le premier établissement religieux fût, d'après l'abbé Aillery, un prieuré dépendant de l'abbaye de Luçon, puis du chapitre de la cathédrale. La cure jouissait d'un revenu de 300 livres et on y comptait 500 communiants. La paroisse de Saint-Hilaire faisait partie avant la Révolution, de l'important doyenné de Mareuil.

La vieille église, dont il ne reste plus que le clocher et la partie formant le chœur, datait du commencement du XIVe siècle comme l'indique l'inscription placée extérieurement sur la muraille de la tour du côté nord, et qui porte que, « commencée en 1313, elle fut terminée seulement en 1335 ». (Abbé Aillery).

Incendiée par les protestants en mars 1568, puis réparée quelque temps après, elle devait être à nouveau la proie des flammes en 1793.

Cette église se composait d'une nef principale et d'un seul bas-côté désigné sous le nom de « petite église », aboutissant à la tour des cloches et séparé du reste de l'édifice, par quatre arcades, reposant sur des piliers de granit.

Au midi, avait été accolée une construction destinée à servir de sacristie, et en avant se trouvait un ballet, sorte de porche

Digitized by Google

rustique qui dans bon nombre d'églises rurales, protégeait la porte principale.

La seule partie un peu architecturale, était la grande fenêtre qui formait le fond du sanctuaire, dont les meneaux ou nervures très éprouvés par l'incendie de 1793, avaient du être consolidés par une maçonnerie remplissant les principaux vides. La partie supérieure seule portait un vitrage en plus ou moins bon état.

*
* *

Suivant l'usage admis à cette époque, plusieurs sépultures y avaient eu lieu, dont les pierres tombales déplacées au moment où le culte fut rétabli servirent au pavage de la nef principale, et en raison de leurs dimensions, trouvèrent place dans le passage resté libre entre les bancs. Ceci fut la cause pour quelques-uns, d'une regrettable détérioration.

Voici par ordre de date, les inscriptions que nous avons pu relever.

— 1654. Ici-gist le corps de Samuel-René Royrand, éc. seigneur du Gué, mari de demoiselle Perrine de Courville, décédé le 14 Avril 1654.

Sur la pierre se trouve dessiné un blason dans la pièce principale est une tête de bœuf.

— 1681. Ici-gist le corps de maître André Gaborit, sieur de Lacombe, procureur fiscal de la châtellenie de Saint-Hilaire, mari de dame Marguerite Paineau, décédé le 23 Avril 1681.

— 1712. Ci-gist le corps de dame Louise Deport, épouse de René Sajot, éc. seigneur de la Girardière, décédée le 25 Avril 1712.

— 1715. Ci-gist le corps de haut et puissant Léon Gourdeau, chevalier seigneur de Rozay, du Plessis et de la Maisonneuve, mari de dame Catherine.... décédé le... 1715.

Sur la pierre tombale se trouvait reproduit le double blason des Gourdeau : « d'argent à l'aigle éployée de sable », et des Mauclerc : « d'argent à la croix ancrée de gueules ».

— 1717. Ci-gist, messire René Sajot, écuyer seigneur de la Girardière, mari de dame Louise Deport, décédé le 5 Janvier 1717.

Digitized by Google

— 1727. Ci-gist le corps de messire Louis-René Sajot, éc. seigneur de la Simignonnière, décédé le 9 Novembre 1727.

N.-B. — Sur ces deux pierres tombales se trouve reproduit le blason de la famille Sajot : « échiqueté d'argent et de gueules ».

Celles de ces pierres qui ont pu être conservées ont été placées d'une façon apparente, lors de la construction de la nouvelle église, dans la mur faisant face à l'ancien autel de la Sainte-Vierge.

Les Sajot dont plusieurs ont reçu les sépultures dans l'ancienne église, étaient originaires des Brouzils. C'est par le mariage de Frédéric Sajot, éc. seigneur des Landes, vers 1660, avec Louise Marchegay, fille de André Marchegay, seigneur de la Simignonnière, que cette terre devint la propriété d'une branche de cette famille, où elle devait rester pendant trois générations.

***

Tous les anciens registres et documents qui existaient autrefois à Saint-Hilaire-le-Vouhis ayant été détruits en 1793, nous désespérions presque de pouvoir retrouver les noms des prêtres qui avaient été chargés de cette paroisse avant la Révolution, quand une série de quittances que nous avons eu l'occasion de consulter, nous a permis de reconstituer une liste exacte de ses anciens curés, à partir de l'année 1700.

Il s'agissait du paiement d'une rente de dix boisseaux de seigle due à la cure de cette paroisse, sur la Vezauzière, métairie qui dépendait à ce moment là de la Pouzaire, et en fut détachée plus tard à la suite d'un partage.

Voici comment est conçue la quittance de l'année 1700 :

« Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur de Challais, » dix boisseaux de seigle, mesure de Saint-Hilaire-le-Vouhis, » qu'il doit de rente à la cure du dit Saint-Hilaire, sur la métairie » de la Vezauzière, dans cette paroisse, dans je le tiens quitte pour » cette année échue de la my-août dernière passée, sans préjudice » de la courante.

Digitized by Google

» Fait à Saint-Hilaire-le-Vouhis, le quinzième de Septembre dix-sept cent sept.

» Signé ALBERT, curé de Saint-Hilaire-le-Vouhis »

Nous avons tout lieu de croire que M. Albert, signataire de la quittance ci-dessus, est resté curé de Saint-Hilaire-le-Vouhis jusqu'en 1717, mais à partir de 1760 les quittances manquent, soit qu'elles aient été perdues, soit qu'on ait omis de les réclamer.

En dehors des quittances en question, la présence de M. Albert à Saint-Hilaire, au commencement du XVIIIe siècle est encore indiquée par une pièce régulière délivrée en 1735, attestant que le 6 Mars 1707, a eu lieu dans l'église de cette paroisse, le baptême de *Jean-Alexandre, fils de messire François-Alexandre Querqui, écuyer, sieur de Challais, et de dame Françoise-Aymée Bousseau, son épouse*, baptême qui avait été célébré par M. Albert, curé de Saint-Hilaire-le-Vouhis.

Les successeurs de M. le curé Albert furent :

De 1717 à 1725, M. *Mercerot.*

De 1725 à 1739, M. *Landriau*, qui devint ensuite curé de Saint-Martin-des-Noyers.

De 1739 à 1745, un second M. *Mercerot.*

De 1745 à 1762, M. *Fradenhe.*

De 1762 à 1787, M. *Louis Levron.*

De 1787 à 1791, M. *Louis-Urbain Couette*, prêtre, qui était originaire du diocèse de Blois.

Les registres tenus par M. le curé Louis Levron ont été conservés, et c'est grâce à eux qu'il est possible d'établir la filiation des familles qui se trouvaient un peu en vue à ce moment là, dans la paroisse.

Nous empruntons à ces registres les deux renseignements qui suivent :

Le 20 Août 1766, a été inhumé dans le cimetière, le corps de demoiselle *Aimée Prévost de la Javelière*, âgée d'environ 90 ans, en présence de plusieurs parents et amis, qui se sont retirés sans signer.

Signé : LEVRON, curé.

Digitized by Google

Le 30 Juin 1768, est né et a été baptisé *Baptiste-François de Verteuil des Feuillas*, fils de Charles-Léonard-Barthélemy et de Thérèze Bernon. Parrain, Antoine-Claude-François d'Arcemalle ; marraine, Louise-Marie-Auguste Querqui de Challais.

Ont signé : DARCAMALLE de la FRÉZELIÈRE ; Auguste QUERQUI de CHALLAIS ; L.-B. de VERTEUIL des FEUILLAS ; LEVRON, curé.

On a prétendu que parmi les prêtres dont nous venons de citer les noms, il s'en est trouvé un, qui avait eu l'idée vraiment originale, de se servir de la langue auvergnate, pour la rédaction des actes de baptême, de mariage et de décès, qui constituait à ce moment là, les seuls registres de l'Etat-Civil. Après son départ, comme son successeur ignorait le patois auvergnat, on avait dû en faire faire la traduction ?

Comme ce fait un peu étrange, remonterait au XVIIIe siècle, c'est évidemment M. Pradenhe, dont le nom n'est pas Vendéen, qu'il faudrait mettre en cause. Mais nous pouvons affirmer, si nous en jugeons par les quittances multiples qui ont été signées par lui, que ce prêtre qui a fait un long séjour dans la paroisse, savait parfaitement le français.

Nous avons lieu de croire, que l'histoire a été inventée à plaisir.

***

La situation de Saint-Hilaire-le-Vouhis, sur les confins du Bocage, à proximité d'une région, où se livrèrent plusieurs combats importants pendant la guerre de Vendée, notamment au Pont de Gravereau et au Pont Charron, devait attirer sur ses habitants des vexations de tout genre.

Il ne semble pas cependant que des rencontres sérieuses aient eu lieu sur la paroisse même, mais des détachements des deux armées ennemies, l'occupèrent à tour de rôle. Il y a une quarantaine d'années, on voyait encore dans une salle de la Pouzaire, ayant servi plusieurs fois de corps de garde, des inscriptions tracées avec un clou ou un couteau, sur un enduit en plâtre for-

Digitized by Google

mant trumeau au dessus d'une grande cheminée en pierre, qui ne laissent aucun doute à ce sujet. Les mots : *Vive Louis XVII* tracés à côté de la signature d'un sergent de l'armée vendéenne, faisaient face au cri de : *Vive la Nation*, tracé par la main d'un soldat de la République.

Comme il arrive toujours aux époques troublées, la délation fut une arme employée à Saint-Hilaire. Nombreuses en furent les victimes. Parmi ceux qui se signalèrent dans le triste rôle de dénonciateur, nous avons le regret d'avoir à citer une nommée Louise Rousse, épouse V..., demeurant aux Giraudières, qui fut la cause de la mort d'un excellent père de famille de Chantonnay, qu'elle connaissait à peine. Sur la déposition mensongère de cette femme, déposition conservée dans les Archives de la ville de la Rochelle, M. Marchegay de Ludernière, dont la santé était depuis longtemps compromise, fut mis en arrestation exactement cinq jours après, le 29 Novembre 1793, conduit en charrette à la Rochelle, où il mourut le lendemain du premier interrogatoire qu'on lui avait fait subir. Il laissait neuf enfants, dont sept filles, qui furent dirigées sur Angoulême et y restèrent jusqu'après la Terreur, puis deux garçons, qui furent enrôlés de force dans les armées de la République.

***

De nombreuses réquisitions furent naturellement exercées à Saint-Hilaire, pendant l'occupation du pays, par les armées républicaines. Il nous a été donné de voir à ce sujet, une pièce très curieuse.

Il s'agit d'une attestation régulière de plusieurs habitants, certifiant l'enlèvement de nombreuses têtes de bétail appartenant à un sieur Fort, fermier de la terre du Plessis-Rozay. Il ressort de cette pièce, qu'au mois d'Août 1793, les troupes cantonnées à Chantonnay, enlevèrent 16 bœufs, 5 vaches, 10 génisses et un poulain, tant sur la métairie du Plessis que sur celle des Forges, qu'en Décembre 1795, l'armée commandée aux Essarts par le général Spithal, s'empara sur les deux métairies déjà citées et sur la Grusardière, de 23 bœufs, 13 vaches, 10 génisseset 80 bre-

Digitized by Google

bis. Enfin en Janvier 1796, une armée de passage à Saint-Hilaire, enleva 15 brebis sur la métairie de la Maisonneuve du Plessis.

A la suite de sa réclamation, le sieur Fort obtint, pour toute indemnité, d'être déchargé de la souche de cheptel de 1500 livres, dont il était redevable à la République en vertu de son bail. La terre du Plessis-Rozay, dont le propriétaire, M. Gourdeau du Plessis, avait émigré, se trouvait sous sequestre. Elle fut vendue quelque temps après nationalement et le sieur Fort, s'en rendit acquéreur.

II

LES VILLATES

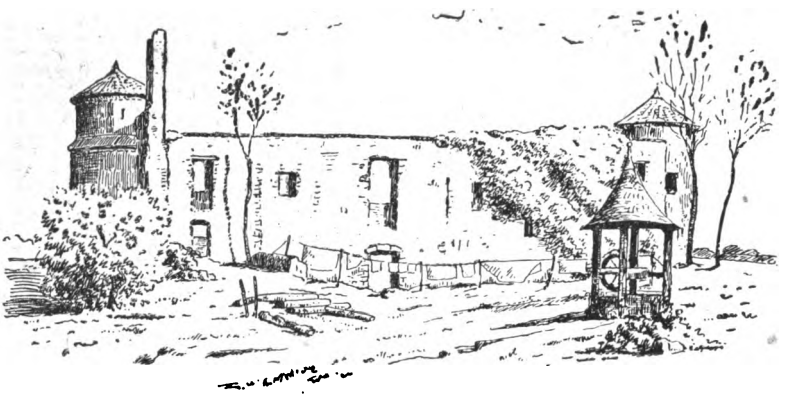

La terre des Villates, située dans la commune de Chantonnay, et dont l'importance est aujourd'hui bien réduite, était possédée de 1646 à 1682, par Gabriel des Villates, seigneur de Champagné, qui prit une grande part au dessèchement des marais de ce nom, dans les environs de Luçon.

Il laissa un fils, Alexandre-Auguste, lequel à l'âge de 12 ans, fut attaché en qualité de page, à la personne du prince d'Orange, plus tard roi de la Grande-Bretagne. Après la révocation de l'édit de Nantes, qui obligeait les protestants à quitter la France, la terre des Villates passa à la sœur d'Alexandre-Auguste, Anne

Digitized by Google

des Villates, marié le 23 Juillet 1678, à René Gazeau, chevalier, seigneur de la Brandasnière, et resta dans cette famille jusque vers 1770, époque où elle fut vendue par Paule-Henriette Gazeau, marquise de la Fare, sa petite-fille (fille de Henri Gazeau, chevalier seigneur de la Brandasnière, baron de Champagné et d'Anne-Marie-Angélique de Bessay), à Charles Aubarbier de Manègre, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, dont la famille habitait le Montmorillonnais sur les confins de la Marche.

Au commencement du siècle dernier, cette terre était la propriété d'une demoiselle de Manègre qui l'apporta en dot à son mari le général Bugeaud, futur maréchal de France et duc d'Isly. Ce fut ce dernier qui en vendit les fermes à plusieurs.

Il y a une vingtaine d'années, les deux fermes qui entourent les ruines du vieux manoir, furent acquises par M. Enschedé, dernier descendant par les femmes, de la branche de la famille des Villates, fixée dans les Pays-Bas, et avait pour auteur Alexandre-Auguste des Villates, le jeune page dont il est parlé plus haut, qui était devenu général d'infanterie et colonel du Régiment des Gardes de son Altesse Royale le prince d'Orange.

Reconstruit en partie peu de temps avant la Révolution, le château des Villates, placé sur le passage des colonnes infernales, ne devait pas tarder à être incendié.

A l'exception de la chapelle qui a été restaurée et renferme des vitraux armoriés de fabrication récente, dans le genre Hollandais, il ne reste de cette ancienne gentilhommière, que des ruines dont la disparition sera heureusement retardée, par une série de travaux exécutés ces dernières années.

La cloche de l'ancienne chapelle, du poids de 110 livres, et une autre cloche plus petite du poids de 45 livres, furent vendues en 1819, à la fabrique de l'Eglise de Saint-Hilaire-le-Vouhis, moyennant la somme de 155 francs.

M. DE GOUTTEPAGNON.

Digitized by Google

1793 - 1914

— Un jour d'hiver en mil sept cent quatre-vingt-treize,
La foule se pressait autour de maître Blaise,
A la fois procureur, syndic, tabellion,
Agent fiscal représentant la nation,
Qui vendait tous les biens, meubles, châteaux ou terres
Provenant de successions nobiliaires,
Et que les possesseurs se sachant en danger,
Avaient abandonnés pour gagner l'étranger.
— Le crieur annonçait une superbe affaire :
« Les fermes du Plessis et de la Charoulière
Au citoyen Saint M., ci devant émigré.
Paiement en assignats qu'on peut faire à son gré ».
— Mais le fermier se lève à ces mots, sans attendre :
« Non citoyen, ces terres ne sont pas à vendre,
Dès l'an passé, lisez, mes lettres en font foi,
J'en étais acquéreur, et ces biens sont à moi ».
— On adjuge accordant créance au commentaire
Et Rouet le fermier devient propriétaire,
Chacun le félicite et le blâme pourtant,
Qu'importe, il a sauvé sa terre, il est content.
— Deux mois après, éclate une guerre sauvage,
Et notre homme se joint aux gars de son village,
Il est à Terve, il est aux moulins de Cornet,
On le retrouve avec Lescure avec Stofflet.
A Tiffauges, Mortagne, il se couvre de gloire,
Il suit même l'armée au delà de la Loire,
Voit Dol et Savenay ; miraculeusement,
Il revient en Vendée avec l'apaisement.
— Quel retour, et dans quel état sa métairie !
Vides sont les greniers, déserte l'écurie,
Surpassant Attila, Westermann le Prussien
A tout pillé, tout pris il ne reste plus rien.

Digitized by Google

— Mais Rouet n'a pas peur, si rude est la besogne,
Immense est son courage, il ira sans vergogne
A la foire prochaine acheter deux grands bœufs,
Travailler double est le vrai moyen d'être heureux...
— ... Le soir tombe, les champs reprennent leur culture,
Et les arbres leurs fleurs, et les prés leur verdure.
Quelqu'un frappe à la porte, un jeune homme est entré,
Vêtements en haillons, pauvre, désemparé.
— « Soyez le bienvenu, qui que vous puissiez être ».
— « Mon père est mort, je suis le fils de votre maître ».
— « Quoi ! Vous Monsieur Calixte ! ici ! parlez ! et tous,
Nous vous obéirons, car vous êtes chez vous ».
— « Chez moi, vous plaisantez, ma fortune est perdue,
Depuis longtemps déjà, cette ferme est vendue,
Et je sais que vous-même en fûtes acquéreur ».
— « Je comprends, à vos yeux, je ne suis qu'un voleur,
J'ai pris le bien d'autrui ; mais j'ai menti naguère
En disant qu'elle m'appartenait cette terre,
Je n'avais qu'un seul but : la garder par amour,
La conserver intacte et vous la rendre un jour »...
... Qu'advint-il ? je l'ignore et pourtant, je devine
L'émotion qui dut étreindre la poitrine
De ces deux êtres qu'un si bel acte unissait,
Oui, devant lui, toute distance s'effaçait.
La Révolution pour abolir les castes
N'avait point à passer car chacun dans ses fastes,
N'eût qu'à graver ces mots : reconnaissance, honneur...
— Emigré, paysan, vibraient d'un même cœur.

.....

.....

— Le temps s'écoule, à plus d'un siècle il nous emporte ;
Quel est ce défilé de morts et de cercueils ?
Lugubre, mil neuf cent quatorze nous apporte,
La guerre, ses chagrins, ses massacres, ses deuils.
— Ce mot de guerre auquel nous ne voulions plus croire,
Qui nous apparaissait comme un douteux enfer,
Et que nous confinions aux pages de l'histoire,
Il exerce sur nous son emprise de fer...
— Le hasard me conduit aux sentiers de Gâtine,
Je vois la Charoulière et le Plessis là-bas.

Digitized by Google

Une cloche a tinté de l'église voisine,
Je pressens un malheur et je hâte le pas.
— Par la foule déjà, la nef est occupée,
Je m'informe anxieux, j'apprends avec horreur
Que le fils de (1) Petit eût la jambe coupée,
Que le fils de Rouet est mort au champ d'honneur.
Et les pauvres parents, superbes, héroïques,
Dans le déchirement de ce qu'ils ont perdu,
Conservent un courage une fierté stoïques.
« Il faut nous incliner puisque Dieu l'a voulu ».
— Vous n'avez pas changé, non, vous êtes les mêmes,
Ce que vous étiez hier, vous le serez demain,
Et je salue en vous les immortels emblèmes
De l'immortel devoir, et je vous tends la main,
Braves gens, braves cœurs, où j'aime à reconnaître
L'empreinte du passé, je ne suis pas surpris,
Qu'ayant jadis rendu le bien de votre maître,
Vous donniez aujourd'hui vos enfants au pays.

(1) Fermier actuel de la Charoulière. — Son fils, André Petit fait prisonnier par les Allemands a été rendu comme grand blessé. Lire la lettre touchante et empreinte de si beaux sentiments que ce jeune homme écrivait à sa marraine à son retour en France. Cette lettre a paru dans le journal : « *La Vendée* ».

L. Blanpain de Saint-Mars.

22 Décembre 1914.

Digitized by Google

L'AFFAIRE DE LA PROUSTIÈRE

(Juin-Septembre 1791)

DOCUMENTS INÉDITS

(*Suite* [1])

8e J. — *Interrogatoire de Louis Penaud* (*minute*)

L'an mil sept cent quatre-vingt-onze et le trois Juillet, sur les deux heures de relevée, nous Jacques-Denis-François-Aimé Duget, juge du tribunal de district des Sables, nous sommes transporté en la salle d'audience dudit tribunal... où étant et ayant avec nous M. Pierre-Jacques Biroché, greffier dudit tribunal, nous avons fait amener par devant nous Louis Penaud, chasseur du sieur Deloyne et journalier, demeurant à la Birottière, paroisse de Longeville, détenu en la chambre d'arrest de ce tribunal comme suspect d'attrouppement séditieux et complice d'attrouppement avec les ennemis du bien public, constitué en ladite chambre d'arrest par le maire de Longeville et la garde nationale de la Tranche, lequel dit Louis Penaud a été par nous en présence du sieur Jacques Brochard, ancien capitaine de navire et André Garnier, marchand, notables adjoints...

Interrogé ainsy qu'il suit.

Interrogé de ses nom, surnoms, âge, qualité et demeure, a dit se nommer Louis Penaud, être chasseur et garde particulier du sieur Deloyne et même journalier qu'il est âgé de 46 ans, etc.

Interrogé par qui il a été arresté.

(1) Voir le 2e fascicule de 1913.

Digitized by Google

A dit qu'il n'a pas été arresté, qu'il est allé volontairement chez le maire de Longeville pour y faire sa déclaration; que ledit maire et la garde nationale de la Tranche l'ont conduit en cette ville, et l'ont constitué en la chambre d'arrest de ce tribunal.

Interrogé où il était le samedy vingt-cinq du mois de Juin dernier.

A dit qu'il était occupé à faucher dans un pré appelé la Grande Chaintre, peu éloigné de la maison de la Marzelle, paroisse de Longeville et à environ cinq cents pas de ladite maison, lorsqu'à environ six heures du soir, les sieurs Duchafault, commandeur et de Loyne, vinrent le trouver; que le sieur Deloyne lui dit: « Penaud, prendston fusil, vas à la Marzelle promptement, le Roy est sauvé ». Ce qu'il exécuta de suite.

Interrogé s'il a eu connaissance de ce que devinrent alors lesdits sieurs Deloyne et Duchaffault.

A dit qu'il leur vit prendre la route de Jard.

Interrogé ce qu'il fit lorsqu'il fut rendu à la Marzelle.

A dit qu'il aida aux domestiques du sieur Deloyne au nombre de quatre, dont il connaît seulement les nommés Nicolleau et Daupay à charger une malle sur une charrette.

Interrogé s'il sait ce que contenait cette malle.

A dit que non.

Interrogé où il fut après avoir chargé cette malle.

A dit qu'il retourna à son ouvrage.

Interrogé s'il fut longtemps à son ouvrage sans voir retourner lesdits sieurs Deloyne et Duchaffault, commandeur.

A dit qu'environ deux heures après son retour de la Marzelle, les sieurs Deloyne et Duchaffault, commandeur, vinrent le trouver chez luy où il venait de rentrer, que ledit sieur Deloyne luy dit: Penaud est tu prest? que lui répondant dit au sieur Deloyne: non Monsieur je ne suis pas prest; que ledit sieur Deloyne descendit de cheval, entra dans sa maison et dit: Comment f... Penaud, tu n'es pas encore prest? que crains-tu mon enfant — en le prenant par un bras — tu n'auras pas plus de mal que moy. D'ailleurs mourir pour mourir, il faut aller.

Interrogé sy ledit sieur Deloyne était alors armé?

A dit qu'il luy vit deux pistollets de poches dont les montures sortaient de sa ceinture ou de ses poches.

Interrogé s'il suivit ledit sieur Deloyne.

A dit que ledit sieur Deloyne le fit marcher, lui répondant jusqu'à la Marzelle, et devant luy.

Interrogé ce qu'll vit étant retourné à la Marzelle.

Digitized by Google

A dit qu'il vit six bœufs attellés à une voiture et six bœufs attellés à une charette.

Interrogé s'il sait ce dont étaient chargées laditte voiture et ladite charette a dit que la dame Deloyne, la fille dudit sieur Deloyne et la fille dudit sieur Simon, ci-devant de Galisson, étaient dans laditte voiture, et que sur la charette, il y avait deux malles, un bahut, des mathelas ou coittes de lit.

Interrogé s'il y avait des armes sur lesdittes voiture et charette.

A dit qu'il n'en vit point.

Interrogé sy les dittes voitures ont parti de la Marzelle, et s'il les a suivies et avec qui il les a suivies.

A dit qu'elles sont parties sur le champ et qu'il les a suivies avec ledit sieur Deloyne, le sieur Duchaffault, commandeur, deux domestiques malles qu'il ne connaît pas et une femme de chambre nommée Criart.

Interrogé s'il était à pied ou à cheval ainsy que lesdits sieurs Deloyne, Duchaffault, commandeur, etc.

A dit qu'ils étaient tous à cheval, à l'exception de la femme de chambre qui était derrière la voiture.

Interrogé s'ils étaient tous armés.

A dit que lui répondant avait un fusil à deux coups, environ un demi quartron de poudre et une trentaine de balles ; que le sieur Deloyne était armé d'un fusil à deux coups et d'un sabre ; que ledit sieur Duchaffault était armé d'un fusil à deux coups et un des domestiques aussi.

Interrogé s'il a connaissance qu'il se soit fondu des balles chez ledit sieur Deloyne.

A dit que luy même répondant, dans le quarême dernier, aida audit sieur Deloyne à fabriquer environ deux cents balles, que ledit sieur Deloyne luy dit qu'il destinait pour la chasse du louveteau, du sanglier, et du Renard.

Interrogé si le sieur Deloyne luy a parlé de contre Révolution avant le vingt-cinq Juin dernier.

A dit que non.

Interrogé quelle route les voitures, lesdits sieurs Deloyne et Duchaffault ont pris en partant de la Marzelle, s'il les a suivis et jusqu'à quel endroit.

A dit qu'il a été avec eux jusqu'au Pont-Vieh au bas de laditte maison de la Marzelle, sur le chemin de Saint-Hilaire de la Forest, qu'arrivés là ils ont rencontré le sieur de la Chenelière, sa femme et ses deux filles et le sieur Baudry dit de la Vesquière.

Digitized by Google

Interrogé si les sieurs Baudry et Chenelière étaient armés.

A dit que comme il commençait à faire nuit, il vit seulement que le sieur de la Chenelière avait un fusil à deux coups mais qu'il ne s'aperçut pas que le sieur Baudry en eût.

Interrogé s'il sait ce que l'on dit et ce que l'on fit s'étant rencontrés au Pont-Vieq.

A dit qu'il n'entendit point la conversation, mais qu'il vit la dame de la Chenelière et ses deux filles descendre d'un cabriolet et monter dans la voiture de la dame de Loyne, et qu'il vit la voiture où était la ditte dame de la Chenelière retourner du costé de Jard.

Interrogé où ils se rendirent en partant du Pont-Vieq.

A dit qu'ils passèrent par derrière le bourg de Saint-Hilaire de la Forest, et qu'étant rendu à la métairie de la Brionnière, même paroisse, ledit sieur Deloyne appela les métayers pour ouvrir une barrière et leur dit : courage mes enfants; le roi est sauvé, nous pourrons peut-être avoir la victoire. Que continuant leur chemin, ils arrivèrent au bourg de Poiroux où ils trouvèrent le sieur de Lézardière fils aîné avec deux ou trois domestiques, que luy répondant ne peust reconnaître à cause de la nuit ; qu'il vit cependant que ledit sieur de Lézardière était armé d'un fusil, et qu'ils laissèrent ledit sieur de Lézardière fils aîné et se rendirent à la maison de Bois-Grolland sur les onze heures du soir.

Interrogé sur ce que luy répondant devint le Dimanche ving-six.

A dit qu'il fut à la première messe de laditte abbaye de Bois-Grolland.

Interrogé sy le sieur Deloyne était à cette messe, et s'il n'y tint pas quelques propos tendant à une contre-révolution aux cytoyens qui s'y trouvaient.

A dit que luy répondant parla au nommé Goyneau, de la Jouffrelière qui luy doit de l'argent ; mais qu'avant qu'il eût fait ses affaires le dit sieur Deloyne le rappela en luy disant : allons f. que fais-tu là Penaud avec cet homme ; viens donc promptement. Qu'après la messe ledit sieur Deloyne se trouvant au milieu de quatre à cinq hommes, il leur dit : Mes enfants, je crois que nous aurons la victoire : le Roi est sauvé.

Interrogé où luy répondant et ceux qui l'accompagnaient furent après la messe.

A dit qu'ils se rendirent tous à pied à la maison de la Proustière paroisse de Poiroux.

Interrogé s'ils y avaient porté leurs armes.

A dit que oui.

Digitized by Google

Interrogé s'ils trouvèrent d'autres personnes à l'abbaye de Bois-Grollan.

A dit qu'il ne vit aucune autre personne étrangère.

Interrogé quand il fut à la maison de la Proustière, s'il y vit beaucoup de monde tant prestre que ci-devant noble ou autres citoyens et s'il en connut quelqu'un.

A dit qu'outre les sieurs Deloyne, Chenelière et Baudry de la Vequière avec lesquels il était venu à la maison de la Proustière, il vit environ vingt-cinq à vingt-six nobles parmi lesquels il a reconnu le sieurs de la Burcerie, le sieur de la Lière et des Arpents, le sieur de Lézardière père, le sieur de Lézardière fils aîné, le sieur de Lézardière abbé ; qu'il ne vit de prestre qu'un qui disait la messe, mais qu'il ne connaît pas, qu'il ne peut dire le nombre d'autres citoyens qui étaient là rassemblés, mais qu'il a ouï dire qu'ils étaient environ trois cents.

Interrogé s'il s'était rendu là de bonne volonté et si ceux qui y étaient paraissaient l'estre de bonne volonté.

A dit que pour luy il n'y est allé que malgré luy et dans la crainte du sieur de Loyne qui le fesait marcher devant luy le long de la route, qu'à l'égard des autres il ne sait pas quel était leur intention.

Interrogé combien il est resté de temps dans laditte maison de la Proustière.

A dit qu'il y est resté depuis le dimanche au matin vingt-six Juin dernier jusqu'au mardy vingt-huit du même mois, qu'il en est sorty sur les dix heures du matin ou environ.

Interrogé s'il était le maître d'en sortir auparavant.

A dit que non, les portes de la maison étant gardée et barée.

Interrogé sy on fesait sortir des patrouilles.

A dit qu'il sortit avec six ou sept autres le lundi vingt-sept du mois de Juin dernier sur les dix à onze heures du soir commandé par le sieur Duchafault commandeur et un des enfants du sieur de Lézardière pour visiter les allantour.

Interrogé sy dans cette sortie ils rencontrèrent quelqu'un.

A dit qu'ils rencontrèrent un marchand verrier et un savetier qu'ils amenèrent à laditte maison de la Proustière.

Interrogé s'il sait qu'il y eut des dames dans la ditte maison de la Proustière.

A dit qu'il n'a point connoissance qu'il y eût d'autres dames que celles de la Proustière et celles qui s'y étoient rendue avec eux et les dames Duchafault dont l'une est boiteuse.

Interrogé s'il s'aperçut qu'il y eût des armes dans laditte maison de la Proustière.

Digitized by Google

A dit qu'il croit qu'il y avoit environ quarante fusils qui étaient entre les mains des gens de la campagne.

Interrogé si tous ceux qui y étaient étaient armés et de quoy ils étaient armés.

A dit que oui, les uns de fusils, les autres de picques, broches et faulx.

Interrogé s'il sait quel était l'intention du chef de l'attroupement.

A dit que non.

Interrogé sy la maison de la Proustière était fortifiée soit avec des bariquades, soit avec des fagots et de la terre.

A dit que les portes étaient barée et qu'on avait mis des fagots sur les murs de la terrasse du costé de la Prée et qu'on avoit mis des mathelas sur les fenestres du même costé.

Interrogé sy on avait promis de lui payer sa journée.

A dit que non.

Interrogé ce qui a forcé les chefs et l'atroupement à sortir de la ditte maison de la Proustière, quel jour ils en sont sorty et quel était leur dessin lorsqu'ils en sont sorty.

A dit que tout le monde est sorty le mardy vingt-huit du mois de Juin dernier sur les dix heures du matin, que ce fut sur la nouvelle que la trouppe des Sables s'avançait sur la ditte maison de la Proustière avec du canon, qu'il ne sait pas par qui la nouvelle fut apportée, qu'il entendit quelqu'un dire sans savoir quy : marchons du costé des Sables il n'y a personne.

Interrogé sy en sortant l'attroupement était armé.

A dit que oui et de la même manière qu'ils l'étaient dans la ditte maison de la Proustière.

Interrogé s'il y avait beaucoup de monde à cheval et à quel nombre pouvaient monter les gens à pied.

A dit qu'il pouvait y avoir vingt personnes à cheval tant maître que domestique, qu'il ne peut dire le nombre de ceux qu'étaient à pied mais que tous ceux qui étaient à la maison y étaient.

Interrogé s'il a reconnu ceux des chefs qui étaient à la teste de l'atrouppement.

A dit qu'il a bien vu le sieur de Lézardière père et le sieur Deloyne.

Interrrogé s'il a connoissance où sont allées les dames lors de la sortie de l'atrouppement.

A dit que non.

Interrogé quelle route le dit attrouppement prit en sortant de la ditte maison de la Proustière.

A dit que l'attroupement prit la route des Sables, et qu'étant rendu

Digitized by Google

au Bois-Guiton à une lieue ou environ de la Proustière, il entendit que les chefs dirent, sans distinguer qui, qu'il venait d'arriver aux Sables environ quatre cents hommes ; et qu'alors lesdits chefs et surtout le sieur Lézardière père, dit : Sauvez-vous, mes enfants chacun de votre costé et comme vous pourrez. Qu'alors chacun jetta ses armes et se sauva. Que alors le sieur Deloyne dit à luy répondant qui se sauvait comme les autres : Penaud ne m'abandonne pas. Que le dit sieur Deloyne le fit monter derrière son domestique et l'emmena avec lui à la Morissière.

Interrogé s'il perdit son fusil dans la fuitte.

A dit que non, qu'étant au sieur Deloyne il le porta jusqu'à la Morissière.

Interrogé s'il a connaissance que quelqu'un portât pendant la route un baril de poudre.

A dit qu'il croit qu'un des messieurs de Lézardière sans savoir lequel portait un baril de poudre sur l'arson de sa selle, et qu'après la déroute il vit un homme qu'il ne connaît pas, qui portait ledit baril sur son Epolle et qui le jeta dans la lande.

Interrogé quelle personne il rencontra à la Morissière.

A dit qu'il y vit la dame Duchafault et ses filles, la dame de Lézardière, une autre demoiselle, la dame Deloyne, sa fille, la demoiselle Simon dit Gallisson et la dame la Chenelière ; les sieur Deloyne, le sieur de Lézardière père et ses enfants, le sieur Baudry de la Vesquière, le sieur de la Chenelière, les sieurs Masson, le sieur des Arpents, le sieur de la Burcerie, le sieur Duchafault commandeur et d'autres qu'il ne connaît pas.

Interrogé sy luy répondant est resté longtemps à la Morissière.

A dit qu'une servante, ayant vu le soldat qui habite la Guignardière, était venue annoncer que la troupe des Sables arrivait, tout le monde laissa son repas et qu'on partit de suitte.

Interrogé s'il suivit ledit sieur Deloyne et sa femme ainsy que les autres fuyards et s'il y fut forcé.

A dit que ledit sieur Deloyne lui dit : Suis moy toujours, tu n'auras pas plus de mal que moi. Ce qu'il fit. Qu'ils passèrent d'abord par une maison dont le maître est un grand homme noir, fasse alongée, mais qu'il ne connaît pas, que la maison est située dans un fond et au bout d'un petit ruisseau, que le maître leur dit que le Maire devait faire une visite dans sa maison, qu'ils ne pouvaient pas rester là, que sa maison serait peut-être brûlée, qu'ainsy ils eussent à se sauver. Ce qui les détermina à partir et à se rendre à la maison des Gas, chez le sieur Bauregard.

Digitized by Google

Interrogé quel jour ils sont arrivés au Gas et quelle heure il pouvait estre.

A dit que c'est le mercredi vingt-neuf du mois de Juin dernier sur les dix heures du matin.

Interrogé s'ils ont trouvé quelqu'un dans la maison des Gas.

A dit qu'il ne s'y est trouvé que des domestiques, que le maître n'y était pas.

Interrogé ce qu'il fit à la ditte maison des Gas.

A dit qu'étant fatigué, il fut se coucher dans l'écurie ; qu'après avoir reposé environ deux heures, il entendit une voix qui disait : où est Penaud, *quaché* vos armes, qu'alors luy déposant jetta son fusil dans la haye de la prée.

Interrogé si les autres fuyards qui s'étaient rendus aux Gas ont pareillement caché ou jeté leurs armes.

A dit que tous cachaient leurs armes dans deux trous faits dans le jardin de la ditte maison des Gas.

Interrogé s'il reconnaîtrait les endroits ou les dittes armes ont été cachées.

A dit qu'il les reconnaîtrait.

Interrogé si alors il vit le sieur Deloyne et s'il lui parla.

A dit qu'il vit le sieur Deloyne qui dit à lui répondant, Penaud, n'abandonne pas Madame — ce qu'il lui disait en pleurant — pour moi je vais tâcher de me sauver et de passer dans les pays étrangers.

Interrogé ce qu'il devint après que ledit sieur Deloyne lui eût parlé.

A dit qu'il accompagna la ditte dame Deloyne qui était dans sa voiture jusqu'à la sortie de la forest des Gas, et qu'étant monté sur un bon cheval il l'abandonna et se rendit chez luy le jeudi trente du mois de Juin dernier sur les sept heures du matin: et qu'ensuite il se transporta à la municipalité de Longeville et de son bon gré, où il a fait la déclaration de tout ce que lui était arrivé les jours précédents.

Lecture faitte au répondant... etc...

A.-D. P.

(*A suivre*).

Digitized by Google

DIPTYQUE DE HÉROS

FRANÇOIS BAUDRY et RAYMOND COTTINEAU

C'est avec une admirative émotion et une légitime fierté que je tiens à accorder dans cette *Revue*, dont ils furent trop peu de temps les collaborateurs et les amis, un spécial hommage à ces deux jeunes hommes que le culte des Lettres avait unis de leur vivant, et qu'une mort héroïque vient de confondre dans la même resplendissante gloire.

Fils d'un éminent architecte et neveu de l'illustre peintre dont le talent a immortalisé le nom, François Baudry, doué d'une âme élevée et d'une droite intelligence avait dès sa première jeunesse recherché ses lettres de noblesse dans cette Vendée qui déjà possédait tout son cœur.

Digitized by Google

Né à Versailles, le 15 Juin 1890, il semblait que la Providence avait réuni en lui tous les charmes de l'enfance. Très jeune encore il s'était épris de la nature et des choses du passé. Aussi, lorsque son admirable mère, restée seule en 1906 pour veiller sur son avenir, le conduisit un jour à l'Ecole des Sciences Morales et Politiques pour y prendre une consultation, elle ne fut que peu surprise de l'entendre répondre à l'interlocuteur qui lui parlait d'inspection des Finances : « Il y a aussi l'archéologie ! »

Sa voie était trouvée. Il entra 1er à l'Ecole des Chartes et en sortit le 3e en 1912, après y avoir conquis l'estime et l'affection de ses professeurs et de ses camarades.

Doué d'une grande puissance de travail, il avait consacré une partie de ses recherches à la très remarquable thèse qu'il venait à peine d'achever à la veille de la guerre et qui avait pour sujet : *La Révocation de l'Edit de Nantes et le Protestantisme en Bas-Poitou au* XVIIIe *siècle.*

Un voyage à Rome, qu'il fit en famille, vers la même époque, lui ouvrit de grands horizons, et des amis avaient déjà pensé pour lui à une mission archéologique au couvent de la Carda (province de Naples), lorsqu'il serait libéré de son service militaire.

Son service militaire ! On ne saurait assez dire avec quelle douce énergie il partit pour l'Est et s'y conduisit physiquement et moralement en vrai Français. Il passa un an à Bruyères, au fond des Vosges, et la deuxième année à Gérardmer, dans les plus dures conditions matérielles. Mais son ardente foi patriotique eut raison de toutes ces épreuves.

Aussi lorsque la guerre éclata, elle le trouva tout prêt pour le grand sacrifice. La lettre qu'il écrivit alors à sa mère révèle toute la beauté de son âme :

La mobilisation dans la contrée a été splendide !... Si je tombe ce sera en bon Français, en bon catholique, en bon Vendéen !

... Nous avons coupé le poteau frontière de la Schucht ; nous le replanterons au Rhin...

Ses notes intimes débordent aussi d'admirables sentiments :

Digitized by Google

Absolument calme, j'espère avec la grâce de Dieu montrer l'exemple que je dois par mon grade infime (il était caporal), par ma situation sociale, et par mon titre de petit-fils des Géants...

— J'ai toujours désiré la guerre pour le bien du pays ; ce n'est pas le moment de me dédire parce que je suis en jeu. Que la volonté de Dieu soit faite !

Et encore :

... Je n'arrive pas à me persuader que je suis bien éveillé. Cette fameuse Conflagration Européenne prédite depuis si longtemps, la Guerre, la Revanche, je ne puis m'imaginer que j'en suis témoin et acteur au premier rang. Moi qui regrettais toujours de ne pas être mêlé à l'histoire vivante, je suis servi à souhait. Honneur et plaisir qui ont leur danger, tels que je n'aurai vraisemblablement pas l'avantage de raconter mes impressions... Mais on ne peut pas tout avoir.

Je te disais toujours autrefois que j'étais pour la guerre. Je vois que le gouvernement a été aussi de cet avis ; il n'y avait qu'à choisir le bon moment et à marcher. C'est parfait ! Evidemment cela n'ira pas tout seul ; la guerre sera sans doute plus longue qu'on ne le pensait ; mais avec la foi que tous ont dans la victoire, elle ne peut manquer de venir.

La nouvelle de l'avancée des Allemands a surpris, mais n'a découragé personne. On les battra en France au lieu de les battre en Belgique.

Tu n'as pas idée de l'effet que produit la politique dans les tranchées qui dominent Munster. Tu me parles de « l'esprit révolutionnaire ! » Je ne comprends plus. Ces idéologues perdent toutes apparences de sens, dans une existence toute faite de réalités tangibles ! Vas donc dire aux soldats et aux autres amis, quelque soit leur éducation — et il y a de tout dans l'armée — qu'ils luttent pour l'esprit révolutionnaire ; ils te prendront tout bonnement pour un fou.

C'est un « nouveau 92 », ai-je lu quelque part ! Grâce à Dieu, non. Pour moi, je lutte pour la reprise de l'Alsace, et si je croyais que ce fût pour l'Esprit révolutionnaire, ou pour n'importe quel « esprit » je prendrais mes cliques et mes claques et retournerais à mes chères études. Me crois-tu homme à me faire casser la tête pour un « esprit ? » C'est viande trop creuse !... »

Mais voici que la bataille a commencé pour lui, et qu'avec les vaillantes troupes de la frontière, il a poussé une vigoureuse offensive en Allemagne. Il me l'écrit, le 9 Septembre, dans une lettre charmante que je conserve comme une pieuse relique :

Digitized by Google

Cher monsieur et ami, tout ce qui vient de Vendée m'est cher, aussi suis-je doublement sensible au souvenir que vous avez la bonne pensée de m'envoyer dans les circonstances actuelles. En même temps que votre souvenir personnel, c'est un peu un salut du pays toujours si regretté...

De la guerre, j'ai tous les ennuis matériels — et ils sont nombreux — mais rien du pittoresque et de la grandeur...

Nous avons eu cependant de bons et beaux moments quand nous avancions toujours plus loin, montrant aux villages de la vallée de Munster l'uniforme parti depuis quarante quatre ans. Le 18 Août, date anniversaire de Saint-Privat, nous entrions dans Munster, faisant retentir les étroites rues pavées de la ville des pas de l'armée française victorieuse. De pareilles minutes vous paient de bien de fatigues, J'avais marché toute la nuit et la matinée par d'impossibles sentiers de montagnes, mais à cet instant tout était oublié.

Nous sommes allés jusqu'aux portes de Colmar. Nos patrouilles ont même pénétré dans la ville, momentanément évacuée et dont je me suis approché assez près pour en reconnaître les monuments que l'an dernier j'étais allé visiter en habit civil.

Cette marche ne s'est pas accomplie sans combats. Il y a eu notamment une affaire assez vive, le 19, à Günsbach, en avant de Munster, et une autre à Wikianval, où j'avais mission de garder un chemin qui s'enfonçait dans des taillis de châtaigniers, semblables en plus grand à vos bois de Mouilleron, et d'où nous sommes parvenus à chasser les Allemands.

C'est de la même région qu'il écrit le 12 Septembre à sa mère cette nouvelle lettre toute pleine des sentiments les plus nobles et d'impressions magnifiquement exprimées :

Nous faisons une suite de postes sur les hauteurs qui dominent Munster. Je suis satisfait du dernier pris avant hier. La vue est superbe. Je suis actuellement avec quatre hommes sur un piton rocheux en observation ; il fait frais avec du soleil. Je contemple Munster à mes pieds, les vallées de Slosswith et de Metzeral ; la chaîne des Vosges, le ballon de Guebwiller et d'autres dont je te fais grâce. J'ai fait au soleil levant une patrouille dans d'admirables forêts de sapins. Il y avait là des tons remarquables et une admirable vue sur la Forêt Noire et la plaine d'Alsace. Allons ! la vie a du bon. Hier sous la pluie, sans repos, j'étais mal luné. Aujourd'hui tout va bien !

Digitized by Google

Comment n'admirer pas l'humour charmant, le courage et l'endurance de ce jeune et paisible savant, si peu fait pour les dures nécessités de la vie de campagne !...

Après avoir combattu en Août et Septembre en Alsace, le 152e régiment d'infanterie auquel appartenait François Baudry, alla occuper des tranchées de première ligne devant Saint-Dié. C'est de là qu'il m'écrivit le 19 Novembre :

A notre arrivée ici nous avons eu un combat assez violent, lors de la prise de la colline de Spitzemberg, dont Barrès a donné le récit dans l'*Echo de Paris*. J'ai échappé, encore cette fois, à la mitraille, mais le régiment y a laissé près de 600 hommes.

Le 17 Décembre, il quittait Saint-Dié et par étapes rapides il pénétrait de nouveau le 24 en Alsace, aux environs de Thann.

Dans sa dernière carte, datée du 24, il souhaitait « la Noël » aux siens.

Hélas ! ce Noël, il le passa près de Dieu. Le 25, en effet, il tombait glorieusement à l'assaut de Steinbach, à la tête de sa section, donnant à tous l'exemple du plus grand courage.

Cette guerre si meurtrière des Vosges abonde ainsi en traits superbes, en tours de force frappés à coups de prouesses et d'héroïsme. Voici en quels termes magnifiquement élogieux, le commandant de la compagnie de François Baudry apprit à sa mère son glorieux trépas :

« Votre fils avait son extraordinaire sang froid habituel. Chacun du reste, avait presque un sourire aux lèvres. C'est quand ils se sont portés en avant que votre enfant, — mon cher frère d'armes — a été tué.

Il était tout droit, entièrement levé, et a reçu une balle dans le front. Il s'est effondré sans un mot, sans une plainte. Bref, il a eu la plus belle mort, celle que tout soldat doit désirer, la mort d'un vrai brave. Et aussi bien, Madame, c'en était un, un brave de la belle race. Il avait cette bravoure calme qui est la plus difficile, cette bravoure qui ne s'étourdit pas dans le bruit et les cris, cette bravoure qui est la résultante de la haute conception du devoir... Il lui eût semblé que se baisser était indigne de lui... Il y avait pas mal de braves dans cette chère septième compagnie, mais il était brave parmi les braves et bien connu pour tel.

Digitized by Google

Il est peu de Français qui eurent comme lui ce courage de tous les instants, et s'il pouvait y avoir, Madame, une consolation pour vous, vous la trouveriez dans la beauté même de sa mort ».

Je m'incline avec émotion devant la mémoire, doublement auréolée de science et de courage de ce jeune martyr de vingt ans, qui s'en est allé vers Dieu radieux de sacrifice, et je salue en sa mère, si sublime dans sa douleur, toutes ces femmes de France, dont la vaillance a doté la Patrie de pareils héros !

Le jeune poète luçonnais Raymond Cottineau était également parmi les enfants de notre Vendée qui surgirent par milliers à l'appel de l'honneur et de la Patrie.

Passionnément amoureux des Lettres, il avait dès l'âge de 16 ans, publié dans la *Revue des Poètes*, sous le pseudonyme de « Morn Day », des vers charmants qui décelaient en lui un talent très personnel et lui faisaient entrevoir un brillant avenir.

Trois ans plus tard, il faisait paraître sous le titre de la *Première chanson*, et le nouveau pseudonyme de *Jean L'Hiver*, un recueil de poésies où s'affirmait sa maîtrise et où se révé-

Digitized by Google

laient d'une exquise façon la délicatesse de son âme et l'élévation de sa pensée.

Depuis cette publication, Jean l'Hiver, tout en achevant ses études de droit, écrivait dans de nombreux périodiques de Paris et de Province, et j'avais accueilli ici même avec joie plusieurs de ses œuvres.

Très épris de sa terre natale, il avait formé le projet de la visiter en détails et avait promis à la *Revue du Bas-Poitou*, la relation de ce voyage, « accompagnée d'une vision très littéraire des jolies légendes vendéennes », Ce devait être comme le prologue d'une étude de plus grande allure rêvée par lui et qu'il se proposait de faire paraître sous le titre : *Au sol des Géants*.

La mort glorieuse qu'il trouva devant Ypres, le 10 Février 1915, vint anéantir ces souriants projets et briser à tout jamais la carrière littéraire de Raymond Cottineau.

Il avait d'ailleurs le pressentiment le plus vif de sa fin prochaine, et en prévision de sa mort, il avait écrit pendant les quinze jours de convalescence passés à l'hôpital de Parthenay, avant son départ pour le front, un volume de vers intitulé « *Le Beau sacrifice* », qu'il qualifiait déjà d'œuvre posthume et qui paraîtra après la guerre.

M. Henri Lavedan, de l'Académie Française, a bien voulu se charger de le présenter au public et d'en écrire la Préface.

Dans ce livre écrit, comme il le dit, avec le sang de son cœur, le jeune caporal du 32e de ligne, fait à la Patrie le sacrifice de sa vie avec tant d'abnégation et d'une si touchante façon, que le lecteur ne peut se soustraire à la plus vive émotion, ni s'empêcher d'admirer la grandeur d'âme et le stoïque courage de cette jeune victime de la guerre, dont le plus ardent désir était que sa mort servit de prélude à la victoire et contribuat à amener le salut du Pays.

En souvenir de son grand amour pour la Vendée, il nous a été permis de détacher de cette œuvre encore inédite l'admirable page que voici :

Digitized by Google

PRIÈRE

Le sacrifice est fait, Seigneur ! Prenez mon corps,
Mes nerfs trop délicats, l'Océan de mon rêve,
Faites que la minute angoissante soit brève,
Que je ne sente pas longtemps venir la mort !

Et si vous n'exigez pour sauver ma patrie,
Qu'un peu du jeune sang, que j'offre sans compter,
Si mon empressement, vous ayant contenté,
Vous me donnez deux fois le trésor de la vie ;

Exigez tout de moi, mes membres et mes sens !
Mais écoutez alors ma dernière prière :
.....
« J'aimerais mieux me voir étendu dans la bière,
Que de perdre mes yeux ! »
Soyez compatissant...

Soyez compatissant, car la pire torture,
Ce serait d'aveugler les beaux miroirs pieux,
Qui m'ont guéri, souvent, en réflétant les cieux
Et les calmes beautés de toute la nature...

Ah ! brisez-moi plutôt...
Que je sois impotent !
Broyez mes bras ! Broyez ces jambes précieuses,
Qui promenaient ma joie, aux minutes heureuses,
Où j'allais, sans compter ma jeunesse et mon temps !

Rendez-moi monstrueux et crevez mes oreilles !
.....
Mais ne me plongez pas dans l'éternelle nuit...
Après avoir vécu si longtemps, je ne puis
Oublier la splendeur de vos aubes vermeilles...

Ce serait si cruel et si terrible, hélas !
— M'avoir fait contempler la terre que j'adore,
La mer mouvante, au loin, qu'un vivant soleil dore,
Et, d'un geste effrayant, m'enlever tout cela ! — ...

Je suis l'amant pensif de la plaine embaumée,
Du marais somptueux, de la grève et des bois,
Qui, — s'y étant grisé de bonheur tant de fois, —
Ne peut plus se passer des lèvres de l'aimée.

Vous avez dû bénir ma douce passion,
Car, à travers l'espace et l'azur qui vous voilent,
Vous sentant palpiter dans l'essaim des étoiles,
C'est vous que j'adorais dans la Création !

Digitized by Google

C'est confiant en vous, que je demande grâce !...
.....
Si je vous ai fâché parfois, vous savez bien,
Que ce fut sans malice...
Et sans songer à rien —
Je suis plus étourdi qu'un papillon qui passe !

Je suis plus incertain que le souffle du vent !
.....
Mais je fus pour autrui, sans rancœur et sans haine.
Et lorsque j'avais cru vous faire de la peine,
Vous m'avez, dans le soir, vu pleurer bien souvent !

Aussi, pardonnez-moi les fautes de jeunesse...
.....
Si je fus trop volage, un jour, ou trop léger,
Je n'ai jamais voulu, Seigneur, vous outrager,
Et vous seul, avez pu mesurer ma tendresse.

Ecoutez ma prière angoissée et ma voix !...
.....
« Epargnez mes deux yeux qui sont toute ma vie ! »
Je promets de vieillir, sans plainte et sans envie,
Malgré tout mon chagrin contenu, — si je vois ! — ...

Ah ! reconnaître encor les adorés visages !
Contempler de nouveau mon paisible horizon,
Voir se renouveler le cycle des saisons,
Et le soir, la féerie ardente des nuages !

Retrouver, en suivant les sentiers encaissés,
L'ombre des chemins creux, perdus sous le feuillage,
Le granit scintillant sur les monts du bocage,
Les lieux où ma jeunesse, éblouie, a passé !

Revoir encor la dune où fleurit l'œillet rose,
Les grands volubilis, le chardon bleu des mers,
Et l'immortelle jaune au fort parfum amer,
Et les pins embaumés, dressant leur front morose.

Saluer à nouveau, de mille cris d'enfant,
Contenant mal ma joie intime et solitaire.
Un à un les clochers qui sortent de la terre,
Et que je sais trouver, sur la route en passant.

Suivre d'un long regard, plein de mélancolie,
Les oiseaux migrateurs, qui fuient le continent,
.....
Leur triangle effacé, sombrant très lentement,
Et mourant tout là-bas, dans la clarté pâlie !...

Digitized by Google

A mon joyeux rèveil, apercevoir encor,
La vierge de Henner au très pâle visage,
Qui m'étreint d'un regard d'amante pure et sage
Et sourit, maternelle, au fond du cadre d'or !

Découvrir le jardin, quand j'ouvre ma fenêtre,
Avec ses fleurs d'été, plus fraîches au matin,
Et, l'astre étant levé, lui tendre mes deux mains,
En transparent de pourpre !... Et bâiller de bien-être !

Me pencher sur la vie humble des tout petits,
Observer le mystère et la grâce des choses ;
La Cétoine, aux Midis, qui s'endort sur les roses,
Ainsi qu'un joyau vert, dans un bijou serti !

Ah ! Seigneur, comprenez mon impossible angoisse !
Ne me ravissez pas le rayon consolant,
Qui rafraîchit mon front lorsqu'il est trop brûlant,
Et retrempe l'acier de ma volonté lasse !

Mais si je dois mourir dans les bras de l'hiver,
Tué par l'ennemi, dans la nuit froide et nue,
Je veux, — pour mieux fouiller les ombres inconnues, —
Que l'on laisse mes yeux...
Mes yeux morts...
Grands ouverts !

13 Novembre 1914.
Vendredi

Notre-Dame de la Couldre,
Parthenay.

A la lecture de ces strophes, on comprend tout ce que peut contenir à la fois de chagrin et de fierté le cœur du père que le Ciel avait doté d'un tel fils.

En une minute héroïque, Raymond Cottineau a prouvé par son sacrifice la sincérité de son œuvre ; et je ne saurais mieux terminer son éloge qu'en plaçant sur l'humble croix de bois qui domine tout là-bas, dans le jardin du château de Hooge, le tertre où il repose, cette simple épitaphe, empruntée à Maurice Barrès : *Ci-git un lambeau de gloire des jeunes Lettres Françaises.*

René VALLETTE.

Digitized by Google

CAMPANOGRAPHIE BAS-POITEVINE

La *Contribution à l'étude des Maîtres Fondeurs en Poitou*, publiée par M. P. Rambaud, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, du 4e trimestre de 1914 (p. 230 à 244), apporte des renseignements nouveaux sur plusieurs fondeurs de cloches, ayant été établis en Bas-Poitou, aux XVIIe et XVIIIe siècles :

1° Les Charpentier, dont on ignorait jusqu'ici la résidence ;

2° Jean-Baptiste Alabrée, que l'on savait avoir été domicilié à Luçon.

1. Les Charpentier « semblent avoir habité *Saint-Florent* e le *Tablier*, deux petites localités près de la Roche-sur-Yon. »

Jean Charpentier et Pierre Charpentier, fondeurs de cloches à Saint-Florent, reçoivent, le 5 juillet 1648, un certificat des chanoines de Sainte-Radégonde, de Poitiers.

En 1661, on trouve Germain Charpentier, maître fondeur de cloches, demeurant au Tablier, en Bas-Poitou.

En 1712, un Pierre Charpentier, le deuxième ou le troisième (?) ayant porté le prénom de Pierre, est en procès, pour une affaire de métal, avec le juge de «Lussac» : Lussac-les-Châteaux (Vienne) ou Lussac-les-Églises (Haute-Vienne) ? ?.

En 1668, un Charpentier est chargé de fondre une cloche pour Beaulieu (Vendée).

Ces divers détails sont une contribution précieuse pour l'histoire des Charpentier fondeurs de cloches. Ils nous fournissent l'indication de recherches à entreprendre dans les archives communales de Saint-Florent-des-Bois et du Tablier.

Digitized by Google

2. M. Rambaud fait connaître quatre cloches du luçonnais Jean-Baptiste ALABRÉE : (s. d.) Curzay (Vienne) ; (s. d.) Sanxay (Vienne) ; — 1735, Poitiers, hospice général, — et vers 1750, Saint-Pardoux (Deux-Sèvres).

A propos de cette cloche de 1735, M. Rambaud, écrit, dans le paragraphe consacré à ALABRÉE : « le 30 juin 1735, il vend une cloche à l'hospice général de Poitiers » (page 233).

Un peu plus loin, sous la rubrique *La Braye*, on lit : « *La Braye*, vendeur de cloches, reçoit le 30 juin 1735, la somme de 37 l. pour en avoir livré une à l'hospice général de Poitiers » (page 239).

Il s'agit visiblement de la même cloche et du même fondeur.

La Braye ne devait figurer sur la liste des fondeurs étudiés par M. Rambaud, qu'à titre de mauvaise transcription de ALABRÉE, et le caractère inexact de cette transcription devait être noté.

La biographie de J.-B. Alabrée n'est pas mieux connue que celle de Charpentier. Des recherches seraient à entreprendre au sujet de ce fondeur dans les archives communales de Luçon : elles donneraient certainement des résultats intéressants.

Jos. BERTHELÉ.

Digitized by Google

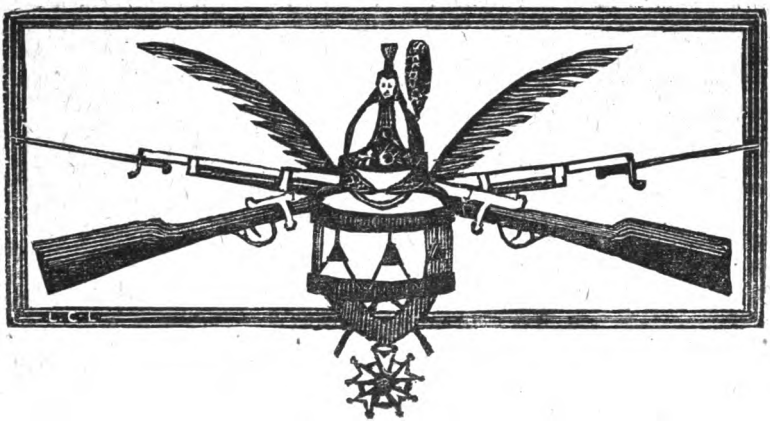

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

J. Gaborieau, de Chauché, mort le 27 Octobre à l'hôpital militaire du camp de Châlons.

Paul Gaborieau, de Saint-André-Treize-Voies, mort dans sa famille d'une blessure à la tête.

Eugène Gaborit, des Châtelliers-Châteaumur, mort le 26 Septembre à l'hôpital de Beaumont.

Marcel Gaborit, de Vix, mort à la guerre.

Ferdinand Garnier, de Fontaines, du 65e d'infanterie, mort à l'hôpital de Nantes, le 10 Février.

(1) Voir le 1er fascicule de 1915.

Digitized by Google

Georges Garreau, de la Bruffière, soldat au 64e d'infanterie, mort à la guerre.

L. Garuaud, de Chauché, tué à l'ennemi, le 10 Octobre.

Louis Gassian, de Saint-Martin-des-Noyers, adjudant-chef, mort à l'armée.

M. Gaston, de Vairé, infirmier régimentaire au 51e d'artillerie, emporté par une méningite cérébro-spinale contractée au chevet d'un camarade qu'il soignait, avec un admirable dévouement.

Emile Gâté, de Doix, mortellement blessé au front, décédé à l'hôpital de Brives (Corrèze).

Joseph Gaudin, de Saint-Georges-de-Pointindoux, du 64e d'infanterie mortellement blessé à l'ennemi.

Jean-Marie Gautier, de Soullans, mort à Moriaux (Allemagne).

Léon Gautier, de l'Herbergement, tué le 20 Septembre.

Benjamin Gautourneau, de Saint-Pierre-du-Chemin, tué à l'ennemi le 28 Octobre.

Edmond Gautreau, d'Aizenay, mort à l'hôpital militaire de Rennes.

Auguste Gautron, de Fontenay-le-Comte, tué à l'ennemi, le 22 Août.

Henri Gauvrit, d'Aizenay, mort à l'hôpital de la Rochelle.

Jean Gauvrit, de la Genétouze, du 84e territorial, tué le 24 Août.

Louis Gauvrit, d'Aizenay, tué sur le champ de bataille.

Paul Gavaud, de Saint-Gilles-sur-Vie, sergent au 3e colonial, cité à l'ordre du jour par sa vaillante conduite, mortellement frappé le 20 Décembre, sur le champ de bataille, d'une balle dans le ventre.

Paul Géant, d'Oulmes, 114e d'infanterie, mort de ses blessures à l'hôpital de Breuilpont (Eure).

Marcel-Eugène Georgin, de la Roche-sur-Yon, caporal mitrailleur au 64e d'infanterie, tombé glorieusement au feu, le 22 Août.

Eugène Gendron, de Nalliers, du 137e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Jean-Louis Gendron, de Noirmoutier, tué d'un éclat d'obus.

Edmond Gibaud, de Benet, tué à l'ennemi.

Eugène Gilaizeau, de Dompierre, 64e d'infanterie, mort a l'hôpital militaire.

Léon Gilbert, des Brouzils, mort à l'ennemi.

Aristide Gillet, de Froidfond, tombé sur le champ de bataille.

Octave Girard, de Saint-Cyr-des-Gâts, mort à la guerre.

Digitized by Google

Daniel Girard, de Saint-Maurice-le-Girard, 137e d'infanterie, frappé de plusieurs éclats d'obus, mort à l'ambulance.

M. Girard, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 64e d'infanterie, mort à l'hôpital de Fontenay-le-Comte.

M. Girard, de Saint-Cyr-des-Gâts, mort à l'ennemi.

Pierre Girard, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'armée.

Henri Girardeau, de Benet, tué à l'ennemi.

Alfred Giraud, de Chavagnes-les-Redoux, 93e d'infanterie, tué le 27 Août.

Constant-Auguste Giraud, de Beaulieu-sous-la-Roche, mort en Novembre, à l'hôpital de Compiègne.

P. Giraud, du Poiré-sur-Vie, mort à l'ennemi.

Auguste Giraudet, de Triaize, 33e colonial, tué à l'ennemi le 26 Septembre..

Alcide Gobin, de Saint-Maurice-le-Girard, mort à l'armée.

Alphonse Gobin, né à Saint-Germain-l'Aiguiller, tué à l'ennemi.

Jules Godet, de l'Aiguillon-sur-Mer, mort de ses blessures à l'ambulance de Bruay (Pas-de-Calais), le 13 Décembre.

Octave Godet, de Triaize, du 137e d'infanterie, mort de ses blessures.

Auguste Goulpeau, de Sainte-Flaive-des-Loups, mort de ses blessures à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Alphonse Gouraud, de la Verrie, tué à l'ennemi.

Joseph Gouraud, de Nalliers, du 93e d'infanterie, mort à l'hôpital, le 29 Septembre.

Caporal *Gouraud*, de la Chaize-le-Vicomte, tué en décembre, au combat d'El-Merry (Maroc).

Firmin Gourin, de Saint-Mesmin, du 137e d'infanterie, tué à l'ennemi le 24 Octobre.

M. Gourreau, de Chauché, tué à l'ennemi.

Charles Grelaud, de l'Herbergement, 64e d'infanterie, tué le 4 Septembre.

Georges Grelaud, de Chantonnay, mort à l'ennemi.

Auguste Grolleau, de Saint-Pierre-du-Chemin, 337e d'infanterie, mort à l'armée.

Léon Groussin, de Palluau, mort à l'ennemi, inhumé à Troyan (Aisne).

Digitized by Google

Gustave Guédon, d'Aizenay, tué à l'ennemi.

Octave Guédon, de Saint-Mesmin, mort de ses blessures à l'hôpital de Châteauroux.

Pierre Guépin, des Sables-d'Olonne, sergent au 293e d'infanterie, mort d'une maladie contractée en guerre.

A. Guérin, de Chauché, mort à l'armée, le 11 Septembre.

Gabriel Guérin, de Cezais, mort à l'armée, le 4 Janvier.

Alcide Guérineau, de Sainte-Hermine, 137e d'infanterie, mort dans les tranchées.

Eugène Guérineau, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 137e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire du Dorat, (Haute-Vienne).

Alexandre Guerry, de la Verrie, mort à l'armée.

A. Guibert, du Poiré-sur-Vie, mort à l'armée.

Henri Guibert, d'Aizenay, mort à l'hôpital militaire de Versailles.

J.-B. Guibert, des Herbiers, 337e d'infanterie, mort à l'armée,

V. Guibert, de Saint-Fulgent, mort à l'armée.

Alfred Guicheteau, de la Chaume, mort de ses blessures, le 17 Novembre à l'hôpital de Furnes.

Fernand Guignard, de Saint-Pierre-du-Chemin, sergent au 137e d'infanterie, tué le 6 Septembre.

Eugène Guilbaud, d'Aizenay, tué à l'ennemi.

Jean-Baptiste Guilbaud, de Saint-Michel-en-l'Herm, 84e territorial, mort le 15 Novembre.

Jean-Marie Guilbaud, de Challans, du 137e d'infanterie, mort de ses blessures à l'hôpital de Niort.

Léon-Louis Guilbaud, de Challans, 4e zouaves, mort à l'ennemi.

Ernest Guignard, d'Aizenay, tué en Belgique.

Gabriel Guillemet, de Puy-de-Serre, tué dans les tranchées.

Louis-Georges Guillemet, de Foussais, 64e d'infanterie, mort à l'armée le 10 Janvier.

C. Guillet, du Poiré-sur-Vie, mort à la guerre.

Victor Guillet, d'Aizenay, tué en Belgique.

Henri Guillon, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'armée.

Hippolyte Guillon, de Fontaines, caporal au 337e d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 Octobre 1914.

Digitized by Google

Florimond Guillot, de Saint-Michel-en-l'Herm, maréchal des logis au 25e dragons, mort le 23 Novembre.

François-Joseph Guillotteau, des Herbiers, mort à la guerre.

Florentin Guilloton, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué le 10 Décembre

Joseph Guillou, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à la guerre.

Ernest Guimbretière, de Saint-Mesmin, 137e d'infanterie, tué aux combats du Nord.

Aimé Guiochet, de Sainte-Flaive-des-Loups, 83e territorial, mort au champ d'honneur.

Ferdinand Guitton, de Saint-Michel-en-l'Herm, caporal au 3e colonial, mort le 15 Décembre.

François Guitton, de la Verrie, mort à l'armée.

Baptiste-Edmond Guittot, de Fontenay-le-Comte, mort à la guerre et inhumé dans le cimetière de Matignicourt.

Joseph Guyon, de Commequiers, blessé et fait prisonnier, mort depuis et inhumé en Belgique.

Charles Guyonnet, de la Roche-sur-Yon, caporal au 93e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire.

Henri Hébert-Billaud, des Sables-d'Olonne, du 123e de ligne, tombé au feu, le 16 Janvier.

Henri Herbert, du Falleron, 109e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Alexis Hervouet, de la Boissière-de-Montaigu, tué le 4 Septembre.

Eugène Hervouet, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'armée.

Henri Hervouet, de Saint-Philbert-de-Bouaine, mort de ses blessures, le 17 Octobre, à Niort.

Pierre Hervouet, des Brouzils, mort à la guerre.

Eugène Honoré, de Saint-Philbert-de-Bouaine, tué à l'ennemi.

Henri Huberdeau, de Benet, mortellement frappé au combat.

Louis Huchet, de Saint-Philbert-de-Bouaine, mort à la guerre.

Alphonse Huguet, de Benet, mort de blessures de guerre.

Antonin Huguet, des Sables-d'Olonne, mort de ses blessures à l'hôpital de Châlon-sur-Marne.

Félix Jamard, de Saint-Michel-le-Cloucq, 337e d'infanterie, tué à l'ennemi le 8 Octobre.

N. James, de Saint-Fulgent, tué à l'ennemi, le 21 Novembre.

Digitized by Google

Alcide Jardin, de Charzais, mort du 6 au 11 Décembre.

Albert Jaunet, de Bournezeau, mort en son village natal d'une maladie contractée en guerre.

M. Jaunet, de Saint-Fulgent, tué sur le champ de bataille.

Clément Jobard, de la Bruffière, tué au combat.

M. Jobard, des Landes-Genusson, 93e d'infanterie, mort à l'armée.

François-Pierre Jollivet, de Challans, du 33e d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi, le 28 Décembre.

Moïse Jolly, d'Aizenay, tué en Belgique.

Clément Journeau, de la Jaudonnière, tombé au feu en Belgique.

Alexandre Jousseaume, d'Auzay, 84e territorial, décédé à l'hôpital d'Aubervilliers.

Auguste Labas, de Champagné-les-Marais, mort à l'armée.

M. Labuce, des Sables-d'Olonne, tombé à l'ennemi du 18 au 20 Janvier.

Célestin Laheu, de Boufféré, réserviste, mort à la guerre.

M. Lahuec, des Sables-d'Olonne, mort à l'armée, le 13 Janvier.

C. Lambert et *R. Lambert*, de Bouin, morts à l'armée.

Auguste Landriau, des Châtelliers-Châteaumur, blessé le 11 Novembre sur le champ de bataille et mort au poste de secours.

Sylvain Laroche, de Chavagnes-les-Redoux, 337e d'infanterie, mort de ses blessures.

Vincent Le Bihan, des Sables, caporal au 293e d'infanterie, tué aux combats du Nord, et inhumé.

Jean-Marie Lefloc, de Saint-Hilaire-de-Loulay, tué à l'ennemi.

Alexis Legal, des Sables-d'Olonne, tué à l'ennemi le 16 Février.

Charles Le Guidard, de Noirmoutier, adjudant au 4e chasseurs à pied, mort le 21 Octobre.

Eugène Le Héniaf, de la Chaume, mort à l'ennemi.

Clément Letard, d'Aizenay, tué dans les combats du Nord.

Félicien Limouzin, de la Bruffière, du 64e d'infanterie, mort à la guerre.

Pascal Lyniers, de Nalliers, caporal au 114e d'infanterie, mort à la guerre.

Donatien Loiret, du 93e d'infanterie enterré.

Digitized by Google

Gabriel Loiseau, de la Gaubretière, 109e d'Infanterie tué le 1er Décembre.

Clément Loizeau, de l'Herbergement, 6e génie, tué à l'ennemi.

Pierre Loizeau, de la Verrie, mort à la guerre.

Raphaël Lorfrais, de Triaize, soldat au 93e d'infanterie, tué à l'ennemi le 28 Août.

Alexandre Lucas, des Landes-Genusson, 337e d'infanterie mort le 23 Novembre.

Jacques Lucas, des Clouzeaux, mort à la guerre.

L. Lucas, de Chauché, tué le 24 Août, dans le Nord.

Jean-Marie Lumet, des Moutiers-sur-le-Lay, tué d'une balle au front le 19 Décembre.

Albert Lumineau, de Saint-Martin-des-Noyers, mort à la guerre.

Louis-Henri Lumineau, de Sainte-Hermine, 114e de ligne, tué à l'ennemi, le 30 Novembre.

Henri Mabit, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'armée, le 1er Nov.

Louis Mabit, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'armée, le 22 Janv.

Narcisse Mady, de Nalliers, du 93e d'infanterie, mort à l'hôpital.

M. Mabit, de Saint-Georges-de-Montaigu, mort à l'hôpital militaire, à Paris.

Gustave Maindron, de la Verrie, tué à l'ennemi.

Eugène Malard, de Sainte-Flaive-des-Loups, mort à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Gabriel Malvaud, de Mervent, tué en Belgique.

Henri Manceau, de la Verrie, mort à la guerre.

Joseph Mandin, 93e d'infanterie, tué en Belgique.

Adrien Mandin, de la Chaize-le-Vicomte, mort à l'hospice militaire à Compiègne.

A. Marais, du Poiré-sur-Vie, mort à l'armée.

Aimé Marcetteau, de Puymaufrais, blessé le 28 Septembre, et mort de ses blessures.

Raoul Marchand, de Fontenay, soldat au 337e, tué le 20 Décembre à l'ennemi.

Alfred Martin, des Châtelliers-Châteaumur, tué le 28 Septembre, dans la Somme.

Digitized by Google

Henri Martin, de Moreilles, mort de ses blessures à l'hôpital de Châlon-sur-Marne.

Narcisse Martin, de Soullans, mort en Belgique.

Célestin et Constant Martineau, d'Aizenay, mort des suites de leurs blessures.

François-Henri Martineau, de Saint-Jean-de-Monts, du 57e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Jacques Martineau, de Saint-Hilaire-de-Riez, mort de maladie contractée à la guerre, à l'hôpital de Châlons-sur-Marne, le 28 Décembre.

Joseph Martineau, de la Barre-de-Monts, mort à la guerre,

Auguste Massuyeau, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué le 26 Septembre.

Henri Maudet, des Herbiers, 337e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Louis Maurice, de Noirmoutier, 33e d'infanterie coloniale, tué le 30 Septembre, dans les combats du Nord.

Joseph Mazouin, de Boufféré, tué à l'ennemi, fin septembre 1914.

Emilien-Léon-Ferdinand Méchineau, de Montaigu, tombé au champ d'honneur, le 7 Février 1915.

Ernest Méchineau, d'Aizenay, mort de suite de blessures reçues à la bataille de la Marne.

Marcel Méchineau, du Poiré-sur-Vie, mort à la guerre.

Louis Méhon, de Saint-Révérend, mort à la guerre.

Ernest Melais, de Sainte-Flaive-des-Loups, mort à l'hôpital militaire de Troyes.

Ernest Menanteau, de Sainte-Flaive-des-Loups, 83e territorial, tué à l'ennemi.

Gabriel Ménard, de Cugand, sapeur au 6e génie, tué à l'ennemi.

G. Ménard, de Saint-Fulgent, mort à l'armée.

Ernest Mérieau, d'Aizenay. mort à Senlis, de ses blessures.

Armand Merlet, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'hôpital de Bordeaux.

Clément Merlet, de la Bruffière, du 293e d'infanterie, mort sur le champ de bataille.

Firmin Merlet, des Brouzils, tué à l'ennemi le 9 Février.

Marcellin Merlet, de Mouilleron-en-Pareds, tué le 27 Septembre.

Gabriel Mesnard, de Cugand, 6e d'infanterie, tué à la guerre.

Digitized by Google

Victor Messus, dè la Bruffière, soldat au 337e, d'infanterie, tombé au feu.

Pierre Métayer, de Benet, tué au combat.

Célestin Micheneau, de Saint-Martin-des-Noyers, mort à la guerre.

Auguste Mignen, de Treize-Septiers, du 293e de ligne, mort à l'hôpital, le 20 Décembre.

René Mignon, de Cugand, 83e d'infanterie, tué le 4 Janvier.

Elie Milcendeau, de Saint-Jean-de-Monts, du 137e d'infanterie, mort de ses blessures.

Ernest Millet, de Saint-Michel-en-l'Herm, 64e de ligne, mort le 17 Septembre.

François Mollet, de Saint-Fulgent, 3e colonial, tué le 22 Août.

Auguste Monnereau, de Saint-Fulgent, 123e d'infanterie, tombé le 16 Janvier.

Hippolyte Morandeau, de Rocheservière, tué le 15 Septembre d'un éclat d'obus.

Aimé Moreau, d'Aizenay, tué le 8 Septembre dans la Marne.

Arsène Moreau, de Mervent, réserviste au 3e colonial, mort à l'ambulance.

P. Moreau, de Saint-Fulgent, 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Célestin Morennes, de Saint-Michel-en-l'Herm, 65e de ligne, mort le 8 Septembre.

Félix Morillon, de Cugand, tué à l'ennemi, en Décembre.

Henri Morin, de Sainte-Hermine, 4e d'artillerie, mort le 5 Décembre à l'hôpital.

Ariste Morineau, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué à l'ennemi.

M. Mothais, de Mouchamps, soldat au 93e d'infanterie, tué sur le front de l'armée.

Emmanuel-Eugène Mougard, de Beaulieu-sous-la-Roche, mort le 2 Décembre, à l'hôpital de Vichy.

Claude Mouillé, de Cugand, sapeur au 6e génie, mort à la guerre.

Pierre Mounier, de Cugand, du 85e territorial, mort au champ d'honneur.

Jean-Baptiste Musseau, de Saint-Michel-en-l'Herm, sergent au 84e territorial, mort le 1er Octobre.

Ernest Naud, de Cugand, 93e d'infanterie, mort de ses blessures.

Digitized by Google

Ferdinand Nauleau, de Luçon, du 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Joseph Nauleau, de Fontenay-le-Comte, 84e territorial, mort à l'hôpital.

Joseph Nauleau, de Luçon, 84e territorial, mort à l'hôpital.

Gabriel Naulet, du Langon, 137e d'infanterie, mort à l'armée.

Louis Naulet, de la Gaubretière, tué à l'ennemi en fin Août.

M. Navarre, de Mouchamps, du 93e d'infanterie, tué à l'armée.

Pierre Neau, de la Bretonnière, mort de ses blessures.

Paul Nicoleau, de Saint-Philbert-de-Bouaine, tué à l'ennemi.

Henri Nicou, de Noirmoutier, tué à l'ennemi.

Raymond Ouary, de Cugand, du 64e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Armand Ordonneau, de Falleron, 25e d'infanterie, mort à l'armée.

Frédéric Ouvrard, de Mouzeuil, mort à l'hôpital de Briey.

M. Ouvrard, de la Meilleraie, mort de ses blessures à l'hôpital de Melun.

Arsène Pacaud, de l'Aiguillon-sur-Mer, du 3e colonial, tué le 22 Août.

Charles Padeau, originaire des Herbiers, 337e d'infanterie, tué à l'ennemi.

M. Padioleau, de la Garnache, mort à l'armée.

Eugène Pageaux, de Vix, sergent au 65e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Albert Pajot, de Luçon, 337e d'infanterie, tué le 17 Septembre.

Joseph Pajot, de Chantonnay, mort à la guerre.

Pierre-André Pajot, de Saint-Jean-de-Monts, du 3e colonial, tué à l'ennemi.

Auguste Pallard, de Saint-Pierre-du-Chemin, tué le 29 Septembre.

Moïse Paquereau, de Saint-Pierre-du-Chemin, tué d'un éclat d'obus le 7 Septembre.

Emile Paradis, de Chapagné-les-Marais, tué à l'ennemi.

Eugène et *Eucharist Paris*, de Champagné-les-Marais, tous les deux du 137e d'infanterie, tués à l'ennemi.

Elie Pavageau, de la Bruffière, du 293e d'Infanterie, mort à la guerre.

Marcel Péault, de Pouzauges, 51e d'artillerie, mort à l'hôpital militaire de Nantes.

Digitized by Google

Joseph Pelloquin, de la Barre-de-Monts, 137e d'infanterie, mort de ses blessures.

Pierre-Louis Pelloquin, de Saint-Jean-de-Monts, caporal au 33e colonial, mort au combat.

Louis Penaud, de Chavagnes-les-Redoux, 337e d'infanterie, tué fin Décembre.

Auguste Penisson, de Curzon, du 62e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Anselme Percot, de Saint-Michel-en-l'Herm, caporal au 84e territorial, mort le 24 Août.

Ferdinand Percot, 19 ans, d'Angles, 91e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Nantes.

J.-M. Perocheau, de Froidfond, mort le 31 Décembre, des suites de ses blessures.

Léonce Perraudeau, originaire de Fontenay-le-Comte, caporal au 4e colonial, tué sur le champ de bataille, le 27 Août.

Jules Perrocheau, de Falleron, 137e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Célestin Perrocheau, de la Chapelle-Hermier, mort de ses blessures à l'hôpital militaire de Poitiers, le 29 Décembre.

Auguste Petit, du 93e d'infanterie, tué dans les combats du Nord.

Charles Petit, de Saint-Michel-en-l'Herm, 84e territorial, mort le 26 Août.

François Petit, de Saint-Hilaire-de-Loulay, tué le 8 Septembre.

Clément Peyaud, de Fontenay-le-Comte, fantassin colonial, mort de ses blessures à l'hôpital de Hagueneau (Allemagne).

Raymond Phelippeau, de Sainte-Flaive-des-Loups, mort à l'ennemi.

Léon Pichon, de la Roche-sur-Yon, 290e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire.

Olivier Picot, de Saint-Georges-de-Montaigu, mort à l'hôpital de Nantes.

Constant Pipaud, de Saint-Philbert-de-Bouaine, tué à l'ennemi.

Gustave Piffeteau, de Luçon, soldat au 65e d'infanterie, mort à la guerre.

Jean Piffeteau, de Luçon, du 3e colonial, tué au combat le 22 Août.

M. Piffeteau, de Velluire, mort de ses blessures à l'hôpital de Sedan, le 15 Septembre.

Jean-Marie Pinson, de la Garnache, tué à l'ennemi le 17 Décembre.

Digitized by Google

A. Piveteau, de Saint-Fulgent, mort à la guerre.

Georges Piveteau, des Brouzils, tué à l'ennemi.

H. Piveteau, de Chauché, tué le 27 Août, à l'ennemi.

Samuel Piveteau, des Landes-Genusson, 93e d'infanterie, décédé à Montargis, le 13 Septembre.

Arsène Plaire, de Triaize, du 3e colonial, décédé le 12 Janvier.

Louis Pluchon, de la Boissière-de-Montaigu, mort à l'armée.

Aimé Poiraudeau, de Saint-Maixent-sur-Vie, caporal au 8e d'infanterie colonial, tué à l'ennemi.

Emile Poiraudeau, de la Chapelle-Hermier, 64e d'infanterie, mort de ses blessures, le 14 Septembre.

Eugène Poiraudeau, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué le 23 Août.

Le soldat *Poiraudeau*, de Givrand, mort de ses blessures, à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Pierre Poirier, de la Verrie, mort à l'armée.

C. Poiron, de Chauché, tué le 11 Septembre.

Eugène Poiron, de Boufféré, soldat au 57e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Paul-Etienne Poiroux, des Sables-d'Olonne, du 83e territorial, mort de ses blessures à l'ambulance,

Jean Portolleau, de Falleron, du 64e d'infanterie, mort à l'ennemi.

J.-M. Potier, du Poiré-sur-Vie, mort à l'ennemi.

Henri Pondevie, d'Aizenay, mort à Nancy.

Auguste Porchet, d'Oulmes, soldat au 64e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Léon Poupeau, de Petosse, du 84e territorial, mort le 21 Décembre à l'ambulance.

Léon-Philippe Poupeau, du Langon, 84e territorial, mort à la guerre.

Léopold Poupeau, du Langon, du 137e d'infanterie, mort à l'armée.

François Pouplin, de la Verrie, mort à la guerre.

Pamule Pouvreau, de Rocheservière, tué le 27 Août.

Samuel Pouvreau, de Rocheservière, tombé à l'ennemi le 27 Août.

Clovis Pouzin, de Saint-Mesmin, 25e chasseurs, tué en Belgique.

Lucien Prioux, de Noirmoutier, fusilier marin, tué à l'ennemi.

Digitized by Google

Léonidas Raballand, de Barbâtre, fusilier marin, tué en Belgique.

Armand Rabaud, d'Aizenay, tué dans les combats du Nord.

Clément Rabaud, de la Boissière-de-Montaigu, tué le 28 Septembre.

Ernest Rabaud, de Saint-Martin-des-Noyers, mort au feu.

Clément Rabeaud, de Saint-Martin-des-Noyers, sergent d'infanterie, mort au feu.

Joseph Rabiller, d'Aizenay, tué en Champagne.

Rabiller, de Jard, sergent au 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Maurice Raclet, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué dans les Ardennes.

Constant Ragon, de Chantonnay, mort à l'armée.

Louis Raison, de Chantonnay, mort à la guerre.

Pierre et *Maurice Rambaud*, de la Verrie, morts à la guerre.

Victor Rambaud, de Cugand, tué à l'ennemi, le 27 Octobre.

Eugène Rapitau, d'Aizenay, tué en Belgique.

Clément Raud, de Falleron, 3e colonial, mort à l'ennemi.

Eugène Raud, de Chavagnes-les-Redoux, 337e d'infanterie, mort à la guerre.

Henri Rautureau, des Herbiers, 84e territorial, mort à la guerre.

Léon Ravon, d'Olonne, tué dans les tranchées par un obus.

Louis-Marius Reffray, du Langon, 137e d'infanterie, mort à l'armée.

Armand Relet, de Dompierre, 2e cuirassiers tué dans une tranchée.

Elie Rémaud, de Falleron, caporal au 3e tirailleurs algériens mort à l'ennemi.

Alexis Renaud, de Noirmoutier, soldat au 137e d'infanterie, tué à la guerre.

Frédéric Renand, de Noirmoutier, du 137e d'infanterie, mort au champ d'honneur,

Pierre Renou, de Saint-Hilaire-de-Riez, 83e d'infanterie, mort à l'hôpital de la Roche-sur-Yon, le 17 Janvier.

Julien Renaud, du Fenouiller, mort à l'ambulance.

Jean Renaudet, de Foussais, 32e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire de Nantes,

Louis Reverseau, de Luçon, 51e d'artillerie, mort de ses blessures, à Senlis.

Digitized by Google

Alphonse Richard, de Saint-André-Treize-Voies, tué d'un éclat d'obus, le 7 Février,

Constant Richard, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué à la bataille de la Marne.

M. Ricolleau, de Commequiers, mort à l'armée.

Denis Riffaud, de Sainte-Hermine, 137e de ligne, mort le 2 Novembre de ses blessures, à l'hôpital d'Amiens.

Edouard Rimbaud, du Langon, sergent au 77e d'infanterie, tué à l'armée.

Alexandre Robergeau, de Nalliers, soldat au 114e d'infanterie, mort à la guerre.

Gustave Robion, de Dampierre, 64e d'infanterie, tué le 26 Décembre.

Emile Robin, du Poiré-sur-Vie, tué à l'ennemi.

J. Robin. de Chauché, mort le 2 Octobre, à l'hôpital Claridge, à Paris.

Barthélemy Robineau, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 137e d'infanterie, mort à l'ennemi, le 7 Novembre.

Barthélemy Robineau, de Nalliers, du 137e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Constant Roblin, de Saint-Michel-en-l'Herm, 114e de ligne, mort le 14 Octobre.

Henri Roblin, des Sables-d'Olonne, du 123e d'infanterie, mort à l'armée, le 3 novembre.

Benjamin Rocher, de Saint-Pierre-du-Chemin, 137e d'infanterie, tué le 22 Août.

Georges Rolland, de Saint-Michel-en-l'Herm, mort à l'armée.

Auguste Rondeau, des Herbiers, 84e territorial, mort à l'armée.

Auguste Rondeau, des Herbiers, 337e d'infanterie, mort à l'armée.

Jean Roturier, originaire de Saint-Germain-l'Aiguiller, mort de ses blessures à l'hôpital d'Amiens.

Olympe Rouet, de Saint-Pierre-du-Chemin, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 28 Novembre.

Octave Roussay, de la Gaubretière, soldat au 337e d'infanterie, décédé à l'hôpital, le 16 Janvier.

L. Rousseau, de Chauché, mort à la guerre, le 2 Octobre.

P. Rousseau, de Chauché, tué sur le champ de bataille.

Digitized by Google

L. Roy, des Landes-Genusson, mort à l'ennemi.

Marcel Roy, de Benet, mort à l'hôpital de Châlon-sur-Marne.

Aimé Sacré, d'Oulmes, du 84e territorial, tué à l'ennemi, en Belgique.

Henri Sarazin, de Saint-Pierre-du-Chemin, tué le 24 Octobre.

Hilaire Sarrazin, de Chavagnes-les-Redoux, 114e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 16 Septembre.

Eugène Sauzeau, de Commequiers, tué à l'ennemi du 21 au 28 Août.

Pierre Savineau, de Chaillé-les-Marais, mort à l'ennemi.

G. *Seiller*, de Chauché, mort le 8 Décembre, à l'hôpital de Roanne.

Honoré Simonneau, de Curzon, du 3e colonial, mort à l'hôpital de Paray-le-Monial.

Théophile Simonneau, de Vix, mort à la guerre.

Léon Simonneau, de Chantonnay, mort à la guerre.

A. Sorin, de la Verrie, mort à l'armée.

Auguste-Jean Sorin, des Landes-Genusson, 114e d'infanterie, tué le 16 Septembre.

Joseph Sorin, des Landes-Genusson, 114e d'infanterie, tué le 25 Septembre, frère du précédent.

Henri Sorin, de Cugand, 81e d'infanterie, mort de blessures de guerre le 7 Octobre.

André Soulard, de la Verrie, mort à l'armée.

Baptiste et *Célestin Soulard*, de la Gaubretière, tués, le premier, le 17 Septembre et le second, le 24 Janvier.

E. Soulard, de Saint-Fulgent, 137e d'infanterie, mort à l'ennemi.

M. Soulard, de Saint-Georges-de-Montaigu, prisonnier et blessé, mort à Waldelincpurt (Allemagne).

Jules Sourrisseau, de la Verrie, mort à la guerre.

Joseph Souchet, de Cezais, mort à l'armée, le 24 Septembre.

M. Sourisseau, des Herbiers, 20e d'artillerie, mort à l'armée.

M. Souzeau, de Commequiers, tué à la guerre.

Jean Tableau, de la Garnache, mort à la guerre.

Louis Tenaud, de Saint-André-Treize-Voies, mort à l'hôpital de Creil

Samuel Tendron, de Saint-Pierre-du-Chemin, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Digitized by Google

J. Tessier, de Bouin, mort à l'armée.

Auguste Tesson, de la Roche-sur-Yon, tué à l'ennemi le 7 Novembre.

Eugène Texier, de Saint-Michel-en-l'Herm, 3e colonial, mort le 23 Novembre.

Gaston Thibaud, de Chavagnes-les-Redoux, mort le 13 Septembre à l'ambulance, dans l'Aisne.

Abel Tisseau, né à Chavagnes-les-Redoux, domicilié à Saint-Mesmin, sergent au 337e d'infanterie, tué le 27 Février, dans une attaque à la baïonnette.

Armand-Séraphin Thomas, 33 ans, de Réaumur, 11e escadron du train, décédé à l'hôpital de Nantes.

Louis-Henri Thomazeau, de la Barre-de-Monts, 60e d'artillerie, tué à l'ennemi.

Ernest Thuau, de Curzon, du 293e d'infanterie, mort à l'ennemi.

François Timoléon, de Saint-Cyr-des-Gâts, du 114e de ligne, tué à l'ennemi, le 4 Février.

Aristide Tirton, de la Guyonnière, tué à l'ennemi.

Arsène Tougeron, de Commequiers, mort le 31 Janvier à l'hôpital d'Amiens.

Eugène Touzeau, des Clouzeaux, mort à l'armée.

Jean-Auguste Touzeau, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué le 8 Septembre.

F. Triballeau, de Bouin, mort à la guerre.

F. Vachaud, de Bouin, mort à l'armée.

Léopold Vairon, de Saint-Médard-des-Prés, tué le 10 Janvier et enterré au cimetière.

Joseph Vandamme, de Saint-Michel-en-l'Herm, 84e territorial, mort le 18 Janvier.

Pierre Véronneau, de Chantonnay, soldat au 137e, tué.

Toussaint Véronneau, de Chantonnay, mort à l'armée.

Paul Vernhes, fils de M. Marcel Vernhes, bâtonnier du barreau de la Roche-sur-Yon, glorieusement tué d'une balle au front, le 21 Février au cours d'une périlleuse mission dont il avait été chargé.

Maximin Villain, de Saint-Révérend, mort à la guerre.

Digitized by Google

Louis Vincendeau, de Chantonnay, mort à l'armée.

Fernand Vinçonneau, du Simon-la-Vineuse, soldat au 137·, tué en Belgique.

François Vinet, de Cugand, du 137· d'infanterie, tué à l'ennemi, le 23 Novembre.

Henri-Emmanuel Viraud, de Treize-Septiers, 32· d'infanterie, mort à la guerre.

Gustave Voyer, de Dompierre, 293· d'infanterie. mort à l'hôpital militaire.

Emile Vrignaud, de Saint-Martin-des-Noyers, mort à l'ennemi.

Jean Vrignaud, de la Garnache, mort à la guerre.

François Vrignon, de Saint-Hilaire-de-Talmont, mort à l'hôpital militaire de la Roche-sur-Yon, le 19 Janvier.

Amédée Vrit, de Saint-Michel-en-l'Herm, mort le 8 Octobre.

René Vallette.

(*A suivre*).

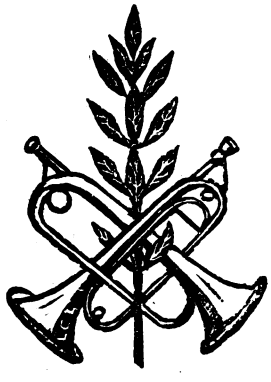

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

PRINCE D'ALLEMAGNE, par Charles FOLEY, un volume in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50, Société d'Editions et de Publications, librairie Jules Tallandier, 75, rue Dareau, Paris.

Notre maître et ami Charles Folëy, l'écrivain très aimé du public, l'auteur célèbre d'*Au Téléphone*, de *Kowa la Mystérieuse*, des *Pas dans la Nuit*, de *Fleur d'Ombre* et de tant d'autres récits émouvants, vient d'écrire pour les âmes françaises, braves, ardentes et chevaleresques un roman, courte et reposante étape pour l'esprit, et qui cependant ne demeure pas étranger aux grandes préoccupations de l'heure actuelle.

Prince d'Allemagne nous évoque, extraordinaire, fantastique, atrocement cruel et cependant bien réel, un prince dégénéré du royaume de Prusse. D'après une curieuse documentation, dans une intrigue tour à tour sentimentale ou tragique, Charles Folëy a fait revivre cet odieux personnage aussi connu à Paris et dans toute l'Europe par ses excentricités que par ses colossales richesses.

A travers les péripéties les plus variées et les plus dramatiques, ce roman offre une curieuse étude de la mentalité de ces roitelets teutons qui, morts à toute impression franche et noble, semblent ne se survivre à eux-mêmes que dans les instincs féroces de leur race.

Le lecteur se passionnera pour cette œuvre étrange et forte où dans un dénouement qui ne manque pas de grandeur, une douce et pieuse figure de femme s'impose en symbole rédempteur.

*
* *

Digitized by Google

LES SOUTANES SOUS LA MITRAILLE, scènes de la guerre, par René GAELL, prêtre infirmier ; préface du général Humbel, 1 volume in-18 Jésus de 252 pages. Prix : 1 fr. (franco 1 fr. 20). — Henri Gautier, éditeur, Paris.

Voici un beau livre, un bon livre. C'est l'un des premiers sur la guerre qui soit entièrement documenté à l'aide de témoignages directs de combattants, et c'est le premier qui, en une série de tableaux palpitants de vérité, montre l'héroïsme du clergé sur le front de bataille.

René Gaëll a vu à l'œuvre « nos petits curés ». Prêtre et soldat lui-même, vivant de la vie intense de la guerre, il a noté au jour le jour tant d'exemples d'héroïsme presque surhumain donnés par ses confrères en sacerdoce, et le réconfort moral qu'ils communiquent à leurs compagnons de lutte et leur charité inlassable, et leur admirable dévouement.

Ces notes, il nous les présente en des scènes soulevées d'un grand souffle de patriotisme, et qui ont le fort relief de ce qui a été vu et vécu.

Cela est français, profondément. On y trouve du pittoresque, de l'humour, cette « blague » où se plaît l'esprit gaulois de nos troupiers. Tableaux familiers de la vie des tranchées, du cantonnement de seconde ligne, de l'ambulance. Voici le brave sénégalais un peu chapardeur : voici le zouave qui s'extirpe lui-même son éclat d'obus, « parce qu'il ne veut pas garder de la camelotte *boche* dans sa carcasse » ; voici Brigeois et Planteau, hier ouvriers parisiens à la tête chaude, aujourd'hui héros sans façons, et qu'on étonnerait bien en leur disant qu'ils sont des héros.

Puis, sans effort, le ton s'élève, et c'est « la Messe sous les bombes », dans la petite église que les barbares arrosent de leurs marmites : et c'est l'Absolution avant le combat », le prêtre porte-drapeau, devant qui le régiment défile, saluant l'emblème de la Patrie, et recevant la bénédiction divine. Pages magnifiques, pages d'une beauté pleine et mâle, pages d'épopée !

Oui, certes, un beau livre et un bon livre. On le lira avec admiration ; on voudra le relire, on voudra le faire lire.

*
* *

Digitized by Google

PAGES ACTUELLES 1914-1915

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS JADIS ET AUJOURD'HUI

Notre collaborateur et ami M. le comte Bégouen, n'est pas seulement un éminent archéologue dont les découvertes et les études lui ont conquis une place considérable dans le monde savant.

Il est également un penseur et un écrivain de grande valeur ; et il vient d'en donner une preuve nouvelle en publiant chez Bloud et Gay, à Paris, dans la collection des *Pages actuelles*, une brochure d'un puissant intérêt, sous ce titre plein de promesses — abondamment tenues. — *Les Catholiques Allemands jadis et aujourd'hui.*

Les catholiques français liront ces pages avec fruit et remercieront, comme nous le faisons ici, de tout cœur, M. le comte Bégouen des précieuses et édifiantes révélations qu'il vient de livrer ainsi au public.

R. V.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC
G.-A. JOURDE, Bordeaux.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Société des Archives Historiques du Poitou, vient de procéder à la formation de son nouveau bureau qui est ainsi composé : M. Emile Ginot, président ; Labbé, secrétaire ; Rambaud, trésorier ; de la Ménardière, Brunel, Raveau et Bardet, membres du Conseil.

Dans son prochain volume de Mémoires, la Société se propose de publier sous la signature de notre érudit compatriote, M. Rambaud, deux documents de grand intérêt pour le Bas-Poitou : projet de création d'un présidial à Fontenay-le-Comte, à laquelle s'est opposé celui de Poitiers et le testament de Nicolas Rapin.

A la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure. — A la séance du 13 Avril 1915, M. le baron de Wismes a donné lecture du journal inédit du marquis Alexandre de la Roche Saint-André, sur le soulèvement, en 1815, à Rocheservière.

Nos confrères. — Notre excellent confrère, M. Rémy de Simony, directeur du *Publicateur de la Vendée*, vient d'être élu premier vice-président de la Corporation des publicistes chrétiens.

Nos meilleures félicitations.

Trois communes à Noirmoutier. — Un projet de loi, tendant à distraire de la commune de Noirmoutier les sections de l'Epine et de La Guérinière, pour les ériger en communes distinctes, va être soumis à l'approbation de la Chambre des Députés. De l'exposé des motifs de ce projet, retenons ce qui suit :

Les habitants des sections de l'Epine et de la Guérinière ont demandé que les territoires respectifs de ces deux sections fussent séparés de la commune de Noirmoutier, dont ils dépendent actuellement et érigés en communes distinctes.

Une excellente idée. — Nous apprenons que M. Roy, maire de Fontenay-le-Comte, a l'intention de demander à son Conseil municipal

Digitized by Google

de donner à l'une des rues de la ville le nom de *Rue du 137e Régiment d'Infanterie.*

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette excellente idée.

Nos Collaborateurs à la guerre. — Nombreux sont les collaborateurs de la *Revue* qui font vaillamment leur devoir sur le front.

Citons notamment: MM. Alphonse de Châteaubriant, sous-officier au 3e dragons; Jehan de la Chesnaye, soldat au 282e territorial; Francis Eon, lieutenant au 84e territorial; Marcel Fleury, soldat au 3e colonial; Raymond-J. de Fontaines, brigadier au 1er dragons; H. du Fontenioux, sergent au 84e territorial, prisonnier à Gustrow; A. de Goué, sergent au 83e territorial, sous Arras; Camille Genty; les docteurs Gaston et Lœwenhard, aide-major de 1re classe; Paul Payen de la Garanderie, sergent au 137e d'infanterie; M.-F. Waitzen-Necker, 51 ans, engagé volontaire au 93e d'infanterie.

— Notre excellent collaborateur Francis Eon et notre jeune ami Fernand Hervineau, viennent d'être nommés, sur le front, sous-lieutenants au 84e territorial.

Tous nos compliments.

Les braves. — Des sept fils de notre bien cher ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée, cinq étaient à la bataille de la Marne; quatre y furent blessés, ainsi que nous l'avons dit au mois d'octobre.

De Bertrand et de Gonzague d'Elbée, qui ont été portés disparus, leur père n'a jusqu'à présent aucune nouvelle. Les autres ont continué à combattre et nous pouvons les suivre d'après les citations et les promotions dont ils ont été l'objet.

Philippe d'Elbée a été nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille et il vient d'être cité dans les termes suivants:

« Blessé grièvement le 14 Septembre, revenu aussitôt que possible au front sur sa demande, ne cessa de donner à ses hommes l'exemple de l'audace, de l'activité et de l'énergie ».

Blessé de nouveau dans les Flandres, il est actuellement en traitement à l'Elysée-Palace, à Paris.

François d'Elbée, lieutenant au 17e chasseurs à cheval, est passé capitaine dans l'infanterie après avoir mérité cette citation:

« Envoyé en reconnaissance d'officier, a parfaitement rempli sa mission, malgré la présence et le feu de l'ennemi qui l'ont obligé à un long détour. N'a pu rejoindre sa division que le lendemain, mais a rapporté des renseignements précieux ».

Christian d'Elbée qui fut autrefois glorieusement condamné pour avoir manifesté avec les étudiants patriotes de Bordeaux contre le

Digitized by Google

professeur Ruyssen, a été d'abord nommé sergent. Rentré aux tranchées, après une grave blessure, il y a conquis le grade de sous-lieutenant.

Claude d'Elbée, blessé grièvement a rejoint son régiment à peine guéri. Il a été nommé caporal.

« Nous avons besoin, a dit en parlant de lui son capitaine, de ces jeunes gens qui par leur belle attitude au feu exercent sur leurs camarades et futurs subordonnés une véritable action ».

Jean d'Elbée, maréchal des logis aux hussards est actuellement en Champagne.

— Le lieutenant Benéteau, du 337e, petit-fils de notre distingué collaborateur, M. Métay, vient de recevoir la croix d'honneur, comme récompense de sa brillante conduite au feu.

Le 8 Septembre, M. Benéteau a été blessé de quatre balles et de quatre coups de baïonnette. Il a trois frères au feu, dont un a été blessé et a disparu.

Tableau d'honneur. — *Légion d'honneur* : Officier, M. le lieutenant-colonel de gendarmerie Foulon, blessé à l'ennemi.

Chevaliers : MM. les capitaines Raymond de la Bouralière, du 3e régiment d'artillerie lourde ; Boudin, du 83e territorial ; Gaugeat, du 137e d'infanterie ; de Vexiau, du 113e d'infanterie ; Boscal de Réals de Mornac, du 18e chasseurs à cheval.

MM. les lieutenants Tourne, du 93e d'infanterie ; Guyonnet du 83e territorial.

MM. les sous-lieutenants Chevré du 137e d'infanterie ; Paul Benéteau, du 337e d'infanterie, petit-fils de notre collaborateur M. Métay, adjoint au maire de Fontenay.

Médailles militaires : M. Paul Ouvrard, de Vix, récemment promu lieutenant.

Sergent Couhé, du 337e d'infanterie ; sergent Louis Boileau, du 6e génie, de Saint-Florent-des-Bois ; caporal Gaborit, du 137e d'infanterie ; soldats Gustave Praud, de Saint-Gilles-sur-Vie ; Louis Violeau de la Genétouze ; M. Montfort, du 93e d'infanterie ; Marcel Ravéleau de Saint-Etienne-du-Bois.

Médaille de Saint-Georges de Russie (4e classe), soldat Rondeau, 84e territorial.

A l'ordre du jour : M. le commandant Revel du 93e d'infanterie.

MM. les capitaines Lucien du Temps, du 44e bataillon de chasseurs à pied ; Châtel du 93e d'infanterie ; Georges Dreux, du 137e d'infanterie ; Joseph de Romanet, 7e d'infanterie ; Boudin, du 84e territorial ; Esgonnière du Thibœuf, du 293e d'infanterie.

Digitized by Google

MM. les lieutenants Bourret et Tourne du 93· d'infanterie ; Théodore Sacré, de Fontenay-le-Comte ; Guyonnet, 83· territorial.

MM. les sous-lieutenants de Charette, du 64· d'infanterie ; Derrien, du 293· d'infanterie ; Conte et Goujon, du 93· d'infanterie ; Alexandre Carlotti, 37· colonial, de la Roche-sur-Yon ; Georges Couespel du Mesnil, 3· dragons, de la Bruffière ; André Péault, médecin auxiliaire.

Sous-officiers Adjudants Letertre et Mandin, du 93· d'infanterie ; Decruzel, du 335· ; Fourrage, de Fontenay-le-Comte, des chasseurs à pied ; Paul Vernhes, du 4· génie.

Sergents Eugène Belliard, de Pouillé, 114· d'infanterie ; Louis Morandeau ; Gabriel Vilotteau, de Chaillé-les-Marais, du 65· d'infanterie ; Gilbert Gauvart, de Froidfond, 293· d'infanterie ; Ernest Inconnu, de Saint-Etienne-de-Brillouet, 84· territorial ; Bouffard et Doucé du 93· d'infanterie ; Gibaud, de Fontenay, du 337· d'infanterie ; Th. Barillet, de Saint-Avaugourd, 6· génie ; Jacques Ballereau, de Luçon, du 72· d'infanterie ; Gustave Grimaud, de Sérigné ; André Allaire, de la Roche-sur-Yon, 35· d'artillerie ; Maximin Guillotteau, de Fontenay.

Soldats Célestin Francheteau, de Boufféré ; Jean Touzeau, Théophile Macé ; Alcibiade Fournier ; Mandain, Jourdain, Marchand, Texier, Martin, Boudeau et Lemoiny, du 93· d'infanterie ; Trichereau, Chardonneau, Rougé, Macouri, Cousin et Carré du 337· ; Gustave Praud, de Saint-Gilles ; Jules Gauly, fils de notre ami M. le commandant Gauly ; Louis Vincent, de Bazoges-en-Pareds ; Gaborit du 137· d'infanterie ; Gabriel Girard, de Montaigu, 120· d'infanterie ; Remy Maupillier, du Boupère, 57· d'infanterie ; Robreau, de la Roche-sur-Yon, chasseur cycliste ; Alphonse Dugast, de la Guyonnière ; Gabriel Jousseaume, du Langon ; Aristide Boutet, de Curzon ; Emile Caillé, de la Copechagnière ; Auguste Chauvin, de Xanton ; Godreau, de la Jaudonnière ; Henri Renaud, des Brouzils ; le brigadier Renaud, 51· d'artillerie, fils de M. Renaud, directeur du *Vendéen* ; Raymond Baudon, de Fontenay, 337· d'infanterie, amputé d'un pied.

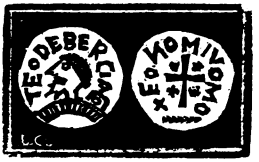

Sou d'or Mérovingien de Thiverçay

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCES

Madame Joseph de PONSAY, née PICHARD de la CAILLÈRE, vient de mettre heureusement au monde à Nantes, une fille qui a reçu le prénom d'Elisabeth.

Madame Louis MAINGUENEAU, femme du jeune et distingué compositeur fontenaisien, vient de donner le jour à un gros garçon qui a reçu au baptême les prénoms de Félix-Fritz-Gustave.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

JACQUES BAGUENIER-DÉSORMEAUX, caporal au 23e d'infanterie coloniale, tué le 22 Août, en Belgique.

Poète délicat, il avait été l'un des fondateurs du *Recueil pour Ariane*, qu'il dirigea avec son ami Chapuy jusqu'à la guerre. En Avril 1914, il avait publié un joli recueil de poésies intitulé : *Marjolaine ou les songes au Bois-Dormant.*

Ce charmant poète était aussi un brave, et cette vaillance qu'il devait déployer pour la défense de notre sol, il l'avait déjà mise au service de la cause royaliste, en digne héritier des traditions ancestrales.

— Madame LOUIS LIBERGE, née LOUISA TRÉBUCHET, décédée à Nantes le 8 Mars 1915, à l'âge de 61 ans.

Nous offrons aux familles Liberge, Legrand et particulièrement à notre collaborateur M. Paul Legrand, nos bien respectueuses condoléances.

— Monsieur JACQUES-DANIEL-VICTOR-MARIE RICHARD, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, décédé à Fontenay-le-Comte, le 13 Mars 1915, à l'âge de 29 ans.

Nos respectueuses sympathies à M. le docteur Richard et à sa famille.

— M. EDOUARD BARBIER, ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, ancien bâtonnier, décédé le 2 Avril 1915, à l'âge de 68 ans.

L'aîné des fils de la nombreuse famille du Conseiller à la Cour Barbier, fut du nombre de ces admirables magistrats qui brisèrent leur carrière plutôt que d'incliner le principe devant les forces d'une politique triomphante et devint bientôt l'un des membres les plus éminents du barreau poitevin.

Digitized by Google

— Madame la vicomtesse DE TINGUY DE NESMY, née MATHILDE DE SAINT-MELEUC, décédée le 6 Avril, en sa demeure de Nantes.

Madame de Saint-Meleuc, fille du marquis de Tinguy, ancien député de la Vendée, a été inhumée à Nesmy, le 9 Avril.

Nous prions les familles de Monti de Rézé et de Tinguy, d'agréer l'hommage de nos bien sincères condoléances.

— M. HENRI DE CHABOT, caporal dans un régiment de marche, neveu de M. le comte Guillaume de Chabot, conseiller général des Herbiers, tué glorieusement à l'ennemi le 7 Avril 1915, à l'âge de 21 ans.

Sur sa demande, M. Henri de Chabot avait rejoint avant son tour la ligne de défense. Dix-sept jours après son arrivée au front, il était foudroyé par la mitraille.

Nous offrons à la famille de Chabot et notamment à M. Charles de Chabot son père et à M. le comte Guillaume de Chabot, son oncle, nos plus respectueuses sympathies.

— Madame LOUISE-ADÈLE SAVARY DE LÉPINERAYS, comtesse DE LA BOUTETIÈRE, pieusement décédée le 8 Avril 1915, en son château de Faymoreau.

Elle était la veuve de notre savant et regretté ami le comte de la Boutetière, qui a laissé d'intéressantes études historiques sur la Vendée, et avait, après avoir été capitaine de cavalerie, repris du service en 1870 et commandé brillamment le troisième bataillon des Mobiles Vendéens pendant le siège de Paris. Il avait été grièvement blessé à la bataille de Champigny et décoré de la Légion d'honneur.

Ses fils et ses petits-fils marchent vaillamment sur ses traces, car l'invitation aux obsèques de Mme la comtesse de la Boutetière a été envoyée de la part :

Du comte de la Boutetière, capitaine au 10e chasseurs à cheval, et du comte Louis de la Boutetière, ses fils ;

Du comte de Montferré, son gendre ;

De MM. Louis de la Boutetière, sous-lieutenant au 135e de ligne ; René de la Boutetière, engagé volontaire au 41e de ligne ; Raymond de Montferré, maréchal des logis au 3e chasseurs d'Afrique ; Pierre de Montferré, brigadier au 13e d'Artillerie ; du vicomte de Gaillon, engagé volontaire au 13e d'artillerie et Gilbert de Goncourt, ses petits-fils.

Deux Goncourt, officiers, sont tombés au champ d'honneur depuis le mois d'août.

Nous adressons à la famille de la Boutetière nos sentiments de douloureuses et bien vives condoléances.

Digitized by Google

— M. Fernand de MOUSSAC, de Saint-Philbert-de-Bouaine où il était entouré d'unanimes et respectueuses sympathies.

M. de Moussac est décédé en sa 70e année, à Montmorillon (Vienne), chez son frère, et ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de cette paroisse le 13 Avril.

M. Fernand de Moussac était très connu dans toute la Vendée où il ne comptait que des amis. Comme tous les membres de sa famille, il était des plus dévoués aux causes qui nous sont chères et dont, avec nous, il espérait le triomphe.

Il avait été zouave pontifical et avait pris part à la campagne de 1870, sous les ordres du général de Charette. Nous adressons à Mlle de Moussac nos sentiments de respectueuses condoléances et en étendons l'expression à MM. Gustave, Henri et Auguste de Moussac ses frères, à MM. René de Fontaines et le comte de Lyrot, ses beaux-frères, à MM. de Chabot, de Tinguy et de Beauregard ses cousins germains.

— M. le baron Xavier-Henri-Alfred de la ROCHEBROCHARD, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé en son domicile, à Niort, à l'âge de 73 ans.

Cette mort met en deuil plusieurs des plus honorées familles du Poitou et notamment de la région vendéenne.

Nous adressons plus particulièrement au fils du regretté défunt, qui habite Fontenay-le-Comte, M. Xavier de la Rochebrochard et à son fils, nos bien sincères et bien vives condoléances.

— Le Révérendissime Dom Jean-Baptiste VUILLEMIN, Abbé de Beauchêne, près Cerizay, mort en exil, au Bouhet, près Liège, le 27 Avril 1915.

— M. le lieutenant de MAYNARD, officier d'infanterie coloniale, fils de M. Henry de Maynard, chef d'escadron en retraite.

Le lieutenant de Maynard, mortellement blessé le 28 Avril, est décédé deux jours après à l'hôpital temporaire de Poperinghe.

Nos bien sincères condoléances à sa famille.

— Le comte de CATHELINEAU, fils du général, décédé à Paris, en Avril, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu au Pin-en-Mauges.

— M. l'abbé Pierre DENIS, originaire de Vouillé-les-Marais, ancien curé de Saint-Etienne-de-Brillouet et de Dompierre, décédé à l'âge de 59 ans, le 1er Mai, aux Lucs-sur-Boulogne où il s'était retiré.

Digitized by Google

— Madame CONSTANTIN, mère de M. Constantin, sous-préfet de Lure et de M. Amédée Constantin, conseiller général de Saint-Hilaire-des-Loges et inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur.

Mme Constantin est décédée à l'âge de 73 ans, le 6 Mai dernier, au Coteau de Terre-Neuve, près Fontenay-le-Comte.

— Le général de division DECHARMES, grand officier de la Légion d'honneur, né à la Roche-sur-Yon, le 25 Novembre 1840, décédé le 6 Mai 1915 à Limoges, où il avait pris sa retraite après une brillante carrière militaire dans l'artillerie, qu'il termina comme chef du 12e corps.

— M. le lieutenant Marc de MONTI de REZÉ, glorieusement frappé le 9 Mai et mort deux jours après à l'ambulance.

Le lieutenant de Monti était fils du comte de Monti de Rezé et de la comtesse née de Saint-Meleuc, le frère du dévoué maire de Nesmy, le petit-fils du comte Edouard de Monti, l'un des plus dévoués serviteurs du comte de Chambord et l'arrière petit-fils du marquis de Tinguy qui fut député de la Vendée.

Nous adressons à la famille du vaillant et regretté défunt l'expression de nos plus respectueuses sympathies.

— Marquis Armand de BAUDRY-D'ASSON, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien conseiller général et député de la Vendée, décédé à la Garnache, le 12 Mai 1915, dans sa 79e année.

Ses obsèques ont été célébrées le 17 Mai en présence d'une foule énorme, qui témoignait hautement de ses regrets et de sa fidélité au vaillant soldat du droit que fut M. de Baudry-d'Asson.

Nous prions les familles de Baudry-d'Asson, de Coral, de la Plante, Pichard du Page, que cette mort met en deuil, d'agréer l'expression nouvelle de nos profonds regrets et de nos plus vifs sentiments de condoléances.

Dans notre prochain fascicule nous rendrons à la mémoire du marquis de Baudry-d'Asson, un plus complet hommage.

— M. Antony de PERTAT, président des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Poitiers et de l'Association Amicale des Anciens élèves des collèges Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph de cette même ville, décédé à Poitiers, le 19 Mai, à l'âge de 61 ans.

Nous adressons au fils de notre excellent et regretté ami ainsi qu'à tous les siens, l'expression émue de nos regrets et de nos condoléances.

Digitized by Google

— M. Henri-Auguste-François DRU, commandant en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 13 Mai, à la Bruffière, en sa 87e année.

— Madame Jules CHARUEL, née Calixte SURRAULT, décédée à Chavagnes-en-Paillers, le 14 Mai 1915, en sa 77e année.

— M. Paul-François LARÈRE, ancien commissaire de la marine, chef de division aux Chemins de fer de l'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 14 Mai 1915, en sa 64e année.

Nous prions la famille Larère et spécialement notre bon ami M. Arthur Guéniot, d'agréer nos bien sincères et très cordiales condoléances.

— M. Paul TAUDIÈRE, avocat, conseiller général des Deux-Sèvres, ancien député, pieusement décédé, le 15 Mai 1915, en sa demeure de Parthenay, à l'âge de 81 ans.

Il était le père de notre éminent ami Henry Taudière, député des Deux-Sèvres et professeur à l'Institut Catholique de Paris, décédé l'an passé à pareille époque.

Catholique et royaliste, il avait mis au service de sa foi religieuse et de ses convictions monarchiques, sa très belle intelligence, un remarquable talent de parole, son noble dévouement et une activité rare que les années avaient laissés intacts.

Nous adressons aux familles Taudière, Brillaud, Turpaud et autres que cette mort met en deuil, l'expression de nos bien respectueuses condoléances.

— M. Maurice de GOUTTEPAGNON, mort le 15 Mai, à Casablanca (Maroc), en sa 49e année.

M. de Gouttepagnon venu au Maroc il y a trois ans, y avait créé près de Bouzerika, une ferme modèle qui, sous sa direction éclairée, était devenue un centre agricole intéressant.

Le regretté défunt était un enthousiaste du Maroc ; plein de courage et d'entrain, il était décidé à mettre tous ses efforts et toute son énergie au service des intérêts français en donnant lui-même un bel exemple de labeur.

A l'heure où tant de Français versent leur sang pour la Patrie ce sera une consolation pour les siens de penser que lui aussi est mort pour la France.

Nous adressons à son vénéré père, notre très distingué collaborateur M. de Gouttepagnon, et à toute sa famille, l'expression de nos vives et douloureuses sympathies.

Digitized by Google

— Madame SAVIN DE LARCLAUSE, veuve du commandant, décédée à Dijon, en Mai 1915, à l'âge de 59 ans

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le fils de notre excellent ami, M. GUY DE FONTAINES, de Réaumur, soldat volontaire au 125e d'infanterie et qui depuis le début de la campagne, n'avait cessé de faire preuve de la plus magnifique bravoure, aurait été mortellement frappé d'une balle au front, le 11 Mai.

Nous nous inclinons avec un respect mêlé d'admiration devant la mort héroïque de notre jeune ami et tenons à assurer ses parents si douloureusement éprouvés, de la part bien sincère et bien vive que nous prenons au deuil tout à la fois si cruel et si glorieux qui les frappe.

— Une autre douloureuse nouvelle nous parvient en même temps, Le sergent MAURICE THOMAS DE LA PINTIÈRE, fils du colonel de la Pintière, du 54e bataillon de chasseurs à pied, blessé grièvement le 22 Février, et ramassé par les Allemands, a succombé à ses blessures, le 9 Mai, à l'hôpital de Colmar.

Revenu du Canada dès le début des hostilités, Maurice de la Pintière avait rejoint le dépôt de son régiment ; il avait été blessé une première fois et sitôt guéri avait rejoint son corps. Son héroïque conduite sur les différents champs de bataille lui a valu une citation à l'ordre de l'armée,

Nous renouvelons à nos excellents cousins M. le colonel et Mme de la Pintière et à leur famille, l'expression de nos plus affectueuses et attristées condoléances.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

CHOSES DE LA GUERRE. — Dans la *Revue politique et parlementaire*, (N° du 16 Avril 1915), notre distingué compatriote et ami M. Joseph Aulneau, a fait paraître un article de haute actualité intitulé *La Turquie et la Guerre*. Ce travail substantiel est un historique plein de clarté et très sérieusement documenté des faits peu connus qui ont entraîné la Turquie dans la guerre actuelle.

C'est un chapitre détaché d'un livre que l'auteur doit faire paraître prochainement.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ETRANGER. — Nos lecteurs savent qu'il y a quelques semaines s'est constitué un *Comité catholique de propagande Française à l'Etranger* qui a décidé la publication d'un *Album* et d'un livre : *La Guerre allemande et le Catholicisme*, destinés par l'image et par le texte a édifier les neutres sur la conduite respective des armées allemandes et françaises à l'égard de l'Eglise catholique. Ces publications sont à la veille de paraître.

Nous sommes heureux de voir figurer parmi les membres de ce Comité, qui s'est assigné une si noble et si patriotique tâche, et qui appartiennent à l'élite du monde religieux, de l'Académie, des corps savants, du Parlement et de la Presse, le nom de notre ami de Lavrignais, le distingué député de la 2e circonscription de la Roche-sur-Yon.

LITTÉRATURE. — J.-A. Léonetou, l'auteur des délicieux poèmes en prose intitulés *Contes à la Lune*, que notre ami Henry Cormeau avait édités en 1910 avec tout son art et avec tout son cœur, vient de tomber en brave au champ d'honneur. Poitevin d'occasion, limousin d'origine, J.-A. Léonetou avait pris ses grades universitaires à la Faculté des Lettres de Poitiers et exercé quelques années ses fonctions au Collège de Châtellerault. Ame charmante, écrivain remarquable, il avait publié avec une espèce de réserve pudique son joli recueil hors commerce et à très petit nombre

Digitized by Google

d'exemplaires. Notre collaborateur, le poète Albert Hennequin en expliquait la genèse dans un bref avant-propos. C'était là des pages de prose chantante et colorée, d'une fine originalité dans le détail et dont certaines, comme *Les Cheminées*, *Les Mains*, *Le Grenier*, *La Maison Bleue*, sont dignes des anthologies.

Il convenait de joindre aux glorieux lauriers du champ d'honneur ceux que J.-A. Léonetou avait cueillis dans les lettres.

HISTOIRE. — Nous trouvons deux chapitres intéressant notre histoire bas-poitevine dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français* (nº de Juillet-Décembre 1914) : le *Protestantisme en Bas-Poitou à la fin du* XVIIe *siècle* (une page inédite de la vie de l'abbé Dillon), par notre regretté collaborateur et ami François Baudry ; et *Une famille de pasteurs du Bas-Poitou au* XVIIe *siècle*, par J. Grimaux.

— Dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (20-30 Mars 1915). l'*Arrestation de Stofflet.*

— Dans la *Révolution Française*, (nº de Février-Mars 1915) : la *Guerre de Vendée*, d'après une lettre de Hentz et de Francastel, par R. Bonnet

— De notre éminent maître et ami Charles Foley, dans l'*Echo de la ligue patriotique des Françaises* (Mars 1915) : *Le Piège* (d'un Allemand en Vendée).

— De M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou historique* : *Andegaviana*, 16e série, recueil d'études historiques intéressant la région Angevine, parmi lesquelles nous signalons tout particulièrement ce qui concerne l'histoire de la Vendée militaire : En Vendée (Juin-Août 1793 : *Le général Moulin aîné en Vendée ; Le général Danican et la guerre en Vendée ; Rapport de Benaben sur la guerre de Vendée (1793-1794 ; Le Monument* de *Cathelineau au Pin-en-Mauges.* (Angers, J. Siraudeau, 1915).

Du même et si laborieux auteur : *Les Agents des Septembriseurs à Angers* (in-8º 21 p.) ; *Enquête administrative sur le clergé insermenté de Maine-et-Loire, après le 18 Fructidor* (in-8º 44 p.). Ces deux remarquables études ont paru dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers 1914*, Angers, Grassin.

De l'Histoire inédite de la Révolution Française, par François Chevalier, membre de l'Assemblée constituante et curé de Sainte-

Digitized by Google

Lumine de Coutais (Loire-Inférieure). M. l'abbé Uzureau a extrait et publié, dans la *Revue de Lille*, sous ce titre *Histoire de la guerre de Vendée*, tout ce qui y concerne les événements de la grande insurrection contre-révolutionnaire dans notre région du Nantais, de l'Anjou et du Poitou. (Arras, Sueur-Charruyer, 1913).

— A lire également dans l'*Anjou historique* (nº de Mai-Juin 1915), plusieurs articles contenant l'histoire de la Vendée militaire et notamment : *Gauvillier et les débuts de la guerre de Vendée* (p. 593) ; *La bataille du Mans* (p. 599) ; *La mort de Stofflet et de Charette* (p. 637).

ARCHÉOLOGIE. — Reçu de M. le docteur Marcel Baudouin, trois de ses nouvelles publications : *La Roche-aux-Fras*, pierre à 95 cupules et 6 cavités pédiformes, à l'Ile-d'Yeu (Vendée). Extrait du *Bull. de la Soc. préhistorique Française*, ann. 1914).

Les silex taillés du Grand-Pressigny en Vendée (neuvième Congrès préhistorique de France, 1913.

La station néolithique sous-marine de Saint-Gilles-sur-Vie, en collaboration avec M. Bocquier. (Extrait du *Bull. de la Société Préhistorique Française*, an. 1914).

— *Les Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, de 1914, contiennent la 2e partie du *Catalogue des Lépidoptères de l'Ouest de la France*, par M. A. Gelin et notre excellent confrère Daniel Lucas ; et le très précieux *Répertoire des Dessins archéologiques* d'Arthur Bouneault (Deux-Sèvres, Vendée et Vienne), dressé par M. Alphonse Farault.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Sceaux de Moines et de Prêtres
DU BAS-POITOU
AU MOYEN-AGE

I

Au Moyen-Age, le sceau n'était point un objet de luxe fantaisiste ; pour toute personne ayant une situation, même très modeste, il était une chose nécessaire qui entrait comme instrument d'attestation d'authenticité dans tous les actes écrits de la vie quotidienne : simples missives, marchés, quittances importantes, actes d'acquisition ou de cession, diplômes, accords familiaux, testaments, aveux d'hommages féodaux, etc.

Les sceaux civils furent de forme ronde. Les seigneurs poitevins les timbraient d'ordinaire de leurs armes ou s'y représentaient eux-mêmes en action de guerre, pourvus de grands écus blasonnés ; les bourgeois et les gens du peuple y faisaient graver les emblèmes, les outils de leurs professions ou des armes parlantes interprétant la phonétique de leur nom, etc ; les uns et les autres y plaçaient parfois leur saint patron de baptême ou de corporation aux pieds duquel ils déposaient leur blason ou se représentaient eux-mêmes à genoux. Ce dernier type de sceau

Digitized by Google

fut aussi parfois adopté par des seigneurs et par des clercs (1), témoin celui de Pierre d'Aux (2), doyen de Mareuil, en Bas-Poitou, et de Saint-Pierre de Poitiers. Le doyen y est représenté aux pieds de l'Apôtre, son patron, qui est aussi celui du Chapitre de la cathédrale de Poitiers qu'il présidait. L'image de saint Pierre remplissait également le champ du contre-sceau.

Sceau de Peirre d'Aux

Dans la forme en double pointe d'ogive connue sous le nom d' « amande mystique » et qui lui fut particulière, le clergé, du XIIe au XVe siècle, inscrivit des sujets extrêmement variés : si les hauts prélats crurent devoir se faire représenter en pied sur leurs sceaux, drapés dans des pontificaux magnifiques et sous des mîtres précieuses, le reste du clergé, tant régulier que séculier, alla presque tout entier demander à la Mystique les inépuisables et merveilleuses ressources de ses symboles, de ses figures, de ses allégories, de ses attributs, tous si pleins de beauté, de sens juste et de grâce. Elle ouvrit largement des trésors d'autant plus abondants qu'elle avait mis à contribution, durant le premier millénaire chrétien, pour

(1) Je ne parle dans cette étude que des clercs ecclésiastiques, car certaines fonctions, certaines professions purement civiles donnaient parfois au Moyen-Age à des laïcs ce titre de « clerc » qui s'est perpétué jusqu'aujourd'hui chez les copistes. C'est ainsi qu'au XIVe siècle, l'Université de Paris obtint à tous les ouvriers du Livre la qualification de « clerc », aussi bien au parcheminier qui tannait le vélin, au relieur, au marchand libraire, au calligraphe, qu'à l'enlumineur et à l'auteur. — Cf. Lacroix, Fournier et Seré, *Histoire de l'Imprimerie*, p. 20.

(2) Pierre-Raymond d'Aux, qui succéda comme doyen de Mareuil et de Saint-Pierre de Poitiers, à son oncle du même nom, abbé de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, était aussi neveu de l'évêque de Poitiers, Arnault d'Aux, — depuis cardinal et secrétaire du pape Clément V, son parent, — et de l'évêque Fort d'Aux, successeur du cardinal au siège de saint Hilaire.

Sur le sceau que nous reproduisons et qui pend sur cire au bas d'une pièce de 1348 des archives du château de la Corbinière, on a cru pouvoir lire : *S* (*igillum*)... PICTAVENS. DECANAT. MAROLII. et autour du contre sceau : S. AD. CAS. (*causas*) DECANI. MAROLII.

Digitized by Google

se former une sorte de langage hiéroglyphique complet, les sources les plus diverses : la Bible et les paganismes éteints, les fables des naturalistes latins et grecs, les premiers types iconographiques du culte de Mithra, etc. Dès le temps des catacombes elle eut des législateurs ; elle eut aussi un peu plus tard des codes écrits, le si curieux ouvrage *Clavis scripturarium*, par exemple, qui fut attribué à saint Méliton de Sardes, IIe siècle, et qui paraît néanmoins bien postérieur à cette époque, postérieur peut-être même à l'*Hexaméron* dit de saint Ambroise et à celui attribué à Eustathe dans lesquels on trouve sur les poissons, les reptiles, les oiseaux et les quadrupèdes tout ce que l'on croyait savoir à la fin de la décadence romaine. Les Mystiques d'alors en tirèrent des comparaisons, des leçons, des exemples quelquefois plus ingénieux que scientifiquement exacts, mais qui leur servirent à établir des considérations morales de l'ordre le plus élevé, toujours théologiquement très justes.

Au XIIe siècle, la Symbolique mystique était dans tout l'exubérance d'une surabondante floraison, elle pénétrait sans exception tous les milieux (1) et tous les artistes s'en inspiraient.

Parce qu'ils furent toujours obligés de symboliser des idées précises, en des compositions d'art qui leur étaient imposées, au moins dans leurs grandes lignes, par le choix de leur client, les graveurs de sceaux ecclésiastiques du XIe au XIVe siècles, ne tombèrent pas dans l'inextricable et incompréhensible fouillis où leur imagination trop indépendante conduisit souvent les sculpteurs de pierre, durant l'époque romane surtout. Les sujets qui furent alors ciselés au cœur du bronze, avec un outillage assez rudimentaire, ont toujours un sens réel : ils nous apportent les pensées intimes d'hommes qui vivaient d'une vie surnaturelle intense et sentaient le besoin de l'extérioriser, comme l'expression même de leur personnalité.

A cause de cela chaque sceau de moine ou de clerc du Moyen-Age français nous apparaît, non seulement comme la marque

(1) Cf. Doux. *Revue de l'art chrétien, 1876*, p. 45.

Digitized by Google

héraldique d'un homme, mais comme le reflet, presque toujours fidèle, et pour ainsi parler comme le *sacrement*, signe sacré et signe sensible, d'une Ame.

Aussi, même à cette époque médiévale où la sève chrétienne remplit seule, et avec une vitalité sans pareille, tous les Arts, nulle série de bijoux, nulle orfèvrerie liturgique, pas même les pages tant ornées des plus splendides missels, n'offrent autant que les vieux sceaux des moines et des clercs, une multiplicité sans pareille d'emblèmes heureux qui, selon le terme même de la théologie, sont éminemment « anagogiques », c'est-à-dire propres à saisir la pensée humaine pour la jeter vers le Surnaturel, vers le Divin.

Nous allons voir par quels traits de burin les ciseleurs de sceaux surent s'élever, pour la servir, au niveau de la splendeur d'idéal des clercs bas-poitevins.

Les interprétations que je vais proposer ne sont pas les seules qui pourraient être appliquées aux motifs des sceaux que nous allons examiner, pourtant elles m'ont paru, mieux et plus que toutes autres, expliquer le sens des figures gravées, selon la subtilité des idées Mystiques qui avaient cours au moment où Moines et Prêtres du Bas-Poitou faisaient exécuter pour eux ces superbes pièces de bronze.

N° I. — **Sceau du Prieuré de Curzon.**

† S'. PRIORIS : DE :. CVRSONIO

Matrice de bronze trouvée en 1876 dans la tombe d'un prieur de Curzon, au cimetière de ce prieuré. Il fut décrit, en 1877, par M. l'abbé F. Baudry, dans une intéressante étude sur Curzon (1) et reproduit la même année, dans un autre article archéologique du même auteur, mais cette reproduction n'est pas suffisamment exacte (2).

Dans le champ du sceau, la Vierge Reine et Mère est repré-

(1) F. Baudry. *Objets du Moyen-Age découverts à Curzon*, p. 6.

(2) F. Baudry. *Trois curiosités archéologiques*, p. 8-9.

Digitized by Google

sentée, la couronne en tête, sur la marche d'un trône en forme de crédence ou de tablette ; elle offre à son enfant un objet sphérique que l'abbé Baudry a pris pour le globe du monde et qui ne doit être en réalité qu'une pomme ; c'est un sujet très fréquemment représenté dans l'art religieux du Moyen-Age et Mgr Barbier de Montault en parle en ces termes : « La Vierge offre souvent à son fils des fruits et surtout la *pomme* pour qu'il en enlève la malédiction. « *Dedit benedictionem, solvens maledictionem* » (*Brév. romain*) (1).

Ce sceau purement hagiographique n'a rien de mystique. Il porte l'image de la Sainte-Vierge simplement parce que la chapelle du prieuré de Curzon qui dépendait de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm était sous le vocable de Notre-Dame (2).

N° II. — **Sceau de la paroisse de Thouarçais**

S. DETHOVARSSAYO

La Vierge, Reine et Mère, occupe un trône à hauts rebords qui repose sur un cul-de-lampe polygoné. Son bras gauche porte son enfant qui joue avec un rameau trifolié ; de sa main droite elle tient le sceptre fleurdelysé des Reines de France et son front est ceint d'une couronne à trois fleurons. La Mère et l'Enfant sont auréolés de nimbes orbiculaires ; au-dessus d'eux un dais semble fait plutôt de branches palmées que de motifs architecturaux.

Le Moyen-Age roman figura surtout la Vierge avec son fils assis sur ses genoux, de face, en sorte que le visage de Marie, apparaissait au-dessus de celui de Jésus. Elle était vraiment alors une sorte d'ostensoir, de trône divin, *sédes sapiéntiœ*. Dès le commencement de l'époque ogivale, à laquelle le sceau de Thouarsais appartient, ce genre de Vierge, au type de la *Sédes sapiéntiæ*, disparaît ; l'Enfant, porté au bras, devient secondaire : à Marie elle-même va toute la plénitude de l'hommage d'hyperdulie

(1) Mgr B. de Montault. *Traité d'iconographie chrétienne*. t. II, p. 228.

(2) Aillery. Pouillé de l'Evêché de Luçon, p. 116.

Digitized by Google

que lui accorde la Théologie catholique et qui lui fait une place à part au second degré de la hiérarchie du culte. C'est l'époque où le peuple de France ne l'appelle respectueusement que « Notre-Dame » ou « Madame la Vierge », comme il appelait alors sa souveraine, « Madame la Reine ».

L'Eglise paroissiale de Thouarsais, comme la chapelle du prieuré de Curzon, était sous le vocable de Notre-Dame et dépendait, comme ce prieuré, de l'Abbaye bénédictine de Saint-Michel-en-l'Herm (1).

N° III. — **Sceau de frère Hodoin-Hardi Le Picart**

† SFRIS. HODOINI. HDI. LE. PICART.

Avec le sceau de frère Le Picart nous abordons franchement les emblèmes mystiques : une tige y soutient trois fleurs ou trois fruits ?...

Si le graveur a voulu figurer des fleurs, la tulipe semble répondre, mieux que toute autre, à la forme incisée dans le bronze ; elle était au Moyen-Age l'emblème de la *bonne renommée* (2). Très rare dans notre iconographie poitevine elle fut cependant représentée, sans signification connue de nous, dès l'époque mérovingienne et nous la trouvons dans la riche ornementation de l'un des plus remarquables sarcophages du Poitou, découvert au cimetière barbare d'Antigny (Vienne) (3).

Si, au contraire, le sceau du moine Le Picart porte un rameau chargé de fruits, sans feuilles, il faut y voir le symbole des *bonnes œuvres* que le moine doit produire durant sa vie à l'exclusion totale des œuvres inutiles et vaines (4).

Les végétaux, plantes, arbres, fleurs et fruits nous apparaissent

(1) Aillery : *Ouvrage cité*, p. 184.

(2) Cf. Cloquet. *Elements d'iconographie chrétienne*,, § XV, p. 381.

(3) Musée du Baptistère Saint-Jean de Poitiers. — R. P. C. de la Croix : *Cimelières et Sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 18.

(4) Cf. Mgr Barbier de Montault : *Traité d'iconographie chrétienne* t. I, p. 136.

Digitized by Google

toujours sur les sceaux du Moyen-Age, sous des formes purement conventionnelles et stylisées ; dans le cas présent le doute entre les fleurs et les fruits s'impose, mais étant donnée la profession monastique de son possesseur, je verrais plutôt, sur le sceau de frère Le Picart, des fruits, avec le sens indiqué ci-dessus.

Ce très beau sceau de bronze qui faisait autrefois partie de la la collection A. Biton, a été découvert, en 1885, au Perrier (Vendée). L'Eglise de cette localité dépendit durant tout le Moyen-Age de l'abbaye bénédictine de Luçon ; Frère Hodoin Le Picard fut peut-être un moine de cette abbaye, titulaire du prieuré-cure du Périer.

N° : IV— **Sceau des Prieurs de Loge-Fougereuse.**

† PRIOR'. DE. LOGOFAVGEROSSE

Ce joli sceau de bronze appartint à la Société des Antiquaires de l'Ouest, à laquelle il fut offert, en 1868, par M. Dubois, chef de bureau à l'Hôtel de Ville d'Amiens (1).

Dans toute la hauteur de l'amande mystique, une triple tige s'élève que terminent deux larges palmes sous une cîme fleurdelysée ; de chaque côté deux oiseaux adossés, becquètent les pointes des palmes retombantes.

Ce sujet, souvent usité dans la sigillographie monastique, a un sens très précis : La tige représente un des arbres paradisiques, l'Arbre de Vie si souvent employé dans l'iconographie hiératique du Moyen-Age, comme figure de la Croix ou du Christ.

Les oiseaux sont des paons stylisés, tels que les figuraient les sculpteurs de l'époque médiévale.

Dès l'origine de l'art chrétien, le paon nous apparaît comme le signe de la *résurrection* et de la *gloire éternelle* (2), il avait déjà ce même sens dans l'ornementation des catacombes de

(1) Cf. *Mém. Soc. Antiquaire de l'Ouest*, ann. 1880, p. 388.

(2) Cloquet. *Ouvrage cité*, p. 333.

Digitized by Google

Rome où il apparaît près de trente fois (1). Saint Augustin nous dit que de son temps l'opinion populaire était encore que la chair de ce bel oiseau, mise en terre, gardait son incorruptibilité jusqu'à ce qu'elle tombât brusquement en poussière (2).

Rare d'abord dans l'iconographie des Gaules, dit Le Blanc, le paon devient assez fréquent à l'époque romane. Dès le xe siècle nous voyons les moines Bénédictins, ces incomparables maîtres de l'Art religieux, le faire entrer dans la décoration de leurs églises ; un bel exemple de ce sujet, sculpté à cette lointaine époque, a été découvert, en 1882, dans l'abbaye poitevine de Nouaillé (3).

Souvent les sculpteurs du Moyen-Age identifièrent le paon avec le fabuleux Phénix qui renaissait de ses cendres, disait la Fable. Cette idée d'immortalité attachée au paon s'accorde encore sur le sceau de Loge-Fougereuse, avec les grandes feuilles de palmier, car cet arbre fut aussi, durant la même époque, une image iconographique de la résurrection, à cause de son nom grec qui est le même que celui de l'oiseau phénix.

D'autre part, dans la mystique médiévale, l'Arbre de Vie, figure le Sauveur lui-même (4). C'est donc à lui, source de pureté indiquée par le lys du sommet, et source de résurrection symbolisée par les palmes, que les paons vont puiser leur incorruptibilité, leur puissance de vie éternelle et glorieuse. Le sceau qui nous occupe nous dit donc que l'Ame chrétienne, que l'Ame monastique, doit aller solliciter comme eux, du Christ-Sauveur lui-même, les grâces qui conduisent à la Résurrection heureuse, à la gloire immortelle de l'autre vie.

(1) Cf. Dom Leclercq. *Manuel d'archéologie chrétienne*, t. I, append. III,

(2) Saint Augustin, *De la cité de Dieu*, I-C, XXI.

(3) *Bul. Soc. Antiq. Ouest*,, ann. 1894, p. 505.

(4) L'Arbre de vie, le *Paradision*, figura parfois aussi la Trinité : le Père symbolisé par le tronc, le Fils, par les fruits, le Saint-Esprit par les feuilles et par leur ombre. — Cf. *Le Bestiaire divin* de Guillaume, clerc de Normandie. Edit. Hippeau, p. 176.

Digitized by Google

I

III

II

IV

V

VI

VII

VIII

IX

L Charbonneau Lassay
juil. 1915

Digitized by Google

Digitized by Google

Le prieuré de Loge-Fourereuse dépendit jusqu'en 1740, au moins, du prieuré bénédictin voisin de Saint-Paul-en-Gâtine (1), qui relevait lui-même directement de la puissante abbaye de Cluny (2) le véritable centre vital de l'Art monastique au Moyen-Age.

N° V. — **Sceau des Prieurs de Saint-Ouen-des-Gâts**

(*Paroisse des Pineaux, près Mareuil*).

† S. P. PRIORIS SCI AUDOENI

C'est encore l'Arbre de Vie qui s'érige au milieu du sceau des prieurs de Saint-Ouen-des-Gâts ; il y porte une ramure faite de feuilles et de fruits ; du milieu de sa tige deux surgeons s'élancent chargés de baies que des paons d'un grand style, addosés et contournés, viennent becqueter.

En voyant l'arrangement cruciforme du feuillage qui résume ici toute la ramure de l'arbre, il est vraiment permis de se demander si le maître ciseleur qui l'a buriné ne songeait point, en le creusant au sein du bronze, à l'hymne de notre évêque-poète de Poitiers, saint Venance-Fortunat, le *Vexilla Regis :*

Voici l'étendard du Roi ; voici que paraît le mystère de la Croix ou Celui même qui est la Vie a subi la mort et par sa mort nous a donné la Vie.

C'est bien en effet, par la beauté très fine de la gravure, l' « Arbre glorieux » que chante plus loin le même poète et que l'Eglise célèbre à son tour dans ce verset de l'Office du Vendredi-Saint.

Arbre seul digne d'honneur, Arbre comme nulle forêt n'en possède qui donne de telles feuilles, de telles fleurs et de tels fruits !...

La matrice en bronze de cet admirable sceau repose dans les très riches vitrines des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. C'est une des plus parfaites productions sigillaires du Poitou monastiques au XIIIe siècle : l'arbre et les paons sont d'une élégance

(1) Aillery. *Pouillé de l'évêché de Luçon*, p. 181.

(2) H. Beauchet-Filleau. *Pouillé du diocèse de Poitiers*, p. 395.

Digitized by Google

souveraine dont mon pauvre dessin — et je m'en excuse humblement — ne donne qu'une imparfaite idée ; les lettres de l'exergue elles-mêmes sont taillées dans le bronze avec une incontestable maîtrise qui se révèle surtout dans les courbes renflées. Cette œuvre si parfaite et de très haut relief fait rêver malgré soi à ces merveilleux orfèvres des temps passés dont parle le poète Hérédia, qui faisaient, de leur burin « trempé comme un stylet »,

> Sur la paix niellée ou sur l'or du fermail
> Epanouir la fleur des devises latines.

Le sens est le même que celui du sceau de Loge-Fougereuse. C'est à l'Arbre de Vie, symbole du Christ-Rédempteur, que les paons, symbole des âmes, vont puiser la grâce et demander le gage de la gloire immortelle.

N° VI — **Sceau du chanoine Dominique.**

† S'. DOMINICI : CAN : MELNICEN.

Trouvée à Longeville, en Bas-Poitou, cette matrice de sceau, si belle et si précieuse qu'elle soit, n'est qu'une bien humble miette des merveilleux trésors d'art médiéval dont le comte Raoul de Rochebrune a rempli sa seigneuriale demeure de Saint-Cyr-en-Talmondais. Le vase, dans lequel deux colombes se désaltèrent ne me paraît point être un vase eucharistique : les ciboires et les calices n'avaient point, au Moyen-Age ogival, cette forme à panse rebondie et godronnée, à pied sans tige. Il paraît figurer simplement le trésor de la grâce, réservoir divin où seules les âmes pures trouvent la force nécessaire à la vie spirituelle. Pourrait-on, par impossible, y voir une réminiscence du vase symbolique de lait si souvent figuré dans l'iconographie de l'Eglise primitive ?... (1). Qui sait ?... tout parle ici de douceur et de pureté, les colombes, la forme liliale de la tige qui semble sortir du vase, celle des rinceaux renversés qui portent les colombes et dont la jonction avec la tige du haut, forme

(1) Cf. Dom Leclerc. *Manuel d'archéologie chrétienne*, t. 1 Append. III.

Digitized by Google

une grande fleur de lys à laquelle le vase sert de nœud, de cœur. Du reste l'idée serait la même : les âmes puisant à la grâce la nourriture spirituelle.

On remarquera que les pétales latéraux de cette sorte de fleur de lys sont faits de feuilles de palmier ; la même remarque s'imposera encore plus loin pour le numéro VIII sur lequel la forme de la fleur de lys est purement héraldique. Ce caractère palmé de la fleur de lys est fréquent sur les sceaux des clercs du Poitou au Moyen-Age (1) et semble au contraire ne se rencontrer qu'exceptionnellement sur les sceaux des seigneurs féodaux laïcs.

N° VII. — **Sceau de Guillaume Lebreton.**

† S' CVILLAUME LEBRETON.

Le sceau de Guillaume Lebreton, découvert au Bernard, porte un large calice surmonté, tout en haut de l'amande mystique, d'une figure assez imprécise que je crois être un oiseau, et qui, cette hypothèse justifiée, ne saurait être qu'une colombe, image de l'âme demandant à l'Eucharistie sa nourriture.

De chaque côté du calice, le Soleil, emblème de Jésus-Christ, *Sol justitiæ*, et la Lune, figure de la Vierge dont l'Ecriture compare la douce beauté à l'éclat de cet astre, *pulchra est luna*. Ces deux astres sont encore parfois sur les sceaux les symboles de la Passion du Christ (2), souvent aussi ils figurent simplement la perpétuité des temps dont leurs révolutions, régulières et précises, marquent les phases.

Le sceau d'un autre clerc, P. Tahard, trouvé aussi au Bernard comme celui qui nous occupe, porte également le Soleil et la Lune.

(1) Ce n'est point cependant une règle absolue, Le très beau sceau d'Etienne Agarne, clerc, XIIIe S, porte dans son amande un grand lys dont les pétales latéraux ne sont nullement palmés. (Musée des Grandes-Ecoles, à Poitiers.

(2) Cf. F. Baudry. *Fouilles archéolog. du Bernard. Le cimetière chrétien, p. 20.* Ann. Soc. Emulat. de la Vendée, 1862.

Digitized by Google

N° VIII. — **Sceau de Jehan de la Vergne.**

† S. IOHAN. DE LA VERGNE

Le champ de ce sceau est entièrement rempli par une grande fleur de lys, la fleur Mariale, symbole de chasteté, d'intégrité.

Les pétales latéraux sont festonnés en feuilles de palmier ; s'il était permis d'appliquer ici à ces pétales palmés le sens mystique du palmier, symbole à la fois de résurrection et d'immortalité glorieuse, nous aurions dans le lys palmé l'emblème de la pureté conduisant l'âme à la gloire éternelle.

Ce sceau a été découvert à la Jonchère et reçut tout d'abord asile dans la collection Jolly, de Luçon. J'en dois l'empreinte à la grande amabilité de son possesseur actuel, M. le comte de Rochebrune et l'en remercie vivement.

N° IX. — **Sceau de Simon Bertin.**

† S. SIMONI . BERTINI

La cigogne qui se dresse au milieu du sceau de Simon Bertin représente parfois, dans l'iconographie mystique, la vigilance et l'exaltation religieuse parce qu'elle se tient sur les sommets, mais d'ordinaire elle fut prise pour l'emblème de cette forme particulière de bonté, la plus suave de toutes, qu'on appelle la mansuétude, la bénignité, parce que les naturalistes antiques prétendaient qu'elle avait pour ses semblables devenus vieux ou infirmes, les soins les plus touchants. Souvent aussi on lui prêta l'utile qualité de l'ibis d'Egypte qui détruisait les serpents du Nil, pris eux-mêmes comme figure de l'Esprit du Mal.

Les tailleurs d'images et les anciens « Volucraires » confondent fréquemment du reste la cigogne et l'ibis ; Philippe de Thaun, poète anglo-normand du XIIe siècle, auteur d'un *Bestiaire* ou du *Livre des Créatures* ne dit-il pas :

Ibex d'oisel est nun
Que cigonie appelun

La cigogne victorieuse du serpent fut un motif de sceau assez en faveur parmi les prêtres poitevins, celui d'un chapelain de

Digitized by Google

Civaux, au diocèse de Poitiers, nous en fournit un exemple superbe (1). (*Voir vignette terminale*).

Sur le sceau de Simon Bertin la cigogne semble offrir au ciel le serpent qu'elle a vaincu, sans souci des épines sur lesquelles ses pieds reposent. C'est l'image du prêtre combattant le mal par la bonté et se tenant avec fermeté dans l'austérité de vie dont sa profession lui fait une loi.

Ce très joli sceau fut trouvé dans la région de Saint-Hilaire-des-Loges ou de Coulonges-sur-l'Autise et j'en ai jadis reçu l'empreinte de Mme la marquise de Cumont-Damas.

Plusieurs familles féodales du Poitou ont porté le nom de Bertin et toutes paraissent avoir été possessionnées dans la Gâtine le Niortais et le Sud du Bas-Poitou. Il est probable que Simon Bertin appartenait à l'une d'elles, mais il ne figure pas parmi les personnages de ce nom cités par Beauchet-Filleau (2).

II

Sceau de Maître Arthur Goguet, abbé de Moreilles.

Le clergé poitevin continua jusqu'au troisième quart au moins

(1) Musée des Grandes Ecoles, à Poitiers, aux Antiquaires de l'Ouest.

(2) Beauchet-Filleau. *Dict. hist. et généalog. des Familles du Poitou*, V. Bertin, fasc. IV, p. 495.

Digitized by Google

du xve siècle à demander à la Mystique les meubles de ses sceaux. A cette époque malheureusement, l'Art de la prétendue « Renaissance », naturaliste et païen dans ses manifestations, vint dessécher la splendide floraison de notre art national tout fait de sève chrétienne. Les formes incomparablement belles de l'époque ogivale, jaillies du cœur et de l'âme de nos artistes, écloses sur notre sol de France, cédèrent devant l'invasion trop bien accueillies des lignes pompeuses et froides des vieux styles grecs et romains que torturèrent souvent des mains qui les voulurent plier aux exigences d'une civilisation et d'un climat pour lesquels ils n'étaient pas faits.

Si l'art des constructions civiles en tira bon, et même parfois très bon parti, le style « Renaissance » amena dans l'art religieux un véritable désastre qui dura trois siècles et demi après lesquels nous commençons pourtant à rejeter le suaire. L'art de la sigillographie religieuse n'échappa point à la vague de froid qui alors frappa tout ce que le génie national des Francs, créé de toutes pièces par la pensée chrétienne avait lui-même produit durant l'époque médiévale : adieu les Pontifes bénissants sous leurs dais aux pinacles ajourés ; adieu les figures emblématiques, les allégories sévères ou très douces où l'Ame trouvait à se nourrir, à se « revigorer » comme dira plus tard saint François de Sales. Le sceau ecclésiastique et monastique, délaissant l'élégante amande mystique pour prendre la forme en disque plein des sceaux laïcs, devient alors sèchement armorial.

Un parfait exemple de ce changement, qui ne fut point heureux, nous est donné par le grand sceau que se fit magnifiquement graver maistre Arthur Goguet, nommé par Charles VIII, en 1489, abbé de Sainte-Marie de Moreilles, au diocèse de Maillezais en Bas-Poitou (1), et dont la matrice en argent, de 66 millimètres de diamètre, appartient aujourd'hui à M. Goguet de Boishéraud.

(1) Ce sceau d'Arthur Goguet, abbé de Moreilles, a été cité, mais non reproduit, par H. Clouzot. *Un ami de Rabelais inconnu, Hilaire Goguet,* In. *Rev. des Etudes Rabelaisiennes,* 3e an. 1er fasc, tiré à part, p. 3.

Digitized by Google

Autour du sceau se déroule en lettres « à l'antique » l'inscription suivante, magistralement incisée dans l'argent :

† S. MRI. ARTVRI. GOGVET. ABBIS. S. M. MOROL.

Découpé suivant les caprices de l'héraldique italienne déjà, pour employer un néologisme de Huysmans, bien « tarabiscotée » à cette époque, l'écusson remplit tout le milieu du sceau. Chargé d'un croissant en cœur et de trois coquilles posées 2 et 1 (1), cet écu se trouve placé devant une crosse dont la bouterolle paraît en pointe et dont la volute coudée rompt avec la forme traditionnelle en courbe simple seule admise au cours du Moyen-Age. Cette superbe pièce est un des premiers exemples de l'introduction en Poitou du style « Renaissance ».

Issu d'une ancienne famille de notre province, Arthur Goguet était le troisième fils de Jehan Goguet (2), licencié ex-loix, qui fut secrétaire du connétable Arthur de Richemont.

Notons en passant que le nom d'Arthur Goguet ne se trouve pas sur la liste des Abbés de Moreilles dressée par Aillery (3), il y devait figurer entre Jean II (1473-1482) et Pierre III Butault (1500).

Le sceau que maistre Goguet nous a laissé est l'œuvre d'un artiste graveur fort habile, mais dont le mérite est tout manuel ; plus grand, de toute la valeur des idées très hautes qu'ils interprétèrent, fut celui de ces ciseleurs de sceaux des siècles précédents dont nous avons examiné plus haut les œuvres bas-poitevines.

Devant le caractère ascétique ou mystique de leurs chefs-d'œuvre, traité avec tant de vigueur, d'aisance et de justesse, certains ont pensé que ces prestigieux maîtres du burin étaient eux-mêmes des moines. Pourquoi des moines ? Durant le Moyen-Age tous les Arts ne portèrent-ils pas l'empreinte du génie

(1) Goguet : d'azur au croissant d'argent, accompagné de 3 coquilles d'or. R. Pétiet. *Armorial Poitevin*, p. 70

(2) Cf. Beauchet-Filleau. *Dictionnaire historique et généalogique des Familles du Poitou*. t. IV, fasc. II.

(3) Aillery. *Pouillé de l'Evêché de Luçon*, p. 141.

Digitized by Google

monastique? pendant toute cette époque, les abbayes bénédictines ne demeurèrent-elles pas de merveilleuses écoles d'art, très ouvertes, et dont l'action rayonnante pénétra toutes les branches des Arts décoratifs, civils ou religieux ; n'étaient-elles pas les sources vives dont chaque ouvrier d'art, directement ou par contre-coup, recevait ses éléments d'inspiration ?

Un même esprit de foi guidait alors la main de l'artiste séculier et celle du moine artiste et cela seul suffit à expliquer que les ciseleurs laïques de sceaux religieux purent traiter, aussi hardiment et aussi heureusement que les Moines enlumineurs eux-mêmes, les sujets de haute mysticité. Les uns et les autres communiaient ensemble dans la même coopération à l'exaltation de la Beauté Chrétienne laquelle n'est en somme, sur la matière de l'œuvre d'art, que le reflet de l'Ame artiste, nourrie de Foi et visitée par le Rayon divin.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Juillet 1915.

Digitized by Google

LE CLERGÉ DE LA VENDÉE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(*Suite*) [1]

CHAUVITEAU (*André-Jacques-Jean-Baptiste*), vicaire des Sables-d'Olonne, né le 25 Juin 1760.

Fils d'André Chauviteau et d'Anne Girard. Son aïeul, M. André Chauviteau, mort en 1746, exerça longtemps la charge de notaire aux Sables et aussi celle de procureur syndic de la Ville.

Au mois de Novembre 1786, l'abbé Chauviteau était nommé vicaire de Saint-Gilles-sur-Vie. Pendant qu'il célébrait la messe, le 12 Février 1787, la foudre tomba sur l'Eglise, détacha la statue de Saint-Gilles placée à la partie supérieure du rétable. La chute de la lourde statue enfonça le marche-pied de l'autel. L'enfant de chœur, qui servait la messe, fut transporté par le fluide électrique à plusieurs mètres de la place qu'il occupait. Le prêtre, qui terminait en ce moment la cérémonie du *lavabo*, n'eut aucun mal.

L'abbé Chauviteau signe, la dernière fois, au registre de catholicité le 28 Avril 1787. Une attention bienveillante de l'évêque de Luçon venait de l'appeler à l'un des vicariats des Sables. Cette nomination le plaçait au milieu même de sa famille.

(1) Voir le 1er fascicule de 1915.

Digitized by Google

Un orage, autrement redoutable que celui qui avait failli atteindre l'ancien vicaire de Saint-Gilles, allait éclater sur la France. La Révolution venait de décréter la déportation des prêtres insermentés. C'est au port des Sables que s'embarquaient les vaillants prêtres déportés de la Vendée. Sur cette longue liste de confesseurs de la Foi, ne figure pas le nom de l'abbé Chauviteau au milieu de ceux de M. Boitel, curé des Sables, et des autres vicaires de la paroisse, ses collègues.

A l'exemple des abbés Boulineau, aumônier de l'hôpital et Petiot, curé de Saint-Révérend, ses compatriotes, avait-il pris l'héroïque résolution de se tenir caché, de changer tous les jours de gîte, d'emprunter mille déguisements pour pouvoir administrer les sacrements dans des paroisses privées pour longtemps de leurs pasteurs ? L'abbé Chauviteau n'avait pas craint, il est vrai, le 14 Février 1791, de refuser le serment à la Constitution civile du clergé, mais, bientôt, la peur, chez lui, parle plus haut que la conscience, et il allait se mettre à la disposition de l'évêque constitutionnel de la Vendée. Rodrigue le nomma 4e vicaire épiscopal (1). Le schisme manquait de prêtres. Le 26 Août 1792,

(1) Installation le 24 Juillet. 2000 livres de traitement.
Extrait du registre des délibérations du canton de Luçon.

« Séance du 22 Juillet 1791 (vieux style).

A l'instant est entré André-Jean-Baptiste-Jacques Chauviteau, vicaire de la paroisse de Notre-Dame des Sables-d'Olonne, nommé par M. l'Evêque pour remplir les fonctions de vicaire de la cathédrale et que désirant se conformer au décret du 27 Novembre 1790 (v. s.), il déclare vouloir faire le serment prescrit dimanche prochain, 24 du présent, savoir : de jurer de remplir ses fonctions avec exactitude, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roy, et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution, décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy.

Et a signé : Pour copie conforme :
CHAUVITEAU. CHAUVEAU, Prudent.
MAURI, secrétaire en chef ».

Certificat de son installation en qualité de vicaire épiscopal du département de la Vendée, le 24 Juillet 1791, et de son serment à cette occasion délivré le 16 Messidor an VI, l'extrait n'en pouvant être donné attendu que les registres qui contenaient ces actes ont été enlevés par les troupes venues combattre dans la Vendée.

« Les Sables, le 22 Juin 1791.

MM.

J'ai l'honneur de vous observer que depuis le 1er Janvier jusqu'au 19 Juin de la présente année, j'ai exercé les fonctions publiques de 2e vicaire dans la paroisse de Notre-Dame des Sables. Je réclame en conséquence la por-

Digitized by Google

lorsque les députés de Paris décrétaient la déportation des prêtres fidèles, le grand vicaire de Rodrigue comparaissait devant la municipalité de Saint-Gilles pour remplir les fonctions de desservant des paroisses de Saint-Gilles, Croix-de-Vie, le Fenouiller, Givrand, Saint-Révérend. Il prie le conseil de constater son serment qu'il renouvelle avant de commencer la grand'messe. Après quelques semaines, il cédait la desservance à son

tion échue à cette époque du traitement annuel de 800 livres qui m'est accordé par les décrets de l'Assemblée Nationale.

J'espère, MM., que vous voudrez bien revêtir ma demande de votre approbation et l'adresser à MM. les administrateurs du département pour que sur leur ordonnance je puisse en percevoir le montant.

J'ai l'honneur d'être avec respect, MM. votre très humble et très obéissant serviteur.

CHAUVITEAU, prêtre ».

Les Assemblées primaires du canton des Sables tenues le 1er Germinal an VI et jours suivants, nommèrent pour composer la nouvelle administration municipale de la commune, les citoyens Fery, Acher, Jolly. Sacré et Chauviteau ; lesdits citoyens élus prêtent successivement le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, de fidélité et d'attachement à la République et à la Constitution de l'an III, et furent installés dans leurs fonctions le 1er Floréal an VI.

Le 6 frimaire an VII, l'Administration municipale des Sables écrit à l'administration communale que le citoyen Chauviteau est le seul pensionnaire ecclésiastique du canton; il est en ce moment extrêmement malade et ne peut se transporter à l'administration municipale pour prêter le serment du 19 Fructidor an V, mais, comme il a déjà prêté ce serment en sa qualité d'administrateur municipal, on espère que le procès-verbal de la prestation de ce serment devra suffire en attendant que le citoyen Chauviteau puisse le prêter de nouveau.

Un autre certificat, en date du 27 Vendémiaire an VII, constate que le citoyen Chauviteau a prêté aussi le 8 Octobre 1792, le serment de Liberté et d'Egalité de la loi du 14 Août 1792.

Cette loi n'ayant été publiée aux Sables qu'au commencement d'octobre suivant, le citoyen Chauviteau, qui s'y trouvait à cette époque, se décida à y prêter ledit serment dans la crainte que le délai de 8 jours fixé par la loi ne fût expiré avant son retour à Luçon où il était fonctionnaire public en qualité de vicaire de l'évêque constitutionnel.

L'administration municipale des Sables envoie en même temps une déclaration signée dudit Chauviteau par laquelle il atteste qu'il n'a jamais rétracté ledit serment.

Archives de la Vendée.

« Je soussigné, déclare n'avoir point rétracté le serment que j'ai prêté conformément aux lois lorsque je fus installé à la place de vicaire général du cy-devant évêque constitutionnel de Luçon, à l'époque du 24 Juillet 1791.

Aux Sables le 18 Messidor an 6e.

CHAUVITEAU ».

Même déclaration écrite le 27 Vendémiaire an VII pour certifier qu'il a prêté le serment de Liberté et d'Egalité et ne l'a point rétracté.

Certificat officiel de ce serment prêté devant la municipalité de Luçon, le 18 Octobre 1791.

Digitized by Google

collègue schismatique Baltazar Tissier. Le 9 Décembre, il reparaît à Saint-Gilles pour procéder à l'installation d'un curé intrus.

Lorsqu'il dut résigner ses fonctions de vicaire épiscopal après l'apostasie de Rodrigue, il fut curé de Jard et se retira ensuite aux Sables (1), où il se lia d'amitié avec le citoyen Ocher de Beaupré, longtemps maire de la ville, un assez honnête homme, peut-être, mais un fort mauvais catholique. Dans les salons du Voltairien, l'ex-abbé ne trouva point le repentir. Y perdit-il aussi la foi ? Il ne contracta point, il est vrai, d'union sacrilège, ne prêta même jamais l'occasion de suspecter ses mœurs. Mais, lorsque la religion fut rétablie, il affligea la ville des Sables en ne s'empressant pas, à l'exemple de quelques autres prêtres tombés par faiblesse, de rétracter ses erreurs et de faire sa soumission à l'évêque du diocèse.

Sa fortune était modeste et son traitement ecclésiastique insuffisant pour vivre. Le 1er Brumaire an IX, il était employé comme écrivain au bureau de la marine ; cette place était précaire, écrivait-il à Cavoleau, son ancien collègue, devenu secrétaire général de la Préfecture, et il le priait de lui obtenir celle de contrôleur des droits de l'octroi. En 1813, on le trouve secrétaire de la mairie des Sables.

Musicien passionné, il aimait, dans sa sollitude, à chanter les hymnes de l'Eglise en s'accompagnant du violoncelle ; souvent, on l'entendit entonner avec enthousiasme le *Credo* de Dumont. Hélas ! ces vibrants échos de l'antique foi de Nicée ne parlaient plus qu'à son âme d'artiste, et laissaient indifférent et insensible le cœur du chrétien et du prêtre. La vue de nos cérémonies saintes lui causait une émotion indicible. Une année, la proces-

(1) Une pièce officielle certifie qu'il habite la ville des Sables depuis le 23 pluviose au 2e.

Dans un certificat de vie qui lui était délivré le 15 Messidor an VI par la municipalité des Sables, on trouve le signalement du citoyen Chauviteau :

« Taille de 5 pieds un pouce, cheveux et sourcils noirs, front ordinaire, nez gros, bouche moyenne, menton fourchu, visage long ».

Digitized by Google

sion de la Fête-Dieu, si solennelle dans la ville des Sables, passait sous ses fenêtres, et les fidèles entendirent le pauvre égaré s'écrier en fondant en larmes : « Mon Dieu, que c'est donc beau ! » Monseigneur Soyer, informé de cette parole, envoya M. Menuet, son vicaire général, lui faire une visite. Dans cette entrevue, M. Chauviteau se montra aimable et plein de courtoisie ; il fut même d'une délicatesse exquise à l'endroit de l'Evêque de Luçon, mais la démarche n'eut pas d'autre résultat.

La parole, pourtant si persuasive et si chaude du vicaire général, ne réussit point à émouvoir cette obstination. Chaque année, Monseigneur Soyer, distribuant les prix aux élèves de son Petit Séminaire, avait la douleur d'apercevoir le malheureux prêtre parmi les exécutants d'une Société philharmonique. Une paternelle condescendance, qui ne voulait pas désespérer du repentir final, continua à l'admettre à cette fête de la famille lévitique. Lui seul, peut-être, le prêtre infidèle, ne prenait pas garde qu'il faisait là l'effet d'une fausse note dans cet autre concert de tant de volontés sacerdotales vibrant à l'unisson de celle de l'évêque.

Il est de ces grâces que la miséricorde divine se lasse d'offrir en vain à des âmes rebelles. Dans le courant de l'été 1834, M. Chauviteau était allé, suivant son usage, prendre les eaux des Fontenelles, près de la Roche-sur-Yon. Le 4 Août, il était frappé d'apoplexie foudroyante. L'archiprêtre de la Roche, son contemporain, mandé en toute hâte, arriva trop tard...

M. Chauviteau était âgé de 74 ans. Le gouvernement lui accordait une pension de 800 francs.

Il a légué ses livres et ses nombreuses partitions de musique à la ville des Sables, où nous ne les avons jamais vus sans une secrète émotion.

On possède de lui une notice manuscrite sur la ville des Sables-d'Olonne de l'an XI (1803), dans laquelle on trouve peu de données historiques, mais d'intéressants détails sur la pêche du poisson, de la sardine et des coquillages.

Digitized by Google

DEAU (*Pierre-Joseph*), curé de Saint-Nicolas de la Chaume.

Né aux Sables en mars 1749, ordonné prêtre dans un âge avancé, il était vicaire dans sa paroisse natale lorsque, sur les instances de personnes influentes de la ville, Monseigneur de Mercy consentit à le nommer curé de la Chaume, bien qu'il ne fût pas, comme ses prédécesseurs, bachelier en Sorbonne (1784) (1)

Le 15 Janvier 1791, le traitement de M. Deau fut fixé par le Directoire du Département à la somme de quinze cents livres (2).

Le maire de la municipalité des Sables donnait avis, le 21 Février 1791, au procureur syndic du District que, malgré la publication régulièrement faite en ladite municipalité, le 6 du présent mois, du décret relatif au serment des ecclésiastiques, que seuls, MM. Boitel, curé des Sables, et Deau, curé de la Chaume, se sont présentés à la municipalité pour offrir un serment avec restriction, lequel a été rejeté conformément au décret de l'Assemblée nationale du 4 Janvier dernier (3).

Malgré son refus de serment, M. Deau ne fut pas très inquiété dans l'exercice de son ministère jusqu'au 27 Mars 1792. L'intrus Gérard avait pris aux Sables la place de M. Boitel, mais la Chaume n'avait pas encore de curé constitutionnel. M. Deau et son vicaire étaient fort occupés ; les fidèles des paroisses voisines privés de leurs légitimes pasteurs, venaient s'adresser, de tous côtés, aux prêtres de la Chaume. Les municipaux des Sables furent irrités de voir ce nombreux concours de population affluer dans cette paroisse. Ils se transportèrent, le 27 Mars 1792, chez M. Deau et lui interdirent absolument d'admettre, à ses offices, des habitants des paroisses voisines sous peine d'être poursuivi avec sévérité.

Malgré la défense, le saint jour de Pâques, les fidèles d'Olonne et du Château affluèrent à la Chaume ; le lendemain, ils ne revinrent pas moins nombreux. Huit bateaux furent occupés, toute la

(1) Chronique paroissiale de la Chaume.
(2) Archives de la Vendée.
(3) Archives de la Vendée.

Digitized by Google

matinée, à passer les étrangers. Mais, voici qu'au milieu du Saint-Sacrifice, les portes de l'Eglise s'ouvrent avec fracas ; les gardes nationaux de Nantes, le sabre d'une main, le fouet de l'autre, se ruent sur les assistants et le blasphème à la bouche ; les étrangers sont impitoyablement poursuivis par les indignes profanateurs. Personne n'osa prendre le bateau pour passer à la Chaume ; le mardi, les militaires stationnaient au lieu de l'embarcadère menaçant de frapper ceux qui contreviendraient à leur défense.

Le 29 Avril, nouvelle irruption dans l'Eglise, faite par les officiers municipaux ; ils intiment défense à deux prêtres habitués d'y célébrer la messe, puis se précipitent sur les fidèles qui entourent les confessionnaux et les chassent du lieu Saint.

Le calme se rétablit pendant quelques semaines, et, le 27 Mai, fête de la Pentecôte, une foule de peuple, qui fuyait les intrus et leurs offices, accourut encore à la Chaume de toutes les paroisses du voisinage. L'imprudence de quelques marins devait bientôt tout perdre.

Le Dimanche de la Sainte-Trinité, après les offices, ces matelots crièrent : « à bas la cocarde tricolore ! » Ils proférèrent des menaces contre tous ceux qui, le Dimanche suivant, ne porteraient pas la cocarde blanche.

Cette petite émeute fut mise à la charge des prêtres. Tous les ecclésiastiques de la Chaume et des Sables furent, en partie arrêtés, et la plupart d'entre-eux, le lendemain conduits à Fontenay.

Il n'y eut pas de mandat d'amener contre M. Deau, mais, pour lui, la situation n'était plus tenable ; son remplaçant constitutionnel était élu ; comme, à son exemple, le fera bientôt son vénérable ami, M. Boitel, il se vit forcé de prendre la route de l'exil. Le dernier dimanche qu'il chanta la messe à la Chaume, il fut témoin d'un spectacle bien attendrissant. Le premier Juillet, la Chaume, à la nouvelle de son très prochain départ, fut remplie de gens de tout âge et de tout sexe, réunis des paroisses d'alentour. Il y en avait des Sables, de l'Ile-d'Olonne, de Vairé, du Château, de

Digitized by Google

Sainte-Foi, de la Mothe-Achard, de Landevieille, de Saint-Hilaire-de-Talmont ; jamais encore pareil concours ne s'était produit ; on estima le chiffre des étrangers à sept mille, l'Eglise était comble jusqu'autour de l'autel ; la foule débordait dans la sacristie, le jardin du presbytère et jusque dans les rues adjacentes. Partout, les fidèles y priaient avec une touchante ferveur. Hélas ! c'est que tous savaient que c'était le dernier acte public de la religion dans le pays.

Deux jours après, M. Deau, partait pour l'Espagne sur un bâtiment de Saint-Jean-de-Luz (1).

Dans son mémoire sur son exil en Espagne, M. Paillaud, curé de Nieul-le-Dolent, raconte que les premières semaines de son séjour, étant à Vittoria, il vit arriver plusieurs prêtres de son diocèse. Il cite entre autres, M. Deau, curé de la Chaume...., mais aucun document ne nous renseigne sur le lieu de résidence de ce prêtre pendant toute la durée de la déportation ; son nom n'est pas mentionné dans la correspondance de Monseigneur de Mercy (manuscrit aux mains de M. le chanoine Gandouin).

(1) Chroniques paroissiales.

D'après un acte de notoriété du 17 Pluviôse an V, M. Deau se serait embarqué avec un passeport de la municipalité, le 2 Juillet 1792, non sur un bâtiment de Saint-Jean-de-Luz, mais sur un autre de Bayonne, chargé de sel, pour Saint-Sébastien.

Le 19 Pluviôse an V, Pierre Louineau, marchand aux Sables, veuf d'Angélique Deau, au nom et comme tuteur de ses trois enfants mineurs, était envoyé en possession de la succession de son beau-frère, Pierre-Joseph Deau, ex-curé de la Chaume, réfractaire.

Pierre Louineau avait été d'abord incarcéré à raison de ses relations avec son beau-frère :

« Du 14 Floréal an II.

Louineau, domicitié des Sables, âgé de 50 ans, est veuf et a trois enfants ; l'aîné est âgé de 9 ans, le 2e de 6 ans et l'autre de 5 ans.

Détenu aux Sables depuis le 14 Octobre 1793, par ordre de l'ancien Comité pour avoir manifesté son éloignement pour le nouvel ordre des choses, pour être suspect de liaison avec les gens suspects et de correspondre avec les prêtres réfractaires.

Marchand avant et depuis la Révolution.

Caractère apathique, il nous est impossible de rendre compte des opinions qu'à montrées à toutes les époques de la Révolution cet homme qui s'est constamment tenu au fond de sa boutique et qui a toujours fui les occasions de manifester ses sentiments. Le Conseil l'a fait arrêter parce qu'il le soupçonnait violemment d'entretenir une cosrespondance avec un sien beau-frère, calotin déporté en Espagne, au reste il n'est point venu à notre connaissance qu'il ait provoqué ou signé des pétitions liberticides ».

Digitized by Google

Enfin, après dix longues années d'exil, M. Deau, fut rendu à sa paroisse. Il arriva aux Sables le 15 Nivôse an X (5 Janvier 1802), avec M. Florent Bréchard, vicaire de cette ville, et, depuis curé de Fontenay. A cette nouvelle, les Chaumois furent transportés de joie ; mais, au milieu de l'allégresse générale, ils éprouvaient une peine bien vive de ne pouvoir offrir à leur pasteur ni église, ni presbytère. Pendant tout le temps que M. Deau resta aux Sables, ce n'étaient qu'allées et venues, de la part des paroissiens, pour s'entendre avec lui sur les moyens à prendre afin qu'il pût résider au milieu de son troupeau. Le 27 Janvier, il vint chanter la messe dans la maison du sieur Perrocheau qui servait d'église. L'affluence des fidèles fut si grande que plus de la moitié dut rester en dehors, et ceux qui purent entrer furent tellement pressés qu'ils craignaient à chaque instant d'être suffoqués. A dater de ce jour, le curé fut constamment occupé à confesser, à bénir les mariages, à suppléer les cérémonies du baptême, etc...

M. Deau, s'empressa, dès le 26 Janvier, de racheter le terrain de l'ancienne église, et on se mit immédiatement à l'œuvre pour reconstruire la maison du Seigneur avec un zèle admirable. L'édifice qu'on éleva était bien inférieur à l'ancien, mais suffit aux besoins du culte jusqu'à la grande restauration de 1827.

Le 11 Juin 1804, M. Deau avait la consolation d'y recevoir Monseigneur de Mandolx, évêque de la Rochelle.

A la rentrée des Bourbons, le bon curé pensa que le moment était propice pour élever un clocher dont la pauvre église était dépourvue. Il réalisa son projet à force de persévérance.

Le 16 Juillet 1816, M. Deau alla faire une promenade au village de l'Aubray ; c'était sa récréation de chaque semaine. Il fut gai et plein d'entrain, selon son habitude, pendant un petit goûter que ses paroissiens lui offrirent. Il revenait causant et riant avec M. Pougnet, son ami. Arrivé au village des Chauffetières, il sentit un éblouissement et demanda la main à M. Pougnet ; aussitôt ses yeux se voilèrent et il tomba à la renverse : il était mort. Cette nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair, ce

Digitized by Google

ne fut alors que cris et gémissements, tant il était aimé. Toute la population Chaumoise assista à ses funérailles ; la cérémonie fut souvent interrompue par les pleurs et les sanglots. (*Chronique paroissiale de la Chaume*).

« Bon prêtre soumis au gouvernement » écrivait le sous-préfet des Sables, M. Menanteau, en 1805, dans la note administrative concernant le curé de la Chaume.

M. Deau avait apporté d'Espagne un usage qui attirait une foule de curieux à la Chaume le Vendredi-Saint. C'était une représentation naïve du crucifiement que le Voltairien, M. André Collinet, n'a pas omis de ridiculiser dans ses mémoires :

« Il avait fait fabriquer un christ à ressorts pour le mouvoir à volonté ; en outre, il habillait plusieurs marottes, l'une en sainte Vierge, l'autre en saint Jean, une autre en sainte Madeleine. On se rendait en procession au Calvaire, situé à près d'un kilomètre de l'église. Là, il singeait le crucifiement ; après un sermon moitié patois, moitié mauvais français, il commandait la manœuvre et faisait clouer le christ à la croix. Cette ridicule exhibition attirait presque toute la population des Sables et des paroisses voisines.

Plusieurs curieux riaient aux éclats, tandis que les bonnes femmes de la Chaume fondaient en larmes. Une quête, toujours abondante, terminait la cérémonie après laquelle on retournait à l'église en chantant des cantiques ».

DARNAUD (*Jaçques-Léonard-Sylvestre*), vicaire de Saint-Nicolas de la Chaume.

Né le 13 Septembre 1765, aux Sables-d'Olonne, dès l'âge de 12 ans, il recevait la tonsure dans l'église des Sables, et embrassait l'état ecclésiastique. Déjà, l'horizon politique était couvert de nuages et on prévoyait une tempête imminente. Rien ne put détourner l'abbé Darnaud de suivre sa vocation. Le 20 Mars 1790, il recevait la prêtrise à la Rochelle (1) et était nommé vicaire de la Chaume. Ce vicariat était, à cette époque, l'un des mieux rétribués du diocèse.

(1) Mgr de Mercy était, à cette époque, à l'Assemblée constituante.

Digitized by Google

Sommé, en même temps que les autres prêtres de la ville, d'aller prêter serment, le 14 Février 1791, le vicaire de la Chaume, peu soucieux des injonctions de la municipalité, ne daigna même pas se présenter devant elle.

Le 4 Juin 1792, il est dénoncé ; le délit est flagrant : malgré sa condition de prêtre réfractaire, il affecte de faire sonner la messe pendant trois quarts d'heure, au moins, afin de donner le temps aux fanatiques des Sables de s'y rendre (1). Ce n'est pas la seule inculpation : On l'accuse, en outre, de dire la messe et de confesser à portes ouvertes, malgré les défenses qui lui ont été faites. Et puis, il est devenu, d'autre part, très suspect aux yeux de l'autorité pour tenir journellement des conciliabules secrets avec les autres prêtres réfractaires.

Aussi, le procureur de la commune, considérant qu'il est presque impossible d'atteindre et de dévoiler les menées sourdes et perfides des prêtres Guyard, Darneau et autres des Sables, dont la conduite se cache dans les ombres du mystère et au tribunal de la confession, décide qu'ils seront arrêtés et conduits à Fontenay (1).

Les officiers municipaux Boulineau, Fousset et Dupleix, procédèrent à cette arrestation et les écrouèrent sur les 7 heures du soir dans la maison commune. Cette maison est celle qu'habita, dans les dernières années de sa vie, le vénérable abbé Darnaud, et où il est mort, place du tribunal.

Cette arrestation par le Conseil général de la commune des Sables parut étrange et illégale au Directoire du District. Deux membres de la municipalité s'empressèrent de se rendre au district, à 9 heures du soir. Les sieurs Bouillé et Bermond déclarèrent, de la part du Conseil général, que leur arrêté de ce jour contre les sieurs Guyard et autres prêtres y dénommés n'a été pris que dans l'intention de détruire la fermentation des mauvais citoyens, et ils affirment que si son exécution n'a pas lieu, il y aura tout lieu de craindre une insurrection et que tout les porte

(1) Archives de la Vendée. -- Registres de la municipalité des Sables.

Digitized by Google

à croire que le moindre retard compromettrait évidemment la chose publique.

« Le Directoire, après avoir entendu le commissaire procureur » syndic,

» Considérant que si la démarche du Conseil général de la » commune est illégale et contraire au droit des gens, le salut » public doit être la loi suprême dans les moments de crise ;

» Considérant que la déclaration du Conseil général de la » commune sur le danger imminent d'une insurrection violente » mérite foi ;

» Considérant que, du propre aveu des députés du Conseil » général, les mesures qui ont été prises pour l'exécution de son » arrêté avaient déjà consommé cette exécution avant que le » Directoire en fût instruit, tellement que les prêtres dont la » translation est arrêtée étaient déjà détenus à la chambre muni- » cipale, et le détachement destiné à les escorter prêt à partir, ce » qui met le Directoire dans l'impossibilité d'arrêter des mesures » si avancées ;

» Déclare, après avoir délibéré en présence des députés du » Conseil général, que l'arrêté dudit Conseil relatif à la transla- » tion au chef-lieu du département des prêtres y dénommés » Guyard, aumônier des ci-devant Bénédictines, Boulineau, ancien » aumônier de l'hôpital, Tortereau, ex-curé de Challans, Guine- » ment, ex-curé de Saint-Hilaire-de-Rié, Darnaud, desservant » le vicariat de la Chaume et Gourdain, ex-vicaire aux Sables, » est entièrement laissé à la prudence et sous la responsabilité » du Conseil général, chargé spécialement de veiller à la sûreté » publique,

» Arrête, en outre, que copie de la présente délibération sera » envoyée au Département,

» Et, sur les minuit, la séance a été levée... »

Le lendemain, 5 Juin, sur les deux heures du matin, les prisonniers partaient pour Fontenay conduits par la force armée, et insultés en laissant la ville, par les injures des mauvais sujets apostés sur leur passage. A leur arrivée au chef-lieu, on leur

Digitized by Google

intima l'ordre d'avoir à se présenter, dès le lendemain, à l'appel journalier sur les onze heures du matin et à s'astreindre aux règles établies par l'arrêté du 9 Mars (1). On fait comparaître personnellement MM. Darnaud, Guyard et Guinement devant le Directoire du Département pour leur faire cette notification (1).

La *Chronique paroissiale de la Chaume*, et, d'après elle, sans doute, la *Vie du Père Baudouin*, rapportent que M. Darnaud et ses confrères furent renvoyés après quelques jours, parce qu'il n'y avait contre eux aucune charge. Cette assertion n'est pas exacte. Peut-être que M. Darnaud et quelques prêtres furent internés à Fontenay, puis relâchés, dans le courant de l'année 1791 ; le fait est vrai, au moins pour l'abbé Gourdin, vicaire des Sables, emmené à Fontenay dès 1791, et plus tard, remis en liberté, lors de l'amnistie. Quant à M. Darnaud et à plusieurs de ses compagnons d'infortune, ils furent retenus au chef-lieu du département jusqu'au décret de déportation du 26 Août 1792.

On ne trouve pas, il est vrai, M. Darnaud parmi les prêtres internés à Fontenay qui déclarent, le 3 Septembre, devant le maire de la ville, que leur intention est d'aller s'embarquer aux Sables pour l'Espagne ; mais, dès le 6 Septembre, M. Darnaud se présente devant la municipalité des Sables, déclarant qu'il arrive pour s'embarquer. Il comparaît un des premiers avec M. Guinement, M. Bréchard et autres (2).

Le 9, il s'embarque pour Saint-Sébastien avec les prêtres conduits par M. Paillou.

Au retour de l'exil, l'abbé Darnaud fut demandé pour vicaire par l'abbé Barbeau, nommé curé de l'Ile-d'Yeu. M. Barbeau n'accepta même cette cure qu'à cette condition ; il avait pu, pendant l'exil en Espagne, apprécier les vertus sacerdotales de l'ancien vicaire de la Chaume.

En 1809, il devint curé-doyen de Chantonnay, et le 1er Janvier 1813, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay. En 1822,

(1) Archives de la Vendée.
(2) Registres de la municipalité, dernier volume.

Digitized by Google

Monseigneur Soyer le nomma chanoine titulaire de sa cathédrale et archidiacre des Sables.

Dans cette position, il rendit de nouveaux et précieux services au diocèse. Possédant des connaissances très variées et ayant fait une étude spéciale de la liturgie, il fut chargé, pendant longtemps, de l'*ordo* diocésain pour l'ordre des offices et la célébration des fêtes. Son goût marqué pour les chants ecclésiastiques lui fit conférer la dignité de grand chantre de la cathédrale. Depuis longtemps, les livres de liturgie, aussi défectueux que difficiles à se procurer, demandaient une nouvelle édition. M. Darnaud parut à l'Evêque et au Chapitre l'homme le plus capable pour en suivre et surveiller l'impression. En 1822, il se rendit à Paris pour l'édition du Bréviaire de 1823, puis, fut, également, député à Lyon, en 1827 et 1828, pour l'impression du Missel.

M. Darnaud, étant curé de Notre-Dame, eut l'honneur de haranguer le prince de Bourbon-Condé, lorsqu'il traversait la Vendée, à l'époque des cent jours.

C'est M. Darnaud qui eut l'heureuse idée de fonder à Fontenay, pour les enfants du peuple, une école chrétienne tenue par les Frères du Vénérable abbé de la Salle (1).

Son âge et ses infirmités l'ayant engagé à se démettre de son canonicat en 1829, il se retira dans sa ville natale qu'il édifia encore longtemps.

Le vétéran du clergé Vendéen, qui avait conservé son caractère enjoué, aimait à venir, plusieurs fois par semaine, prendre part aux récréations des jeunes lévites du Petit Séminaire. C'est, dit M. l'abbé Pondevie, dans les notes qu'il nous a laissées, le seul prêtre de l'ancien diocèse de Luçon, le seul de ces dignes confesseurs de la foi, dont nous essayons de raconter les vertus, que nous ayons personnellement connu.

Un fait montre admirablement la générosité de son cœur. Lorsqu'il se démit de son canonicat, il céda, moyennant une rente viagère de mille francs, à M. l'abbé Menuet, alors vicaire

(1) Chronique paroissiale de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, par M. Aillery.

Digitized by Google

général de Monseigneur Soyer, la maison qu'il possédait dans la ville épiscopale, La rente a été fidèlement payée chaque année. Elle lui était nécessaire pour vivre honorablement et pour satisfaire son amour envers les pauvres. En 1852, il perdit sa sœur qui lui laissait une assez belle succession. Ayant appris que son débiteur était dans un état de gêne, il écrivit à M. l'abbé Menuet : « Vous ne me devez plus rien ; vous garderez vos mille francs ; votre amitié me suffira ! » (1).

Il est mort dans sa ville natale, plein de jours et de mérites, le 14 Mars 1855.

A la plus parfaite régularité et à la pratique constante de toutes les vertus sacerdotales, M. l'abbé Darnaud joignait une aménité de caractère et une bonté de cœur qui lui avaient concilié l'affection aussi bien que l'estime et le respect de tous ceux avec lesquels il a eu des relations pendant sa longue et honorable carrière (2).

On possède de M. Darnaud trois ouvrages :

1° *Méthode de Plain-Chant*, in-12.

2° *Usager de Notre-Dame de Fontenay*, in-12.

3° *Explication de l'Apocalypse*, un volume in-8°.

Il légua sa bibliothèque et ses papiers au Grand Séminaire de Luçon où nous avons vu ses *compendium* de son cours de philosophie de l'époque de son séminaire.

(1) Chroniques paroissiales de la Chaume.

(2) Vie du Père Baudouin.

EDGAR BOURLOTON.

(A suivre).

Digitized by Google

En feuilletant les anciens Registres

DE SAINT-JEAN DE BOURNEAU

(*Suite et fin*) [1]

Remarque III. — *La Cour bachique de Bourseguin* (2).

De toutes les notes que renferment les registres de Bourneau, celles qu'on va lire sont assurément les plus intéressantes et constituent à elles seules une des pages les plus curieuses de l'histoire des corporations dans l'ancienne France.

Dans le village de Bourceguin, parmi les marchands thuiliers et Chauxniers, était établi une Sénéchaussée. Il y avait un *parquet*, offices de lieutenant, assesseurs, greffier, cavaliers de maréchaussée, huissiers, sergents, etc...

Dans cette cour *Bachique*, on prononçait des sentences contre ceux qui vendaient la marchandise à plus bas prix que les autres, ou qui enlevaient les pratiques des autres, ou qui s'ingéraient d'exercer le mettyer de Chauxlnier sans être préalablement reçu en la ditte Cour, qui délivrait des lettres patentes à ceux qu'on installait. Les charges, dans cette Cour, se vendaient à l'anchère ; le crieur annonçait les anchères et le greffier les écrivait. Il en coûtait 200 fr. et même 300 pour passer *maître*, quand on étoit pas fils de maître de père en fils.

(1) Voir le 4e fascicule de 1914.

(2) Gros village dépendant encore de la commune de Bourneau et dont les tuileries jouissent toujours d'un légitime renom.

Digitized by Google

Les anchères étaient par tonneau de vin et on appelait *tonneau* de vin, une pinte ou deux bouteilles.

Suivent deux formules de sentences prononcées en cette curieuse Cour :

Aujourd'hui, notre Cour de Bourceguin étant assemblée, est comparû le procureur de la ditte Cour, lequel nous a remontré que Vincent Bellet, demeurant à Bourceguin, nous a requis vouloir se faire installer en notre métier de thuillier et chauxlnier, et parce que le dit procureur nous a remontré que le dit Bellet a toujours bien vécu dans la foy catholique, apostolique et romaine, nous l'avons reçu et recevons en notre dit métier de thuillier et chaulxniers pour en user avec tous les instruments requis et nécessaires comme pelle, piarde, fourche de fer et autres instruments dudit métier ; nous lui avons fait déffense de non vendre les marchandises à vil prix sur peine d'amendes qui sera par nous adjugée ; faisons deffense à tous nos officiers et autres de non le troubler en ledit métier sur peine de pareille amende qui sera par nous jugée.

Donné par nous officiers tenants la ditte Cour de Bourceguin, ce jourd'hui vingt-quatrième jour du mois de Juin mil six cent quatre-vingt-sept, après midy... Signé : Fr. Bouron. — Louis Barailleau. — F. Nau. — Girard, commis-greffier.

Aujour'dhui notre Cour de Bourceguin étant assemblée pour vendre et adjuger au plus offrant et dernier enchérisseur les charges et offices qui sont vaquants.

1. Premièrement l'office de la crie (crieur) qui est enchéri par Louis Dornard, à deux tonneaux de vin, et nous lui avons adjugé et a promis de payer samedy prochain.

2. Secondement l'office du greffier qui a été enchéri par François Nau à cinq tonneaux de vin, par Pierre Bellet à dix tonneaux, par Pierre Nau à onze, par Vincent Millet à seize et à lui adjugé et a promis de payer en huitaine.

3. Troisièmement l'office de lieutenant de prévost qui a été enchéri par Pierre Nau à cinq tonneaux de vin, et à dix par Pierre Bellet, et à lui adjugé, et a promis de payer dans huitaine.

4. Quatrièmement, l'office d'assesseur qui a été enchéri par François Nau à cinq tonneaux de vin, par Louis Verdon à six, par François Girard à dix tonneaux, par Pierre Nau à douze, par

Digitized by Google

Hilaire Jonnot à treize, par Pierre Nau à dix huit et à luy adjugé et a promis payer dans huitaine.

5. Cinquièmement l'office de procureur fiscal qui a été enchéri par Jean Dornard à six tonneaux de vin et à luy adjugé et payera à la huitaine.

6. Sixièmement l'office de second procureur fiscal qui a été enchéri par Jacques Barailleau à deux tonneaux et à luy adjugé et a promis de payer en huitaine.

Le jour de la réception de ceux qu'on passoit maîtres et qui n'étoient pas fils de maître, il y avoit une messe solennelle. On achettoit trois garnitures de cierges, une pour le grand autel, l'autre pour celuy de la Sainte-Vierge et l'autre pour l'autel de saint Fiacre qui était contre le milieu des piliers de l'église. Pour l'ordinaire M. le Pasteur se rendoit ensuite au grand banquet préparé ; on faisoit venir un cuisinier-maître de Fontenay ; la table devoit être servie en mets excellents et force gibier. A ce grand repas, il étoit deffendu par les ordonnances de la Cour d'y voir les femmes et les enfants, ainsy que dans le parquet dont l'entrée étoit égallement deffendue.

Ce parquet, selon les anciens, étoit situé dans la maison qui appartient à la fille mineure de feu Victor Nau. Cette maison est contigue à celle de Jean Jolly, maréchal, qui a épousé la fille de Jacques Nau, chauxlnier. Ce parquet étoit assez retiré du chemin. La nouvelle maison des Rager la sépara de la grande rue de Bourceguin.

1776

La Confrérie du Saint-Sacrement à Saint-Jean de Bourneau.

Les dernières pages du registre de cette année sont consacrées à la genèse de la Confrérie du Saint Sacrement à Bourneau. Trois pièces sont à reproduire : L'acte d'établissement de cette confrérie, en 1738 ; les requêtes présentées à Mgr de Crussol d'Uzès pour obtenir la confirmation de la même confrérie, et enfin l'ordonnance rendue en réponse à cette requête, en 1770.

I. — Acte d'Etablissement de la Confrérie du Saint-Sacrement dans la paroisse Saint-Jean de Bourneau. — Nous soussignés, Abraham Hesnard, supérieur ; Raymond Beausse ; Jacques-Alexis Vauguelot et Louis Daugemont, prêtres de la Congrégation de la Mission de Fontenay-le-Comte, faisant actuellement l'exercice de la

Digitized by Google

Mission dans l'église et paroisse de Saint-Jean-de-Bourneau, en vertu du pouvoir que Monseigneur illustrissime et révérendissime Augustin Roch de Menou, évêque de la Rochelle, nous a donné d'établir la Confrairie du Très Saint-Sacrement dans les paroisses où nous faisons la Mission, Nous du consentement de Messire Alexis Coussot, prêtre, prieur curé de cette paroisse et des principaux habitants, avons établi et établissons la ditte Confrairie du Très Saint-Sacrement dans la ditte église de Saint-Jean de Bourneau, pour par les confrères et sœurs qui y sont, on seront admis dans la suite, pour des grâces, privilèges et indulgences accordées à la ditte Confrairie, en pratiquant, les dits confrères et sœurs, les exercices de piété convenables à la ditte Confrairie, dont les pincipaux sont d'assister à l'exposition et à la bénédiction qui se feront tous les troisièmes Dimanches de chaque mois, et à la procession du Très Saint-Sacrement qui se fera immédiatement après les vêpres desdits troisièmes Dimanches (en cas que M. le curé le puisse faire commodément), comme aussy de fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie tous les mois, et d'accompagner le Très Saint-Sacrement quand on les portera aux malades, le tout autant que faire se pourra.

Fait audit Bourneau, le trente May mil sept cent trente-huit, et de nous signé : Mesnard — R. Beausse — Dogemont — J. Voguelot, prêtre — Alexis Coussot, curé de Bourneau — L. Dellion — De Raize — Pierre Breau — L. Verdon — J. Charon — Louis Siclon — J. Guignet — A. Plumant.

II. — Requête présentée à Mgr l'évêque de la Rochelle. — A Monseigneur l'évêque de la Rochelle, supplient humblement Jacques Poupeau, prêtre prieur curé, les syndics, marguilliers, fabriqueurs et autres principaux habitants soussignés de la paroisse Saint-Jean de Bourneau, Monseigneur l'illustrissisme et révérendissime évêque de la Rochelle, de vouloir confirmer et approuver la Confrérie du Saint-Sacrement, établie dans leur église, le trente du mois de Juin mil sept cent trente huit par les messieurs prêtres de la Congrégation de la Mission de Fontenay, en vertu du pouvoir qu'ils en avaient reçu de feu Mgr Augustin Roch de Menou, évêque de la Rochelle.

Ce qui engage le suppliant et son peuple à demander à Vostre Grandeur la continuation de cette Confrérie, ce n'est que l'espérance flatteuse qu'ils ont de retenir beaucoup de fruits de cette sainte Association, qui en excitant la foy et le respect pour notre Seigneur Jésus-Christ, au Sacrement de son amour, produit aussy la conversion et le changement de vie, la fréquentation des Sacrements et la sainteté des

Digitized by Google

mœurs, enfin la dévotion et la charité dans tous les cœurs des fidèles surtout de tous ceux qui s'y font enroller.

Ce considéré, Monseigneur, plaise à Votre Grandeur écouter notre supplique, et accorder, ainsy qu'avait fait votre illustre prédécesseur, l'indulgence de 40 jours, à ceux et celles qui se confesseront et communieront le jour de leur réception en la ditte Confrérie, le jour de l'exposition du Saint-Sacrement, qui est en notre ditte paroisse de Bourneau, le troisième Dimanche de chaque mois ; plus la même indulgence pour le jour du sacre et à l'article de la mort, pourvu que les Confrères prononcent au moins de cœur le Saint nom de Jésus et à ceux qui accompagneront le Saint-Sacrement, étant porté aux malades.

Les suppliants ont aussi l'honneur de représenter à Votre Grandeur qu'ils seroient fort flattés d'avoir dans leur église, le jour de la fête patronnalle, l'exposition et bénédiction du Saint-Sacrement ; en conséquence ils vous prient humblement, Monseigneur, d'acquiescer à leurs demandes, le pasteur et son peuple pénétré de la plus vive reconnaissance redoubleront leurs vœux et prières pour la conservation et prospérité de votre Grandeur.

Poupeau, prêtre, prieur curé de Bourneau ; Rousseau de Laudairie, syndic, et licencié ès loix ; Corbier, avocat ; Poupeau, acholite du diocèse de la Rochelle ; Jean-Baptiste Corbier ; Jérôme Martineau ; Bureau, sous-inspecteur des Haras du Bas-Poitou ; Martineau ; Victor Nau ; Jean Nau ; Louis Bellet ; Antoine Plumant, fabriqueur ; Louis Dansai ; Jean Guilloteau ; Louis Coirier, sacristain ; Joseph Dellion ; Pierre Roy ; Pierre Siclon ; Gabriel Marchand ; Pierre Girard ; Jacques Barailleau.

III. — **L'ordonnance en réponse.** — François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès, par la miséricorde et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de la Rochelle, conseiller du Roy en tous ses conseils, etc. Vu la requête d'autre part à nous présentée par le sieur Poupeau, prêtre, prieur curé de Bourneau, de notre diocèse, et par les principaux habitants de la ditte paroisse soussignés, et l'exposé y contenu, pour entretenir autant qu'il est en nous, l'esprit de piété et de ferveur dans le cœur des fidelles confiés à nos soins, pour régler en même temps une partie aussy intéressante de leur culte, nous avons par notre présente ordonnance, statué et réglé qu'il serait fait dorénavant dans la ditte église, l'exposition et bénédiction du très Saint Sacrement. 1° tous les troisièmes dimanches de chaque mois ; 2° les jours de Noël, Pasques, Pentecôte, Assomption de la Très Sainte-Vierge et fête patronalle du lieu ; nous confirmons de plus la Confrai-

Digitized by Google

rie du Saint Sacrement érigée dans la ditte église, accordant auxdits confrères et sœurs, toutes les grâces, privilèges et avantages, ainsy qu'il est d'usage, et spécialement l'indulgence de quarante jours à tous ceux et celles des dits confrères et sœurs qui, bien contris, confessés et communiés, passeront au moins une demi heure en adoration devant le très Saint Sacrement, le jour qu'il sera exposé.

Donné à la Rochelle, le seize Janvier mil sept cent soixante-dix.

† François-Joseph-Emmanuel,
Evêque de la Rochelle.

Par Monseigneur,
Meunier, secrétaire.

1777

Peu de choses à noter. Les dernières pages de cette année sont remplies par les noms de tous les habitants du village de Bourseguin en 1783.

J'y ai également trouvé la copie d'une affiche « autrefois attachée à la porte de l'église de Bourneau », et dans laquelle le « haut et puissant seigneur messire Chrétien-François de Lamoignon, chevalier seigneur, marquis de Bas-Ville, baron de Saint-Yon, Vouvant, Mervent et Mouilleron, conseiller du Roy en ses conseils, présidant à mortier et premier advocat général au parlement de Paris » fait savoir que le marché se tiendra tous les jeudis sous les halles de la ville de Vouvant.

1778

Un seul détail à retenir :

Les noms des principaux manoirs et villages de Bourneau :

Le bourg.	La Foye.
Bourceguin.	La Vaudieu (2)
Fourchaud.	La Miltière.
La Simonnière (1).	La Bruère.
La Chabossière.	La Billaudière.

(1) Où demeure actuellement M. Robert de Tinguy, le dévoué maire de Bourneau.

(2) La maison de la Vaudieu, dont l'histoire est peu connue, dépendait de l'abbaye de Nieul, ainsi qu'il ressort d'une déclaration faite par Pierre Guillon, abbé de ce monastère, en date du 29 Octobre 1492.
Plus tard un prieuré y fut fondé par les seigneurs du Petit Château de

Digitized by Google

Bagnard.
Brisac (moulin).
Le Chazeau.
La Raballe.
Les Orières
Le Petit Moulin.
L'Eculière.
La Baudonnière.
La Jaubretière.
La maison de l'Etang.
La maison de la Chaussée.
La maison de Bel-Air (bâtie en 1778).
La maison et métairie de la Bastille.

La Cayenne située sur le bord de l'étang des Alloses, fut détruite en 1777 après l'acquisition de la terre de Bourneau par Mme La Duberie et transférée au Lac, qui est de la paroisse de Pissot.

1779

En l'année 1779, pendant mon séjour à Paris, Madame La Duberie fit bâtir le cellier, granges, grenier et four qui se trouvent au nord du presbytère qui par là est [à] l'abri du vent, et fit détruire la mettairie des Boutailleries, qui répondait à l'aile du Château, du Nord.

1780

Le treize de May 1780, et veille de la Pentecôte, nous avons mis aux fonds de Baptême un vase neuf pour mettre l'eau *Baptisandorum*. Sur la couverture se trouve écrit : *J. Poupeau, prieur de Bourneau. L. Siclon, fabriqueur, 1780.*

L'ancien vase sert de bénitier à la petite porte méridionale de l'église.

***

Le dix Juillet 1780, ont été placé au grand Autel, le tableau de la Décolation de Saint-Jean, patron de cette paroisse, et le tabernacle. Le tout fait à Luçon, par le sieur Mottart, auquel j'ai payé de mes

Vouvent « à charge par les moines de l'Absie d'y donner l'aumône trois fois par semaine.

Benjamin-Jacques-Jean-Armand Palliot, en était fermier en 1775. C'est ce qui explique sans doute la présence à Vouvent, dans la propriété Palliot du Plessis, d'un assez joli bas-relief qu'on nous a dit venir de la chapelle de la Vaudieu.

On y voyait naguère à la Vaudieu, les restes d'une chapelle aujourd'hui transformée en servitude et qui renfermait un tombeau assez remarquable du XIVe siècle, transporte au Musée de Niort.

Digitized by Google

deniers la somme de trois cents douze livres. J'ay fait de plus ajouter deux chrérubins qui n'y étaient pas cy-devant.

***

J'ay fait retoucher et réparer en couleur le crucifix par M. André Mallet, de la paroisse de Fontaines ; et j'ay fait élever la traverse de trois pieds, vû que le crucifix ne montait pas jusqu'à la voûte ; il offusquait un peu le tableau.

1781

Le jour de la Saint Jean-Baptiste 1781, Monseigneur l'évêque de la Rochelle, venant de Saint-Maurice-des-Noues, fit sa visite et donna la confirmation en notre église. Vingt jeunes gens allèrent avec des fusils au-devant de Monseigneur jusqu'aux Deux-Eaux et l'accompagnèrent jusqu'au presbytère, le 23 juin au soir. Sa Grandeur y coucha dans la chambre haute. Elle ne blâma dans l'église que la chaire en pierres ; Elle parut très satisfaite du bon accueil qu'on luy avait fait.

C'est également en 1781 que j'ai trouvé le seul acte qui présentât quelque intérêt historique. En voici la copie fidèle :

Le quinze Septembre mil sept cent quatre-vingt-un a été inhumé M. Jean-Baptiste Corbier, licencié ès-loix, sénéchal de Vouillé, seigneur de la Billaudière, âgé d'environ quarante-trois ans, en présence de M. Paul Rosalie Corbier, son fils, de Madame Marie-Françoise Esther Corbier, sa fille, de messire Jean-Jacques Corbier, son frère, curé de Longesves, de Mrs Chessé, prieur de Sérigné, de Bernaudeau, curé de Mervant, de M. Jourdain, curé de Pissot, du R. P. Charles Deniel, gardien des Robinières, de M. Raison, conseiller à Fontenay, de M. Raison, bourgeois, ses cousins germains et de plusieurs autres parents et amis qui ont signé, pour ceux qui ont déclaré ne le sçavoir.

Signé ; Corbier, curé de Longèves — Jourdain de Bellevue, curé de Pissot — Chessé, prieur de Sérigné — F.-Ch. Deniel, gardien des Robinières — Poupeau, prêtre, prieur de Bourneau.

Les Prieurs Curés de Bourneau

Le registre se termine par la liste des « prieurs curés qui se

Digitized by Google

sont succédez les uns aux autres » dans la paroisse Saint-Jean de Bourneau :

1580. — M. Jean Rousseau.

1600. — M. Jean-Elie Yon.

1603-1626. — M. André Brébion.

Mort le 3 Juillet 1626, enterré près la chaire.

1630-1647. — M. Renou.

Il quitta Bourneau le 16 Décembre 1646 pour aller occuper la cure de Pissotte.

1647-1657. — M. Jean Sevestre.

1659-1662. — M. Pierre Samson.

1662-1699. — M. Joseph Bouillaud.

1699-1703. — M. de L'Hommeau.

1704-1715. — M. Jacques Mercier.

Enterré le 18 Mars 1715, à l'âge de 48 ans, en l'église de Bourneau.

1715-1735. — M. Mathias Vincent.

Enterré le 3 Mars 1734, âgé de 53 ans environ.

1735-1745. — M. Alexis Coussot.

Mort le 15 Septembre 1745, âgé de 53 ans environ.

1745-1761. — M. Pierre Siraudeau.

Mort le 15 Juillet 1761, âgé de 64 ans.

1761-1767. — M. Charles Levraud.

Mort le 18 Octobre 1767, âgé de 46 ans,

Et enfin depuis le 13 Juin 1768, jusqu'à une date restée ignorée par suite de l'absence des registres postérieurs : M. Jacques Poupeau, l'auteur des notes qui ont fait l'objet de cet article.

La paroisse de Bourneau eut parfois aussi des vicaires. Nous en trouvons, en effet, plusieurs mentionnés à la suite de la liste des Prieurs :

1626. — M. Pierre Dousset.

1666. — M. Louis Loiret, « prêtre desservant la Vaudieu et vicaire de Bourneau ».

1714. — Mathias Vincent.

Digitized by Google

Les religieux de la Vaudieu, dit en terminant l'historiographe de Bourneau, soulageaient les curés dans leur ministère.

Puissent ces modestes notes extraites d'un simple registre de village inspirer à d'autres chercheurs le goût de semblables investigations. Ainsi faisant, ils apporteront plus d'une intéressante pierre à l'édifice historique de notre pays, où les révolutions et les guerres ont trop souvent pratiqué de si déplorables brèches.

René VALLETTE.

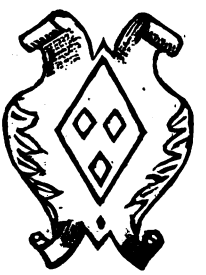

Digitized by Google

LES MUNICIPALITÉS SABLAISES

(1749-1790)

(Suite) (1)

CHAPITRE XI

NEUVIÈME MUNICIPALITÉ. — Basile NICOLLON, maire (1781-1786)

Le 22 Avril 1781, le maire Gaudin, qui exerçait les fonctions de Maire depuis 11 ans, après avoir été auparavant échevin pendant 8 années, informa les officiers municipaux que sa santé ne lui permettant plus de gérer convenablement les affaires de la Ville, il désirait que le Bureau procédât au choix de 2 personnes pour le remplacer, lui et M. de la Brunière qui avait précédemment donné sa démission de lieutenant de Maire. L'Assemblée désigna le sieur Basile Nicollon procureur du Roi de l'Amirauté, pour remplacer le maire Gaudin, et Birotheau de la Guilbaudière pour remplacer M. de la Brunière comme échevin.

Basile Nicollon tint sa commission de maire du frère du roi Charles Philippe, comte d'Artois, duc d'Angoulême et comte de Poitou et de Ponthieu; qui en sa qualité d'apanagiste des provinces ci-dessus désignées nommaient aux charges municipales de son apanage.

(1) Voir le 3e fascicule de 1914.

Digitized by Google

Nicollon nommé le 27 Juin 1781, fut installé le 12 Juillet 1782 à l'expiration du mandat de Gaudin.

De même le 16 Juillet 1782 l'échevin Ocher de Beaupré fut nommé lieutenant de maire et Birotheau de la Guilbaudière, échevin.

M. Birotheau de la Guilbaudière était loin d'avoir les capacités et les aptitudes nécessaires au bon accomplissement du mandat qui lui était confié. Il en fait lui-même l'aveu dans la séance du 23 Juillet 1784 où il demanda au bout de ses trois ans à être remplacé.

***

La guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, de même que toutes les autres guerres maritimes, avait porté de nouveaux coups au Commerce sablais, de sorte qu'après le traité de Versailles, en Septembre 1783, il ne restait plus aux Sables que neuf navires en état de faire le voyage de Terre-Neuve, trois seulement purent être armés, et plus tard huit. Il y avait également 12 caboteurs.

Les apparences de guerre en 1777 avaient nui assez gravement à l'armement des navires sablais. Il y avait dans le port, cette année là, 29 navires devant être armés pour la pêche à la morue, et 20 autres pour le cabotage ; 5 seulement de la première catégorie purent compléter leur équipage assez à temps pour partir en prime ; les autres durent attendre faute de matelots, que le Commissaire aux classes ne voulut pas laisser embarquer, tant on redoutait un conflit.

***

Duget dans ses notes nous fait savoir que le 10 Janvier 1784, qu'un « premier ballon aérostatique » fut lancé aux Sables. Il s'éleva à environ 65 pieds et alla tomber sur la plage.

Le 5 Mai suivant on en lança un second, qui, après s'être élevé très haut, tomba à environ une lieue en mer.

Le dernier acte important de l'Administration du maire Nicol-

Digitized by Google

lon fut un acte de charité et de soulagement à la misère sans cesse grandissante de la population sablaise.

La récolte de blé en 1785 avait été si mauvaise que dès le commencement de l'année 1786 la cherté et la rareté de cette denrée, acculèrent presqu'à la famine la majeure partie des habitants des Sables et de la Chaume.

Pour apporter quelque soulagement aux souffrances qu'enduraient les pauvres, on décida dans une assemblée générale des habitants, le 15 Février 1786, qu'une somme de 10,000 livres qui constituait toutes les économies de la Ville, serait affectée à l'achat de blé dont une moitié serait vendue au prix coutant et l'autre distribuée gratuitement aux plus indigents des deux paroisses.

Malheureureusement, cette œuvre de charité fut entravée par la spéculation de quelques négociants qui, en faisant venir aux Sables plusieurs chargements de blé, firent tomber les cours tellement en dessous de ceux auxquels la Ville avait acheté qu'il en résulta que très peu de gens, s'approvisionnèrent au grenier municipal.

Aussi en Juin 1786 restait-il encore une grande quantité de blé, que l'on fut obligé d'écouler à un très bas prix. De ce fait la Ville perdit une fort grosse somme.

CHAPITRE XII

Dixième Municipalité. — Duget, maire (1787)

Le 25 Août 1786, le maire Nicollon donna sa démission.

Le 3 Février 1787, Jacques-Denis-François-Aimé Duget, avocat en Parlement, trésorier des Invalides le remplaça. Augustin-Louis-Robert du Breuil, négociant armateur fut nommé second échevin.

Les mesures de charité et les diverses opérations que nécessita la réunion des Etats Généraux furent les actes les plus importants de la mairie du sieur Duget.

Digitized by Google

En 1786, 14 navires en prime et 17 en tard firent des expéditions au banc de Terre-Neuve.

La population des Sables et de la Chaume était alors de 6.473 habitants.

En 1787, 15 navires en prime et 17 en tard, allèrent au banc.

En décembre 1788, le froid fut si intense et dura si longtemps que toute la vie industrielle et commerciale en fut suspendue ; les marins ne pouvant plus se livrer à la pêche, les souffrances du peuple arrivèrent à un tel point d'acuité que le registre des délibérations mentionne que « cette misère faisait frémir ».

Aussi sans attendre l'autorisation de l'Intendant, décida-t-on, le 30 Décembre 1788, de faire distribuer du pain aux plus indigents avec les quelques fonds que possédait la Ville.

***

Aux approches de la Révolution, la municipalité de Fontenay-le-Comte, avait pris l'initiative, en Vendée, d'un mouvement en faveur de l'établissement en Poitou, d'Etats Provinciaux semblables à ceux qui avaient déjà été accordés à quelques provinces.

Elle demanda à la municipalité des Sables d'appuyer cette demande et d'y donner son adhésion.

Le 24 Janvier 1789, le maire Duget montra aux échevins sablais, tous les bienfaits qu'on pouvait attendre de la création des Assemblées provinciales, surtout au pointd e vue de la répartition équitable des charges financières, aussi décida-t-on qu'en témoignage de la solidarité, qui devait lier la Ville des Sables à celles de Fontenay et de Poitiers, dans leurs justes revendications on appuierait leur demande et qu'une copie de la délibération serait adressée à chacune de ces Villes.

***

La première manifestation du mouvement révolutionnaire aux Sables eut lieu par la remise en la séance du 13 Février 1789 par les sieurs J.-M. J.-F. Gaudin, négociants, et B.-M.-G. De-

Digitized by Google

lange, l'aîné notaire, d'un mémoire qui contenait les doléances du Tiers-Etat Sablais.

Les vœux de ce mémoire étaient les mêmes que ceux de tous le Tiers-Etat Français ; il fut lu en l'Assemblée des Officiers municipaux, qui en décidèrent l'impression, et son adjonction aux vœux des autres municipalités de la province.

Aux Sables-d'Olonne, ce fut contre la faim du peuple qu'il fallut tout d'abord s'armer, car la disette qui se faisait sentir partout faillit y occasionner à plusieurs reprises, des troubles sérieux.

Le 24 Mars 1789 un négociant de Saint-Gilles, le sieur Cavois, faisant charger sur son navire une trentaine de tonneaux de blé, il s'en suivit une telle fermentation parmi les sablais, que la Municipalité, redoutant des troubles qu'elle aurait été impuissante à faire cesser, décida d'acheter le chargement.

En Juillet la disette fit affluer en Ville les habitants des paroisses voisines, qui espéraient trouver aux Sables les vivres que les campagnes épuisées ne pouvaient plus leur fournir.

Cet augmentation de bouches à nourrir épuisa vite les quelques approvisionnements que possédaient les boulangers, et le 29 Juillet, ceux-ci vinrent déclarer à la municipalité qu'ils étaiant dans l'impossibilité absolue de fournir du pain aux habitants.

Des troubles que l'on redoutait se seraient infailliblement produits, si les échevins n'avaient pu calmer les craintes du peuple par l'achat d'un nouveau chargement de blé, qui se faisait à Saint-Gilles, et qui était destiné à la Ville de Nantes.

***

Le 14 Août 1789, Ocher de Beaupré prétextant sa santé chancelante et le peu de liberté que lui laissait ses affaires particulières, donna sa démission de lieutenant de maire.

La municipalité qui ne subvenait qu'avec peine au manque de blé, se trouva dans une position encore plus critique, quand le vent ayant cessé de souffler, les moulins à vent se trouvèrent

Digitized by Google

dans l'impossibilité de fournir la farine nécessaire à la fabrication du pain.

En même temps « des gens mal intentionnés » qui sans aucun doute furent les meneurs et les fomentateurs de ces premiers désordres, tenaient des propos peu respectueux sur la personne du maire, et répandaient même des écrits à son sujet.

De nouveaux troubles furent bientôt à craindre et on songea à mettre la Ville en état d'y résister et de les réprimer.

On plaça des pierriers sur le Thabor des Capucins et un canon à la porte de la Barre. C'était tout ce que la Ville possédait comme artillerie, quant à la milice bourgeoise, elle ne possédait qu'un très petit nombre de fusils.

Cette mise en défense de la Ville fut l'occasion d'un remaniement dans l'organisation de la milice bourgeoise, qui prit le nom de milice nationale.

Une compagnie de grenadiers se forma ; on revêtit toute la milice d'un uniforme, et le 6 Septembre 1789, elle prêta serment sur la place Carcado « de bien et fidèlement servir pour le maintien de la paix et pour la défense des citoyens contre les perturbateurs du repos public ».

Le 14 Septembre 1789, de nouveaux officiers furent nommés, et dans cette même séance le curé Boitel, vint demander au nom du clergé à être incorporé dans la milice, pour y servir à l'exemple des simples citoyens.

La plus grande partie des privilégiés n'avaient pas osé se soustraire à leur incorporation dans la milice, mais ce n'est qu'avec une visible répugnance qu'ils y faisaient le service ; aussi fut-on bientôt obligé de revenir purement et simplement, à l'ordonnance du Roi qui avait créé la milice, jusqu'à ce qu'un décret de l'Assemblée nationale vint règlementer la formation des milices nationales.

En Octobre 1789, la municipalité voulant faire enlever trois canons qui à la Chaume servaient à exercer au tir les canonniers garde-côte, pour les placer sur la place Carcado, on demande

Digitized by Google

par lettre, l'autorisation à M. de Peyrelongue, officier d'artillerie aux Sables. Celui-ci qui s'y était déjà opposé le 26 Août auparavant s'y opposa de nouveau.

Une Commission municipale, n'en visita pas moins le magasin des munitions, qui était situé près du couvent des Capucins dans un jardin.

Le duc de Maillé, sous l'autorité duquel se trouvait placé l'artillerie des Sables, furieux de voir son autorité méconnue, écrivit une lettre non signée, dont le ton qui voulait être insolent fait déjà un constraste frappant avec les événements qui se déroulaient.

Le défaut de signature à la lettre qu'ils avaient reçu, froissèrent tout particulièrement les officiers municipaux qui relevèrent vertement l'offense imméritée que leur faisait le duc de Maillé, et on eut les plus grandes peines à empêcher les officiers de la milice de s'emparer des canons et de la poudre par la force. On demande à l'Assemblée nationale, le 6 Novembre 1789, de proclamer la loi martiale aux Sables.

***

La dernière année de la mairie du sieur Duget vit le premier excès de zèle des bons patriotes et la première de la longue série des dénonciations révolutionnaires.

Le 12 Novembre, les officiers de la milice dénoncèrent le sieur Baudry de la Richardière comme ayant tenu des propos irrespectueux contre Lafayette et la cocarde tricolore.

La municipalité ouvrit une enquête, mais les officiers de la milice trouvant que les lenteurs de l'information retardait un châtiment qu'ils jugeaient devoir être prompt et nécessaire, s'emparèrent à 10 heures du soir de la personne du sieur Baudry, et l'incarcérèrent à la prison de la Coupe.

Baudry de la Richardière n'ayant pas été arrêté par ordre de la municipalité, celle-ci refusa de payer sa nourriture, et le 17 Décembre 1789, les officiers de la milice trouvant trop

Digitized by Google

onéreux de subvenir à l'entretien de leur prisonnier le firent élargir après un mois de détention.

***

L'année 1790 apporta aux Sables, la disparition du spectacle odieux qu'était l'enfouissement des corps des non catholiques, dans un trou situé au bord de la mer ; lequel trou n'étant qu'un réceptable d'immondices et de détritus de toutes sortes.

L'initiative de ce retour vers l'égalité des sépultures fut prise par les Suisses domiciliés aux Sables depuis déjà quelques années :

Voici la lettre qu'ils écrivirent à ce sujet aux échevins sablais :

« Supplient très humblement, la Société des Suisses domiciliés » en cette Ville, et vous remontrent très respectueusement, Mes- » sieurs, que suivant l'Edit du Roi, du mois de Novembre 1787, » art. XXVII, il doit y avoir dans tous les lieux un terrain con- » venable et décent pour l'inhumation des étrangers, voyageurs, » et domiciliés auxquels la sépulture ecclésiastique n'est pas » accordée.

» La Ville des Sables aurait dû être des premières à se porter » à cet acte de charité fraternelle étant un port de mer où il y a » souvent des étrangers de nation et religions différentes.

» Les suppliants professent la protestante ou réformée ; depuis » leur établissement en cette Ville ils ont eu la douleur de voir » transporter leurs frères morts dans un terrain au bord de la » mer, où on enfuit toutes les hémondices de la Ville et les ani- » maux de toutes espèces. Ce sont pourtant des hommes et si les » loix ecclésiastiques les privent de la sépulture, elles ne les » excluent pas de celle de la nature humaine, avant ce dernier » édit, c'étoit les huissiers de police qui dressoient procès-verbal » pour tenir lieu d'un acte : au mois d'octobre dernier, un de » leurs frères étant venus à décéder, les Suppliants ont fait des » représentations mais inutilement. Le défunt a été porté dans » ce même endroit quoique pourtant l'acte de sa sépulture a été

Digitized by Google

» inscrite sur les registres de l'Eglise, son corps a été mis au » rang de celui des bêtes c'est ce qui doit faire frémir toute âme » sensible et l'honnête homme doit être indigné.

» Les suppliants ont un intérêt très naturel de prévenir pour » eux-mêmes un pareil outrage. C'est pourquoi ils requierts qu'ils » vous plaisent, Messieurs, leur procurer incessamment un » endroit convenable à cet effet tout ainsi que ledit article l'exige » en leurs (illisible) et ferés bien.

» Aux Sables, le 18 Janvier 1790.

» Approuvons ci-dessus.

» Pravaçin, Suisse ; Gondent, Suisse ; Cortes ».

L'édit dont les Suisses demandait l'application, avait été porté à la connaissance du Corps de Ville, dès le 11 Avril 1788 par l'Intendant du Poitou, M. de Nanteuil. Celui-ci, enjoignait également l'administration municipale d'avoir à se préoccuper de l'établissement d'un cimetière spécial, pour les non catholiques.

Pour quelles raisons n'en avait-on pas tenu compte ? nous l'ignorons, mais nous voyons d'après la requête des Suisses, qu'on avait continué comme par le passé, à refuser une sépulture convenable aux protestants des Sables.

En même temps qu'ils avaient envoyé aux officiers municipaux des Sables, la lettre que nous publions, les Suisses avaient dû s'adresser également en haut lieu, car le 16 Février 1790, la mairie recevait de Paris, d'un personnage dont nous n'avons pas pu déchiffrer la signature; une mise en demeure catégorique d'avoir à se conformer à l'Edit du 9 Novembre 1787.

Trois jours plus tard, le 19 Février, on obtempérait à l'ordre reçu, et on acheta, pour y inhumer les non catholiques, et au prix de 200 livres, un terrain appartenant à un sieur Durand, perruquier, situé « dans le canton de la place aux Cannes ».

***

Ce fut la municipalité Duget qui s'occupa en exécution du

Digitized by Google

décret du 9 Octobre 1789, des premières opérations nécessaires au recouvrement de la contribution patriotique.

C'est elle également qui reçut les premières déclarations, qu'au terme du décret de l'Assemblée nationale en date du 18 Novembre 1789, devaient faire les titulaires de bénéfices ecclésiastiques.

L'abbé Gaudin se déclara titulaire d'une pension de 1440 livres sur l'abbayes de Gorce, située dans les trois Evêchés.

Les sœurs de la Sagesse, couvent de Bon Secours (caserne des Douanes actuelle) déclarèrent un revenu de 1109 livres 10 sous.

Le nommé Boivin. fondé de pouvoirs du prieur titulaire du prieuré de Saint-Nicolas de la Chaume déclara 1537 livres.

Le curé des Sables Boitel, titulaire de la cure des Sables et du prieuré de Vendôme (prieuré d'Olonne), titulaire de ces 2 bénéfices fit connaître que la première rapportait 1396 livres et le second 1500 livres.

La cure de la Chaume 653 livres 10 sols. Menanteau prêtre, déclara 574 livres pour le prieuré commanditaire de Puyhelliard, et une pension de 450 livres sur les Economats, en sa qualité d'ex-jésuite.

Les capucins (couvent actuel des Ursulines), déclarèrent par l'organe des Pères, Prosper, de Saint-Malo et Archambeau, de Rennes, 600 livres.

Enfin, Véronique Boubay pour les filles de la Charité à l'hôpital accusa 2400 livres.

***

Les pouvoirs de cette municipalité devant prendre fin en Janvier 1790, on convoqua les électeurs pour le 1er Février 1790.

Il avait été décidé que pour faciliter, les opérations du scrutin, on établirait deux sections de vote : la 1re à l'Eglise paroissiale, présidée par le maire Duget ; la 2e à l'Eglise des Capucins, sous la présidence de M. Dubreuil, 1er échevin. Les élections durèrent du 1er au 7 Février, jour où l'on proclama les résultats.

Furent élus : MM. Dardel de la Gestrie, maire ; Gaudin de la

Digitized by Google

Fonstssouse ; Robert du Breuil ; Servanteau de la Brunière ; Regain, avocat ; Chauviteau, prêtre ; Moreau du Genestier ; Deau, curé de la Chaume ; Beauchesne de la Gautronnière, conseilllers ; l'abbé Gaudin, procureur de la commune.

Cette municipalité, fut la première d'une période nouvelle : La période révolutionnaire, que nous nous proposons d'étudier séparément dans une étude qui lui sera spécialement consacrée.

Guy COLLINEAU.

Digitized by Google

NOS HÉROS

I

A LA MÉMOIRE
DE
GUY DE FONTAINES

ENGAGÉ VOLONTAIRE

Tué glorieusement au combat de Loos, le 11 Mai 1915 [1]

— L'histoire gardera ton nom, Guy de Fontaines,
Et c'est en lettres d'or qu'il le faudra graver
Au livre de bravoure ou les races prochaines
Chercheront un exemple et viendront s'abreuver.

— Ton acte fut plus beau d'être plus volontaire
Et ton élan plus pur que soutenait ta foi,
Seul s'y peut comparer le geste de ton père
Qui te dit : « pars mon fils car j'ai fait comme toi ».

— De quel rêve pourtant impossible à décrire,
N'avait-il pas jadis entouré ton berceau,
Lorsque ses cheveux blancs penchés sur ton sourire
Se miraient dans tes yeux comme en un clair ruisseau.

— Quels espoirs reposaient sur cette tête unique !
Ses désirs se faisaient réels sitôt formés,
Et chacun s'appliquait à lui montrer féérique
Une vie où bonheur, fortune, étaient semés.

— Vint l'appel du devoir, l'heure affreuse et terrible
De ce déchirement qu'on ne peut oublier,
D'instinct, d'enthousiasme et sans lutte visible
L'enfant qui s'endormit, s'éveilla chevalier.

(1) Dans le prochain fascicule, M. René Vallette, consacrera à ce jeune héros Vendéen un article spécial.

Digitized by Google

— Car le sang des Karvanoël et des Fontaines
Parlait trop fort en toi, tu ne résistas pas
A ce feu généreux qui consumait tes veines,
Bretons et Vendéens sont chasseurs et soldats.

— Tel en forêt, te vit guettant sur la jonchée
Ou renard ou chevreuil le fusil à la main,
Te vit impatient au bord de la tranchée
Abattre, l'œil narquois, le fauve loup germain.

— Méprisant le danger, tu te couvrais de gloire,
On avançait, déjà montaient les cris joyeux,
Quand tu tombas dans l'hallali de la victoire,
Satisfait de mourir de la mort des aïeux.

— Sonnez bien haut clairons sur cet enfant qui tombe,
De notre esprit français il est un fier lambeau,
Que l'on fasse une croix de lauriers sur sa tombe,
Qu'il ait pour lit des fleurs, pour linceul un drapeau !

— Sonnez bien haut clairons sur ce noble symbole
Du sacrifice humain au plus sublime autel,
Sonnez pour ce héros votre hymne qui s'envole,
Votre chant qui consacre et qui fait immortel.

.....

— O vous qui le pleurez d'une peine infinie.
Parents que désormais rien ne doit consoler,
Je vous plains et je sais que tout est ironie
Devant tant de bonheur qui vient de s'écrouler.

— Ne vous attardez pas auprès du berceau vide,
Vos caresses d'antan et vos propos si doux
Ne les regrettez pas car dans l'azur limpide
C'est l'âme d'un martyr qui plane autour de vous.

— Il était mon ami ; quel ami fût plus digne ! !
Musicien, poète, il suivait mon labeur ;
Vous me pardonnerez si j'ai mis en ces lignes
Trop peu de lui sans doute... et beaucoup de mon cœur.

L. BLANPAIN DE SAINT-MARS.

17 Juin 1915.

Digitized by Google

II

A LA MEMOIRE

DE

GABRIEL EON

Mort pour la France à 31 ans

Frère de mon ami, tombé pour la Patrie,
Je pense à vous par ce temps chaud voilé de bleu,
Et j'évoque, là-bas, sous la ligne de feu
Votre corps de héros devant lequel je prie.

Jeune inconnu qui m'êtes cher, je pense à vous,
Je pense à ceux qui vous aimaient, à votre mère
Qui gravit, en ce jour, les marches du Calvaire...
Sur vos restes mes pleurs tombent, tristes et doux...

Ami, vous grossissez les sublimes phalanges
Des preux sacrifiés pour défendre le sol
De la France... Hosannah ! Car la gloire au grand vol
A travers l'infini vous réunit aux anges.

Et mon chagrin de votre mort, Français charmant,
Se nuance pourtant de douloureuse joie,
Puisque dans l'Empyrée immense qui flamboie,
Dieu, pour toujours, vous mêle à son rayonnement.

Pierre DE BOUCHAUD.

***

« Au moment où je pars pour l'attaque, c'est-à-dire vraisemblablement pour la mort — *car j'ai commencé à me battre* — un immense regret m'étreint de n'avoir pas fait plus pour l'A. F. Ah ! voyez-vous, avant cette guerre, nous ne savions pas encore assez à quel point nous avions raison ».

Tels sont les termes de la lettre sublime que Gabriel Eon écrivait

Digitized by Google

avant de monter à l'assaut à Charles Maurras, dont il était le disciple fervent.

L'appel au Roi qu'il formulait ainsi, dit l'*Action Française*, prend aujourd'hui du fond de sa tombe, une autorité singulière. Nul mieux que lui n'aura fait entendre cette vérité de salut : « Sachez aimer la France comme elle mérite d'être aimée, avec votre esprit autant qu'avec votre sang ! Et pour qu'elle vive, Vive le Roi ! »

Dans la même lettre, Gabriel Eon se rappelait avec une mélancolique fierté que le 15 Mai 1914, il avait eu le bonheur d'être reçu par son Roi, à Bruxelles.

Il portait « dans sa musette » l'*Avenir de l'intelligence*. Il déclarait que la campagne de Daudet contre l'espionnage boche sera l'éternel honneur de l'Action Française.

Quatre jours après, le 10 Juin, Gabriel Eon, caporal au 137e régiment d'infanterie et sur le point d'être promu sergent tombait aux combats d'Hébuterne. Un obus de gros calibre l'avait criblé d'éclats. Fidèle à son honneur et à sa foi, à tous ses sentiments de Français et de chrétien, il est mort entre les bras de l'aumônier et n'a prononcé qu'un mot : « Pour la France ! » Et nous savons a écrit son frère André qu'il était parti à l'assaut, le Sacré-Cœur sur la poitrine et le cœur plein d'espoir dans les destinées glorieuses du pays.

Le 6 Juin, en l'église de Sailly-au-Bois, il avait accompli avec une piété édifiante ses devoirs de chrétien ; et par les soins de l'aumônier du régiment, ses glorieux restes ont été inhumés en arrière des lignes.

L'héroïque conduite de notre jeune et vaillant ami a été consacrée par cette magnifique citation à l'ordre de l'armée :

« A fait preuve de sang-froid dans la conduite de ses hommes au feu ; les a encore encouragés alors qu'il était mortellement atteint par un obus ».

On croirait lire la citation d'un des héros de l'antiquité. Frappé mortellement, Gabriel Eon trouve encore l'énergie de stimuler le courage de ceux qu'il commande et donne avant de mourir le sublime exemple du sacrifice simplement et héroïquement accompli pour la France, pour la Patrie.

L'orgueil des siens peut égaler l'immensité de leur douleur.

C'est le sang de ces jeunes martyrs qui paiera la rançon de notre victoire.

Honneur à eux !

R. V.

Digitized by Google

AUTOUR D'UNE GENTILHOMMIÈRE

NOTES D'UN TERRIEN

Pour prendre conscience de ses origines terriennes notre âme nationale n'à qu'à écouter la voix des morts.

André Theuriet.

Avant de lâcher la bride à ma plume impatiente, je me suis longtemps demandé : Ne faut-il pas repousser, ainsi qu'une tentation factice et un peu sacrilège, la pensée qui me hante de décrire ma maison dans son décor familier ? Mais l'observation m'a prouvé qu'en confiant sa passion aux âmes qui lui paraissaient bienveillantes, l'amant obéit à une sorte d'instinct. Pour l'objet de son culte il *doit* recueillir des hommages. Or, je chéris ma demeure comme si elle était femme. Mon inspiration n'est donc qu'un phénomène de sensibilité que justifie la nature.

D'autre part, la route où j'oserai mes pas ne sera point libre d'écueils. Sous un héritage de belles qualités la réalité de défauts certains risque de disparaître à mes yeux obscurcis d'un éblouissement sentimental ? Une sagesse intérieure m'a suggéré pourtant que, si la vie n'a pas éteint en moi la faculté d'enthousiasme, une saine connaissance du passé peut clarifier mon affection.

Le plateau des doutes et des craintes ainsi allégé, une consi-

Digitized by Google

dération est venue rompre l'équilibre au profit d'un désir cher. En consacrant à ma gentilhommière un cantique sincèrement ému, j'espère faire partager mon amour, et acquitter ainsi une dette de gratitude envers celle qui n'a cessé de dispenser à mon orps et à mon esprit des joies d'une pure intimité.

***

Donc, j'habite une antique demeure qui est venue vers moi à travers plusieurs générations d'ancêtres. Elle fut élevée à la fin du XVIe siècle, en plein cœur du Poitou, au sud des côteaux de la Gâtine. Le type, que le paysan désigne sous le vocable pittoresque de « *logis* », en est assez commun dans la région ; mais le choix de son assiette fut particulièrement heureux.

La muraille du fond domine une vallée, au sein de laquelle s'endort une lumineuse rivière. Sur la façade opposée le sol s'humilie en un ample plateau, que barre obliquement le chemin vicinal. Détaché de la grand'route comme un rameau du tronc, celui-ci vient longer la clôture poussiéreuse de mon domaine, dans laquelle s'ouvre un portique aux battants croisés sous un rustique chaperon.

Après avoir soulevé le heurtoir de bronze, le visiteur prend patience à écouter le sable se plaindre sous un pas régulier et lent. La main peureuse de la fermière entrebaille enfin une porte étroite, découpée dans l'un des vantaux massifs. Emouvante escorte de vieux soldats perclus, deux lignes de tilleuls, que l'âge a contrefaits, accompagnent une allée jusqu'au parvis semé de cailloux et ceint d'un parapet qui précède le corps principal de ma gentilhommière.

Celle-ci se compose de bâtiments disposés en équerre. L'un de face, le plus long, s'agrémente d'une tour ronde, dont le couronnement, dépassant quelque peu la toiture, est coiffé d'un couvercle de poivrière. A l'intérieur, tel le limaçon dans sa coquille, un escalier s'enroule jusqu'au grenier, qui règne sur l'unique étage. Un linteau de pierre, dont le sommet s'épanouit en chou frisé, dessine d'un relief adouci le cintre de la porte.

Digitized by Google

Une autre construction moins étendue, mais de même hauteur, est d'origine plus récente. Elle fut élevée lorsque l'un de mes prédécesseurs s'avisa d'acquérir des terres voisines pour les donner en culture. Avec sa famille le métayer peuplerait les pièces du bas. L'escalier, qui s'est réfugié au dedans, relie celles-ci à l'étage inhabité qui sert de grange. Derrière ce bâtiment s'accrochent, ainsi que des enfants à la jupe de leur mère, l'écurie et l'étable.

Posé de biais, en sorte que sa façade forme pan coupé, un pavillon sert de trait d'union entre la résidence du maître et celle du vassal. Il est comme la charnière autour de laquelle s'articulent deux expressions différentes d'intérêts ruraux communs. L'indépendance en est entière. Seule la porte ouvrant sur le jardin permet d'y pénétrer. La silhouette précise de sa toiture en mansarde commande les autres bâtiments, qui se gardent du soleil et de la pluie par deux plans inclinés, se sectionnant à angle vif. Ces couvertures sont pavées de petits carreaux plats, mangés de mousse, sur lesquels le temps a déposé une chaude patine brune.

***

Tel est l'aspect à la fois grave et familier de ma gentilhommière. Un artiste reprocherait de manquer de grâce à ses formes simples, un peu trapues, qui se dessinent mal sous la blouse grise de la façade. Le chef pourrait lui paraître gêné dans le pesant chapeau de tuiles, encore que la pointe assez subtile de la tour vienne rehausser celui-ci ainsi qu'une aigrette. Mais comment refuser à sa physionomie bienveillante d'accueil une expression de robuste équilibre, de dignité sereine ?

Ces qualités éveillent en mon esprit de douces réminiscences d'époques où mes ancêtres ont vécu. Par certains soirs à l'atmosphère seigneuriale, sous le champ d'azur semé d'élégants nuages roses, elle donne l'émotion d'une image pieusement conservée d'ancienne France. Pour préciser mes impressions je lui découvre un type analogue à celui du Poitevin, un peu lent sans doute,

Digitized by Google

avec les lignes du visage pleines et droites, mais riche de santé, doué d'une vertu calme et résistante.

La réflexion semble me prouver que ce n'est pas une illusoire apparence. Au cours de l'histoire la nature plantureuse et les horizons réguliers de notre province ont façonné à leur image l'homme que des avantages terrestres y sûrent fixer à l'époque des migrations celtiques. Quelques siècles plus tard un humble architecte se sera inspiré, dans la facture de mon « *logis* », des exigences toujours semblables, des mêmes traits essentiels de ce sol.

Il y aurait en effet faute de goût à ne vouloir apprécier ma maison qu'en elle-même, détachée de l'ensemble que composent collines, arbres et ciel. Car le paysage la fait valoir dans la mesure où ses lignes, ses couleurs s'accordent avec les siennes. D'un décor aux éléments multiples elle n'est que le fragment.

***

D'abord montent la garde autour de ma retraite quelques sentinelles détachées du vaillant bataillon des conifères. Les plus fougueux assauts du vent ne les renversent pas. Malgré les atteintes mortelles du froid persiste en leurs membres raidis un peu de sève, qui fait moins tristes, aux jours d'hiver, les abords des demeures humaines, Puis le feuillage régulier des sapins, dont la verdure dégage un charme intime et sévère à la fois, s'harmonise si bien avec les contours caressants des tourelles, les toitures moussues et la pierre en grisaille des châteaux.

Derrière ma maison, une mœlleuse pelouse enrichie de corbeilles que fleurissent, au gré de la saison, héliotropes ou pensées, pétunias ou verveines, s'offre comme un écrin sur le velours duquel reposeraient des pierres précieuses. Deux allées de sable roux, qui se croisent en des courbes indolentes, semblent les colliers d'or destinés à suspendre ces joailleries polychromes. Puis avec la pente propice du terrain débute le bois. Le chêne en est l'essence préférée ; mais des pieds d'érable et de hêtre s'y sont glissés par surprise. A travers la végétation

Digitized by Google

impétueuse des fougères, d'étroits sentiers dévalent dans les prés bas, à la marge desquels les arbres rompent leur charge.

Dans l'apaisante fraîcheur qui monte du pâturage, somnolent tout le jour des vaches débonnaires. Sertie, à cet endroit, entre des berges pétries d'une glaise perfide qu'agrippent des racines d'aulnes, une lumineuse rivière gonfle de suc les herbres drues. Au delà, celles-ci allongent leur armée jusqu'à la grande route, qui flâne sans souci du village prochain.

Des fenêtres de mon logis l'œil n'aperçoit, au-dessus des arbres dont les vagues moutonneuses déferlent, que le front âpre des rochers qui la surplombent. Afin de pouvoir suivre la fuite émue de la vallée, j'ai fait attacher une terrasse en berceau à mi-flanc de la colline, sur la droite du domaine. Abattre des chênes fut pour moi un sacrifice. Heureusement étaient-ils clairsemés à la place choisie. Le regard s'amuse maintenant aux ébats, sur le tapis profond de la prairie, de la rivière affranchie de la dure étreinte du sol. Dans le lointain apparaissent, estompées par les branches, les formes blanches des maisons du bourg causant au bord de l'eau.

***

L'allée qui amène sagement, comme par la main, de la route au seuil de ma maison, sépare le jardin potager du royaume des fruits. D'après une esthétique méticuleuse ont été dessinées les planches de celui-là. A l'aîné de Claude, mon fermier, s'impose le devoir modeste d'entretenir notre provision de salades. Il y satisfait avec un soin propre et discret, presque paternel. Un puits, dont la margelle élégante traduit des goûts d'autrefois, plonge très bas chercher la vie qu'implorent les lèvres ardentes des plates-bandes.

Le verger fait pendant à ce « *conservatoire* » des légumes. Les arbres y sont disposés sur lignes, droites ou obliques, qui se coupent, groupés en figures géométriques simples. Le printemps fleurit cercles, ovales, losanges ; dresse des échiquiers de houppes et de plumets blancs. Les poiriers sur espalier étirent paresseusement leurs bras au soleil, tandis qu'un vent moqueur fait

Digitized by Google

vibrer les branches en lyre des pêchers. Des corbeilles se tendent vers les cieux pour recevoir les dons de la terre. Quelques palmettes rigides s'ennuient d'être de grands éventails captifs. Bordée sur un côté de framboisiers et de cassis, une allée met une marge blonde à ce poème de nature régulier.

Enfin court, au long de la clôture de mon domaine, une bande de terrain, dont une vivante théorie d'arbustes et de plantes d'ornement compose la frise. Dodue, une chenille de buis rehausse ce cadre d'un filet toujours vert.

***

Ainsi les deux aspects de mon domaine mutuellement se complètent. Si le décor naturel fait valoir la maison, celle-ci explique le paysage, des reflets duquel elle compose le bouquet épanoui. Sous cette rare harmonie je découvre une mystérieuse communion de sentiments. Lorsque, au gré des variations successives de l'atmosphère, le monde extérieur se revêt d'apparences nouvelles, des modifications s'opèrent au sein de la substance vivante. L'esprit, qui vibre sans cesse à l'unisson du corps, en est aussitôt affecté.

De même ma demeure, miroir des âmes qu'elle enferme, adapte à chaque saison une physionomie particulière, dont l'expression se précise à certaines heures de la journée. En avril, les feuillages lumineux tant leurs nuances jeunes sont tendres, le ciel fraîchement lavé où persiste un peu d'écume de savon, lui sont une invitation à la joie. Sous la caresse plus subtile de l'air matinal elle semble, rajeunie de sommeil, disposée à revivre avec confiance un cycle de jours incertains.

Dans la sérénité du crépuscule la félicité grave qu'apporte le devoir accompli resplendit à travers l'auréole vibrante dont les derniers rayons la divinisent. Elle dort affaiblie, privée de pensée, par la torpeur grisante des midis, tandis que les clairs de lune amoureux la baignent en un rêve sans fin, qu'émeut parfois l'ombre d'un nuage venant à glisser sur son toit.

Lorsque la Nature consent à mourir, ma gentilhommière se

Digitized by Google

drape dans un recueillement plein d'émouvante grandeur. L'atmosphère s'est soudain apaisée et, descendu des cieux, un silence solennel ouate toutes choses. Arbres et plantes attendent immobiles, dans des attitudes figées. L'on dirait que, pressentant aussi sa fin prochaine, ma maison s'abandonne à un examen de conscience.

L'hiver la surprend debout au milieu du décor dévasté. Comme le paysage, elle a perdu sa grâce neuve et son sourire. Aux minutes de facile repos doit succéder une heure de combat. Sa résignation disparaît alors sous la tension d'une volonté qui ne veut pas périr. Flagellée par la pluie désolante, en proie aux rafales sauvages comme une nécessité, elle courbe les épaules, se tasse pour adhérer plus fortement au sol natal. Mais son effort de résistance au malheur lui donne la fixité amère du visage des hommes sur qui la main du Destin s'est trop longtemps appesantie.

***

Au-dessus de l'entrée de ma maison un pigeon, portant dans son bec une branche fleurie, se détache d'un écusson sculpté à l'angle duquel une date s'éteint. Par leur origine ces armoiries sont moins un signe de noblesse que l'enseigne, en forme d'emblême, de ma demeure, connue dans le pays sous la pittoresque appelation : *Logis de la Ramière.*

Ayant acheté, en l'an de grâce 1576, la terre qui devait servir de noyau à notre domaine, un des lointains ancêtres de ma famille se mit en devoir de réaliser le « *mesnage des champs* », dont le plan s'était dessiné au cours de ses songeries. Parce que, porté sur la bouche, il accordait grande saveur à la chair un peu âpre du ramier, ses soins entourèrent l'élévement du colombier, auquel lui donnait droit son contrat d'acquisition. Il en détermina lui-même l'emplacement, en prescrivit la forme familière. Désirant gagner ses bonnes grâces, le maître maçon avisa de décorer, en s'inspirant d'un goût si vif, l'entrée de la gentilhommière. Amusé, mon aimable parent y consentit. Dans la pensée des gens qui l'approchèrent, à cette époque, l'image de l'oiseau préféré

Digitized by Google

s'associa naturellement à celle du logis. Quand nécessité fut de distinguer celui-ci des résidences environnantes, l'esprit trouva un déterminatif facile dans l'existence d'un pareil attribut.

***

Les paysans de la région désignent de même sous le nom de « *fuye* » la demeure rustique des pigeons, attendu que quelques-uns de ces oiseaux s'envolent sans cesse de leur toit pour regagner les champs. Isolé des autres communs, notre colombier se dresse dans la cour qui s'étend derrière le bâtiment affecté aux services agricoles. Alors que cette construction n'existait pas, on l'apercevait tout entier des fenêtres de ma chambre. Plus ample d'enceinte, il ressemble à la tour en poivrière où se tord, enfermé, l'escalier de ma demeure. La muraille s'en agrémente d'un collier de lucarnes, découpées assez haut du sol. La juxtaposition des cellules rectangulaires, dont la paroi intérieure est creusée, rappelle l'aspect des gâteaux de cire, dans les alvéoles desquels les abeilles engrangent leur miel. Pour atteindre les plus élevées, et sans perte de temps se transporter de l'une à l'autre, l'imagination paysanne a inventé un dispositif ingénieux.

Autour d'un axe central qui, fiché en terre, rejoint le pinacle du colombier, une charpente tourne en grinçant sur ses colliers de fer. A bout de bras elle porte, par l'un des montants, une échelle dressée dans un plan vertical. Celle-ci vient effleurer l'entrée de toutes les cellules, au cours de la rotation qu'imprime au mécanisme le bras ou le pied. Ainsi peuvent s'effectuer avec aisance le nettoyage, la surveillance des couvées.

***

Les habitants de ce bastion pacifique composent une race peu définie, bien que, chez ses sujets, la réapparition de certains caractères tende chaque saison à la fixer. Le « *biset* » en fut assurément l'ancêtre, à l'époque de la création du colombier. L'humeur indépendante, la volonté de pourvoir à sa nourriture, l'habitude de se percher dans les arbres, que manifestent encore les indi-

Digitized by Google

vidus d'aujourd'hui, sont un legs de ce pigeon demi-sauvage. Mais, à une date assez lointaine, furent introduits au sein de la garnison un certain nombre d'étrangers, avec lesquels, après une résistance furieuse, les premiers occupants conclurent un traité d'alliance. La bonne foi des parties donna dans la suite des produits améliorés, familiers et prolifiques, plus distingués d'aspect quoique moins grêles de formes.

Le type actuel s'enveloppe d'une robe mauve cendré, dont le ton mœlleux flatte discrètement la vue. Barrées de noir vers le bas, les ailes, qui le long du corps se dessinent avec harmonie, croisent leurs bouts café au lait clair au-dessus d'une queue aux rectrices brunes. Montés sur pattes de corail lisse, mes pigeons aiguisent, en forme de poignard, un bec de jais. Parmi des frissons verts et violets pourpre étincellent au soleil les paillettes métalliques de leur gorge. La pupille, que troue largement un cristallin roux, prête à leur regard interrogateur une expression de vivante curiosité. Les secousses de leur tête bleue d'ardoise l'accentuent encore, en semblant traduire les efforts que, pour comprendre le monde, tente leur innocente cervelle.

Camille SAGNES.

(A suivre).

Digitized by Google

POUR LES HÉROS DE LA DOUCE FRANCE

TOMBES DE SOLDATS

Près des routes, ou dans la plaine, autour des meules,
Gisent sous quelques pieds de glèbe les soldats
Qui moururent pour leur pays dans les combats :
Une grandeur poignante orne ces tombes seules.

Chaque passante — vierge ou mère en pleurs, aïeule —
Les vénère et les choie à mots tendres tout bas;
Et les vieillards muets et les trop jeunes gars
Y puisent de l'ardeur pour gratter les éteules.

Devant ces tertres que bat l'averse, comment
Ne pas rougir des vains et pompeux monuments
Qui s'effritent parmi l'oubli des cimetières ?

Même frustes, leurs croix, et déteints, leurs drapeaux
Semblent le plus sublime ornement du repos
Des héros couchés là sans linceuls et sans bières.

***

CORBEAUX DE GUERRE

Poète, souviens-toi. Dans le champ de carnage,
Ce soir gluant d'hiver, au milieu des tombeaux
Sacrés, nous revenions tristement. Des corbeaux
Se mirent à planer avec des cris sauvages.

Ils arrivaient de l'horizon en noirs nuages,
Innombrables, d'un vol automatique et beau.
Claquant du bec, ouvrant des ailes en lambeaux,
De bleus éclairs sur la houille de leur plumage.

Digitized by Google

Ils se noyaient au loin dans la brume et la nuit ;
Mais d'autres rejoignaient l'essaim à peine enfui,
Immobile, tu regardais, comme en extase,

Poindre à perte de vue, en longs groupes criards
Sur la plaine de Brie hier sanglante et rase,
Les corbeaux dans le ciel tragique, par milliards !

Albert HENNEQUIN.

Digitized by Google

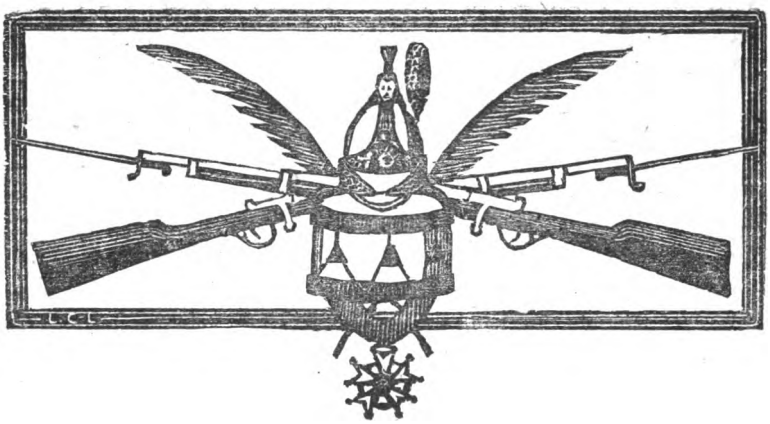

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

IV

Le commandant ***Blainville,*** du 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Le commandant ***Louis Perrin,*** de la Roche-sur-Yon, mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Verdun.

Le capitaine ***Maurice Breton,*** qui habita longtemps Fontenay où son père était commandant du 137e ; tué à l'assaut d'une tranchée ennemie le 6 Juillet.

Le capitaine ***Brisoux,*** du 137e d'infanterie, tué en Juin dans les combats du Nord.

M. le capitaine Brisoux, atteint de deux blessures graves dans les

(1) Voir le 2e fascicule de 1915.

Digitized by Google

premiers jours de la guerre, fut fait officier de la Légion d'honneur. Il regagna sitôt guéri le régiment à la tête duquel il vient de tomber glorieusement.

Le capitaine *de Gavardie de Montclar*, du 93e d'infanterie mort à l'ennemi.

Le capitaine *Fernand Gibelin*, du 51e régiment d'infanterie, dont la famille habite Fontenay-le-Comte, tué à l'ennemi.

Au moment où le capitaine Gibelin était frappé mortellement son beau-fils qui servait à ses côtés se précipita pour le secourir, il fut lui même atteint par les balles allemandes et tomba mort près du corps de son beau-père.

Le capitaine *Groult*, blessé d'une balle au front, le 27 Août, en protégeant la retraite de ses hommes ; laissé sur le champ de bataille il y reçut d'autres blessures et fut porté comme disparu.

On a su officiellement depuis qu'il était mort dans une ambulance, près de Sedan, où il était retenu prisonnier.

Le capitaine *Delard*, du 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Le capitaine *Hagnus*, du 93e d'infanterie, tué le 8 Septembre dans une tranchée, fut cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa vaillante conduite.

Le capitaine *de Lavalette*, du 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Le capitaine *Jean Lécuyer*, du 131e d'infanterie, de l'Ile-d'Yeu, tué le 22 Août.

Le capitaine *Lemaître*, de Challans, du 2e bataillon de chasseurs à pied, tué le 30 Avril alors qu'il menait sa compagnie à l'assaut.

Le capitaine *Ploix*, du 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Le capitaine *Plument de Baillac*, officier de réserve au 137e d'infanterie, tombé à l'ennemi à l'attaque d'Hébuterne.

Le lieutenant *Alexandre Chacun*, du 1er tirailleur marocain, de Mouzeuil, décoré de la médaille militaire, glorieusement tombé à l'ennemi le 13 Mars 1915.

Le lieutenant *Constant Clouet*, de Saint-Martin-de-Brem, mort le 5 Septembre.

Le lieutenant *Jean Hurtaud*, du 28e de ligne, de Mareuil-sur-Lay, tué le 22 Août à la bataille de Charleroy.

Le lieutenant *Justeau*, du 93e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Le lieutenant *André Lavant*, du 64e d'infanterie, de la Roche-sur-Yon, mort au champ d'honneur.

Digitized by Google

Le lieutenant *Lucien Massé,* du 8e régiment mixte des Sables-d'Olonne, tué aux Dardanelles.

Le lieutenant *Pierre de Maynard,* grièvement blessé le 28 Avril à Ypres, mort le 30 du même mois à l'hôpital temporaire de Poperinghe.

C'était un vaillant dans toute la force du terme. Son père, ancien officier supérieur de cavalerie qui jouit en Vendée de la considération générale peut se montrer fier d'un tel fils.

Le lieutenant *Marc de Monti de Rézé,* glorieusement mort le 11 Mai à l'ambulance d'Aubigny (Pas-de-Calais), de blessures reçues l'avant-veille à l'assaut de Neuville-Saint-Vaast.

Le lieutenant *Louis Ruault,* de la Roche-sur-Yon, officier de réserve au 293e d'infanterie, tombé glorieusement face à l'ennemi, le 8 Juin.

Le lieutenant *Vallet,* de la Roche-sur-Yon, des tirailleurs algériens, tué à l'ennemi.

Le lieutenant *Veisse,* du 26e d'infanterie, tué fin Août 1914.

Le sous-lieutenant *Pierre Aubugeois de la Ville du Bost,* du 66e d'infanterie, tué d'une balle au front, le 12 Mai, en conduisant sa section avec une admirable vaillance à l'assaut d'une position ennemie.

Le lieutenant de la Ville du Bost était le neveu de Mme Ludovic Vallette, de Fontenay-le-Comte. Simple soldat au début de la guerre il avait à force de bravoure conquis successivement les galons de sous-officier et d'officier.

Le sous-lieutenant *Benéteau,* du 137e d'infanterie, instituteur à Benet, tué en Juin 1915.

Le sous-lieutenant *Armand Chupin,* de Fontenay-le-Comte, tombé à l'ennemi en Juin.

Le sous-lieutenant *Marcel Cornière,* du 153e d'infanterie, tombé à l'ennemi, le 9 Mai, en conduisant à l'assaut la section qu'il commandait.

Il était fils de notre compatriote et ami M. Pierre Cornière, ancien président de l'*Union fraternelle des Vendéens de Paris.*

Le sous-lieutenant *Théophile Davy,* de Fontenay-le-Comte, du 137e tué le 7 Juin.

Le sous-lieutenant *Fauchereau,* du 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Le sous-licutenant *Jean Le Gourd,* du 137e d'infanterie, mort de ses blessures.

Le sous-lieutenant *Lalaurie,* du 137e, tombé glorieusement à la tête de ses hommes qu'il entraînait vaillamment à l'assaut des tranchées

Digitized by Google

allemandes, malgré un tir de barrage de l'artillerie ennemie, le 7 Juin, et cité à l'ordre du jour de l'armée.

Le sous-lieutenant *François de Saint-André*, du 80e d'infanterie tombé sur le champ de bataille.

Le sous-lieutenant de réserve, *Pierre Sourit*, de Fontenay-le-Comte, du 137e d'infanterie, tombé en Juin dans les terribles combats où les Vendéens et les Bretons ont si vaillamment soutenu l'honneur militaire de nos régions de l'Ouest.

Le sous-lieutenant *Georges de Vallois*, des chasseurs à pied, tué le 9 Mai, après s'être battu de la plus héroïque façon. Il était le petit-fils de Mme du Rostu, sœur de M. Merveilleux du Vignaux et de Mme de Bretagne.

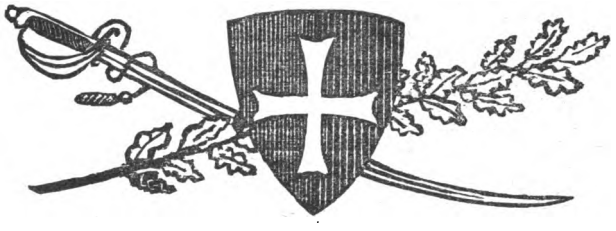

Victor Achard, de Froidfond, sergent au 83e territorial, tué le 24 Août 1914.

Georges Airaud, de Bazoges-en-Pareds, tué à l'ennemi.

Gustave Airaud, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Auguste Airieau, de Rocheservière, vicaire de Nieuil-sur-l'Autise, mort à l'ennemi.

Léon Allard, de Saint-Georges-de-Montaigu, du 77e d'infanterie.

Auguste Ambroise, de Saint-Cyr-en-Talmondais, tué à l'ennemi le 4 Mars.

Pierre Angibaud, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à l'armée.

François Antérieux, de Noirmoutier, sergent au 137e d'infanterie, mort à Amiens, de ses blessures, le 21 Mars.

Louis Arnaud, de Jard.

Louis Artaril, de Bazoges-en-Pareds, mort à la guerre.

Jacques Audaire, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la Patrie.

Digitized by Google

Ferdinand Aubert, de Saint-André-Goule-d'Oie, décédé à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Baptiste Augereau, de Vix, tué le 27 Février.

Pierre Augereau, de Corps, 83e territorial, tué le 7 Novembre.

Benjamin Autin, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué en fin Février.

Joseph Auvinet, de la Bruffière.

Baptiste-Pierre Auvinet, des Landes-Genusson, 51e d'artillerie, mort à l'hôpital de Nantes.

Babier, de Maillé, tué à l'ennemi.

Eugène Babin, de Jard, mort à l'ennemi.

Marcel Rabu, des Sables-d'Olonne, tué le 16 Septembre.

Augustin-Jean Badreau, de Saint-Fulgent, 93e d'infanterie mort à l'hôpital militaire.

Jacques Baguenier-Désormeaux, fils de notre excellent ami, caporal d'infanterie coloniale, tué au combat.

Jean Bâle, de Saint-Martin-de-Brem, mort à l'armée.

Raoul Banchereau, de Chavagnes-les-Redoux, mort à l'armée.

Ambroise Barbeau, de Saint-Martin-de-Brem.

Gustave Barbier, de Pouzauges, adjudant au 114e d'infanterie.

Alphonse Bardet, de la Meilleraye, tué à l'ennemi.

Auguste Baron, de Cugand, mort à l'ennemi.

Aimé Barré, de Beauvoir, 77e d'infanterie, mort le 8 Décembre.

Henri Barré, de Beauvoir, tué le 16 Juin.

Eugène Barreau, de l'Ile-d'Yeu, sergent au 93e d'infanterie, tué le 27 Août.

Aimé Barreteau, de Maché, tué à l'ennemi.

Honoré Batard, de Bouin, adjudant, tué en Turquie.

Michel Batiot, de la Châtaigneraie, tué à l'ennemi le 22 Août.

François Bauchet, de Boufferé, 93e d'infanterie, mort à Cassel (Allemagne).

François Baud, de Bouin, tué aux Dardanelles.

Henri Baud, des Sables-d'Olonne, 17e de ligne, tué à l'ennemi.

Marcel Baud, de Maillezais.

Eugène Baudry, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Digitized by Google

Aimé Baudoux, de Luçon, 1er colonial, décédé à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux, des suites de ses blessures.

Charles Baudry, de Mouilleron-en-Pareds, tué en Juillet.

Léandre Baudry, de Bazoges-en-Pareds, mort à la guerre.

Henri Bazin, de Saint-Etienne-du-Bois, mort à l'armée.

M. Béchot, de Mouilleron-en-Pareds, tué le 6 Mars 1915.

Georges Belaud, de Saint-Sulpice-en-Pareds, tué en Juillet.

Charles Bellier, de la Roche-sur-Yon.

Pierre Belloir, de Saint-Etienne-du-Bois, mort à l'armée.

Alphonse Belouard, de la Boissière-de-Montaigu.

Léon Bély, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, tué à l'ennemi.

Louis Bély, de Saint-Philbert-de-Bouaine, tué le 29 Juin, dans le Nord.

Auguste-François Benet, de Maillezais, décédé à l'hôpital de Nancy des suites de ses blessures.

René Benéteau, de Sainte-Cécile, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi le 7 Juin.

Henri Bercelot, de Cezais, tué à l'ennemi.

Auguste et *Aimé Bernard*, de la Roche-sur-Yon, 137e d'infanterie tués à l'ennemi.

Léopold Bernard, matelot à bord, tué le 10 Mai.

Daniel Berthier, de Thorigny, du 35e d'artillerie, tué le 1er Mai.

Pierre Berthomé, de la Chapelle-Palluau, mort de ses blessures le 27 Septembre.

Clément Bertin, de Saint-Denis-la-Chevasse, 293e d'infanterie.

Hilaire Berton, de Chavagnes-en-Paillers, 337e d'infanterie.

Marcel Bertrand, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Jean Bernard, de Beauvoir, 2e colonial, mort le 31 Mars à l'hôpital de Brest.

Gabriel Bertrand, de Pouzauges, mort à l'hôpital de Toulon.

Henri Besson, de Chavagnes-en-Paillers (La Révoisière).

Henri Besson, de Chavagnes-en-Paillers (La Tachère).

Dieudonné Bessonnet, de Saint-Martin-de-Brem, 137e d'infanterie.

Joseph Bessonnet, de Saint-Martin-de-Brem, mort à l'armée.

Digitized by Google

Aimé Béteau, de Sainte-Hermine, 77e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Aimé Bethus, de Beauvoir, mort d'épuisement, le 9 Septembre.

Armand Bethuys, de Froidfond, tué en Mars.

Jean-Louis Béthuys, de Bois-de-Céné, 2e régiment d'infanterie coloniale, décédé à l'hôpital de Brest, le 5 Février 1915.

Auguste Beunier, de Champ-Saint-Père, infanterie coloniale, mort à l'hôpital.

Emile-Henry Bezille, de l'Ile-d'Yeu, mort de ses blessures à l'hôpital militaire de Saintes.

Auguste Bigot, de la Verrie, tué le 16 Février.

Eugène Bilaud, de la Chapelle-aux-Lys, mort à l'armée.

Eugène Billaud, de la Ferrière, tué en Mars.

Marcel Billaud, de Cezais, mort à l'armée.

Marcel Billaud, de Thouarsais, tué à l'ennemi.

Jean-Louis Billet, de Beauvoir, tué le 2 Octobre.

Henri Billon, de Beauvoir, mort le 13 Avril au camp de Langelsalza (Allemagne).

Joseph Billy, de Montournais, tué près d'Albert.

Billy, de Loge-Fougereuse, mort à l'armée.

Clément Biret, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort à l'armée.

Alexandre Bironneau, de Luçon, 114e d'infanterie, mort à l'hôpital de Parthenay.

Armand Bironneau, de Saint-Philbert de Pont-Charrault.

Marcel Blaize, de Cezais, tombé au champ d'honneur le 8 Février.

Alexandre Blanchard, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Auguste Blanchard, de Froidfond, 83e territorial, tué le 24 Août 1914.

Baptiste Blanchard, de Vix, mort en captivité à Cassel (Allemagne).

Bléneau, de la Roche-sur-Yon, tué par une bombe d'avion ennemi.

Gaston Bodet, des Sables-d'Olonne, 7e colonial, tué à l'ennemi.

Maxime Bodin, de Saint-Pierre-du-Chemin, tué le 7 Février.

Louis Boidé, de Puybelliard, mort à l'ennemi.

Georges Boisseau, de la Ferrière, tué le 21 Janvier.

Benjamin-Joseph Boissinot, de Montournais, mort de ses blessures.

Auguste Boisson, de Jard, mort à la guerre.

Digitized by Google

M. Bolteau, de la Roche-sur-Yon, mort prisonnier de guerre en Allemagne.

Clément Bonnin, de Saint-Etienne-du-Bois, mort à l'armée.

Elie Bonnin, de Cheffois, du 137e d'infanterie.

Henri Bonnamy, de Challans, mort de maladie contractée au front.

Georges Bordier, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Auguste Borny, de l'Ile-d'Yeu, matelot à bord du navire *Emma*, torpillé dans la Manche.

Armand Bouchet, de Réaumur, mort de ses blessures en Juin 1915.

Henri Bouchet, de Benet, mort à l'ennemi.

Auguste Bouteille, de Cezais, mort à l'armée,

André Briand, de Montaigu, mort à l'hôpital à Epernay.

Célestin Brosseau, de Boufféré, tué à l'ennemi en Juin 1915.

Henri Brosseau, tué le 2 Novembre.

Alexandre Brunelière, des Brouzils, mort à l'armée.

Xavier Brunelière, de la Guyonnière, inhumé par les Allemands à Libin (Luxembourg Belge), le 27 Août 1914.

Charles Bodin, de Noirmoutier, 2e fusilliers marin, mort de ses blessures à Rochefort.

Pierre Bouancheau, de Saint-Denis-la-Chevasse, 93e de ligne, mort à l'ennemi.

Jean-Marie Bouchet, de Montaigu, mort à l'ennemi.

Albert-Gabriel Bouhier, de Maillezais.

Bouilleau, de Saint-Hilaire-de-Voust, mort prisonnier de guerre à Cassel (Allemagne).

Auguste Boussonnière, de Rocheservière, 64e d'infanterie, tué le 29 Octobre 1914.

Eugène Bouteau, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à la guerre.

Raoul Branchereau, de Chavagnes-les-Redoux, tué dans la Meuse, en Septembre 1914.

Alexandre-Henri Brebion, des Herbiers, 87e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 Février 1915.

Julien Brelinet, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Jean Brechet, de Saint-Christophe-du-Ligneron, tué à l'ennemi.

Digitized by Google

Félicien Brelay, de Sainte-Christine, 337e d'infanterie, mort de ses blessures le 5 Octobre 1914.

Georges Brenon, de Saint-André-Treize-Voies, inhumé à Ecury.

Félix Brénot, de Fontenay, ancien clerc d'avoué, engagé volontaire comme brancardier, décédé à Paris, au Val-de-Grâce, des suites d'une maladie contractée sur le front.

Bretaud, de la Boissière-des-Landes, mort à l'armée.

Louis Brianceau, d'Antigny, tué à l'ennemi.

Alexandre Brizard, de Beauvoir, 68e d'infanterie, tué le 16 Février.

Donatien Brizard, de Bouin, mort à l'ennemi le 26 Février.

F. Brivet, d'Antigny, tué au front.

Armand Brochard, de Froidfond, 137e d'Infanterie, tué le 27 Août.

Auguste Brochard, de la Guyonnière, mort à l'ennemi.

Elie Brochard, de Chavagnes-en-Paillers.

Célestin Brosseau, de Boufféré, sergent au 93e d'infanterie, tué glorieusement à l'ennemi en Juin 1915.

Auguste Broky, inscrit maritime à l'Ile-d'Yeu, mort sur l'*Emma*, torpillé par un sous-marin allemand.

Clément Brunet, de Froidfond, 293e d'infanterie, tué le 29 Octobre.

Eugène Brunet, de Maillé, 64e d'infanterie, tué le 7 Juin 1915.

Fernand-Raoul Brunier, de Montaigu, tué à l'ennemi.

Gabriel Bulteau, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi,

Ludovic de Buor, de Saint-Vincent-Puymaufrais, tué le 17 Juin.

Henri Bureau, de Froidfond, tué le 1er Mai 1915.

Marcel Burgaud, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie, mort à l'ennnemi.

Henri Burgaud, de Bouin, tué à l'ennemi.

Baron, de Chambretaud, mort à l'ennemi.

Clément Burnaud, des Clouzeaux, blessé le 13 Juin 1915, mort le 16 du même mois.

Henri Burnean, de Sainte-Flaive-des-Loups, 93e d'infanterie, blessé à l'ennemi le 19 Juin 1915 et mort le 21.

François Caillaud, de Saint-Philbert-de-Bouaine, tué à l'ennemi.

Henri Caillaux, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'ennemi.

Digitized by Google

Louis Caillé, de Xanton-Chassenon, du 137e de ligne, tué le 12 Octobre.

Théodore Caillé, de la Roche-sur-Yon 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Raymond Calleau, du Champ-Saint-Père, sergent au 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Fridolin Caillet, de Saint-Maurice-des-Noues. mort à la guerre.

Albert Calleau, des Sables-d'Olonne, 94e de ligne, tombé à l'ennemi.

Armand Camus, de Saint-Vincent-sur-Graon, 95e d'infanterie, mort à l'armée.

Eugène Camus, de la Bretonnière, tué à l'ennemi.

Charles-Gabriel Carer, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Paul Carle, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

V. Canteau, d'Antigny, mort à l'ennemi.

Gabriel Chabirand, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Auguste-Armand Chabot, de Fontenay-le-Comte, 2e fusiliers marins, tué à l'ennemi.

Henri Chabot, de la Roche-sur-Yon, mort de ses blessures à l'hôpital d'Amiens en Juillet 1915.

Henri de Chabot, caporal d'infanterie de ligne, tué le 7 Avril, Il était parti sur la ligne de défense, sur sa demande et sans attendre son tour ; dix-sept jours après son arrivée, il était foudroyé par la mitraille.

Léon Chabot, de Maillezais.

Pierre Chabot, de Saint-Martin-de-Brem, sous-officier au 85e d'infanterie, mort à Plasburg (Allemagne).

Arthur Chacun, de Chasnais, matelot, l'une des victimes d'un torpilleur.

Adrien Chadeneau, du Champ-Saint-Père, 137e d'infanterie, mort à l'hôpital,

Louis Chagneau, de Froidfond, canonnier au 35e d'artilleric, tué le 2 Septembre 1914.

Auguste Chaigneau, de la Ferrière, tué le 9 Mai 1915.

Joseph Chaigneau, de Montaigu, tué à l'ennemi, le 17 Juin 1915.

Auguste-Constant Chaillou, de Boufféré, du 2e colonial.

Auguste Challet, de Tiffauges, du 84e territorial.

Digitized by Google

Camille Chamare, de Saint-Germain-le-Princay, tué le 18 Janvier.

Valentin Champain, de Chavagnes-en-Paillers.

François Champaud, de Corps, 293e d'infanterie, mort de ses blessures, le 24 Janvier 1915.

Sylvain Chaput, de Montaigu, mort à l'ennemi.

Henri Charrieau, de Maché, mort de ses blessures à Verdun.

Raymond Charrieau, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Emmanuel Charrier, de Maché, mort à l'ennemi, le 7 Juin 1915.

Henri-Onésime Charrier, des Herbiers 137e d'infanterie, tué le 7 Juin.

J.-B. Charrier, de Bazoges-en-Pareds, mort à l'armée.

Joseph Charrier, de Maché, mort à l'ennemi.

Joseph Charrier, de la Boissière-de-Montaigu, mort prisonnier à Zerhst (Saxe).

Pierre Chartier, de l'Ile-d'Yeu, mort le 16 Mars 1915.

Auguste Charruau, mort à l'hôpital le 17 Décembre 1914.

Ernest-Eugène-Alphonse Châtaigner, de Montaigu, 109e d'infanterie, décédé le 26 Février 1915.

Célestin Chauveau, de Curzon, tué le 8 Septembre 1914.

Samuel Chauveau, de Luçon, sous-officier d'infanterie.

Adolphe-Stanislas Chauviteau, de l'Ile-d'Yeu, 3e colonial, tué à l'ennemi, le 18 Mai 1915.

Auguste Chauvière, de Saint-Hilaire-de-Loulay, tué à l'ennemi.

René Chauvière, de Chavagnes-en-Paillers, 51e d'artillerie, tombé au champ d'honneur.

Pierre Chauvieu, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à l'armée.

Emile-André Chécot, de l'Ile-d'Yeu, matelot à bord, tué.

Louis Chessebœuf, de Maillezais.

Ed. Chevalereau, de Cezais, mort à l'ennemi.

Eugène Chevallereau, de Curzon, mort de ses blessures à Dijon.

Pierre-Eugène Chevalier, de Montaigu, 4e bataillon d'infanterie d'Afrique, tué à l'ennemi, le 17 Février 1915.

M. Chevalier, de Maché, tué à l'ennemi.

Clément Chevillon, de la Roche-sur-Yon, sergent d'infanterie, mort à l'ennemi.

Digitized by Google

Ernest Chevrier, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, adjudant au 64e d'infanterie, mort de typhoïde contractée dans les tranchées.

Victor Chevrier, frère du précédent de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, mort à l'hôpital d'Amiens.

Albert Chiron, du 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Georges Chiron, de Pouzauges, du 114e d'infanterie.

Henri Chiron, des Landes-Genusson, 17 février 1915.

M. Choisy, de Fontenay-le-Comte, du 137e d'infanterie, mort à l'armée.

Jean Chusseau, du Champ-Saint-Père, 137e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Jules Chusseau, de Saint-Vincent-sur-Graon, 3e colonial, mort à l'armée.

Chusseau, de Champ-Saint-Père, 3e colonial, mort de ses blessures.

Gustave Chutron. de Sérigné, sergent au 137e d'infanterie, tué le 7 Juin.

Jean-Baptiste Clénet, de la Guyonnière, mort à l'armée.

Ernest Cornardeau, de Vix, tué par une bombe.

Pierre Cornu, des Brouzils, mort à l'armée.

Pierre Cornu, des Brouzils, séminariste, blessé et mort à l'hôpital, le 22 Juin 1915.

Henri Cossard, de Tiffauges, du 137 d'infanterie.

M. Coste, des Sables-d'Olonne, sous-officier d'infanterie, tué à l'ennemi.

Abel Cotencin, de Montreuil, mort le 9 Juin, de ses blessures, à l'hôpital d'Acheux.

André Cottin, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Armand Coudrin, de la Verrie, mort en Allemagne.

Emmanuel Cougnaud, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à l'armée.

Raphaël Couillaud, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à l'armée.

Eugène Courtin, de Mervent, 3e colonial, tué le 28 Février.

Charles Couzin, de Sainte-Hermine, 28e d'artillerie, tué à l'ennemi.

Henri Cousseau, des Herbiers, tué à l'ennemi fin Avril.

Digitized by Google

M. Cousseau, de Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine, tué à l'ennemi.

Coussot, receveur d'octroi à Fontenay-le-Comte, mort à l'armée.

Albert Coutand, de la Pommeray-sur-Sèvre.

Louis Coutand, de Saint-Michel-le-Cloucq, mort de ses blessures en Avril, à l'hôpital de Gray.

Henri Coutaud, de la Bruffière, mort le 29 Janvier.

Pierre Coutaud, de la Boissière-de-Montaigu, 293e d'infanterie, mort de ses blessures. Les Allemands l'ont fait inhumer à Nogers.

Abel Coutencin, de Montreuil, mort de ses blessures à l'hôpital le 9 Juin.

Charles Couzin, de Sainte-Hermine, 128e d'infanterie.

René Cousinet, de Fontenay-le-Comte, tué le 14 Mai.

Crabeil-Reigner, d'Antigny, tué à l'ennemi.

Arsène Craipeau, de la Mothe-Achard, tué le 23 Juin.

M. Crépeau, de la Jaudonnière, soldat au 282e d'infanterie, mort à l'hôpital de Saint-Mandé.

Henri Cuissiat, des Sables-d'Olonne, tué en Belgique, le 16 Mai.

Alphonse Cuneau, de Sainte-Hermine, mort de ses blessures, à Pau.

André Dagneau, de Menomblet, du 93e d'infanterie, tué le 28 Août.

Eugène Dagneau, de Montournais, mort le 4 Octobre.

Charles-Léon Damour, de Noirmoutier, tué le 5 Mars.

Constant Damour, de Noirmoutier, 6e colonial, mort de ses blessures, le 13 Juin 1915.

Charles Daniaud, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à la guerre.

M. Daniau, de Maché, tué à l'ennemi.

Célestin Daviet, de la Copechagnière, tué à l'ennemi, le 10 Octobre.

Henri Dauleau, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la Patrie.

Eugène-Auguste David, de Tiffauges, 114e d'infanterie.

Eugène David, de Montournais, mort le 4 Décembre.

Ernest Daviet, de Saint-Vincent-sur-Graon, mort à l'armée.

Florentin Deau, des Sables-d'Olonne, mort de ses blessures à l'hôpital de Nancy.

Léon Deau, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Digitized by Google

Louis Debelhoir, originaire de Mouilleron-en-Pareds, tué à l'ennemi.

Ernest Degast, de Sainte-Hermine, 174e d'infanterie, tué le 28 Mars.

Ernest Degât, de Luçon, 152e d'infanterie, mort de ses blessures à l'hôpital de Châlons-sur-Marne.

Auguste Delaire, de la Roche-sur-Yon, tué à l'ennemi.

Henri Delaire, de Fontenay, tué le 7 Juin 1915.

Delaunay, caporal au 137e, tué à l'ennemi le 7 Juin.

Pierre Delavaud, de Beauvoir, tué le 21 Octobre.

Maurice Delavergne, des Moutiers-les-Mauxfaits, mort à l'ennemi.

Henri Delhommeau, de Boufféré, 4e zouaves, tué.

Henri Delhommeau, de Rocheservière, mort à l'hôpital de Fontenay-le-Comte.

Louis Deniot, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à l'armée.

Ferdinand Denis, de Saint-André-Treize-Voies.

Emile Désamy, de Mareuil-sur-le-Lay, 152e d'infanterie.

Honoré Désamy, de la Bretonnière, 95e d'infanterie mort de ses blessures, le 18 Avril.

Georges Deshayes, de Belleville, caporal au 65e de ligne, tué le 6 Juin.

Jules Douillard, de Saint-André-Treize-Voies, inhumé par les Allemands.

Pierre Douillard, des Brouzils, 64e d'infanterie, 8 Septembre.

Edmond Doussin, de la Boissière-de-Montaigu.

Edmond Doussin, de Treize-Septiers.

Léandre Dreneau, de l'Herbergement, mort captif en Allemagne.

Guy Drouet, de Bessay, tué à l'ennemi en Belgique.

Alphonse Droussé, instituteur au Boupère, du 114e d'infanterie, tué le 19 Septembre.

M. Druet, de Sainte-Hermine, mort prisonnier de guerre en Allemagne.

Druet, de Sainte-Gemme-la-Plaine, mort prisonnier en Allemagne.

Benjamin Dubois, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, 137e de ligne, mort de ses blessures le 8 Mars.

Charles Dubois, d'Olonne, adjudant au 93e d'infanterie, tué le 7 Juin.

Eugène Duguy, de Saint-André-Treize-Voies, décédé à Joigny.

Digitized by Google

Pierre Dupont, de Saint-Denis-la-Chevasse, 104e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Adrien Dupont, de Cugand, mort à la guerre.

Auguste Dupont, de Saint-Christophe, mort à l'armée.

Samuel Dupont, des Brouzils, mort en Allemagne.

Arthur Dupuy, de la Tranche, mort de ses blessures.

Jean Duranceau, de Saint-Michel-en-l'Herm, 26 Février.

Auguste Durand, de Mouzeuil, tué le 8 Septembre.

Jean-Célestin Durand, de Vendrennes, mort de ses blessures à Malo-les-Bains.

Gustave Duval, de Chavagnes-en-Paillers, 83e territorial.

Gabriel Eon, de Fontenay-le-Comte, tombé au champ d'honneur en Juin.

Gustave Enfrin, de Saint-Vincent-sur-Graon, 64e d'infanterie, mort à l'armée.

Louis Epron, de Luçon, 3e colonial, décédé à Bar-le-Duc, des suites de ses blessures.

Léon Erceau, de la Chapelle-Palluau, tué à l'ennemi en Juin.

RENÉ VALLETTE.

(*A suivre*).

Digitized by Google

NOS MORTS

I

M. LE MARQUIS DE BAUDRY-D'ASSON

La mort n'accomplit pas seulement au front de nos armées son œuvre dévastatrice ; elle frappe également sans se lasser, dans les rangs de ceux qui, de l'arrière, suivent avec une attention passionnée et une égale foi patriotique les péripéties du drame sanglant dont ils sont les témoins angoissés.

Parmi ses dernières et plus éminentes victimes, nous devons un particulier hommage au marquis Armand de Baudry-d'Asson, dont la belle et énergique figure laissera dans notre histoire un impérissable souvenir, et dont le nom à lui seul fut un programme et un drapeau, drapeau et programme de l'immuable fidélité aux grandes traditions qui ont assuré à la France dans le passé sa gloire et sa prospérité.

On l'a dit excellemment, c'est le propre des hommes de caractère que leur vie dégage un enseignement précieux pour les générations futures. La vie du marquis de Baudry-d'Asson est de celles-ci. On peut y puiser à pleines mains des exemples de fidélité et de bravoure, de générosité et de désintéressement.

Catholique fervent, ardent patriote, royaliste irréductible, il confondait dans un même et inébranlable amour, son attachement à la Religion, à la France et à la Monarchie. En lui était merveilleusement personnifiée l'image de la vieille Vendée, de la Vendée héroïque, qui sut défendre jusqu'au sang versé la pierre de ses autels et la couronne de ses Rois. Aussi se faisait-il gloire de l'appellation de *Chouan* que ses adversaires se plaisaient parfois à lui donner ; ce qui ne les empêchait pas, aussi bien au Palais-Bourbon qu'au sein de l'Assemblée départementale, de professer pour son caractère le respect le plus profond et la plus grande admiration.

Représentant d'un pays où les souvenirs de la Monarchie s'étaient conservés très vivants, on lui savait gré d'être resté fidèle à l'antique devise : Dieu et le Roi ! Et cette devise, il était de ceux qui savaient

Digitized by Google

la faire aimer, par la droiture de la conduite, et par l'inépuisable générosité du cœur.

De même qu'aux temps de la Grande Guerre les paysans appelaient le marquis de la Rochejaquelein *Monsieur Henri,* de même le marquis de Baudry-d'Asson, n'était connu des habitants du Marais que sous le nom de *Monsieur Armand.*

Monsieur Armand était pour eux le prototype du chef aimé, intrépide jusqu'à la témérité, généreux jusqu'à la prodigalité, et qui n'avait jamais connu d'obstacles, pas plus en politique qu'en équitation.

Il a fallu le lourd poids des années pour déterminer l'infatigable lutteur à prendre sa retraite. Mais ce qui le décida surtout à déposer les armes, c'est qu'il savait les remettre en des mains qui devaient en user avec la même vaillance et un égal souci de la fidélité aux traditions ancestrales.

Désormais assuré que son œuvre serait continuée, il s'éteignit doucement, entouré de l'affection des siens et de l'estime de tous, laissant aux uns et aux autres le souvenir ineffaçable d'une existence consacrée tout entière à faire le bien, à servir son Dieu et à défendre son Roi !

II

M. CAMILLE SAGNES

Depuis plus de douze mois, nous assistons terrifié à l'effroyable perte de jeunes et belles existences qui formaient la réserve de notre France ; et c'est en proie à un sentiment fait tout à la fois d'admiration et de stupeur, que nous avons vu impitoyablement abattus en leur premier essor tous ces trésors d'intelligence et de magnifiques promesses. Or, voilà qu'à la liste déjà si longue de ceux que nous pleurons, il nous faut encore ajouter un nom, — celui du délicat écrivain qui s'appelait Camille Sagnes, mort aussi lui en héros, en faisant vaillamment et jusqu'au bout tout son devoir, comme infirmier militaire.

Bien que né à Poitiers, Camille Sagnes peut du reste être revendiqué comme nôtre et à ce titre encore, il a droit à tous les hommages et à tous les regrets de cette Revue bas-poitevine. C'est à Fontenay-le-Comte, où son père était officier, qu'il fit, en effet, ses premières études et puisa peut être ce culte de la tradition qui revit dans toute son œuvre.

Après avoir parachevé son instruction à Poitiers, où il avait conquis sans effort son diplôme de licencié en droit, il gagna Paris où l'appe-

Digitized by Google

lais son frère, notre ami, Omer Sagnes, et où il devint bientôt le maître-clerc d'une des premières études de la Capitale.

C'est là que vint le surprendre la déclaration de guerre. D'une santé très faible, il fut affecté au service auxiliaire et attaché comme infirmier à un hôpital temporaire de Poitiers, installé dans les locaux mêmes du lycée dont il avait été autrefois l'un des plus brillants élèves. Il le quitta en Mars 1915 pour se rapprocher du front, et peu de semaines après, il succombait à l'hôpital militaire de Saint-Pol-en-Ternoise (Pas-de-Calais), après avoir fait jusqu'à la veille de sa mort son service d'infirmier.

Sa famille n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, et il est mort seul, sans faiblesse, sans plainte, et emportant avec lui le secret de ce silence.

Dès son jeune âge, il eut le caractère qu'il devait toujours garder, timide, un peu distrait, replié sur lui-même, doux, peu causeur, et dissimulant sous un abord un peu froid une sensibilité très vive.

Il laisse une œuvre littéraire assez considérable, éparpillée dans des Revues provinciales et parisiennes, sous le pseudonyme de ***Maurice Terrien*** et dont la caractéristique est l'unité et l'amour très vif de la nature et de la campagne.

Comme les artistes de race, de ce qu'il produisait, il croyait à la mission morale de l'écrivain.

Les lecteurs de la ***Revue du Bas-Poitou*** trouveront dans son dernier écrit, ***Autour d'une Gentilhommière***, que nous publions d'autre part, toutes les maîtresses qualités d'un tempérament littéraire, sobre, précis, plus philosophique qu'au début, et où se manifeste un amour profond du pays natal, de la tradition, de toute la vieille armature de notre antique Société Française. Ces pages ne sont que le prélude d'une sorte d'épopée de la terre, — de la terre natale, on le devine — qu'il avait rêvé de mener à bien avec toute la conscience dont son œuvre était coutumière.

Tous ceux qui l'ont connu et de ceux-là beaucoup sont des nôtres, — Francis Eon, Albert Hennequin, Henri Martineau, etc., — garderont comme nous un fidèle souvenir de cet écrivain charmant, dont les qualités morales égalaient le talent littéraire, et qui fut devenu certainement un jour un de nos maîtres, si Dieu ne l'avait si tôt rappelé à lui.

René VALLETTE.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

La Turquie et la Guerre, par J. Aulneau, préface de M. Stéphen Pichon, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères, 1 vol. 1-16, de la Bibliothèque d'Histoire contemporaine, 3 fr. 50. (Paris, Félix Alcan).

Notre très distingué collaborateur et ami M. J. Aulneau, en ce moment à l'Etat-major de l'armée, qui a écrit dans diverses Revues, et ici même, sur les questions orientales, des articles remarqués, nous donne aujourd'hui un ouvrage d'un puissant intérêt d'actualité sur la Turquie et la guerre de 1914-1915.

L'auteur expose ce qu'est le peuple turc, comment il a constitué son empire en Europe au détriment des nationalités qu'il soumettait par la force. Cet Empire ne pouvait subsister du jour où les deux principes sur lesquels il reposait, le fanatisme et la conquête, disparaissaient peu à peu devant les résistances de l'Europe et le progrès des idées modernes. Voici que se forment les Etats serbes, bulgares, roumains et grecs, aux dépens de la Turquie, sur les territoires qu'elle occupait depuis la victoire de Kossovo ; et l'auteur étudie la constitution des divers royaumes balkaniques.

Leur idéal n'est pas rempli, puisque le drapeau du Prophète flotte encore sur les territoires pleuplés par des Chrétiens. Quelle force opposera l'Empire à cette poussée des races ? Pour durer désormais, il lui faudrait se réformer. Or, les réformes, plusieurs fois tentées, échouèrent ; elles étaient incompatibles avec la structure politique et religieuse de l'Empire ottoman. Les Jeunes-Turcs eux-mêmes ne purent les réaliser ; en Macédoine, en Albanie, en Syrie, en Arménie, les populations étaient toujours soumises comme jadis au joug pesant des Turcs. C'est alors qu'éclate la guerre de 1912, à la suite de laquelle la Turquie subissait le démembrement le plus grave et le plus douloureux.

Digitized by Google

M. Aulneau nous fait le récit des évènements balkaniques ces années passées. Puis il nous montre le Turc, dominé par l'Allemagne, se lançant follement dans la guerre actuelle, comme pour achever sa destinée en précipitant sa ruine définitive en Europe.

« Le livre de M. Aulneau, écrit M. Pichon, dans sa préface, parfaitement documenté, clairement écrit et composé, présentant l'histoire sous une forme méthodique et bien résumée, permet de se rendre un compte exact de ces vérités. Il sera lu avec agrément et utilité, et je ne puis que le signaler à tous ceux que ces graves questions intéressent, c'est-à-dire en somme à tous les Français qui ont à cœur de bien connaître les causes et de pressentir l'issue de la lutte pour laquelle ils sont tous si douloureusement éprouvés ».

***

LES BATAILLES DE LA MARNE, par P. FABREGUETTES, conseiller à la Cour de cassation, un volume in-12. — Librairie Henri Didier, éditeur, 4, rue de la Sorbonne, 1 fr. 50.

Voici la première grande étude explicative des Batailles de la Marne. L'article publié par la *Grande-Revue* vient de paraître en un volume dont les 100 pages, qui disent jour par jour les actions de nos armées, seront, comme on l'a dit, parmi les plus belles de l'Histoire de France. L'étude est claire, détaillée, précise, puisée aux documents les plus authentiques, et fait apprécier aussi bien la tactique des chefs que les vertus des combattants. Le « Miracle » de la Marne y apparaît expliqué comme le triomphe de toutes les valeurs françaises.

ZZZ.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC
G.-A. JOURDE, Bordeaux.

Digitized by Google

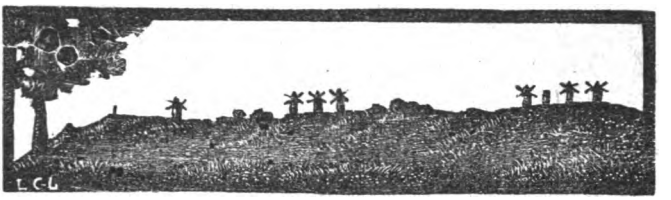

CHRONIQUE

Les vieilles verreries de la Forêt de Mervent. — Notre savant collègue M. Léo Desaivre a bien voulu nous communiquer une note extraite, par notre collaborateur M. Etienne Clouzot, des Archives nationales. (Comptes du duc Jean de Berry).

C'est une intéressante contribution à l'histoire des anciennes verreries de la Forêt de Mervent :

« 1378, may. — A Michiel Mégret, le verrier de la verrerie de Mervent où Monseigneur (Jean de Berry) a esté esbattre veoir faire les verres. — XXVIe iour de may, pour don de Monseigneur. Présent Monseigneur de Sancerre.....XL sols ».

Deux sceaux bas-poitevins. — Parmi les sceaux légués par M. Alfred Richard à la Société des Antiquaires de l'Ouest, figurent deux sceaux intéressant le Bas-Poitou : celui de Maurice de Velluire, seigneur de Ruffec, XIVe siècle, et celui de G. de Lucé, évêque de Maillezais, au XVe siècle.

— La collection du comte Raoul de Rochebrune, vient de s'augmenter encore d'une pièce de toute rareté. C'est une splendide épée hispano-mauresque à oreillette de la fin du moyen-âge. Elle provient du lit de la Gironde, près Bordeaux, et elle mesure 1^m^09.

C'est un joyau de plus dans l'admirable série d'épées réunies au château de la Court par le savant et heureux collectionneur.

Monuments historiques. — *Le donjon de Moricq.* — Le président de la République, vu l'avis émis par la Commission des Monuments Historiques le 19 Juillet 1913, et tendant au classement parmi les monuments historiques du donjon de Moricq, à Angles (Vendée), et

Digitized by Google

passant outre au refus du propriétaire de donner son adhésion à ce classement, vient de rendre un décret classant le donjon de Moricq parmi les monuments historiques.

Cette intéressante construction du XVe siècle forme une grosse masse carrée flanquée au Nord-Ouest d'une tourelle d'escalier. Elle fut assiégée en 1570 par les Protestants, et en 1621 par l'armée royale guerroyant contre les troupes de Soubise. Les prisonniers huguenots ont laissé sur les murs intérieurs de cette tour, de nombreuses et curieuses inscriptions.

Archives départementales. — Dans son rapport au Conseil général, le savant archiviste départemental de la Vendée, M. Lanco, signale qu'il a été assez heureux pour obtenir de M. le prince duc de Bauffremont, à Paris, en faveur du dépôt départemental, les riches papiers de famille de son cousin, le marquis d'Asnière-la-Châtaigneraie, le dernier du nom. Ces papiers se composent de plusieurs centaines de pièces contenues dans dix-sept volumes reliés pour la plupart en vélin blanc, deux d'entre eux surtout sont remarquables par leurs superbes reliures dorées aux petits fers : l'une en maroquin bleu du Cap, signé Dupré, et l'autre en maroquin rouge du Cap, signée Eug. Bénard. Ils renferment des pièces fort intéressantes telles que des lettres-patentes et commissions données par Charles VIII, Louis XII et Louis XV, des lettres de Marie-Antoinette, Mgr Dupanloup, etc.

Comme seules conditions à cette donation, M. le prince duc de Bauffremont a demandé que ces volumes forment un fonds spécial et qu'en outre on inscrive d'une façon apparente son nom, ce qui a été fait de suite.

M. Lanco propose au Conseil général l'acquisition d'un meuble vitré spécial, pour renfermer cette magnifique collection, et le vote de remerciements au généreux donateur.

Le Conseil général, dans sa séance d'Août, a adressé tous ses remerciements à M. le prince de Bauffremont et à notre sympathique archiviste départemental.

À l'Académie Française. — L'Académie Française, conformément à la décision qu'elle avait prise précédemment, vient de décerner ses prix littéraires annuels aux seuls auteurs qui sont morts pour la Patrie.

Parmi les lauréats du prix de poésie Archon-Despérouses, nous sommes particulièrement heureux de relever le nom de notre jeune et déjà si distingué collaborateur Raymond Cottineau, l'auteur charmant du *Beau Sacrifice*.

Digitized by Google

C'est tout à la fois un hommage à son beau talent de poète et à sa mort héroïque.

L'Académie des Beaux-Arts a décerné le prix Maubert, pour la sculpture (2000 fr.), à l'œuvre de M. Gremier, grand prix de 1908, auteur du projet du monument Viète, tué à l'ennemi.

Un savant travail récompensé. — La *Société Entomologique de France* vient d'attribuer le prix Constart (500 fr.), au *Catalogue des Lépidoptères de l'Ouest* dressé par M. H. Gelin et notre excellent confrère M. D. Lucas, actuellement sous les drapeaux, comme capitaine commandant d'artillerie de réserve au 49e régiment. Tous nos meilleurs compliments.

— Parmi les lauréats de l'Ecole supérieure de commerce d'Angers nous trouvons le nom de M. René de Gastines, actuellement aux armées et dont la thèse sur l'Industrie et le Commerce de l'Horlogerie à travers l'histoire a été couronnée de la mention *Bien.*

Nos compatriotes. — M. Philippe de Chabot, fils de notre collaborateur et ami, M. le vicomte Paul de Chabot, vient d'être reçu licencié ès-lettres en Sorbonne.

Nos sincères félicitations.

Courrier dramatique. — M. James d'Ayzac, de Challans, a fait représenter sur la scène de la Salle des Fêtes de cette ville, une pièce toute d'actualité, le *Tocsin*, qui respire le plus ardent patriotisme.

— Au concert donné à Challans, le 22 Juin, au bénéfice de la Croix Rouge, a été dite une jolie poésie de M. Eugène Barrau, fils de notre collaborateur et ami A. Barrau, dont on a joué en outre une amusante pochade en un acte, *Rhum-Boum.*

Echos de la guerre. — Nous apprenons avec une douloureuse émotion la disparition du capitaine François d'Elbée, l'un des vaillants fils de notre bien cher ami, le colonel marquis d'Elbée, du e régiment d'infanterie tombé le 16 Juin, au nord d'Arras, aux abords d'une tranchée allemande qu'il venait de conquérir.

Un ordre du jour admirable a consacré sa mémoire : « Le 16 Juin 1915 a enlevé d'assaut une tranchée allemande, en chargeant à la tête de ses sections, et a été très grièvement blessé peu après, dans la mêlée furieuse des contre-attaques succsssives. Avait su élever au

Digitized by Google

plus haut point le moral de son unité, lui inspirant l'esprit de sacrifice et le mépris de la mort qui l'animaient lui-même ».

Il faut y joindre ce passage d'une lettre de son vaillant chef : « Ses hommes l'adoraient ; pas un n'aurait voulu rester en arrière. Sa disparition est une grande perte pour nous ».

Et cette autre : « Tout de suite, il s'était révélé avec ses qualités militaires, sa bravoure, sa distinction et la noblesse de ses sentiments. Il avait su faire de son unité une compagnie d'élite ».

Nous avons dit, le 25 Avril, de quelle façon les sept fils du colonel marquis d'Elbée avaient jusqu'à ce jour payé leur tribut d'héroïsme. Voici une lettre adressée à son père, le colonel marquis d'Elbée, par le général commandant la division :

« Le 16, votre fils s'est superbement porté en tête de sa compagnie à l'assaut de la tranchée allemande, dans laquelle il a pénétré avec ses hommes. L'artillerie ennemie n'a pas permis aux renforts envoyés pour le soutenir d'arriver jusqu'à lui. Après quatre heures de lutte opiniâtre, il a été frappé près des fils de fer allemands, au moment où il se repliait avec les quelques survivants de cette lutte héroïque. Vous pouvez être fier de votre fils, mon colonel ; il a été admirable. J'ai été saisi d'émotion en voyant sa compagnie partir pour l'assaut avec un si bel élan, entraînée par votre fils ».

La dette de la France envers notre grand ami Vendéen est encore accrue aujourd'hui, en raison de ce nouveau sacrifice. Nous l'acquitterons, en ce qui dépend de nous, en lui disant la part très vive que nous prenons à ses angoisses et à sa fierté paternelle.

— Nous avons brièvement signalé la citation élogieuse à l'ordre de sa division du sous-lieutenant Louis de la Boutetière.

Il est juste de mentionner les faits héroïques qui ont valu cette citation au vaillant officier.

Le lieutenant de la Boutetière a, en effet, été très grièvement blessé le 28 Avril, à l'attaque de Streen-Strate, attaque d'autant plus périlleuse, que les Allemands n'étaient qu'à 60 mètres et qu'ils avaient placé dans les maisons du village de nombreuses mitrailleuses qui décimaient nos courageuses troupes.

Le colonel et deux capitaines du 135e d'infanterie, auquel appartient notre jeune compatriote, furent tués et 28 officiers blessés.

— Le 8 Août 1915, le général Excelmans, accompagné du médecin-major, chef des hôpitaux de la place d'Amiens, a remis à notre jeune compatriote, M. Eugène Querqui, soldat réserviste au 137e d'infanterie blessé le 7 Mai 1915, à l'armée du Nord, et dont nous avons donné en

Digitized by Google

son temps la citation à l'ordre du jour, la médaille militaire et la croix de guerre.

Cette cérémonie, des plus impressionnantes, a eu lieu dans la salle de l'Hôpital, où le glorieux mutilé achève de se rétablir.

C'est sur son lit, entouré des membres de sa famille et de camarades Vendéens blessés comme lui, que la médaille des braves a été épinglée sur la poitrine de M. Eugène Querqui.

Nous offrons au nouveau médaillé et à sa famille nos cordiales félicitations.

— M. Bonabe de Rougé, fils du toujours si regretté conseiller général des Essarts a failli devenir la victime des gaz axphyxiants dans les combats du nord de la France.

M. de Rougé, soigné à Elbœuf, est heureusement aujourd'hui dans un état de santé aussi satisfaisant que possible.

— M. le capitaine Gabriel Grenouilleau, héroiquement tué à l'ennemi, a été porté à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants :

« Le capitaine, adjoint au colonel du 137e, a porté des ordres en première ligne sous un feu violent avec un remarquable sang-froid. A été tué le 8 Septembre 1914, aux côtés du colonel commandant la brigade en tentant, révolver au poing, de lui ouvrir un passage dans le cercle d'ennemis qui les entourait.

— Parmi les familles vendéennes qui ont à l'heure actuelle grand nombre de leurs membres sous les drapeaux, il convient de citer la famille de Kervenoael :

Le commandant de cuirassiers, fils de M. l'intendant général de Kervenoael et frère du distingué conseiller général de Mortagne : les trois fils de ce dernier sont tous engagés volontaires et l'un n'avait que 17 ans au jour de son départ ; tous trois sont brigadiers, l'un au 3e dragons et les deux autres au 24e d'artillerie ; six de leurs cousins du même nom, dont deux prêtres sont également sous les drapeaux ; deux autres, dont un prêtre, sont morts à l'armée. Enfin le jeune et vaillant Guy de Fontaines, mort à l'ennemi en Mai, était également petit-fils de M. l'intendant général de Kervenoael.

— Notre collaborateur, M. Métay, avait trois petits-fils au feu. L'un Paul Benéteau, a eu la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre, mais il est infirme pour la vie. Un autre Léon, est disparu. Le troisième, René Benéteau, musicien au 137e, a eu la gorge tranchée par un éclat d'obus en faisant comme brancardier la relève des blessés dans les récents combats. Grâce à un ami de Sérigné, sergent au

Digitized by Google

137e, il a pu être enterré dans une tombe individuelle au cimetière de... Des deux autres fils Benéteau, l'un Abel, est mobilisé en Russie, comme ingénieur, le second André, vient d'être affecté au 2e colonial à Brest.

— M. Gabriel de Béjarry, sergent au 137e d'infanterie a été blessé d'un éclat d'obus dans la jambe gauche, lors de la prise des tranchées de Touvent. Le jeune et vaillant blessé dont l'état est aussi satisfaisant que possible est en traitement à Nantes, à l'hôpital auxiliaire no 15.

— M. André Bourasseau, un des fils de notre excellent ami, le docteur Bourasseau, de Foussais, caporal au 91e d'infanterie, a été blessé en Argonne, à la fin de Juillet, en installant un barrage de fil de fer barbelés à 30 mètres de l'ennemi.

Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune et vaillant caporal est en bonne voie de guérison.

Son frère Bernard, engagé au 52e d'artillerie, se prépare lui aussi à partir sur le front.

Nos meilleurs vœux l'y accompagnent.

— M. Gaston Gautherot, le savant historien, professeur à l'Institut Catholique de Paris, actuellement lieutenant de réserve au 29e d'infanterie, grièvement blessé au cours d'un violent bombardement a été cité à l'ordre de l'armée pour sa bravoure et son mépris du danger.

— M. Maurice Dupré, notaire à Chantonnay, parti dès les premiers jours de la guerre comme sergent de réserve au 64e d'infanterie, a été grièvement blessé, au genou droit, le 4 Septembre et amputé le 20 Novembre.

Le 22 Mai, la médaille militaire lui a été décernée, avec une très élogieuse citation, lui conférant le droit à la croix de guerre avec palme.

— M. le colonel Badenhuyer, cousin de notre ami M. Louis Clais, le sympathique notaire de Fontenay, vient d'avoir la grande douleur de perdre son dernier fils, officier d'artillerie, tué près de Metzeral.

L'un de ses enfants, clerc chez Me Clais, était déjà mort en Janvier d'une congestion pulmonaire et le second de ses fils, lieutenant au 32e d'infanterie était tombé glorieusement en Alsace en 1914.

Nous adressons à M. le colonel Badenhuyer et à notre ami M. Clais, l'hommage de nos respects et de nos sentiments d'admiration.

Digitized by Google

— Notre éminent collaborateur, M. le comte Bégouen, a ses trois fils sous les drapeaux. L'aîné d'entre-eux, Max, sergent au régiment d'infanterie coloniale du Maroc, près d'Ypres, vient d'être cité à l'ordre du jour du régiment pour sa grande énergie, stimulant les hommes par son exemple.

— Notre excellent ami M. le vicomte du Fontenioux, sergent brancardier au 84e territorial, qui était prisonnier depuis le mois d'Août en Allemagne, est rentré fin Juillet à Fontenay.

Il avait été compris dans un des derniers échanges du personnel sanitaire entre la France et l'Allemagne après avoir subi dix mois de captivité.

Il a trouvé à Fontenay, l'unanimité des sympathies qu'il mérite si bien.

— Notre confrère, M. François Savidan, rédacteur du *Publicateur de la Vendée*, qui est sergent d'infanterie a été fait prisonnier aux environs d'Ypres, à la suite de l'emploi, par les Allemands de gaz asphyxiants. Il est actuellement interné au camp de Meschedée (Allemagne).

— Notre ami M. Jean Lévrier, avocat à Fontenay, blessé à Nomény, précédemment sergent au 125e, vient d'être nommé adjudant de bataillon au 421e d'infanterie.

— Le 4 Août, la croix de la Légion d'honneur a été épinglée au drapeau du 137e d'infanterie, décoré à la suite de la prise d'un drapeau allemand par des soldats du régiment. Le général qui a remis la décoration a rappelé la belle conduite du vaillant régiment aux affaires de Messin, Sedan, Chaumont-Saint-Quentin, Normée et Hébuterne. Six régiments d'infanterie et un de cavalerie, assistaient à cette cérémonie et ont défilé devant le drapeau décoré.

Jusqu'à présent le 137e est le seul régiment du corps d'armée qui ait son drapeau décoré.

Tableau d'honneur. — Relevé parmi les officiers récemment promus dans l'ordre de la *Légion d'honneur :*

Officiers : MM. les lieutenants-colonels Bonne, du 137e d'infnnterie ; Deffieux, du 83e territorial ; Luce de Trémont, du 29e dragons.

Chevaliers : MM. les commandants de Valavielle, du 137e ; Michel Ravel, Philippe Senneville et Chicot, du 93e d'infanterie ; Le Bègue de Germiny, du 84e territorial ; Robert, du 293e d'infanterie.

MM. les capitaines Biès, du 137e d'infanterie ; Ruffié, du 83e terri-

Digitized by Google

torial ; de Sinsirgue, du 293e d'infanterie ; Henri de Villeneuve-Esclapon, du 236e.

MM. les lieutenants Lambert, Mugarits et Alliot, du 137e d'infanterie ; Marionneau, du 293e d'infanterie.

Médailles militaires : — MM. les adjudants Straboni, Henri Raud, Alexis Boutet, Biret, Pairotteau, du 137e ; Prosperi et Olivier du 93e.

Les sergents : Auguste Brochard et Guillonnet, du 137e ; Maurice Dupré, notaire à Chantonnay, du 64e ; Darcq, tambour major au 93e ; Eugène-Alfred Querqui, du 137e.

A l'ordre du jour : MM. les colonels Lamey, Jahan, du 93e.

Les capitaines Octave Gérin, Delpech, Kreiser, Audran, Dreux, Grenouilleau, du 137e ; de Sinsirgue, de Gavardie, du 93e ; Duvic, du 293e ; Emile Gibelin, du 54e ; abbé G. Pavageau, Henri Bazire, de Montillet, gendre de M. Aulneau, conseiller général de la Vendée ; Bonnard du Hanlay, gendre de Mme Maichain, de Fontenay-le-Comte ; de Boisfleury.

MM. les lieutenants Guillemet, Redier, André Lavant, Louis Kock, du 137e ; Paul Gambier, de Fontenay, officier d'aviation ; Pierre de Maynard, de Luçon ; Marc de Monti de Rézé ; Eugène Belliard, de Pouillé.

MM. les sous-lieutenants Sourit, Lemonnier, Lalaurie, Idier, du 137e ; Henri Savary de Beauregard, de Montravers (Deux-Sèvres) ; 1er dragons ; Henri Aubugeois de la Ville du Bost, du 66e ; de la Boutetière, du 135e ; Henri Doyen, 5e tirailleurs algériens, petit-fils de M. Morand, de Chantonnay ; Bouet, de Benet, Edouard de la Débuterie.

Corps de santé militaire. — MM. les médecins aides-major : Jean Ballereau, de Luçon ; Roy, de Saint-Laurent-sur-Sèvre ; Albert Liet, 13e d'infanterie ; Amérand, de Chantonnay.

MM. les médecins auxiliaires : Poisson, du 93e d'infanterie ; André Camper, de Mareuil-sur-Lay.

MM. les sous-officiers Biret ; Paul Grouanne, de Fontenay, 137e d'infanterie ; Gouin, de Fontenay ; Marcel et Raoul Normand, de Mervent ; Sennelier, de Fontenay, du 337e d'infanterie.

Robert de Chabot, 8e cuirassiers, fils du comte Guillaume de Chabot, conseiller général de la Vendée ; Bard, de Bourneau ; René de Larocque-Latour, 20e d'artillerie, de Fontenay-le-Comte ; Grimaud, de Pissotte ; Joseph Pointe, de Fontenay-le-Comte, 114e d'infanterie ; Jean Ivonnet, de la Roche-sur-Yon ; Perraudeau, de Fontenay-le-

Digitized by Google

Comte ; Antoine Bourgeois, petit-fils de M. Paul Bourgeois, député de la Vendée ; Alphonse Tourenne, de Mouilleron-en-Pareds, 114· d'infanterie.

Les soldats Brochoire, Renaud, Paillat, Louis et Auguste Rapin, du 137· d'infanterie ; Louis Villateau ; Maurice Billaud ; Jean Gambier ; Arthur Lillier ; Albert Liet ; Brochu ; Eugène Rondier ; Georges Pouvreau, Louis Robin, Soulet ; Gabriel Eon, 137· d'infanterie, de Fontenay-le-Comte.

Raguy, Paquet et Douillard, du 93· ; de Ferré de Péroux, Guy de Fontaines, du 125· d'infanterie, de Réaumur ; Henri de Buor de Villeneuve, Ernest Barreau, de Mouilleron-en-Pareds ; Louis Thomas de la Pintière, de la Flocellière.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCE

Madame la baronne DE LAROCQUE-LATOUR, née DE FERRÉ DE PÉROUX, a heureusement mis au monde au château de la Gaudinière, une fille qui a reçu au baptême les prénoms de HENRIETTE-GERMAINE-MARIE.

Digitized by Google

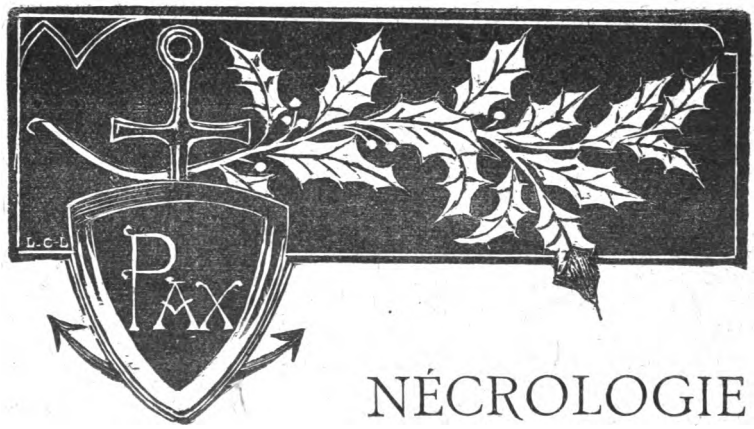

NÉCROLOGIE

Monsieur Robert-Victor CHEVALLIER, lieutenant au 7e bataillon de chasseurs à pied, tombé glorieusement au champ d'honneur, devant Rozieres (Somme), le 26 Septembre 1914.

Nous offrons à sa famille et spécialement à M. Chevallier, de la Société Française d'Archéologie, nos respectueuses condoléances.

— Nous avons déjà annoncé la mort du sous-lieutenant Pierre AUBUGEOIS de la VILLE DU BOST, du 66e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 12 Mai 1915.

Issu d'une famille très anciennement connue au Dorat, en Basse-Marche et en Poitou, il n'était que simple soldat à la mobilisation. Il n'a dû qu'à sa vaillance ses promotions successives et jusqu'au premier galon d'officier, reçu la veille même du jour où il tomba pour ne plus se relever, à l'âge de 24 ans.

Un ami de la famille nous a communiqué des détails très émouvants sur sa fin si glorieuse et recueillis par son propre frère, qui est lui aussi sur le front depuis le début de la guerre.

Les circonstances qui accompagnèrent sa chute soudaine sans une plainte, frappé en plein front quand il enlevait sa section à un furieux assaut des tranchées allemandes, ont été aussi relatées dans une lettre des plus élogieuses adressées au malheureux père, par le capitaine Touchois de Belhoir, dont le frère Raymond Touchois de Belhoir, sous-lieutenant de réserve au e d'infanterie, tomba héroïquement lui-même au combat d'Oppy, près d'Arras, le 2 Octobre 1914.

— M. Edouard RIOU, notaire, décédé à Chaillé-les-Marais, le 30 Mai, dans sa 62e année,

Digitized by Google

— M. l'abbé Louis TEILLET, curé de Saint-Paul-en-Pareds, décédé le 6 Juin, dans cette paroisse, à l'âge de 58 ans.

M. l'abbé Teillet était un prêtre laborieux qui publia dans cette *Revue* plusieurs études historiques remarquées et dans la *Semaine Catholique du diocèse de Luçon*, les listes des victimes révolutionnaires des paroisses de la Vendée. Il laisse aussi, une *Histoire de la Congrégation de l'Union Chrétienne*, un *Guide* pour les Pélerins de Lourdes, un *Mois de Marie* qui résume l'histoire des sanctuaires de la Sainte Vierge en Vendée et surtout le *Cartulaire de Challans.*

Le corps de M. l'abbé Teillet a été inhumé, le 9 Juin, à Saint-Florent-des-Bois, sa paroisse natale.

— Monsieur René BENÉTEAU, musicien brancardier au 137e d'infanterie, héroïquement tombé à l'ennemi le 7 Juin 1915, à Hébuterne.

Nous adressons à sa famille et particulièrement à son grand père, M. Métay, notre excellent collaborateur, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— M. Gabriel EON, frère de notre très cher collaborateur et ami Francis EON, également sur le front, caporal au 137e d'infanterie, glorieusement tombé, le 10 Juin, à la bataille d'Hébuterne, lors de la seconde attaque de la ferme de Touvent. Ses dernières paroles furent: *Pour la France !*

D'une santé précaire il aurait pu ne pas aller sur le front, mais avant tout il voulait défendre sa patrie qu'il aimait tant. Il était le fils cadet de notre ami M. Eon, ancien avoué à Fontenay-le-Comte, maire de Quéaux (Vienne), à qui nous offrons, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus douloureuses sympathies.

— M. Jean de VILLEDIEU, sous-officier au 72e d'infanterie, second fils de notre excellent ami Henri de Villedieu, secrétaire-général du Crédit Industriel et Commercial, mortellement blessé en Argonne, le 19 Juillet, alors qu'il défendait héroïquement avec sa compagnie, la crête importante du « Fer à Cheval ».

Atteint par plusieurs éclats de bombes et ne pouvant plus se tenir debout, il continuait à tirer à genoux, lorsqu'un homme de sa section craignant qu'il ne fut fait prisonnier par les Allemands dans un mouvement offensif, le chargeant sur ses épaules le ramena dans la tranchée où il reçut les premiers soins. Transporté le lendemain à l'ambulance des Islettes, tout inondé de sang, il s'y éteignit le jour même et fut inhumé dans le cimetière de cette localité.

Ce charmant jeune homme, à peine âgé de 21 ans, était licencié

Digitized by Google

ès-lettres et d'un caractère très studieux, partageait son temps entre l'étude du droit et celle de l'histoire. Il laisse notamment inachevés des travaux d'histoire locale d'un réel intérêt et auquel nous serions heureux d'ouvrir les colonnes de la *Revue*.

A son père déjà frappé cruellement par la mort d'un frère tombé aussi lui en pleine gloire sur cette terre de l'Argonne, et à tous les siens nous offrons de nouveau l'expression de nos sympathies les plus douloureusement émues.

— M. Louis THOMAS de la PINTIÈRE, caporal au 125e d'infanterie frappé glorieusement, le 16 Juin, à l'assaut d'une tranchée, près de Neuville-Saint-Vaast, à l'âge de 24 ans.

Incorporé d'abord au 114e d'infanterie, il avait été envoyé avec un détachement de renfort au 125e qu'il rejoignit sur le front, au nord d'Arras, en Février dernier.

Comme son frère Maurice, dont nous avons annoncé précédemment la fin glorieuse, il est mort en brave et en parfait chrétien. Sa vaillante conduite lui a mérité une citation à l'ordre du jour de sa division.

Nous adressons au colonel et à Madame de la Pintière si cruellement atteints par ce nouveau deuil, l'expression de nos plus douloureuses et plus cordiales sympathies.

— M. Jacques de BÉJARRY, fils du distingué sénateur de la Vendée, décédé le 17 Juin, à l'âge de 23 ans, au château de la Roche-Louherie.

Nous adressons au comte et à la comtesse de Béjarry, l'hommage de nos respectueuses condoléances.

— M. l'abbé Alfred RAFUGEAU, de Sainte-Hermine, ancien professeur au Petit-Séminaire, décédé le 20 Juin, à l'hôpital de Juvisy, des blessures reçues sur le champ de bataille, en soignant les blessés.

— Madame la comtesse de PÉRIGNY, née de NEUFVILLE, belle-mère de M. Pierre Marchegay, et dont les obsèques ont eu lieu à Chantonnay, en Juin dernier.

— M. Jean IVONNET, engagé volontaire, sergent-fourrier au 293e d'infanterie, mort à l'âge de 19 ans, à l'ambulance de Beauséjour, de blessures reçues le 1er Juin, sous Arras.

Nous adressons à notre sympathique confrère, M. Ivonnet, nos sincères condoléances.

Digitized by Google

— M. Henri BAUDON, décédé à Fontenay-le-Comte, le 3 Juillet, à l'âge de 30 ans.

Nous adressons à sa famille nos bien vives sympathies.

— M. Adrien DUBÉ, fondateur de l'*Etoile de la Vendée*, ancien rédacteur à l'*Univers* qui s'est éteint à l'âge de 84 ans, à Paris, le 3 Juillet. Nous saluons respectueusement la mémoire de ce vétéran du journalisme.

— M. l'abbé RODIER, vicaire de Saint-André-Treize-Voies, mort le 7 Juillet 1915.

— M. Pierre MERVEILLEUX du VIGNAUX, ingénieur civil, fils de l'ancien président de la Cour d'appel de Poitiers, décédé à Paris, le 10 Juillet 1915.

Il fut, comme son éminent père, un homme de devoir, fidèle à toutes les traditions religieuses et politiques de sa famille. Malgré les nombreuses occupations dont il avait assumé la tâche, il s'était consacré avec un dévouement sans égal à la direction du Syndicat des Marais de Moricq. Sa sépulture a eu lieu à Saint-Sornin.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos regrets les plus sincères et de nos plus vives condoléances.

— M. Ludovic de BUOR, glorieusement tombé à l'ennemi, le 17 Juin 1915. Le défunt était fils de feu M. Ludovic de Buor, de Saint-Vincent-Puymaufrais.

— Madame Gaston FALIGOT de la BOUVRIE, née Clotilde THOMAS de la PINTIÈRE, décédée le 7 Août 1915, à Nantes.

Nous offrons aux familles de la Bouvrie et de la Pintière, nos plus cordiales condoléances.

— M. Camille SAGNES, notre distingué collaborateur, est décédé le 7 Août 1915, à l'hospice de Saint-Pol-en-Ternoise (Pas-de-Calais), à l'âge de 31 ans, en accomplissant vaillamment jusqu'au bout son devoir d'infirmier militaire.

Licencié en droit de la Faculté de Poitiers, maître clerc d'avoué dans une grande étude de Paris, M. Camille Sagnes, dont la famille était justement fière, avait en même temps qu'une vaste culture intellectuelle, les plus sérieuses qualités morales. Doué d'un beau talent littéraire, précis et profond, il laisse de belles et nombreuses pages où il avait mis toute son âme et dans lesquelles il a magnifiquement chanté — lui parisien — la campagne provinciale qu'il adorait.

Digitized by Google

Nous adressons à sa famille et particulièrement à son frère, notre confrère et ami Omer Sagnes, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— Nous apprenons également, avec un bien vif regret, la mort de M. MARSAC, père de notre excellent confrère et ami Emile Marsac, directeur de *La Vendée*, et nous nous associons de tout cœur au profond et légitime chagrin dans lequel le plonge ce deuil d'autant plus cruel qu'imprévu.

— Nous devons de même un suprême hommage à la mémoire d'Octave de BARRAL, l'éloquent conférencier d'*Action Française*, que nous eûmes, il y a trois ans, la grande joie d'applaudir à la Flocellière, et qui, engagé volontaire est tombé glorieusement au champ d'honneur le 5 Août dernier.

Octave de Barral était un collaborateur apprécié de la *Revue hebdomadaire*.

Digitized by Google

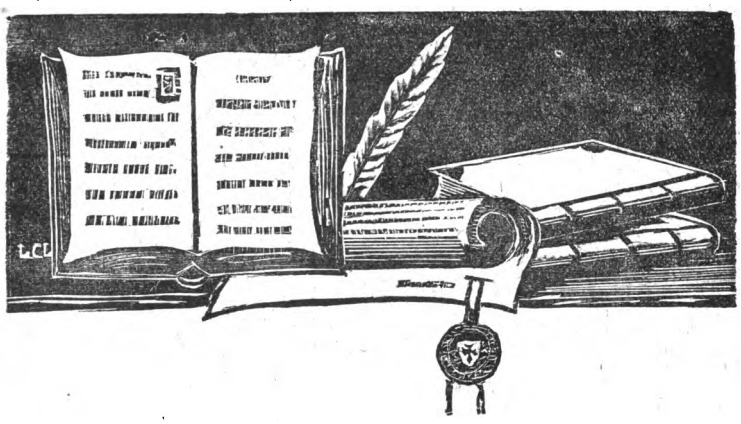

BIBLIOGRAPHIE

Le Dictionnaire généalogique des familles du Poitou. — Le 4e fascicule *(GUÉ A GUI)* du tome IV de ce très précieux ouvrage vient de paraître. Il contient la généalogie de nombreuses familles du Bas-Poitou parmi lesquelles nous nous plaisons à citer les Arnault de Guényveau, les Guerry de Beauregard, les de Guinebault, Guédon de la Poupardière, de la Guérinière, etc.

C'est pour nous l'occasion de recommander une fois de plus aux lecteurs de cette *Revue* une publication qui a sa place marquée dans la bibliothèque de tous nos châteaux bas-poitevins.

On souscrit soit à la Société Française d'Imprimerie à Poitiers, soit chez l'auteur, M. Paul Beauchet-Filleau, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* du 1er trimestre de 1915, contient une note de notre savant compatriote M. P. Rambaud qui porte pour titre : *La question du pain de pommes de terre en Poitou avant la Révolution.*

Dans ce très intéressant article l'auteur cite un travail sur la question du pain de pommes de terre publié dans les *Affiches du Poitou*, le 26 Février 1778, par Gallot, de Saint-Maurice-le-Girard, en Vendée, une des célébrités médicales de son époque (tiré à part, Poitiers, Roy, 1915, 16 p.). L'apparition de cet intéressant travail a sans doute inspiré M. Baudouin, qui, dans la *Démocratie Vendéenne* (n° du 4 Juillet

Digitized by Google

1915), a publié un article ayant pour titre : *Le pain de pommes de terre en Vendée avant la Révolution.*

— Dans le même *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, M. Rambaud a publié aussi une étude sur le *Projet de fondation d'une Bibliothèque et d'une Académie à Poitiers au XVIII· siècle.* C'est une nouvelle contribution à l'histoire de lá capitale du Poitou qui doit tant déjà aux érudites recherches de notre laborieux compatriote.

— De M. Emile Ginot, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Poitiers, *La Rue de la Tranchée à Poitiers;* c'est une excellente note de topographie historique, précieuse pour l'étude du passé de la si intéressante capitale poitevine, à cause des précisions qu'elle renferme sur la grande voie gauloise et gallo-romaine qui traversait l'antique cité. (In-8° de 8 p., Poitou, Roy, extrait des Bullet. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, 4· trim. 1914).

— Dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris (1914, n° 1)*, M. le docteur Baudouin, a publié une étude détaillée sur *Les actions humaines sur les ossements de la ciste des Cous à Bazoges-en-Pareds (Vendée).*

M. Baudouin a remarqué sur ces os, plusieurs particularités intéressantes : traces de décarnisation, entailles, perforations crâniennes, plaques crâniennes, etc., toutes choses fréquentes dans nos dolmens de l'Ouest et qui ont été signalées notamment dans les tumulus et dolmens de la Vienne et de Maine-et-Loire.

Les dents recueillies dans la tombelle des Cous ont fourni également au docteur Baudouin la matière d'une autre étude : *Les affections dentaires dans l'ossuaire de Bazoges-en-Pareds.* (Extrait de la *Presse Dentaire).*

Tout en regrettant que la première de ces études notamment ne nous dise rien sur la disposition, l'arrangement des restes humains dans la tombelle des Cous, nous tenons à souligner — sans accepter toutefois d'une manière absolue toutes les idées de l'auteur — l'intérêt réel de la nouvelle constatation faite à Bazoges de la pratique de décarnisation de certains cadavres à l'époque néolithique en Poitou.

— Notre excellent collaborateur et ami M. Charbonneau-Lassay, a publié dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (2· trimestre 1915), une très intéressante note de numismatique et d'archéologie sur les deux localités très anciennes de Méron (Maine-et-Loire), et de Miron, en Saint-Laon-sur-Dive (Vienne), toutes deux

Digitized by Google

situées dans l'ancien pays Loudunais et où des découvertes archéologiques importantes ont été faites.

— Nous avons reçu de notre savant et distingué collègue, M. Gustave Chauvet, Questeur de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, le remarquable discours prononcé par lui à la séance solennelle de cette Société, le 23 Janvier 1915, sur un *Projet d'aménagement des Antiquités Pré-Romaines au Musée des Grandes Ecoles.* (Grand in-8° de 12 p., Poitiers, Roy, ext. du Bulletin de la S. des A. de l'O. 1er trim. 1915).

— Du docteur Marcel Baudouin : *Le Menhir de la Tonnelle, Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), monument classé et détruit à la suite d'une action humaine*, in Bull, Soc. Préhistor. Française, an. 1915, n° 3.

M. Baudouin se plaint dans cet article que le menhir de la Tonnelle, relevé par lui, en 1906, ait été renversé par la malveillance du propriétaire, dont il ne gênait pourtant en rien les travaux de culture. L'enquête officielle établit au contraire que la chute du mégalithe n'est due qu'à l'action des pluies qui ont détrempé le terrain.

M. Baudouin demande que, la loi du 31 Décembre 1913 pour la préservation des monuments étant insuffisante, une nouvelle loi permette l'expropriation et l'achat des monuments préhistoriques soit par l'Etat soit par une Société savante.

— Nous avons également reçu de M. le docteur Marcel Baudouin un extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie* (Paris, Juin 1913), contenant une étude de lui sur l'*Emploi possible à l'époque néolithique, de haches polies, comme dents de herse en agriculture*, étude dont nous avons parlé déjà dans un précédent fascicule.

— Sous la signature de M. Ch. Dangibeaud, la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, publie une notice sur l'*Eglise de Saint-Pierre de Saintes*, dans lequel il est fait mention d'un plomb, enseigne découvert à Vouvant et qui a permis à l'auteur d'attribuer à saint Julien de Brioude, une statuette de l'Eglise de Saint-Pierre de Saintes.

— Notre éminent ami, M. Arnold Mascarel, l'économiste bien connu, vient de publier un opuscule à la mémoire d'un de ses compagnons d'études de la *Société d'Economie Sociale*, M. Favières, directeur honoraire de l'Enregistrement, décédé l'année dernière.

— La *Revue politique et parlementaire* du 10 Juillet 1915, contient, sous la signature de notre distingué collaborateur et ami, M. Joseph

Digitized by Google

Aulneau, une très intéressante et très documentée étude sur la *Turquie et la Guerre*.

— Du même, dans le *Petit Journal*, du 21 Juin 1915, un fort bel article sur M. Stanciof, ministre de Bulgarie, qui a quitté Paris pour aller représenter son pays à Rome.

— Notre collaborateur, le bon poète Blanpain de Saint-Mars, a célébré en ses jolis vers accoutumés la glorieuse mémoire du lieutenant Paul Boncenne, mort des suites de ses blessures en captivité, le 9 Novembre 1914, et dont nous avons précédemment salué l'héorïque conduite. (Grand in-8° de 4 pages, Fontenay, Lussaud, 1915).

— Nous avons également reçu et conserverons pieusement comme l'ultime souvenir d'un de nos héros de la Grande Guerre de 1914-15 : l'*Allocution prononcée par M. l'abbé Mallet*, curé doyen d'Argenton, au service, célébré le 24 Mars 1915, pour l'âme de Joseph-Jean-Baptiste-Marie Barny de Romanet, capitaine au 1er bataillon du 7. régiment d'infanterie, tombé devant Perthes, le 5 Mars 1915, à l'âge de 36 ans.

— M. l'abbé Chabot, le distingué supérieur de l'Institution Richelieu a publié, chez l'éditeur Beauchesne, à Paris, un volume particulièrement dédié aux jeunes et intitulé *Paroles de Vie éternelle.*

— De Mme J. de Saint-Léger : *Sur l'Evasion de Louis XVII.* (Imprimerie Gambart, Paris, 52, avenue du Maine).

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

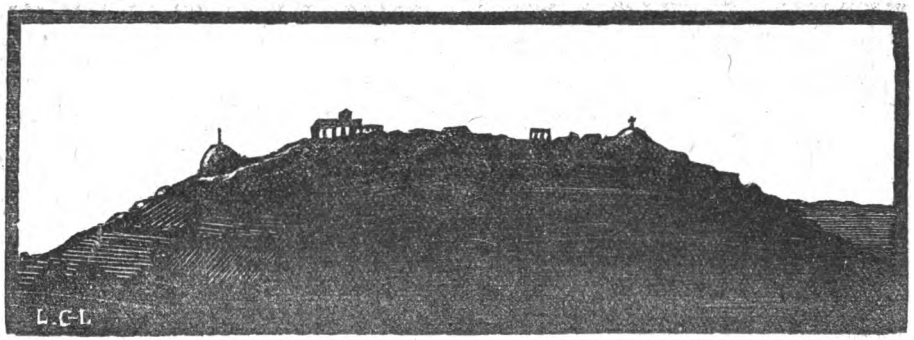

LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR

Aux époques préhistorique et Gallo-Romaine

PREMIÈRE PARTIE

La commune des Châtelliers-Châteaumur tire son nom de deux localités fort anciennes qui ne sont séparées que par une deme-lieue de route. Elle est bornée au Nord par les communes des Epesses et de Treize-Vents ; à l'Est par le cours de la Sèvre-Nantaise qui la sépare du département des Deux-Sèvres ; au Sud par la commune de la Flocellière et à l'Ouest par celle de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Le territoire des Châtelliers-Châteaumur est partagé longitudinalement du Nord au Sud en deux zônes très différentes : la partie orientale forme une pente douce, inclinée vers le lit de la Sèvre-Nantaise, tandis que l'autre partie, extrêmement rocheuse et tourmentée, se présente aux yeux vraiment splendide d'une beauté particulièrement pittoresque, presque sauvage.

De très bonne heure l'homme fit son apparition dans ce joli coin du Bocage poitevin et s'y fixa : Une très belle pièce chelléenne en silex gris et une pointe moustérienne, remarquable aussi, recueillies, l'une près de la Sèvre, en face de la Guierche

Digitized by Google

de Saint-Amand, l'autre près de Châteaumur, nous en sont de sûrs témoignages.

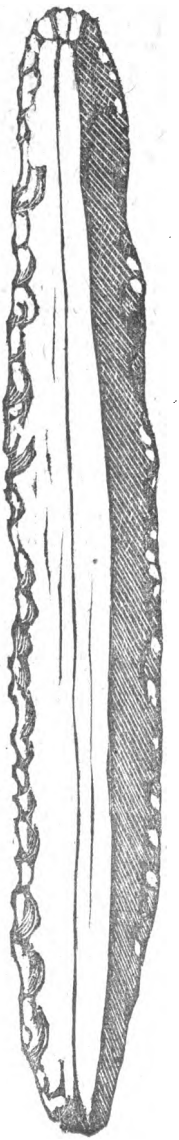

Fig. I

L'homme néolithique a laissé de son séjour de plus nombreuses et de plus importantes traces qui, en dehors des instruments de silex et des haches polies trouvés un peu partout sur le territoire de la commune, ont été recueillis surtout dans les stations suivantes :

Station de la Vergne. — Située sur la rive gauche de la Sèvre-Nantaise et séparée seulement par cette rivière de l'importante station néolithique des Fourboutières, en Saint-Amand-sur-Sèvre, la station de la Vergne m'a donné plusieurs centaines de silex parmi lesquels dominent surtout les lames. A citer entr'autres un grand couteau à section triangulaire long de 0,18 et large de 0,05 à l'épanouissement du bulbe de percussion ; cette grande lame n'a été retouchée qu'en trois endroits. A signaler aussi une belle pointe de 0,15 de longueur (Fig. I) ; elle est en silex tourangeau de Pressigny qui se présente assez abondamment du reste en cette station.

J'ai reçu aussi de la station de la Vergne une grosse sphère en roche granitique un peu allongée et cerclée d'une rainure faite évidemment pour recevoir un lien d'attache (Fig. II). C'est la seule pièce de ce genre donnée par les cinquante et quelques stations néolithiques que M. G. Béraud et moi avons étudiées durant dix années dans la vallée de la Sèvre Nantaise, de St-André-sur-Sèvre à Mortagne. Déchelette (1)

(1) Déchelette. *Manuel d'Archéologie préhistorique*, t. 1, p. 528.

Digitized by Google

donne à ces instruments le nom de « maillets à rainures » et les attribue aux exploitations minières des néolithiques. On ne saurait reconnaître cet usage à la sphère de la Vergne et si ce n'est un maillet destiné à planter des pieux de pêche dans la Sèvre, peut-être serait-ce simplement un poids ou peson de filet.

Station de la Prellière-La Maronnière. — Plusieurs belles pointes en silex pressinien, variant de 7 à 11 centimètres, des grattoirs, des haches polies, une scie à encoches, et une pointe de javeline de 14 centimètres de longueur, proviennent de cette station.

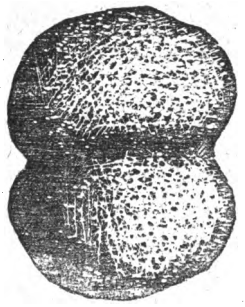

Fig. II

Station de la Roche. — Les champs voisins de la ferme la Roche ont fourni à ma collection d'intéressants grattoirs, des fragments de lames, plusieurs hachettes et une grande hache en diorite de *24 centimètres et demi* de longueur; c'est une pièce fort remarquable.

J'ai des haches et de nombreuses pièces diverses provenant d'autres points de la même commune, notamment de la Baud, de la Rabinière, du Bois Saint-Joseph, des Châtelliers, de la Berle, d'où me vient une belle pointe en cristal de roche d'un rose très pâle (Fig. III), du bourg de Châteaumur qui m'a donné, avec quelques autres objets, un très beau polissoir triangulaire en quartz dont une face porte une grande cuvette et l'opposé deux très profondes rainures (1). De la Minée j'ai reçu aussi un galet naturel en forme de hachette plate ou de ciseau dont le tranchant seul a été usé sur polissoir et une fort belle pointe de flèche en silex blond (Fig. IV.

Fig. III

(1) V. Charbonneau-Lassay: *A propos de polissoirs préhistoriques.* Pl. n° 1. *Revue du Bas-Poitou,* an. 1906.

Digitized by Google

LES MÉGALITHES

Il n'existe sur le territoire des Châtelliers-Châteaumur ni dolmen, ni menhir, mais parmi les centaines de rochers naturels qui parsèment les champs plusieurs, notamment les pierres *de la Demoiselle* et du *Bois du Garou*, portent des noms intéressants et localisent des traditions dont les origines remontent vraisemblablement aux temps lointains qui ont précédé notre ère.

Fig. IV

La Pierre de la Demoiselle — C'est un grand bloc naturel qui s'érige au milieu d'un champ de la ferme de la Bréchoire (Pl. I, Fig. I) ; elle porte, à sa surface supérieure et oblique, deux cavités naturelles et contigues séparées par un mince ressaut que l'érosion ronge peu à peu et dont la disparition donnera à l'ensemble un aspect plus ou moins pédiforme. (Un très grand nombre de dépressions, dites pédiformes, ne me paraissent avoir d'autre cause probable).

La Pierre de la Demoiselle devrait son nom à l'apparition d'une jeune et jolie dame qui viendrait parfois, dans la fraîcheur des nuits, s'y reposer. C'est l'éternelle légende, la toujours vivante poésie des Dames, des Fées, des Garaches, qui peuplent l'actuelle mythologie de nos contrées.

L'Etang et les Pierres du Vergeret. — Le petit étang du Vergeret forme frontière entre les deux communes des Châtelliers et de Saint-Michel-Mont-Mercure. Il est bloti dans un repli de terrain qu'ombragent de grands arbres ; de tous temps sans doute ce fut un site extrêmement sauvage et très sombre.

En 1897, M. l'abbé Rambaud, curé des Châtelliers, me fit connaître, relativement à cette pièce d'eau, un détail intéressant parce qu'il semble être une survivance des cultes antiques du Poitou. Au commencement de son pastorat, vers 1863, il apprit, par les intéressés eux-mêmes qui voyaient du reste en cela un acte blâmable, qu'un homme et sa femme, certainement conseillés par d'autres, s'étaient plusieurs fois rendus la nuit,

Digitized by Google

afin d'avoir un enfant, auprès d'un rocher, situé près de la source de l'étang du Vergeret. Là, de ferventes prières, parfaitement orthodoxes du reste, avait été récitées et accompagnées de pratiques au sujet desquelles M. l'abbé Rambaud n'avait pas gardé de souvenirs précis. Bref, un beau jour l'enfant désiré vint au monde et c'est avant son baptême que le curé reçut, pour qu'ils ne lui portassent pas malheur, la confidence des superstitieux pélerinages des parents.

Des coutumes qui peuvent être rapprochées de celles de Vergeret existaient et se perpétuent sans doute encore au dolmen de la Pierre aux Aspics, en Xanton-Chassenon (1), aux Pierres-Folles de Marsais-Sainte-Radégonde (2) et en plusieurs autres lieux du Bas-Poitou.

Je me demande pourtant si, au Vergeret, le culte n'était pas jadis attaché autant à la source et à l'étang lui-même qu'à l'un quelconque des nombreux rocs qui l'avoisinent car j'ai vainement cherché parmi eux autrefois ce qui pouvait plus particulièrement désigner l'un d'eux à l'attention des anciens. D'autre part on sait le grand culte des Pictons pour les eaux dormantes et les sources, pour les étangs dont quelques-uns revêtaient à leurs yeux un caractère divin.

Il faut s'éloigner de plusieurs centaines de mètres, sur le territoire de Saint-Michel pour arriver enfin à un gros bloc granitique, de 5 mètres environ de longueur sur lequel se trouve une cavité circulaire (Pl. I, fig. III) de 40 centimètres environ de diamètre et d'une profondeur de 16 à 20. Son pourtour d'ouverture et son affouillement sont d'une parfaite régularité : je ne serais pas éloigné d'admettre que cet entaillement de la roche, naturel probablement à l'origine, aurait été l'objet d'un perfectionnement dû au travail humain.

La Pierre du Bois du Garou. — En avançant un peu

(1) René Vallette. *Saint-Hilaire-des-Loges*, page 26. In. *Paysages et Monuments du Poitou.*

(2) Docteurs Baudouin et Boismoreau : *Un sanctuaire médical païen en Vendée.* In. *Bull. Soc. Fr. d'Histoire de la Médecine.* An. 1913. XII-I p. 78.

Digitized by Google

plus vers l'Ouest, sur les terres de la Pinçonnière, en Saint-Michel, on arrive au sommet d'un coteau couvert de bois et dominant le petit ruisseau de la Boudardière, très mince affluent de la Sèvre qui sépare aujourd'hui la commune des Châtelliers de celle des Epesses et formait, à la fin du ve siècle, la limite méridionale de la Theifalie et au traité de 941-942, celle des terres dont la suzeraineté éphémère fut conquise par le comte de Nantes sur le comte de Poitou (1).

Sur ce coteau rocheux se dressent, entre-autres, deux gros blocs jumeaux dont l'un (Pl. I, fig. II) porte sur son sommet une large vasque, certainement naturelle et plusieurs autres dépressions, naturelles aussi ; mais sur l'un de ses bords se trouve une longue cavité verticale semi-cylindrique (Pl. I, A et A') dont le fond en demi sphère concave, possède une contenance de plusieurs litres. Là encore il me semble permis de supposer l'intervention du travail humain.

Je me propose de reparler plus tard, avec plus de précisions, des particularités singulières de ces rochers que je signale sommairement ici, mais dès à présent je crois pouvoir faire, à leur occasion, les remarques suivantes :

Durant plus de quinze années, dans les cantons granitiques de Mortagne, Cholet, Châtillon-sur-Sèvre, Cerizay, Pouzauges et Moncoutant, j'ai examiné plusieurs centaines de rochers portant des excavations parfois très bizarres ; j'ai eu l'occasion d'en visiter beaucoup soit avec de très bons savants, notamment avec l'illustre géologue et minéralogiste Albert de Lapparent, soit aussi avec les carriers des Châtelliers ou les tailleurs de pierre du Châtillonnais et de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et j'ai gardé, relativement à ces cavités de nos rochers, l'impression que l'intervention humaine, absolument certaine dans deux ou trois cas (1), possible en quelques autres, par exemple au Vergeret et au Bois-du-Garou, demeure extrêmement rare.

(1) Cf. Alfred Richard. *Les Taiphales, la Theifalie et le pays de Tiffauges*, in. *Bul. Soc. des Antiq. de l'Ouest.* An. 1896, 4e trim., page 440.

(2) Je ne parle pas ici des 40 ou 50 blocs de La Vaux, en Saint-Aubin-de Baubigné, où sont sculptés des personnages et des animaux.

Digitized by Google

Mon savant confrère des Antiquaires de l'Ouest, M. Gustave Chauvet souhaite de voir classer les dépressions qui, par milliers couvrent les rochers du Bocage en trois classes : *A*, celles qui sont nettement naturelles ; *B*, celles qui portent un travail humain ancien certain ; *C*, celles dont la nature est douteuse (2). J'applaudis très sincèrement à ce vœu dont la réalisation apporterait à notre Préhistoire Bas-Poitevine avec des précisions qui lui manquent, des règles de sélection et sans doute aussi des préceptes de modération dont il deviendrait sage de ne pas s'écarter. Je souhaite vivement de voir surgir un archéologue du pays qui, pouvant disposer sur place de beaucoup de temps, entreprenne cette utile besogne.

LES RETRANCHEMENTS ANTIQUES

L'enceinte elliptique des Châtelliers. — Le sommet de la butte conique des Châtelliers est formé d'un plateau mal nivelé auquel on accède par des pentes très raides. (*Voir vignette d'en tête*).

Ce sommet paraît avoir été jadis circonscrit par un escarpement artificiel qui le transformait en terrasse assez facile à défendre. Cet ouvrage qui, sans se préoccuper des différences de niveau de l'assiette centrale, suivait un tracé à peu près parfaitement elliptique, mesurait approximativement 310 mètres de grand axe et 140 en sa plus grande largeur. (Planche I, fig. IV).

L'escarpe, qui se couronnait sans doute autrefois de palissades, est restée à peu près intacte sur le front occidental du tracé où son glacis possède encore un relèvement un peu oblique d'environ 3 mètres ; elle est revêtue, sur vingt pas de longeur, d'un muraillis en pierres sèches non taillées qui retient les terres supérieures, mais rien ne prouve que ce revêtement de maçonnerie sommaire soit un reste de l'état primitif de l'escarpe.

L'itinéraire suivi par le glacis de l'ellipse est aujourd'hui coupé de crrrières profondes, de fondrières, de taillis épineux,

(1) G. Chauvet. Lettre du 7 Novembre 1915.

Digitized by Google

de ronceraies peu accueillantes, qui, sauf sur le front sud-occidental, ne permettent guère de le suivre ni même de le distinguer des terrassements postérieurs ; c'est pourquoi M. Léon Audé, étudiant il y a près de soixante ans les mottes dont nous allons parler ne l'a pas reconnu.

Les « Mottes » des Châtelliers sont deux gros cônes artificiels en terre qui s'élèvent aux deux extrémités Nord-Ouest et Sud-Est de l'enceinte elliptique. Le chemin qui dessert l'église, la mairie, les écoles et les trois ou quatre maisons qui occupent le sommet de la butte, entre sur le plateau à droite de la motte du Sud-Est et en ressort à gauche de la motte du Nord-Ouest.

La motte du Nord-Ouest forme un cône très évasé dont le sommet porte une croix de pierre qui tient, dit la tradition, la place d'une autre érigée en 1714 par le saint missionnaire du Bas-Poitou, Louis Grignion de Montfort, pendant la mission qu'il prêcha cette année là en Saint-Amand-sur-Sèvre, la paroisse qui voisine à l'Orient avec celle des Châtelliers-Châteaumur.

La motte du Sud-Est, plus élevée que la première, porte une haute colonne surmontée elle-même d'une statue de la Sainte-Vierge.

La destination initiale de ces deux mottes n'est pas déterminée. En 1858, Léon Audé écrivait d'elles : « Que faut-il voir dans ces tertres, des tombelles ou des fortifications élevées par des peuples primitifs ? Il nous semble prudent, tant que des fouilles n'auront pas été pratiquées, de s'en tenir à des conjectures. Les plus vraisemblables laissent penser que ces monticules furent élevés pour couvrir les dépouilles mortelles de chefs gaulois et qu'ils servirent ensuite de lieux de défense que sans doute on entoura, selon les usages du temps, de palissades de bois ce qui leur valut la dénomination de *Castella* (Châtelliers), nom comportant toujours l'idée de forteresse. Quoiqu'il en soit, les deux tertres n'étant reliés par aucun travail de défense et complètement isolés, nous fournissent la preuve que le nom de cette commune doit s'écrire « Les Châteliers » et non « Le

Digitized by Google

Fig. I. La Pierre de la Demoiselle

Fig. II La Pierre du Bois Garou

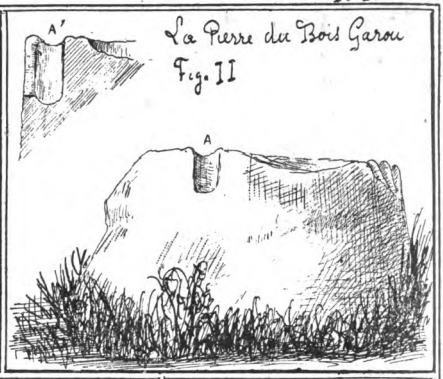

Fig. III La Pierre du Vergeret

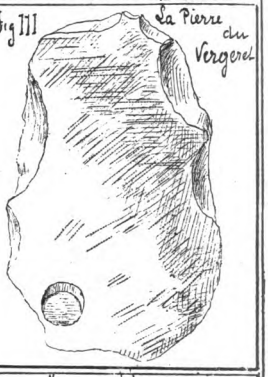

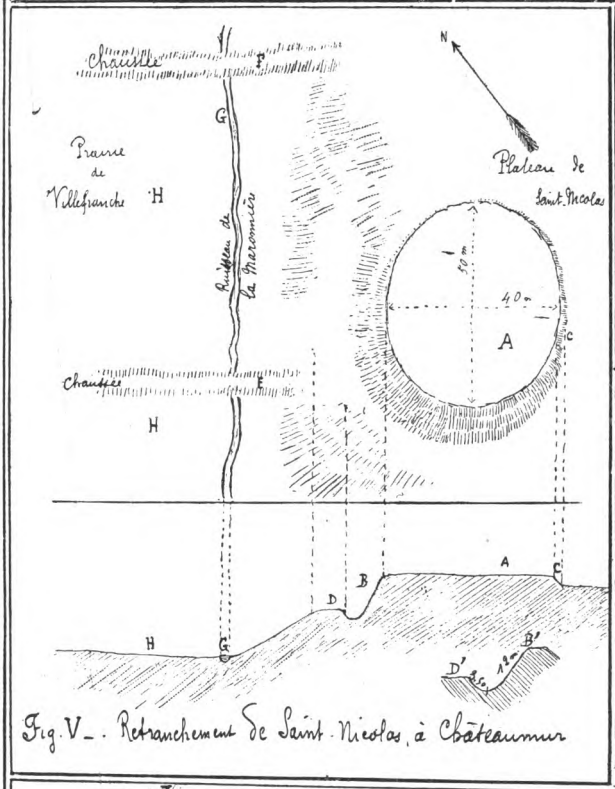

Fig. V. Retranchement de Saint Nicolas à Châteaumur

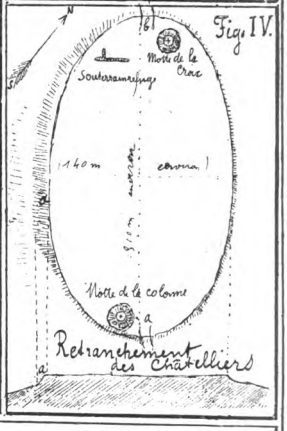

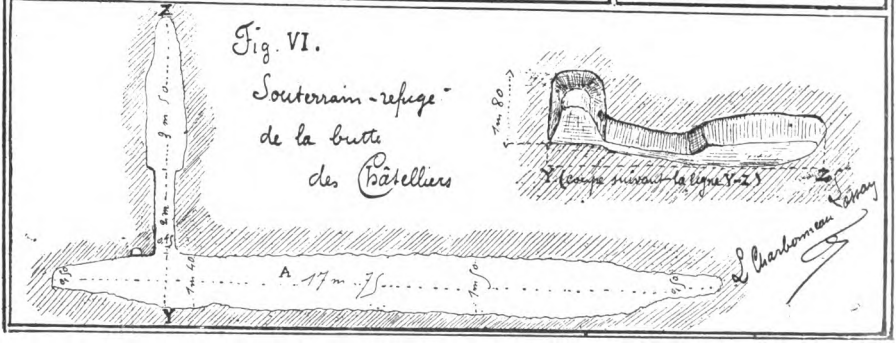

Digitized by Google

Digitized by Google

Châtellier », comme on le fait souvent mal à propos (1) ».

M. Léon Audé a parfaitement raison en disant que des fouilles seules pourraient nous dire nettement si les mottes des Châtelliers sont des tombelles ou des travaux d'art militaire ; mais il semble que leur situation aux deux extrémités, aux deux points les plus avancés du plateau, doit plutôt porter, à priori, à les considérer comme de simples postes d'observation ; leur dualité s'expliquerait alors par ce fait que les terrains intérieurs de l'enceinte étant de niveaux fort différents on ne pouvait, d'une seule de ces mottes, surveiller tous les abords de la butte. Dans notre région, nombre de petits camps antiques, par exemple le Puythumé, le Plessis-Bouchard, sont aussi pourvus, de mottes semblables, encore entourées de fossés protecteurs, et auxquelles on ne saurait attribuer une autre destination que celles d'observatoires ou de poste de commandement. Ce sera le double rôle joué plus tard par les donjons dans le système de castramétation du Moyen-Age.

M. Audé a raison également, si l'on veut, quand il dit que ces deux tertres ne sont reliés par aucun travail de défense ; en effet le glacis elliptique ne les reliait pas à proprement parler, il les enserrait dans une même enceinte. L'état des bois seuls sans doute, au moment de sa visite d'étude aux Châtelliers, a dû empêcher M. Audé de constater l'existence de l'escarpe défensive qui n'est du reste bien conservée, sur quelques cent mètres de longueur, que dans les taillis, du côté sud-occidental, loin des tertres.

L'hypothèse de mottes funéraires a séduit presque tous les autres auteurs qui ont parlé de la butte des Châtelliers. En effet deux chefs ensevelis aux deux bouts du plateau où ils commandaient et semblant le défendre encore jusque dans la mort, reportent naturellement la pensée aux chants du barde Ossian et aux belles poésies du scandinave Tegnér :

(1) Léon Audé : *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, Ann. 1858, p. 249.

Digitized by Google

Quand la lune, dit le roi Bèle au roi Thorsten, quand la lune répandra sa lueur pâle et que la rosée du minuit tombera sur notre bautasten (1), nous serons assis, ô Thorsten, sur nos tertres ronds et nous parlerons des choses de l'avenir.

...Dans leurs tertres ronds reposent le roi Bèle et le vieux Thorsten, là où ils avaient commandé ; des deux côtés du fiord s'élèvent leurs tumuli funéraires semblables à deux seins que le glaive de la mort a séparés.... (2).

Pour arracher leur secret aux tertres des Châteliers, M. Parenteau avait obtenu de l'Etat, sous le ministère de M. de Barthélemy, un assez fort crédit. Il parut à l'examen qu'il n'était pas possible de fouiller utilement les mottes sans détruire les monuments pieux qu'elles portent et sans blesser ainsi au vif la très religieuse population des Châtelliers. M. Parenteau, qui ne croyait du reste pas beaucoup au caractère funéraire des tertres, s'arrêta devant les respectables succeptibilités des habitants et les fouilles n'eurent pas lieu (2). Des considérations aussi subjectives n'auraient point retardé un archéologue allemand, M. Parenteau était un savant de race bien française, il en avait la loyauté et toutes les délicatesses.

L'ENCEINTE ELLIPTIQUE DE SAINT-NICOLAS-DE-CHATEAUMUR

Dans les dépendances immédiates du logis de Villefranche, à Châteaumur, demeure de M. X. Allaire de Lépinay, se trouve un ensemble de terrassements intéressants qui chevauchent sur les deux communes des Châtelliers-Châteaumur et de la Flocellière. Ils consistent principalement, comme aux Châtelliers, en une terrasse elliptique, très petite celle-là, car ses deux axes mesurent respectivement 50 et 40 mètres. (Planche I, fig. V).

En son état primitif cette terrasse était entourée d'un glacis et d'un fossé dont le revers formait contre-escarpe extérieure. (*B.-D*).

(1) Pierre placée sur les tumuli des guerriers morts au combat.

(2) Esaïas Tegnér : *Frithiof*, chants II et III.

(3) Renseignements de Mme veuve Parenteau (1898).

Digitized by Google

Au point où ce fossé est le mieux conservé le glacis de l'escarpe mesure environ 12 mètres de pente et celui de la contre-escarpe 3m50. (*B.-D.*). Sur le front oriental de l'ellipse, dans les anciens terrains du Prieuré Saint-Nicolas de Châteaumur (*C*), le relief affaibli de la terrasse demeure encore, mais toute trace de fossé a disparu.

Au Sud-Ouest et parallèlement au grand axe de l'ellipse, s'étend une prairie basse (*H*) que traverse le ruisseau de la Maronnière (*G*) ; deux chaussées (*E.-F.*) sur lesquelles passent aujourd'hui deux petits chemins indiquent que d'anciens étangs défensifs protégeaient de ce côté la petite enceinte fortifiée.

Plusieurs autres terrasses elliptiques et analogues à celles des Châtelliers et de Châteaumur existent encore dans la région, protégées par des glacis et d'anciens étangs. Je ne sais rien de précis sur l'époque de leur établissement dont la détermination exigerait des fouilles. Une hache de bronze, à douille, trouvée au pied même de l'escarpe elliptique des Châtelliers en 1896, ne prouve rien à elle-seule. (Fig. 5).

Fig. V.
Prov. *Les Châtelliers.*
Hauteur 0m11.

Quand à leur destination, si ces enceintes sont pré-romaines, comme certains indices permettent, me semble-t-il, de le supposer, elle pourrait avoir été ou bien simplement défensive, ou bien tout à la fois défensive et religieuse. Cette dernière hypothèse ne saurait s'appliquer qu'aux enceintes n'ayant pas une superficie trop petite, celle des Châtelliers, par exemple,

LES SOUTERRAINS-REFUGES

N° 1. *Souterrain des Châtelliers* (Planche I fig. VI). Ce souterrain, aujourd'hui rebouché, se trouve à l'extrémité Nord-Ouest de l'enceinte elliptique des Châtelliers. Il s'est révélé par un éboulement de la voûte produit au point A de sa galerie principale, en 1895, et se compose de deux couloirs perpendiculaires l'un à l'autre et d'inégales dimensions.

Digitized by Google

Les deux extrémités de la galerie, qui mesure 17 mètres 75 de longueur sont bouchées par un éboulement, l'une d'elles au moins devait remonter en pente douce vers l'air libre et formait la sortie normale du refuge ; la largeur de cette galerie est de 1m50 et sa hauteur sous voûte, de 1m80.

Dans la paroi de droite, un très étroit couloir, haut de 45 centimètres, large de 40 et long de 2 mètres, conduit dans une sorte de petite chambre dont il était ainsi facile d'interdire l'accès. J'ai trouvé dans ce refuge des fragments de poterie dont la pâte noire et rougeâtre à l'intérieur offrait la plus grande analogie avec la céramique de la grande tombelle de Belleville, en Mallièvre, ou des sépultures d'hommes et de un ou plusieurs chevaux harnachés ont été constatées vers 1885.

N° 2. *Souterrain des Châtelliers.* — Un autre souterrain-refuge a été découvert sur la butte des Châtelliers, non loin du premier et près de la motte de la Croix, en décembre 1904. Il a été consciencieusement étudié par M. Georges Béraud, de Châtillon-sur-Sèvre, qui l'a vidé jusqu'au sol vierge avant qu'il ait été détruit par les carriers.

C'était une petite galerie simple de 6m40 de longueur, 1m70 de largeur et 1m80 de hauteur ; au fond deux pierres, portant des traces de calcination, délimitaient une sorte de foyer. La céramique recueillie, tant dans ce foyer que dans le reste du refuge est intéressante : dans une note que j'ai sous les yeux et qui fut écrite au moment de la fouille, G. Béraud la dit être absolument analogue à celle des sépultures incinérées en forme de ponnes fouillées par moi à Mallièvre et aux Châtelliers. Ce rapprochement, que je sais être parfaitement exact, s'autorise surtout de la présence dans le refuge de petites rondelles en terre cuite percées d'un trou (Fig. VI), de nœuds et de fûts de ces lampions cylindriques en terre cuite qui se rencontrent si fréquemment en notre région dans les sépultures des tout derniers temps gaulois et des premiers siècles de l'occupation romaine.

Des morceaux de fer très oxydés, et que Béraud n'a pu déterminer, ont été recueillis avec les fragments de poterie.

Digitized by Google

N° 3. *Souterrain de la Bréchoire.* — En 1897, dans un champ dépendant de la ferme de la Bréchoire et grâce à la bonne amitié de M. Allaire de Lépinay, j'ai relevé le plan d'un petit souterrain de 6 mètres de longueur dont la largeur progresse, de l'entrée vers le fond, de 1m à 1m90.

Au bout de ce petit refuge se trouvait un amas d'ossements d'animaux divers qui avaient été rassemblés dans un trou. Plusieurs des os qui composaient ce rejet de cuisine avaient été brisés en long, sans doute pour l'extraction de leur moëlle. Avec eux se trouvait un assez long cristal de quartz sombre (topaze enfumée), provenant sans doute de la commune de Chambretaud, distante de douze kilomètres, où il se rencontre assez abondamment. Près de l'entrée nous recueillîmes aussi une pointe brisée en bois de cerf, mesurant 0m055.

N° 4. *Souterrain-refuge de la Maronnière.* — Un refuge du même genre que les précédents a été aussi constaté à la Maronnière, mais je ne possède sur lui aucun renseignement.

Dans une étude publiée en collaboration avec MM. le comte Bégouen et le docteur Lœwenhard (1), je crois avoir suffisamment établi, en m'appuyant sur des textes précis et sur des séries d'objets recueillis dans nos refuges bas-poitevins que ces galeries défensives étaient déjà en usage au moment de la conquête romaine. Je n'ai point à modifier cette conclusion à laquelle de nouveaux documents sont encore venus prêter appui.

(1) Cte Bégouen, Dr Lœwenhard et Charbonneau-Lassay : *Le souterrain-refuge de la Haute-Fosse, à Mouilleron-en-Pareds*, p. 24.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

(*A suivre*).

Fig. VI.

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

« Dans la mémoire, dans l'admiration, dans la reconnaissance, dans la piété de la France, à jamais vous resterez debout, nos morts ! »

(M. Etienne Lamy, à l'Académie Française.)

LE COMMANDANT HÉRY

Dans la moisson d'héroïsme que la guerre a fait jaillir du sol français, une place d'élite doit être réservée à la mémoire du commandant Héry.

C'est au Collège Saint-Joseph de Poitiers qu'après de brillantes études, il commença sa carrière militaire, en se préparant à Saint-Cyr. Il était encore sous-lieutenant quand il s'unit à une ancienne et honorable famille d'origine à la fois Bretonne et Vendéenne, où il retrouva le fidèle écho des nobles sentiments qui ont fait l'honneur de sa vie.

Digitized by Google

La campagne de Tunisie, à laquelle il avait demandé de prendre part lui valut sa première décoration.

Peu après il entrait à l'Ecole de Guerre et en sortait avec le brevet d'Etat-Major.

C'est à ce titre qu'il vint remplir à Vannes les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du général divisionnaire.

Là, comme partout où l'appela son service, il fit preuve d'un zèle, d'un dévouement et d'une impartialité, qui lui conquirent en même temps que l'estime profonde de ses chefs, l'affectueux attachement de ses hommes.

Il semblait donc appelé par ses incomparables qualités au sommet de la carrière qu'il aimait avec passion, et venait d'être proposé pour le grade de lieutenant-colonel, quand il fut contraint par de douloureux événements de briser l'épée qu'il avait portée si dignement et qui lui était si chère.

Commandé à Saint-Servan pour enfoncer les portes de l'église, son cœur de soldat se souleva d'indignation. Cette carrière qu'il avait choisie, entre maintes autres, comme étant toute d'honneur, de courage et d'héroïsme, ne pouvait dans sa pensée honnête et droite se prêter à semblable besogne. Sa belle âme de chrétien irréductible lui donna la force d'accomplir ce qui fut pour lui un véritable sacrifice ; et il le fit avec un courage et une abnégation qui firent l'admiration du Pays tout entier.

Il ne se consola cependant jamais d'avoir été obligé d'abandonner cette grande et belle famille de l'Armée à laquelle il avait voué le meilleur de lui-même. Aussi, dès que la guerre éclata, il n'eut qu'une pensée, reprendre du service et voler au secours du pays menacé.

Peu de jours avant son départ, nous avions eu le grand bonheur de lui donner une dernière et cordiale étreinte, et nous admirions comme il faisait généreusement le sacrifice de sa vie, si surtout ce sacrifice devait préserver tous les siens, exposés comme lui au feu meurtrier des batailles.

Dieu l'avait hélas ! désigné parmi les premières et les plus nobles victimes de cette effroyable guerre, et le 29 Septembre 1914, il tombait glorieusement en entraînant avec une admirable vaillance son bataillon à l'assaut du pont de Beaucourt.

Digitized by Google

Il couronnait ainsi par la plus héroïque des morts, une existence faite d'honneur et de bravoure.

Ceux qui comme moi ont intimement connu le commandant Héry, ont pu apprécier ses hautes qualités morales, la ferveur de sa double foi religieuse et patriotique, et la somme d'énergie dont il ne cessa de faire preuve, soit comme officier, soit comme écrivain ou conférencier. Ceux-là seuls pourront comprendre l'immensité de la douleur des siens, en même temps que leur légitime fierté.

Puisse la tragique beauté de son glorieux trépas adoucir l'amertume des larmes que la poésie superbe des batailles est impuissante à sécher !...

Je devais à la mémoire de celui auquel m'attachaient, avec d'affectueux liens de famille, tant de souvenirs de jeunesse et de pensées communes, ce suprême hommage d'admiration et d'amitié fidèle.

***

LE CAPITAINE HENRI ESGONNIÈRE DU THIBEUF

La fleur de notre race est décimée chaque jour par la guerre avec une désolante avidité, et il semble que Dieu choisisse parmi les meilleurs, pour payer la rançon de la victoire. C'est ainsi qu'il me faut ajouter à la liste déjà si effroyablement longue des amis

Digitized by Google

qui ont rougi de leur sang le sol de la Patrie, le nom du capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf.

Tous ceux qui me liront connaissaient ses belles et ardentes qualités. Son mariage l'avait éloigné de nous, sans nous faire oublier, ni le charme de ses relations aimables et sûres, ni la générosité du dévouement qu'il avait mis au service de nos communes aspirations politiques.

Dès le temps d'Avant-Guerre, il avait donné de trop beaux témoignages de sa vaillance, pour qu'à l'heure du grand péril national, on ne fut pas assuré de le trouver au premier rang des plus héroïques défenseurs du pays.

Appelé au commandement de la 22e compagnie du 293e d'infanterie, il l'entraînait le 25 Septembre, avec la plus superbe bravoure à l'assaut des positions ennemies du Projecteur lorsqu'il fut mortellement frappé.

Je laisse la parole à son chef, au commandant Arnaudeau, qui l'avait en si haute estime et qui commandait ce jour là personnellement le régiment, par suite de la blessure du colonel de Gouvello :

« Le jeune officier, écrivait-il à son père, est tombé glorieusement atteint à l'attaque de la position allemande du « P... », le 25 septembre. Il avait brillamment enlevé sa compagnie pour la lancer à l'assaut. Il était superbe. Un peu avant d'aborder la première ligne des tranchées ennemies, il chancela. Mais toujours intrépide devant la mort comme devant le péril, il tomba en criant : « En avant, en avant ! » Et refusant les soins de ceux de ses hommes qui s'offraient à le panser et à le transporter, donnant ainsi à tous le plus bel exemple d'abnégation devant la nécessité de vaincre, il demeura étendu sur le sol.

J'ai appris sa chûte, poursuit le commandant Arnaudeau, après que grâce à son exemple et à celui de tous ceux de nos chers camarades tombés comme lui dans cette dure journée, nous avons enlevé et occupé l'objectif assigné à nos efforts. J'avais le ferme espoir de pouvoir le faire relever dès la nuit, car environné que nous étions d'un cercle de feu de mitrailleuses et d'artillerie, nous ne pouvions accomplir ce devoir de jour. Mais, hélas ! la nuit fut trop dure, trop pénible pour nous, pour que nous puissions songer à nos pauvres blessés

Digitized by Google

tombés entre les positions et nos lignes... Ces circonstances vous feront comprendre quelle impérieuse et inéluctable nécessité nous empêcha de relever tous nos morts et hélas ! encore même tous nos blessés.

J'ai proposé votre fils pour une citation à l'ordre de l'armée avec la mention suivante : « A brillamment entraîné sa compagnie à l'assaut au cours duquel, il a été mortellement atteint. Est tombé en criant : En avant ! » N'a pas voulu se laisser panser ».

Puisse ce dernier hommage d'un chef qui avait pu apprécier depuis plus d'un an toute la valeur morale de votre fils, atténuer votre légitime douleur... Il est tombé en brave, pour son Dieu, pour sa Patrie. Haut les cœurs ! »

Cette lettre était datée du 25 Septembre ; dans une seconde écrite le 4 Octobre, le chef de bataillon Arnaudeau écrivait encore :

Nous avons eu la consolation de pouvoir relever l'avant-dernière nuit le corps de votre fils. Autant que le docteur a pu s'en rendre compte, il a succombé aux suites d'une hémorragie consécutive à une blessure dans l'aine, l'artère ayant été atteinte. Nous l'avons enseveli hier soir dans notre petit cimetière de circonstance, en un point qu'il sera facile de retrouver et dont l'indication plus exacte avec plan vous sera donnée. Nous l'avons mis dans une bière aussi solide que nous avons pu la faire, avec une plaque de zinc clouée sur le couvercle.

En présence du général commandant la ....e brigade et des officiers du régiment entourés des gradés et des hommes survivants de sa compagnie, j'ai pu lui adresser un dernier adieu. Nul plus que moi, Monsieur, n'avait pu apprécier toutes les belles qualités de votre fils. Nous le regrettons tous. Le général m'a tout spécialement prié de vous exprimer la haute estime dans laquelle il tenait le capitaine Esgonnière, en même temps que la profonde part qu'il prenait à votre douleur. Je forme le vœu que de savoir votre fils enseveli en chrétien — notre aumônier ayant exercé son ministère — sera une atténuation à vos peines.

Après avoir entendu le chef, écoutons maintenant parler le subordonné. Voici en quels termes s'explique le lieutenant Genais, de la 22e compagnie du 293e, actuellement soigné à l'hôpital Meurice, à Paris. Les détails qu'il donne sur son chef son profondément édifiants et poignants :

Vous savez, sans doute, bien cher Monsieur, que le 25 au matin

Digitized by Google

notre compagnie faisait partie de la grande offensive. Nous étions tous heureux. La veille notre cher capitaine nous avait tous réunis pour nous donner ses dernières instructions, et lorsque, le matin, nous nous sommes mis en route pour gagner nos emplacements, c'est le cœur gai et tranquille que nous envisagions l'avenir. Je tiens à vous dire que deux jours avant l'attaque, notre cher capitaine avait reçu le Pain des Forts. Maintenant, du haut du Ciel, il prie et veille encore sur nous.

Pendant tout le bombardement, il n'a marchandé ni sa peine, ni sa vie. Toujours le premier, il était un exemple frappant du parfait soldat. Que de fois l'ai-je admiré dans sa simplicité de commandement, sachant toujours arranger les choses, comme il disait si bien.

Croyez, cher Monsieur, que c'est une grande perte pour nous, mais aussi quels exemples il nous laisse. Avant l'assaut, notre artillerie a bombardé pendant trois heures sans arrêt : C'était une pluie de fer et de feu s'abattant sur les tranchées allemandes. A chaque instant, j'apercevais le capitaine à ma gauche et par petits signes nous nous comprenions. Quelques minutes après, sur un simple geste, toute la compagnie était sur le parapet et je puis vous dire que pour moi, soldat, c'est un des moments de ma carrière ou j'ai été le plus touché. Cet entrain nous le devons encore à notre capitaine.

Nos hommes marchaient d'un pas sûr et tranquille. Nous avancions sans heurt. Je suivais le capitaine en avant de la 2e section, lorsqu'à un moment je ne l'ai plus vu. J'ai été prévenu aussitôt par des hommes que le capitaine était blessé mortellement. Aux hommes qui voulaient le soigner, il a montré l'objectif à atteindre et a eu la force de crier encore : « En avant ! » Un instant après, j'apprenais que le sous-lieutenant Gautron était tombé, lui aussi en cours de route. Toute la compagnie s'est ruée sur les tranchées allemandes et, dans l'espace d'un quart d'heure nous avions gagné les trois tranchées, but de notre offensive

Ces témoignages concordants disent, avec une souveraine éloquence, ce qu'était le capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf. Il a défendu le drapeau jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il laisse parmi nous le souvenir ineffaçable de sa mort héroïque.

Son corps fut pieusement enseveli par des mains amies, en présence du général commandant la 302e brigade, des officiers et de l'aumônier du régiment, et des hommes survivants de sa compagnie, qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au

Digitized by Google

chef adoré qui avait accompli son noble devoir jusqu'au suprême sacrifice.

Il repose maintenant dans un petit cimetière militaire situé près de la maisonnette 42, de la ligne du chemin de fer de Sainte-Menehould à Challerange, en attendant qu'on puisse le ramener dans cette terre de Vendée où il ne comptait que des amis et dont il a si magnifiquement continué les traditions de foi chrétienne, de patriotisme et de bravoure.

***

LE SOUS-LIEUTENANT D'ELBÉE

Le fils du grand homme d'Etat anglais Gladstone, quelques semaines avant de tomber glorieusement devant les tranchées ennemies, écrivait à sa mère : « Pour qu'une vie soit belle, il n'est pas nécessaire qu'elle soit longue ; il suffit qu'elle soit bien remplie ».

Cette parole sublime devrait être gravée en lettres d'or sur la tombe du sous-lieutenant Philippe d'Elbée, l'un des sept vaillants fils de notre cher et grand ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée, tombé le 14 Septembre 1915, face à l'ennemi, foudroyé par un obus sous les murs d'Arras.

Lorsque la guerre éclata, Philippe d'Elbée était ingénieur au Chili. Au premier appel de la patrie menacée, il accourut et rejoignit son régiment, ce magnifique 135e de ligne qui a fourni tant de héros.

Digne descendant du grand chef Vendéen, Philippe d'Elbée était avant tout un soldat. Le bras gauche brisé à la bataille de la Marne, où il se trouvait avec trois de ses frères, blessés comme lui, il fut l'objet de la belle citation suivante :

Blessé grièvement le 14 Septembre, revenu au front aussitôt que possible sur sa demande, ne cessa de donner à ses hommes l'exemple, de l'audace, de l'activité et de l'énergie.

Il avait largement versé son sang et ses graves blessures le retinrent plus longtemps qu'il ne voulait à l'arrière; aussi à peine remis il rejoignit le dépôt de son régiment à Angers, et sur sa

Digitized by Google

Le sous-lieutenant Philippe d'Elbée, mort au Champ d'honneur

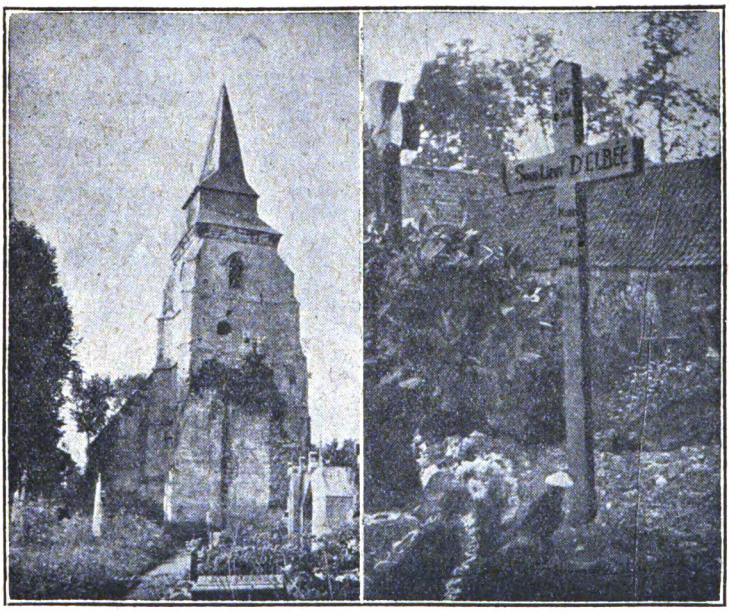

La tombe du sous-lieutenant Philippe d'Elbée, devant l'église de Simencourt
(Clichés de la *Revue hebdomadaire*).

Digitized by Google

demande expresse, il fut replacé sur la ligne de feu dans les tranchées d'Arras.

C'est là que la mort attendait ce brave entre les braves, qui ne la craignit jamais et qui le fit bien voir.

Cette mort héroïque a été honorée par une nouvelle citation à l'ordre de l'armée conçue en ces termes :

Le sous-lieutenant Philippe d'Elbée, du 135e régiment d'infanterie, blessé deux fois grièvement le 14 Septembre 1914 et le 26 Avril 1915, est revenu chaque fois au front sur sa demande. Mortellement frappé le 14 Septembre 1915 dans la tranchée pendant que, sous un bombardement violent, il donnait à ses hommes l'exemple du plus grand calme et du plus haut sentiment du devoir.

On ne dira jamais assez quelle fut la valeur de ce jeune héros qui unissait à une rare noblesse d'âme la plus haute élévation de pensée et les plus belles qualités du cœur. En lui, revivaient les vertus de la vieille France, de la plus vieille et de la plus pure ; et il était de ceux qu'un Etat bien constitué aurait placé là ou de grandes qualités morales et intellectuelles sont indispensables et utiles.

Il avait été, on s'en souvient, choisi par la *Revue Hebdomadaire* pour exposer dans l'Enquête sur la Jeunesse l'opinion des générations nouvelles et il avait conclu à son retour au Nationalisme et au Traditionalisme en des termes qui dénotaient un écrivain de race.

Mais la base de tout chez lui était une foi profonde et un grand amour de l'Eglise. Les dernières lettres reçues par les siens, pleines des élans de son cœur catholique et patriote, montrent la profondeur des sentiments d'une âme qui avait atteint les plus hauts sommets.

Hélas ! à la place des belles espérances éteintes par la mort, il n'y a plus sur sa tombe que des lauriers verts ; mais sur ces lauriers brillent un rayon de la gloire radieuse que tous ces sacrifices ont mis au front de la France.

Frappé mortellement dans la nuit du 13 au 14 Septembre, Philippe d'Elbée fut pieusemcnt enseveli par les soins des vaillant aumônier du 135e et de M. le curé de Simencourt, dans le cimetière de cette localité.

Digitized by Google

Sur sa tombe, le commandant Richard, fit en ces termes émouvants l'éloge de sa courte mais si belle et si glorieuse carrière :

Mon Général,
Messieurs,

En l'absence du lieutenant-colonel, commandant le régiment, parti cette après-midi aux tranchées, permettez-moi de retracer devant vous, en quelques mots, la carrière du regretté camarade que nous accompagnons ce soir à sa dernière demeure.

Philippe d'Elbée, né le 4 Juillet 1883 à Villeneuve-sur-Lot, accomplit une année de service dans l'armée active, d'Octobre 1903 à Septembre 1904, étant dispensé de l'article 23 comme licencié ès-sciences. En 1906, il est appelé pour une période d'instruction de 25 jours. Il est ensuite dispensé des autres périodes comme résidant à l'étranger. Ingénieur chimiste au moment de la mobilisation, il rejoint le corps le 26 Août 1914, Il est promu au grade de Sous-Lieutenant de réserve à titre temporaire le 13 Septembre. Le lendemain il est blessé grièvement à Prosnes et évacué. Mais dès que l'état de sa santé le lui permet, il retourne au front le 20 Décembre 1914 et prend part à la campagne d'hiver avec le Régiment. Le 5 Avril 1915, le lieutenant-colonel et le Régiment le citent à l'ordre dans les termes suivants : « Blessé grièvement le 14 Septembre, revenu aussitôt que possible au front sur sa demande, ne cessa de donner l'exemple de l'audace de l'activité et de l'énergie ».

Le 26 Avril 1915, il est blessé une seconde fois à Steenstraat et évacué de nouveau. Le 10 Mai 1915, il est nommé sous-lieutenant de réserve à titre définitif. Mais tandis que sa blessure se cicatrise, l'inactivité lui pèse et il demande à retourner au front le plus tôt possible, afin, dit-il de venger ses trois frères qui ont donné leur sang pour la France sur les champs de bataille. Hélas ! la mort qui guettait ce vaillant soldat ne devait pas lui laisser le temps d'exercer la vengeance qu'il avait rêvée. Arrivé au front le 6 Septembre, le sous-lieutenant d'Elbée est tué d'un éclat d'obus dans la nuit du 13 au 14 Septembre, alors qu'il surveillait des travaux de terrassement en avant de nos premières lignes.

Plein d'ardeur, excellent cœur, camarade estimé et aimé de tous ceux qui l'ont connu, le sous-lieutenant d'Elbée emporte tous nos regrets. A sa famille si éprouvée nous adressons par la pensée, dans ces tristes circonstances, le témoignage de notre sincère et respectueuse sympathie.

Mon cher d'Elbée, je crois être l'interprète de tous les Officiers qu

Digitized by Google

vous ont connu, en affirmant que votre souvenir restera vivant parmi nous. Au nom du lieutenant-colonel et des camarades du 135e Régiment d'Infanterie je vous dis, non pas adieu, mais au revoir dans un monde meilleur.

On trouvera mieux encore dans les magnifiques lettres qui suivent et que nous nous faisons un devoir de reproduire tout entières les plus admirables témoignages des éminentes vertus et de la haute supériorité morale de Philippe d'Elbée.

Lettre de M. l'abbé Pineau, aumônier au 135e Régiment d'Infanterie, adressée au lieutenant-colonel d'Elbée :

28 Septembre 1915.

MON COLONEL,

J'arrive de faire un pélérinage à la tombe de votre glorieux fils le lieutenant d'Elbée. Je l'y avais déposé le lendemain de sa mort, survenue dans la nuit du 14 Septembre. Un éclat d'obus vint le frapper à la tête et tuer à ses côtés un sergent de la même compagnie. Je rencontrai son cadavre au petit jour, ne sachant rien encore de l'accident. Je fus atterré et brisé. Ses soldats de la 9e compagnie qui ne l'avaient eu que quelques jours, le pleuraient comme un grand frère et comme un vrai chef. Ses anciens camarades étaient dans la désolation. Le régiment faisait une des pertes les plus cruelles qu'il pût connaître. Si notre 135e a été récemment si magnifique, s'il a eu avec autant de calme un si bel élan, c'est aux officiers comme d'Elbée qu'il le doit. Rien d'éloquent comme le mot très simple prononcé sur sa tombe, au nom du lieutenant-colonel absent, par le commandant Richard. Pour tout éloge, il retraça à grands traits la carrière de Philippe, trois fois revenu au front, venger ses trois admirables frères. Il rappela le texte de sa citation ; et, dans les mots de cette citation, pleins de sens en l'occasion, chacun retrouvait un aspect de la grande âme disparue.

Philippe, avec son apparence tranquille était un fort et un ardent. C'était d'ailleurs cette force qui lui gardait son calme étonnant. Doux envers tous, il comprenait l'homme, et les soldats l'écoutaient avec sympathie et confiance. Ses conférences morales, ses théories militaires étaient pour eux un régal. La 4e compagnie en vécut et en vit encore. La 9e compagnie, dès le premier contact, disait tout haut sa joie d'une pareille recrue.

Philippe, avec son intelligence clairvoyante, large et profonde, tou-

Digitized by Google

chait à tout, à propos d'un fait ou d'une idée, Un geste, un ordre, une parole se trouvait encadré dans mille considérations qui en montraient les conséquences ou la signification. Il croyait à la France, qu'il aimait avec passion. Et la France pour lui, c'était toute notre histoire, c'était toute la civilisation chrétienne et humaine.

Si l'Allemand lui était si odieux, c'est que, pour Philippe, l'Allemand représentait l'erreur et la barbarie. Et il avait mûri ses opinions, affermi ses dogmes ; nous nous trouvions souvent et pendant des heures ensemble, nous parlions philosophie, morale et religion. J'étais émerveillé de voir ce scientifique retrouver tout seul par la logique et la profondeur de ses raisonnements, les grands principes et les grandes thèses de notre philosophie catholique.

Nous parlions aussi de la résurrection de la France, et de l'élite qu'il faudrait créer pour entraîner la masse.

Au régiment, Philippe aurait groupé les jeunes officiers capables de comprendre sa belle langue chrétienne et française. Il observait ses hommes afin de les diriger plus sûrement. Nous n'avions point de secrets l'un pour l'autre : nous étions si sûrs de sympathiser qu'à son retour nous reprenions la conversation au point où elle s'était interrompue en Avril.

Le Dimanche qui précéda sa mort, l'avant veille par conséquent, il était venu faire ses dévotions et recevoir la sainte Communion. Le Christ venait le cueillir pour le faire monter dans la légion des Apôtres et des Martyrs. Nous convenions ensemble ce jour-là que notre sang appartenant à Dieu, nous le lui donnions volontiers, pour qu'il retombe sur nous, sur les nôtres, sur la France comme une pluie qui lave et féconde. Dieu l'a écouté et exaucé, lui. Un jeune sous-lieutenant, brave lui aussi, me disait le matin de l'accident : « Voyez-vous monsieur l'Aumônier, ce sont les plus dignes qui sont élus. Nous, nous ne méritons pas cet honneur ». Pauvre petit, à son tour, dix jours plus tard il tombait à l'attaque. Je n'ai point encore ses restes. Au moins Philippe est descendu dans la tombe en traversant le piquet d'honneur formé par ses soldats, en passant devant ses camarades, béni par la main de son ami prêtre. J'avais célébré pour lui près des tranchées sitôt sa mort.

Daignez agréer mon colonel, pour vous et votre admirable famille l'hommage de mon profond respect et de mes vives sympathies ; nous aussi nous étions sept de la maison à la guerre, tous au front : deux morts, un blessé.

A. PINEAU, aumônier du 135e.

Digitized by Google

Lettre de M. l'abbé Gaudeau :

29-9 15.

Votre fils Philippe était l'un des jeunes gens les plus remarquables que j'aie connus par son intelligence et la vigueur de sa pensée. J'aurais voulu qu'il pût s'orienter de plus en plus vers la philosophie et je rêvais de l'y aider.

Il aurait contribué à libérer l'intelligence française de l'invasion boche, qui nous domine encore. Dieu en a décidé autrement. Que son saint nom soit béni ! Votre sacrifice, parents sept fois héroïques parce que sept fois chrétiens, sera payé par la victoire. Mais elle coûte cher et je m'unis du fond du cœur par la prière aux pieds de la Croix, à votre cœur déchiré.

Bien respectueux et religieux dévouement.

GAUDEAU.

Lettre de M. l'abbé Saint-Maxent :

25 Octobre 1915.

MON COLONEL,

Oui, nous avons près de nous votre cher fils, le sous-lieutenant d'Elbée, frappé à la tête, d'une balle allemande. M. l'abbé Pineau me l'a ramené et je l'en remercie. Je sais que celui qui repose près de mon église est le même qui fut à la fois un chrétien d'avant-garde et un soldat d'élite. Son corps, en attendant la mise en bière, fut déposé sur les marches de l'autel de la Sainte-Vierge, autel, où l'avant-veille, nous l'avions vu à genoux égrener son chapelet. Avec lui, nous étions loin de penser que ce chapelet était peut-être le dernier. Cependant Dieu l'a voulu ainsi.

Parti à la hâte, il fut frappé presque aussitôt. Que Dieu ait son âme, « — Nous le reverrons dans un monde meilleur » — disait son commandant, et devant tous les soldats en armes, il nous le fait revivre toute sa vie ; sa jeunesse où il travaille avec ardeur, tous ses diplômes, ses vingt ans où à l'étranger, il se distingue comme chimiste, puis mobilisé de guerre, il accourt au secours de la France, blessé, il oublie qu'il est frappé, pour se lever et venger ses frères. Il tombe alors lui-même... »

Quelle belle page de votre vie que la vie de votre fils, et quel exemple pour ses hommes de voir ce chef terminer son chapelet pour courir aux armes, prendre son Dien et, plus fort que jamais, dans le même acte d'amour qui l'unissait alors à Dieu et à la France, donner sa vie pour son pays.

Digitized by Google

Nous fûmes tous édifiés de tant de vertus et tous attristés de voir si tôt se terminer une existence aussi précieuse.

Et, maintenant, je reste seul à prier près de lui, je veille à sa dépouille mortelle et chaque jour, à l'heure où je passe près de ces tombes militaires, je me plais à prier longtemps près de lui. On préfère toujours, n'est-ce pas, les meilleures fleurs de son jardin, et je demande à Dieu de donner vie dans la patrie d'en Haut à lui qui fut si généreux à donner sa vie pour la patrie d'en bas.

Je prierai et je veillerai sur sa tombe, bientôt je la garnirai de plantes et de fleurs, et son âme aura grande part à la messe, que chaque mois je célèbre pour les braves qui reposent ici près de mon église.

Au revoir mon Colonel, agréez mes hommages respectueux, et soyez certain que je vous remplacerai près de la dépouille de votre fils.

F. SAINT-MAXENT,
Curé de Simencourt (Pas-de-Calais).

2° Lettre de M. l'abbé Pineau :

15 Novembre 1915.

Deux mois ont passé depuis la mort de ce cher ami, deux mois qui n'ont effacé aucun des traits de sa belle physionomie, qui les ont au contraire renforcés sous l'action de la méditation, du recul et de la comparaison. Du premier coup Philippe gagnait les sympathies de ceux qui l'approchaient. Il passait huit jours à Angers lors de sa dernière convalescence, et quand il en repartait pour regagner le front, son départ ressemblait à un triomphe.

De différentes familles des gerbes de fleurs lui furent adressées et ses camarades du dépôt se faisaient l'impression d'un vide de famille.

Au dépôt mobile, un peu en arrière du front, il avait vécu quelques jours : tout le monde se faisait une fête de le recevoir. Quand il eût quitté cette formation, le nom de d'Elbée y demeura en honneur et son deuil y fut pleuré comme à Angers. Par ses conversations, par son attitude il avait produit une impression profonde. A son contact chacun revivait son amour de la France et se sentait plus courageux. Il symbolisait nos plus belles traditions et nos meilleures espérances.

Aux heures où la confiance faisait naufrage, il suffisait de le voir ou de l'entendre pour croire à l'avenir. Ecrasés par la force brutale, ceux qui représentent l'esprit et le droit ont quand même le triomphe parce qu'ils ont ce qui dure et ce qui fait vivre. Sans compter qu'ils ont au surplus une mission dans le monde et dans l'église. Philippe savait mettre ces vérités à la portée des plus petits. Il était chef par

Digitized by Google

une autorité toute de persuation, tant il inspirait la confiance, il était camarade par la bonté qui lui venait d'avoir profondément compris les siens. Dominant ses hommes il était très près d'eux. En sa présence on ne pouvait s'abandonner à un sentiment de défaillance, ni penser une chose basse; on s'appuyait sur lui, on s'y abandonnait comme à une protection bienfaisante et sûre. Il n'est plus et de sa tombe, il agit largement, efficacement. On revient à lui pour se rassurer, se reprendre, connaître mieux son devoir et pour le faire.

Son sacrifice en a inspiré bien d'autres: des hommes comme lui ne meurent jamais tout entiers. Il y a quelque temps, c'était la première fois que je parlais au régiment depuis sa mort: j'y commentais à mes auditeurs la parole de l'Evangile : « Faites-vous un trésor impérissable et placez-le dans le ciel ». Je ne trouvais rien de mieux que de me remettre sous les yeux la figure de mon ami et de la décrire : ***Défunctis adhuc loquitur.***

Ils nous parleront longtemps jusqu'au jour de la grande réunion.

Pour ma part je me souviendrai toujours des heures bienfaisantes de nos confidences.

Veuillez agréer, mon colonel, l'hommage de mes respectueuses sympathies.

Abbé PINEAU.

Extrait d'une allocution de M. l'abbé Pineau qui, en la composant, songeait à Philippe d'Elbée:

.... Où placer le trésor que les vers ne rongeront pas et que nulle rouille n'arrivera à brûler ? Regardez autour de vous, vous rencontrez à tous instants de ces âmes étranges que l'on dirait insensibles à tous les revers de la Fortune. Toujours calmes et sereines, les mêmes en toutes les circonstances, elles semblent ne pas voir la boue du chemin et les tristesses d'ici-bas. Infiniment délicates, elles ressentent autant et plus que d'autres ce qui meurtrit et déconcerte : et pourtant les coups du malheur semblent porter au-dessous d'elles. Hommes vraiment supérieurs qui se sont fait des trésors impérissables et les ont placés dans le Ciel. Leur trésor, c'est de comprendre. Qui les déconcerterait ?

Les tristesses et les tortures, les pleurs ou le sang que l'on verse? Ils savent qu'ils lavent les taches et fortifient, qu'ils ont une vertu de rédemption et les promesses de la béatitude.

Les séparations ? Elles ne sont que d'une heure et là-haut dans la gloire et le bonheur d'une vie qui s'appelle éternelle, on se réunit à tous les êtres chers. Les injustices et les vexations ? Demain l'équili-

Digitized by Google

bre sera rétabli et chacun recevra dans un état définitif ce qu'il aura mérité de bien ou de mal. Leur trésor c'est d'être bons et fidèles. Celui qui met son bonheur à être bon a toujours occasion de se satisfaire. Il y a toujours des misères à soulager, des fautes à pardonner, il y a toujours à compatir et à porter. Celui qui met son bonheur à être fidèle au devoir n'a rien à redouter des évènements ou des hommes. Le succès n'est pas toujours en nos mains, la bonne volonté ne dépend que de nous.

Souffrir et pleurer passent ; avoir souffert, avoir été fidèle ne passe pas. La mort pour laquelle nous avons une peur d'instinct nous met en possession du trésor que chaque palpitation de notre vie peut accroître là-haut et que Dieu nous garde... »

Lettre du commandant de Solminihac :

Angers, 20 Novembre 1915.

Mon Colonel,

Il m'est très agréable de venir causer de votre fils Philippe que j'aimais beaucoup et que j'ai pleuré longuement.

Philippe d'Elbée était arrivé avec un détachement du 66e régiment d'infanterie, le 3 Septembre 1914 à Aubonnay et affecté comme sergent à la 10e compagnie de mon bataillon.

Aux combats de Vert-la-Gravelle, Mont-Toulon, Bannes, Fère-Champenoise, je l'avais remarqué et devinant en lui un soldat d'une trempe exceptionnelle je l'avais proposé pour sous-lieutenant.

Le 15 Septembre je le voyais superbe au combat de Prosnes et j'avais le regret de le voir nous quitter avec une mauvaise blessure au bras.

J'avais pu lui serrer la main avant qu'il ne parte et j'avais le regret de ne pouvoir lui remettre sa nomination de sous-lieutenant, arrivée seulement dans la soirée.

Blessé moi-même en Belgique le 27 Octobre, je retrouvais au dépôt Philippe d'Elbée et j'avais la joie fin Novembre. de regagner le front avec lui. Ni l'un, ni l'autre nous n'étions guéris, mais nous avions la haine farouche du boche infâme et nous voulions le bouter hors de nos frontières.

Je fus heureux d'avoir à nouveau votre fils sous mes ordres au 1er bataillon.

Les qualités de Philippe étaient superbes. Il devint l'officier modèle. Toujours le premier à demander les missions périlleuses, toujours le premier pour se mettre en avant. Successivement je le mis à la tête du groupe franc des volontaires du bataillon, des pionniers, des bom-

Digitized by Google

bardiers. Aux tranchées il devint canonnier de premier ordre. Pour manœuvrer les mortiers de la 10e armée, les canons Glaser, les canons de 37, il n'avait pas son pareil. A maintes reprises il démolit des fortins de mitrailleuses.

Quand nous quittions la Belgique fin Mars 1915, d'Elbée fut un entraîneur parfait et pendant les marches et les évolutions exécutées dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, il ne donna que satisfaction à ses chefs. Sa section était un modèle et je la donnais toujours comme exemple à mon bataillon.

Le 24 Avril, nous étions transportés en auto en Belgique et le 26 nous allions à la baïonnette à Lizerne-Steenstrate, Philippe était enthousiaste. On marchait en terrain découvert et on allait enfin arriver au corps à corps tant désiré. Hélas ! le sort ne voulut pas qu'il eut cette joie. Dès le début une marmite tomba sur sa section et le couchait à terre. Il était furieux et voulait aller de l'avant quand même. Ses forces le trahirent et il fut évacué.

A peine guéri et quoique porté inapte, il obtint de rejoindre ses braves poilus. Je laisse la parole à l'aumônier Pineau, du 135e, le 14 Septembre 1915 :

« Je vous écris deux mots, mon commandant, pour vous apprendre une nouvelle navrante. Abbadie et d'Elbée viennent de nous rejoindre, deux vrais ceux-là ? or cette nuit le petit d'Elbée a été tué par un obus ; nous allons procéder à sa sépulture — c'est un désastre. — Il était depuis trois jours à la 9e compagnie et déjà ses hommes l'aimaient au point de pleurer à chaudes larmes... et d'Elbée était de ceux qui voulaient travailler ».

Je vous ai écrit à cette époque, mon colonel, pour vous dire la grande part que je prenais à votre deuil, mais ma lettre n'a pas dû vous parvenir, l'adresse étant peu exacte. Je vous renouvelle donc mes bien sincères condoléances. Vous aviez un fils admirable. Il a rendu sa belle âme à Dieu après avoir été l'exemple du dévouement, de l'abnégation, du devoir. Il laisse un souvenir inoubliable. C'était un officier parfait. Puissent ces quelques notes jetées hâtivement par un chef qui aimait et admirait votre fils, être une petite consolation à votre grande douleur.

A Beggers-Capel, Avril 1915, j'avais été heureux d'obtenir pour lui la croix de guerre qu'il désirait tant et qu'il méritait si bien ; et le lieutenant-colonel Audrat-Thierry, commandant le 135e m'avait promis pour lui son 2e et à brève échéance son 3e galon. Il était digne de commander une compagnie. Avec un pareil chef les hommes étaient électrisés et seraient allés partout.

Digitized by Google

Croyez, mon colonel, à mes sentiments très respectueux et très distingués.

DE SOLMINIHAC.

Lettre du capitaine marquis de Hillerin de Boistissandeau :

La Flocellière (Vendée), 29 Novembre 1915.

Mon Colonel,

Je suis extrêmement touché que vous ayez pris la peine de me remercier de ce que j'avais dit à notre ami René Vallette de votre fils Philippe ; ce n'était que l'expression très brève de mes sentiments de profonde sympathie pour lui, d'admiration pour sa conduite et de l'affliction sincère que m'avait causée sa mort.

Lorsqu'au mois d'Avril j'avais été détaché de la cavalerie et étais venu au 135e d'infanterie comme adjoint au colonel, j'avais été du reste vivement attiré vers votre fils, d'abord, par ce que son nom évoquait de souvenirs glorieux et chers pour ceux dont les ancêtres ont lutté pour des croyances et des convictions communes, ensuite et surtout à cause de ses qualités propres.

Simple, modeste, plein d'énergie, d'entrain, de bonne humeur, parfait officier à tous égards, il jouissait de l'affection, de la confiance et de l'estime de tous : inférieurs, camarades et chefs.

J'avais personnellement toujours grand plaisir à le rencontrer et à causer avec lui. D'une ardeur infatigable, toujours prêt gaiement aux besognes les plus ardues et les plus dangereuses, il avait lui-même sollicité et obtenu le commandement de la section de pionniers et s'acquittait de cette tâche lourde et périlleuse avec une compétence parfaite. Souvent je parlais de lui avec notre chef de corps le colonel Audiat-Thierry, un homme de la plus grande valeur militaire et morale, qui fut tué le 27 Avril sur l'Yser devant Steenstrate, où je fus moi-même blessé le lendemain du jour où votre fils avait reçu sa seconde blessure.

Il avait pour lui une vive sympathie et la plus grande estime : « D'Elbée, me disait-il, est un chic type ».

Cette appréciation, ces simples paroles dans la bouche de ce chef admirable étaient d'un grand prix et je suis heureux de pouvoir vous les rapporter en témoignage à la mémoire de Philippe.

C'est avec une profonde émotion, mon colonel, que j'ai appris sa mort et je m'associe respectueusement et de tout mon cœur à votre grande douleur.

Digitized by Google

Votre consolation sera donc la pensée qu'il est tombé en parfait *gentilhomme*, en *chrétien* et en *héros* et qu'il a maintenant là-haut la récompense qu'il a si bien méritée.

Digne du noble sang Vendéen qui coulait dans ses veines, il a su ajouter un fleuron de plus à la glorieuse couronne de votre maison, la première toujours au devoir et à l'honneur. Puissent tant d'holocaustes et des plus purs plaider auprès de Dieu la cause de la France. Fasse qu'Il lui donne après la victoire, complète et prochaine, le retour à la fois et aux traditions passées.

Je Le prie aussi pour qu'Il n'augmente pas encore vos cruelles épreuves, qu'Il vous rassure sur le sort de vos chers disparus et qu'Il garde vos autres fils qui combattent vaillamment en ce moment.

J'espère être bientôt en état de les rejoindre.

Veuillez agréer, etc.

HILLERIN.

Le nom illustre que portait le jeune héros aussi magnifiquement célébré est trop intimement lié à l'œuvre historique que je poursuis ici, pour que je n'aie pas le devoir de prendre un deuil personnel de sa mort et de témoigner de l'intime douleur et de la grande fierté que j'en ressens.

C'est donc du fond du cœur que je dépose cette triste palme sur sa tombe et que j'offre à sa famille et plus particulièrement au lieutenant-colonel marquis d'Elbée, modèle lui-même de courage et d'honneur, mes plus profondes et affectueuses condoléances.

***

LE SOUS-LIEUTENANT PAUL DE BÉJARRY

Le sous-lieutenant de dragons, Paul de Béjarry, fils du distingué sénateur de la Vendée, qui avait échappé, à Nantes, il y a quatre ans, à la méningite cérébro-spinale, est tombé noblement pour la France le 6 Octobre,

Il disait, quand il était menacé de mort par la terrible maladie : « Quand on se fait soldat, il faut toujours être prêt à mourir ». Il l'était, à l'heure où Dieu lui a demandé le suprême sacrifice, ainsi qu'en témoigne cette lettre écrite par son capitaine, au comte de Béjarry :

Digitized by Google

Il est mort courageusement, en soldat, pour son pays, et je puis ajouter en chrétien, car peu de jours avant, je l'avais vu encore s'approcher des sacrements...

C'était un véritable ami pour moi, dont j'appréciais hautement les qualités de cœur et les principes les plus droits.

Nous avons pu confectionner une bière et tantôt nous déposerons pieusement en terre dans un petit cimetière de soldats, la dépouille de notre pauvre camarade. Sa place est marquée par une croix et je vous préviendrai de l'endroit exactement.

De tous ceux qui l'ont connu et qui ont été les témoins de sa bravoure, la famille de ce jeune héros a du reste reçu les plus touchantes preuves d'affection et de regrets. La lettre de son colonel est particulièrement élogieuse. En voici un extrait :

C'était le Benjamin du Régiment. Quand on parle de lui, il n'y a qu'une voix : « quel charmant camarade !... Mais il était plus et mieux encore. C'était un cœur d'or, tout vibrant dans son enveloppe timide des sentiments les plus élevés de Foi et de Patriotisme.

Il est mort comme il avait vécu, simplement, à son poste, en faisant son devoir, tout son devoir. Il n'y a pas de mots pour consoler un père de la perte d'un tel fils, mais sachez du moins, Monsieur, si ce peut-être un adoucissement à votre grand chagrin qu'il est sincèrement partagé par tous les camarades et les chefs de votre fils. Le nom du sous-lieutenant de Béjarry est inscrit au tableau d'honneur du Régiment, il est gravé aussi dans nos cœurs ».

Complétons cet hommage, en reproduisant la citation à l'ordre du Régiment, hélas posthume, dont a été l'objet le lieutenant de Béjarry.

De Béjarry, Paul, sous-lieutenant : brave autant que modeste, s'est distingué en toutes circonstances en donnant l'exemple du sentiment le plus élevé du devoir militaire notamment au combat du 6 Octobre 1915 ; est tombé mortellement frappé à son poste de combat.

Nous renonçons à peindre la douleur du comte et de la comtesse de Béjarry. En quatre mois, ils ont perdu leurs deux jumeaux. Et ils ont encore cinq fils aux armées !

Nous nous associons, de la façon la plus intime, à leur

Digitized by Google

détresse d'âme et prions avec eux pour l'héroïque officier qui, en versant son sang pour son pays, a affirmé les vertus de sa race, vertus dont, en 1870, son père vénéré donnait, sous les murs de Paris, le magnifique exemple et dont il avait, lui-même reçu de ses ancêtres le glorieux dépôt.

***

GUY DE FONTAINES

Parmi l'ardente et belle jeunesse que cette effroyable guerre ne cesse de faucher, je veux essayer de mettre en particulier relief la belle et mâle figure de Guy de Fontaines, évoquer le souvenir de sa vie toute de sagesse et d'honneur, et célébrer sa mort héroïque et chrétienne, afin que celui qui a emporté avec lui tant de joie et tant d'espoir, et qui laisse un si magnifique exemple de courage et d'abnégation, ne disparaisse pas tout entier.

J'ai connu Guy, je l'ai vu grandir et je puis dire à ceux qui le pleurent combien étaient appréciées les belles et fortes qualités morales que sa simplicité et sa réserve dissimulaient peut-être au vulgaire, mais qui n'échappaient pas à ceux qui avaient conquis sa confiante sympathie.

Digitized by Google

Issu d'une famille militaire et héritier d'un nom qui fut de tous temps inscrit au Livre d'Or des meilleurs serviteurs du pays, il ne voulut point rester sourd à l'appel de la Patrie menacée. On sait avec quelle méritoire insistance il demanda à partir pour le front, luttant contre tous les obstacles qui s'opposaient à son désir, sacrifiant tout à ce désir, et acceptant avec joie, bien que cavalier dans l'âme, cette dure vie de fantassin, à laquelle rien ne l'avait préparé.

Incorporé au 125e de ligne, Guy de Fontaines fit partie de cet admirable 9e corps qui depuis le début de la guerre, et d'un bout à l'autre du front, n'a cessé de faire preuve de la plus indomptable vaillance et du plus sublime dévouement. C'est ainsi qu'il prit successivement part à tous les combats meurtriers livrés sur les bords de l'Yser, dans les Flandres et en Artois.

Dans la violence des assauts, aussi bien que dans la pénible existence des tranchées, Guy montra la plus admirable endurance, et une exceptionnelle bravoure qu'égalait seule la fermeté de sa foi. Ami des humbles dans la vie paisible des champs, il s'était fait leur véritable Providence au milieu des horreurs de la guerre ; et c'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'il n'hésita pas à enlever, un jour, sous la mitraille, une caisse de grenades en feu, exposant avec une admirable crânerie son existence, pour sauver celle de ses camarades des tranchées.

Lorsque le 11 Mai, son régiment fut désigné pour s'emparer des positions ennemies de Loos, Guy de Fontaines en sa qualité d'agent de liaison, n'était pas tenu de prendre une part active à cette offensive ; mais il avait l'âme trop haute et une trop parfaite conception du devoir, pour se soustraire en un pareil moment au péril ; et il fut au contraire un des premiers à franchir le parapet et à marcher à l'assaut, conservant jusqu'au moment où il allait accomplir le sacrifice suprême, cette sublime vision de paix intime qui fit l'admiration de tous.

L'heure de ce sacrifice demandé par Dieu pour le salut et la rançon de la France venait hélas ! de sonner pour lui, et il tombait bientôt, aux côtés de son lieutenant dans un dernier et

Digitized by Google

superbe élan, frappé tout à la fois à la tête et au cœur, en héros et martyr prédestiné.

On m'a défendu de trop le louer. Je me bornerai donc, quoi qu'il m'en coûte, à le raconter. Ou mieux encore je le laisserai raconter par ceux qui ont su et vu, qui ont été les témoins de sa magnifique bravoure et de sa mort glorieuse.

Ceux-là seuls, après tout, sont vraiment dignes d'élever la voix, sur la tombe des héros et des martyrs.

C'est d'abord une très belle lettre de l'aumônier du régiment — un vaillant lui-même, cité depuis à l'ordre du jour — adressée à Mme de Fontaines, le 25 Mai 1915 :

Madame,

J'attendais pour vous écrire une confirmation officielle du sacrifice que le bon Dieu vous demande et à M. de Fontaines. Y a-t-il même une lueur d'espoir, je ne le crois pas ; je ne voudrais pourtant pas contredire au moindre renseignement favorable s'il vous était apporté. Guy, d'après ses compagnons, serait tombé à mi-chemin environ de la tranchée ennemie, trop loin pour être recueilli d'aucun côté, le terrain étant inaccessible. Une balle au front dit-on. Comme les autres tombés trop loin des tranchées il a été compté parmi les disparus. Je le connaissais bien et les choses consolantes ne manquent pas. En Belqique comme agent de liaison il m'a piloté plus d'une fois, il était toujours prêt à rendre service, toujours souriant, saluant le coude haut et la tête inclinée à droite, l'air très bon, voilà comment je me représente Guy. Les balles et les obus, il semblait se faire un malin plaisir de les tromper, dissimulant d'ailleurs peu sa grande taille ; je le lui reprochais souvent. Il racontait avec bonhomie ses aventures : une nuit il s'était trouvé entre les lignes, une fusée éclairante était venue le renseigner ; une autre fois un obus l'avait couché, sa charité et son oubli de soi étaient connus de tous et on le redisait en annonçant sa perte. Je l'avais éprouvé un jonr, où conduit par lui, nous avions été vus. Deux balles à ses pieds, il me fait signe et nous nous cachons dans des trous. Il repart le premier me montrant la direction, il était en lieu sûr quand une balle m'effleure le crâne : immédiatement, tranquillement, Guy revient auprès de moi sans se dissimuler (il avait du reste beaucoup à faire) et il s'oubliait entièrement pour ne songer qu'aux autres et à son devoir. Quand il apprit le 11 l'attaque, il devint rayonnant. lui qui parlait peu, il devint expansif et manifestement

Digitized by Google

joyeux, prêt à rejoindre sa compagnie si la liaison ne chargeait pas. Il fut satisfait. On remarqua encore son sang-froid : des étoupes enflammées ayant mis le feu à une caisse de grenades il se chargea tranquillement d'emporter plus loin la caisse, sans plus d'agitation. Là s'arrêtent les renseignements précis, il partit comme tous avec un élan magnifique, calme et résolu; il n'y eût pas de traînards.

On me dit qu'il est tombé près des lignes françaises à environ 300 mètres. Nous avions formé le projet d'aller reconnaître le terrain, mais impossible de déterminer le point de départ et par conséquent la place approximative où repose sans doute le bon Guy et on ne pourrait s'aventurer entre les lignes au hasard. Dieu veuille que dans un avenir prochain ce travail de piété fraternelle envers tant de chers compagnons et envers ceux qu'ils laissent, puisse enfin être accompli !

Guy est mort en brave, mais aussi en chrétien. Quels ont été ses derniers mots et ses dernières pensées, je n'ai pu les recueillir, sans doute le mot donné par ses officiers ; « Dieu, la France », a été le sien.

Le Dimanche 9 allant à l'attaque, commencée déjà, j'ai donné à tous l'absolution pendant la messe et tous vinrent communier et Guy en était. C'est là, à la table Sainte, que je l'ai vu pour la dernière fois. Je l'avais spécialement remarqué, était-ce un pressentiment ou la joie de le savoir en paix avec Dieu, je ne sais. Il reste pour moi comme une vision de paix, de courage simple, d'oubli de soi. Il était très aimé, il parlait peu et était toujours prêt à rendre service. C'est un beau témoignage qui suppose bien des qualités...

Le 26 Mai, nouvelle lettre du même aumônier, à M. le commandant de Kervenoaël, frère de Mme de Fontaines :

Jusqu'ici les renseignements donnés par les compagnons de votre neveu Guy concluent à peu près certainement à la mort. Je l'ai écrit hier à Madame de Fontaines en lui rapportant tout ce que je sais de consolant sur ce bon et excellent Guy, modèle de complaisance et de dévouement, toutes les qualités militaires de bravoure et d'esprit chevaleresque. La nouvelle de l'attaque fut pour lui une joie, il devint rayonnant et expansif, ses compagnons l'ont remarqué, tous l'aimaient beaucoup et rendent hommage à son dévouement, à sa simplicité, ils ont su reconnaître ces qualités chez Guy qui se distinguait par son éducation et ses relations.

C'est le mardi 11, à 2 heures et le temps de parcourir peut-être

Digitized by Google

200 à 300 mètres (je ferai de grandes enjambées avait-il dit) qu'il a été frappé. Je le connaissais et l'aimais beaucoup, il m'avait accompagné plusieurs fois et j'avais pu apprécier toute sa charité et ses belles qualités. C'est un bien gros sacrifice demandé à ses chers parents; ils l'avaient; accepté aussi en répondant à Madame de Fontaines, n'ai-je pas crû devoir dissimuler ma pensée, trop heureux si je pouvais trouver une lueur sérieuse d'espoir.

Veuillez agréer, Monsieur l'hommage de ma profonde sympathie, je perds en Guy plus qu'un compagnon, il était un véritable exemple même pour moi.

A la même date du 26 Mai, le commandant de Kervenoaël, recevait du capitaine-adjoint au colonel du 125e, les nouveaux et émouvants détails suivants :

Le 1er et le 2e bataillons, dont le colonel Devuns avait été tué le 9 au soir, ont attaqué les tranchées allemandes le 11 à 14 heures, l'entrain était merveilleux, malheureusement la préparation insuffisante d'artillerie n'a pas permis de dépasser la 6e ligne allemande et ensuite d'y rester. Votre neveu de Fontaines qui était agent de liaison, avait déjà un moment avant l'attaque sorti de la tranchée une caisse de grenades dont le couvercle avait été incendié par un obus tombé à côté, il l'avait transporté à bras à une trentaine de mètres en dehors pour qu'elle éclate ailleurs, je crois qu'il sera cité à l'ordre pour ce fait et d'autres dont il était coutumier. J'ai causé ce matin avec le sous-lieutenant Lamoureux qui est arrivé avec lui sur les défenses accessoires allemandes qu'ils n'ont pu dépasser, et dans lesquelles ils ont été obligés de se tapir un certain temps avant de pouvoir s'en retirer, mais Lamoureux se rappelle très bien qu'il était à peine à 10 mètres de lui, et qu'il était accroupi en boule, le dos en l'air, ce qui veut dire qu'il était à peu près sûrement tué, car il se serait mis à plat ventre, comme tous ceux qui l'ont pu, pour rester un temps assez long sous le feu des Allemands. Il en est rentré qui ont pu se retirer un à un dans la nuit, lui, y est resté ; en soldat, je peux vous dire qu'il est mort.

Son corps doit être dans les défenses accessoires de la tranchée allemande perpendiculaire à la route Béthume-Lens (carte au 80/000) au Nord de la route, au Nord-Ouest de Loos à peu près à la bifurcation du chemin de terre venant de Loos et allant d'un côté sur la Rutoire et de l'autre sur Vermelles.

La famille du jeune de Fontaines peut être fière de lui, les avis sont

Digitized by Google

unanimement élogieux sur sa conduite en cette journée et dans toutes celles qui ont précédé, sa perte n'est que plus sensible.

Voici enfin, suprême hommage, l'extrait d'une lettre du capitaine Lamoureux, dont le fils, sous-lieutenant au 125e, fut blessé à dix mètres de Guy de Fontaines :

Guy de Fontaines est sorti des tranchées un des premiers. J'étais près de lui au moment du départ et je le vois encore dressant sa haute taille à côté de mon cher fils près duquel il chargeait. Il est tombé près de la tranchée allemande, et si mon fils dit l'avoir vu pendant et après la charge, c'est que lui-même, blessé, est resté sur le terrain, n'est rentré qu'à la nuit en rampant et que Guy de Fontaines était tombé à quelques mètres de lui.

Que Dieu accorde aux chers parents le courage dont ils ont besoin dans cette terrible épreuve. Quant à nous, nous pleurons ce jeune homme dont la magnifique bravoure était légendaire au bataillon.

Cette magnifique bravoure a été officiellement consacrée par la belle et élogieuse citation à l'ordre de la division que voici :

De Fontaines (Guy), soldat au 125e, s'est élancé le 11 Mai, à l'assaut des tranchées allemandes avec beaucoup de bravoure. Est tombé entre les deux tranchées. Avait auparavant, au péril de sa vie, emporté une caisse de grenades mise en feu par un obus, sauvant ainsi ses camarades.

Lors de la nouvelle offensive de Septembre à Octobre 1915, ses amis du 125e purent retrouver son corps à l'endroit même où il était tombé, et l'ensevelir pieusement dans le petit cimetière voisin de Mazingarbe, où il repose aux côtés de son colonel, en attendant qu'on puisse le ramener sous le ciel de Vendée, dans cette terre de Réaumur qu'il aimait passionnément et où son glorieux souvenir sera fidèlement gardé !

***

Digitized by Google

GABRIEL EON

L'hommage que j'ai rendu à la mémoire glorieuse de Gabriel Eon serait insuffisant si je n'ajoutais à l'éloge que j'ai fait de son héroïque conduite et de son édifiante mort, ces quelques feuillets pieusement conservés par sa famille comme les suprêmes témoins de son beau sacrifice.

C'est d'abord un extrait de la dernière et admirable lettre qu'il écrivit à ses parents, avant son départ pour l'attaque, le 6 Juin 1915 :

En cas d'accident mortel, je remets pour vous, mes chers Parents, ces mots ultimes à mon brave petit aumônier. Je vais peut être à la mort, car je sais comment je me battrai...

C'est Dimanche. J'ai communié ce matin et reçu la Bénédiction *in articulo mortis*. Donc, je suis en règle. Quelle messe ! Le canon scandait les paroles du bon Père Jésuite, médaillé de 1870, qui nous exhortait. Les vitraux de l'église tremblaient.

Le magnificat fut superbe...

Je veux mourir en héros... Vive Dieu, vive la France !...

Puis c'est la lettre dans laquelle l'abbé Maurice Vinet, aumônier du 3e bataillon du 137e, annonce en ces termes la mort de Gabriel Eon à ses parents :

Digitized by Google

Votre cher enfant Gabriel, est mort jeudi matin des suites de ses blessures. Ses dernières paroles ont été : « Pour la France !

Je ne suis aumônier du 3e bataillon que depuis trois mois, mais déjà j'avais compris qu'il y avait chez lui une âme très haute et très distinguée.

La veille de l'attaque, il vint me voir et me remit plusieurs lettres pour les faire parvenir en cas de mort. « Vous direz à mes parents, ajouta-t-il, que si je meurs, ç'aura été en chrétien et en Français. Le matin, il avait communié.

Le lundi matin eut lieu l'attaque, j'eus de ses nouvelles le mardi soir. Le mercredi on vint m'appeler près de plusieurs blessés. Vers deux heures du matin, le jeudi, j'allais me retirer, quand dans un boyau, j'aperçus des brancardiers transportant un blessé. La blessure était grave, mais le blessé respirait encore. Je lui donnai l'absolution, l'extrême-onction et l'indulgence plénière. A l'instant, le blessé s'éteignit entre mes bras. C'était en pleine nuit, je regardai à la lumière, la plaque d'identité, et c'est avec une douloureuse émotion que je lus : Gabriel Eon.

Votre cher fils était mort, mais mort de la mort glorieuse des braves, sanctifié par l'acceptation chrétienne de la divine volonté.

Nous l'avons enterré dans une fosse spécialement creusée pour lui, et j'ai fait mettre sur le tertre une petite croix de bois avec son nom écrit à la pointe de feu.

Le bombardement furieux, l'abondance des morts et l'éloignement du village ne nous a pas permis de le transporter jusqu'au cimetière.

J'ajouterai que pour glorifier son courage, les hommes de la section de Gabriel Eon, ont en souvenir de lui, donné son nom à l'un des postes avancés de leur tranchée.

Puisse la beauté d'une telle mort amoindrir la douleur de ceux qui le pleurent !

***

JEAN DE VILLEDIEU

Caporal au 72e d'infanterie, blessé le 19 Juillet, mort le lendemain. à l'ambulance, à vingt et un ans.

« Il venait de se conduire admirablement dans une dure affaire, écrit son capitaine, et devait, selon mes intentions, être proposé immédiatement comme sergent. Malheureusement notre petite troupe fatiguée

Digitized by Google

dut, sans interruption, défendre un autre coin de première ligne et tout de suite s'engagea une lutte de bombes pour la possession d'un poste d'écoute convoité par l'ennemi. J'accourais quand je vis Jean de Villedieu qu'on venait d'étendre sur un brancard. Il remerciait vivement le brave camarade qui le voyant atteint, par une bombe dans le poste d'écoute disputé, l'avait emporté sans souci du danger pour éviter qu'il soit achevé par une autre bombe. Jean de Villedieu semblait très maître de lui, il me reconnaissait parfaitement et je lui annonçai, ainsi qu'à son camarade, qu'ils seraient proposés pour une citation ».

Quelque temps auparavant Jean de Villedieu écrivait à un de ses amis : « La guerre, la vie militaire, quelle belle école d'énergie et comme au milieu des fatigues, des périls et des peines on se prend à aimer passionnément ce labeur glorieux qui vous donne conscience de votre force de volonté. Magnifique école de religion aussi ; je n'ai jamais si pleinement compris mon bonheur d'être chrétien que depuis que je suis ici. *En partant j'ai demandé à Dieu non pas de me ramener, mais de me donner la force de faire mon devoir jusqu'au bout et de ne jamais reculer.* Chaque fois je me remets entièrement entre les mains divines et je vous assure que, sous les marmites, au milieu des détonations des mitrailleuses, quand il m'a fallu sauter le parapet, toutes les appréhensions sont tombées et je me suis senti pleinement maître de moi-même pour commander mes hommes... » C'est dans le même sentiment que Jean de Villedieu écrivait à sa famille, le 30 Avril dernier, en quittant son dépôt de Pleyber-Christ pour aller au feu : *J'ai déjà fait joyeusement le sacrifice de ma vie puisque c'est pour vous tous que je la donnerai.*

Jean de Villedieu était bien le digne héritier des grands ancêtres qui ont tracé de leur noble sang les pages héroïques de la Vendée militaire.

Au livre d'or de la guerre, de tels exemples d'abnégation et de bravoure devraient être rapportés en lettres d'or.

René VALLETTE.

Digitized by Google

AUTOUR D'UNE GENTILHOMMIÈRE

NOTES D'UN TERRIEN

(*Suite*) [1]

Malgré la commodité de l'aménagement dont ils disposent, ces logistes ignorent les habitudes casanières. Hors des époques de ponte et d'incubation, seul le froid montre assez de rigueur pour les retenir au foyer. Les branches feuillues des arbres complices leur offrent un refuge suffisant aux heures les plus accablantes de l'été.

Dans la campagne ils rôdent, le jour, en quête de grains et d'aventures. Appétissante est pourtant la pâtée dont la fermière emplit quotidiennement les auges de bois. Tout disposés à profiter de ces distributions gratuites, des sansonnets s'abattent, avec les premiers rayons, sur la toiture de la *fuye*. Comme dans l'ancienne Rome les clients s'empressaient à saluer les patriciens dès le lever, ils viennent faire la cour, de leur voix discordante à souhait, aux maîtres de la maison. Dans l'accomplissement de ce devoir les soutient l'espérance de descendre bientôt aux cuisines. Pour comprendre la dégradante tyrannie du besoin il

(1) Voir le 3e fascicule de 1915.

Digitized by Google

suffit de regarder leurs sombres blouses de miséreux frôler la tunique soyeuse des pigeons, qui les dévisagent d'une prunelle dédaigneuse. Et ce spectacle, auquel mon imagination prête les caractères d'une reconstitution, comporte certainement une leçon de choses humaines.

L'aspect du colombier est aussi attrayant le soir, quand, las d'une capricieuse escapade, les pensionnaires rentrent se coucher. Gouverné par les pennes de la queue, leur corps vient, après une trajectoire merveilleusement sûre, tomber au bord du toit. Ils y demeurent jusqu'à l'évanouissement de la lumière. Mais les arrivées, qui se multiplient, contraignent les occupants, brusquement délogés, à chercher une place libre. Sous l'hésitante palpitation des ailes s'anime alors le bâtiment rigide, autour duquel leur tournoiement confus égrène un peu de vie joyeuse.

Au temps des pluies intermittentes, alors que l'arc-en-ciel allume ses reflets à leur gorge, les pigeons mouillent, avec une sensation de jouissance divine, leurs dos complaisamment offerts. C'est en flattant leur coquetterie qu'un nouveau déluge ne surexcite pas mon humeur : je prends plaisir à les regarder étaler la queue en un éventail satisfait, virevolter afin que la douche les atteigne partout. Pendant quelques instants le ciel semble leur donner un avant-goût de la Terre Promise, car, tandis qu'ils défripent leurs plumes et lissent le duvet de leur cou, ces oiseaux oublient que l'averse les encage dans son treillis d'argent.

Franchissant d'un battement d'ailes l'espace qui sépare les communs du logis, un couple accourt souvent se poser sur ma demeure. Un roucoulement amoureux traverse bientôt mon travail. Mal dégagé des croyances héréditaires, mon esprit attache à leur présence une idée de protection pour le foyer. A écouter leur encouragement amical, je me sens plus sûr de moi-même, plus heureux.

Au départ, mon regard accompagne leur fuite aisée parmi les arbres, descend jusqu'à la pelouse où ils s'abattent avec majesté.

Digitized by Google

Leurs silhouettes héraldiques se découpent élégamment sur l'azur céleste, tandis que la vigueur des frondaisons environnantes fait valoir la couleur discrète de leurs plumes. Ainsi le vol de l'oiseau ajoute à la poésie du paysage.

De nature précieuse, d'essence un peu hautaine est le charme qu'inspire le pigeon, telle une créature de luxe. Beaucoup d'éleveurs le nourrissent avec complaisance, autant pour qu'il serve de vivante parure à leur domaine qu'en vue du profit que sa chair peut donner. Cette condition de faveur imprime à sa personne une certaine grâce noble, alors qu'il a retenu d'origines sauvages un tempéramment fier et loyal. Pareilles qualités correspondent au caractère du décor que composent un parc à ramures anciennes, une demeure d'autrefois sous ses tuiles brunes. C'est pourquoi l'oiseau y évolue avec une aisance non dénuée de hauteur, comme s'il se sentait le Seigneur du lieu. Pendant la marche les hochements de sa tête le proclament, et ses roucoulements irrités ressemblent à la plainte du suzerain à qui l'on a manqué d'égards.

Cette rivalité n'éveille néanmoins dans mon cœur aucune jalousie. Aussi me plais-je à conserver aux terres de *La Ramière* un maître qui sait y faire tant belle figure. Sa présence justifie d'ailleurs le titre dont s'avantage mon logis. En sorte que supprimer l'oiseau ne serait-ce pas mutiler le nid ? Et puis, si elle vient voltiger autour de ma gentilhommière, l'âme de mon ancêtre se réjouira sans doute à me voir maintenir cette hospitalité comme une tradition.

***

Si j'éprouve une fierté non feinte à parler de ma demeure, c'est que j'ai conscience de l'avoir en quelque sorte recréée. Mon amour à son égard participe de l'attachement qu'inspire une parenté directe, de même qu'à l'affection d'un père pour sa fille se mêle toujours un peu de passion. J'ai adopté *La Ramière* comme une enfant abandonnée, alors qu'en proie au brutal trai-

Digitized by Google

tement d'un mercenaire, son corps chancelant menaçait d'ensevelir une âme sous des ruines. Elle formait à cette époque le dernier débris du patrimoine d'un cousin germain de ma mère. Son décès, brusquement survenu, m'appelait à la recueillir à défaut d'un plus direct héritier. Brillant officier, dont l'âme vaniteuse guidait un corps superbe, le défunt avait pratiqué d'humbles garnisons avant que la fortune l'eût amené à Paris. Pour la cause bonapartiste une fidélité héréditaire, que voulurent bien mettre en valeur quelques hautes relations féminines, lui procura cet avancement tant désiré. Il dépensa dans une élégante oisiveté celles de ses années de services que n'occupèrent point les campagnes d'Italie et de Crimée. Grâce à leur heureuse issue, celles-ci ajoutèrent à sa vie, comme un divertissement plus grave et salutaire.

La guerre de 1870 le surprit alors qu'il commençait à vieillir. A la tête d'un escadron, il fit héroïquement son devoir au cours des charges tentées pour dégager Sedan. Mais le dépit que lui causa la défaite vint aggraver une pneumonie infectieuse, contractée en captivité. Il survécut peu au régime, dont la ruine devait précipiter sa retraite.

Son humeur s'était mieux accomodée que sa bourse du train de vie qui anima, aux dernières années de l'Empire, les milieux mondains de la capitale. Les revenus de *La Ramière*, joints à sa modeste solde, ne pouvaient satisfaire à des dépenses sans cesse renouvelées. Après avoir épuisé diverses ressources mobilières, il se détermina, au cours de périodes de gêne, à vendre des pièces détachées une à une du domaine.

***

Le fermier à qui avait été confiée l'exploitation du fonds, méconnaissait effrontément les intérêts de son maître. Pour accroître le taux de ses bénéfices il épuisait les terres, exigeant d'elles plus que n'aurait pu produire leur culture intensive. Un instant d'extrême embarras lui mit aux mains un bail, par lequel

Digitized by Google

l'habitation elle-même lui était livrée moyennant une augmentation dérisoire de ses redevances.

Non seulement la prospérité, mais l'existence même de *La Ramière* furent alors compromises. Introduit ainsi dans la place, et doutant peu qu'un titre définitif le sacrerait bientôt seigneur, l'homme disposa des lieux suivant ses intérêts étroits. Il s'installa avec les siens dans les salles d'en bas, où tous prirent leur repas et couchèrent dès lors.

Bien que de courte durée, cette occupation grossière eut pour résultat d'enfumer les plafonds, de dégrader les murs et de tacher les boiseries. Les parquets du premier étage, transformé en cellier, eurent à subir le contact dommageable, surtout aux époques de germination, des légumes souillés d'humus.

Sa jouissance négligea tout entretien, même utilitaire. Fatiguée par les rafales, la charpente grêle de la toiture dominant ma gentilhommière réclamait une réfection prochaine. Sans prendre l'avis de son auteur, le nouvel occupant décoiffa brutalement la tour, puis, après en avoir rasé le faîte, prolongea la couverture au-dessous d'elle. Elle fut ainsi réduite à un bourrelet hideux au flanc du Logis.

Lorsque je me présentai quelques jours après les obsèques de mon cousin, ma peine fut grande à reconnaître, dans ce bâtiment déformé, la demeure souvent visitée dans mon enfance. Malgré la crasse et les détériorations de toutes sortes, les heureuses qualités de la construction me retinrent. Je résolus d'en remettre au jour les caractères effacés.

Devant ma volonté de conserver le domaine et de reprendre possession du *Logis* à l'expiration du bail, le paysan ne put dissimuler son dépit. Mais la fermeté avec laquelle j'accueillis ses plaintes, en décourageant sa résistance, l'induisit à profiter de mes dispositions. Il écrivit bientôt pour m'offrir, au prix d'une indemnité assez forte, d'aller occuper une autre tenure au terme suivant. J'estimai depuis n'avoir pas payé trop cher le soulagement que m'apporta le départ de ces intrus.

***

Digitized by Google

Alors commença la tâche pieuse que fut la restauration du berceau de mes ancêtres. Après l'avoir affranchi d'un usage dégradant, j'effaçai avec ferveur les multiples altérations qui auraient pu faire croire à son irrémédiable déchéance. Cette réparation due au renom familial entraîna sa récompense après elle. En lui restituant sa physionomie ancienne, j'eus la joie, à mesure que celle-ci revivait, de m'attacher à ma gentilhommière comme un père à son enfant. Elle devint tout à fait mienne lorsque les diverses parties en ayant été ordonnées selon mes goûts, sa constitution intérieure se trouva en harmonie avec les besoins de mon séjour. La tour en poivrière, qui flanque ordinairement le corps principal des *Logis*, excelle à donner du caractère à ce genre de demeure. Aussi mes premiers soins devaient-ils restituer au mien cet indispensable ornement. Sur une charpente de chêne neuf fut dressée la couverture en petites tuiles carrées d'autrefois.

Puis les façades, recrépies, reçurent un tablier blanc. Après un assainissement vigoureux du grenier à la cave, des ouvriers remplacèrent les planches pourries des parquets et décrassèrent les plafonds. Les parois des pièces furent tendues de toiles aux couleurs neutres, en guise de tapisserie. Un soin attentif présida au rétablissement des détails de sculpture sur pierre et sur bois fatigués par un ignorant mépris. Mascarons, rinceaux et moulures s'épanouirent comme au printemps de ma demeure.

D'autre part je modifiai quelque peu la distribution des salles, dont certaines connurent une affectation nouvelle. Mon cousin, qui, pour s'installer, avait autrefois pillé leur ameublement, s'en fit adresser les reliques lors de son abandon du *Logis*. Grâce à cette attention ont été préservés quelques tableaux, la bibliothèque, certains meubles par moi retrouvés dans son appartement parisien.

Un sage emploi de ces ressources mit les pièces remaniées en valeur. Chaque fois qu'une vente fut annoncée dans la région je m'y rendis, en quête de l'objet sinon rare, du moins qui compléterait harmonieusement mon mobilier. D'autre part les améliora-

Digitized by Google

tions que le progrès a introduites dans l'aménagement des demeures profitèrent, avec mesure, à ma gentilhommière. Aussi a-t-elle reçu un confort suffisant pour la rendre habitable, en toute saison, à un homme d'aujourd'hui. En même temps son originalité native a été respectée. Elle forme par suite un organisme curieux, où les qualités de chaque époque s'exerçant en raison de leur nature, le présent se raccorde sans contrainte au passé.

Pour pénétrer chez moi l'on traverse un court vestibule, sur lequel s'ouvre, à droite, la porte en cintre de la cuisine ; de l'autre côté, celle de la *Salle*. Dans ce dernier appartement, très vaste, que décorait un haut lit de parade, les maîtres d'autrefois accordaient réception. Je l'ai fait diviser, aux deux tiers de sa longueur, par une cloison épaisse, qui sépare maintenant la salle à manger du salon. Ces pièces communiquent à l'aide d'une baie vitrée, qu'une lourde portière dissimule. Mais afin que du dehors le visiteur puisse accéder directement dans la seconde, une entrée a été pratiquée sur la façade du logis.

Le mobilier de l'une et de l'autre accuse une sobriété voulue. La salle à manger s'enorgueillit pourtant d'un antique buffet à dressoir. Les assiettes, aux colorations aussi vives qu'aux naïfs dessins, composent une gamme joyeuse qui sollicite le regard. Dans un coin une longue boîte à horloge retient prisonnier son balancier de cuivre, inlassable à chercher de droite à gauche, de gauche à droite, une issue pour fuir. Des chaises de cuir, au dossier haut et droit qu'enjolive une fleur dans son vase, font la cour, ainsi que des dames d'honneur, à la table ronde et massive.

Quelques portraits peints au XVIIIe siècle impriment au salon un cachet de luxe conventionnel, un peu mélancolique et fané. De leurs cadres en médaillon des gentilshommes d'épée ou de robes, des bourgeoises de qualité promènent leur regard las, qu'anime un léger dédain, sur leurs descendants d'aujourd'hui. Lorsque s'ouvre la porte un clavecin soupire, en *si* ou bien en *ré*, après la caresse des blanches mains qui viendront interroger son sommeil. Divers outils de jardinage, liés par une guirlande de roses et d'œillets, ont servi de motifs aux broderies des fau-

Digitized by Google

teuils, canapés et chaises de pur style Louis XVI. Sur les murs deux tapisseries veloutées, dont l'une figure un rendez-vous de chasse en forêt, et l'autre, une collation à la lisière d'un parc, affichent les plaisirs au grand air d'un siècle d'élégance.

***

Vivant dans l'ignorance de ces grâces convenues, la cuisine sait être attachante par la seule franchise de sa physionomie. La cheminée monumentale en est coiffée d'une hotte en forme de bonnet d'évêque. Dans l'antre, cuirassé d'une plaque de fonte curieusement ouvragée, veillent de forts landiers à tête de chimère. L'aspect d'un tel foyer évoque le spectacle réjouissant des quartiers de viande ou des juteuses volailles qui, aux jours de fête, y rôtissaient lentement à la flamme alerte des souches.

Au centre de la pièce une lourde table rectangulaire, creusée de tiroirs, repose sur des pieds bas. La vaisselle est rangée dans une *arche* luisante, qui fait face à la *maie* où se conserve le pain. Accrochés sur une boiserie fixée à la muraille, les ustensiles de cuisine déploient l'ordre méticuleux de leur panoplie ménagère. Un reflet sautillant, qui s'est évadé d'un fourneau, vient de temps en temps agacer le sommeil d'une pacifique bassine. Sur un buffet quelques poteries en grès fraternisent avec des plats d'étain.

L'atmosphère du *chauffoir*, ainsi que l'on disait au temps jadis, invite à une intimité familiale. Je comprends que le gentilhomme terrien s'y soit plu au point d'y veiller au milieu de ses gens. Assis dans sa chaire à dossier, il écoutait des récits légendaires ou rêvait à des expéditions prochaines, Mirault couché à ses côtés.

***

Par l'escalier de pierre qui, du vestibule, s'élance dans la tour, on gagne aisément l'étage. Trois pièces le divisent, dont un ample *cabinet*, transformé par mes soins en salle d'étude. A gauche s'ouvre la chambre de réserve, destinée aux amis que

Digitized by Google

n'effraie pas la fruste vertu de l'existence rurale. Elle emprunte son ton de parade au lit, dont le baldaquin est porté par des colonnes cannelées entre lesquelles ondulent des courtines à ramages. Une couverte de satin cramoisi dissimule la couche, que rehaussent des coussins armoriés.

Pour remplacer la moderne armoire, un cabinet trapu superpose ses deux corps, que sépare un ample tiroir sans appliques de fer. Un ciseau un peu lourd en a historié les vantaux de scènes rustiques empruntées à la Bible. Un coffre renaissance, quelques chaises de cuir, une toilette, avec cuve et pot de faïence, conservent à cette pièce le caractère d'austère confort d'une chambre à coucher d'autrefois.

L'ameublement de celle que j'habite correspond à celui-là, au lit près, qui, d'une facture plus modeste, s'avantage d'un simple pavillon couronné de pentes.

Ma résidence préférée est la salle d'étude qui fait suite. J'y trace ces lignes à l'instant, sur un tablier de chêne, à carrure épaisse, que soutiennent des pieds jumelés, d'un chantournage élégant. Mère de toute joie, la lumière pénètre à flots pressés par la fenêtre aux meneaux de pierre. Dans tous les coins circule un air vivifiant, qu'ont nourri d'odeurs troublantes les lilas du jardin. De mon fauteuil au dossier et aux bras mollement incurvés, j'aperçois la campagne. Les arbres sont couverts d'un feuillage incomplètement développé, nuancé de jaune, semblable au duvet qui commence à *fournir* les membres délicats des oiseaux.

Devant moi un vaste lit clos, d'origine bretonne, aménagé de sorte que ses panneaux glissent sur coulisses, découvre à mes yeux enchantés un trésor de précieuses reliures. Les reliefs et les gaufrures s'entremêlent pour faire, de chaque rayon, une frise d'une richesse ornementale curieuse. Dans les flancs de ce meuble se tient casernée, aux ordres de ma fantaisie, une armée de mille volumes. De tous temps et de tous pays, très divers de composition et de style, ils ont cette chère unité d'exalter la Nature dans ses manifestations et ses aspects infinis.

Digitized by Google

Las de lire ou de composer, je vais m'étendre parmi les coussins qui adoucissent le siège d'un long banc d'œuvre, régnant sur un des côtés de la pièce. Les cloisons en sont ajourées en forme d'éventails, dont les branches imiteraient de graciles fuseaux. Une boiserie finement moulurée, divisée en compartiments à rosaces, le surmonte d'un ample *dorsal*. Tandis que, dans cet abandon, j'incinère quelques cigarettes, mon esprit se détend en un rêve que symbolisent les volutes de fumée.

***

Dans le *logis* de mes ancêtres, ainsi restauré, je connais une vie égale et simple, sans faste, mais exempte de toute gêne. L'accomplissement naturel des actes et gestes dont il est, à la fois, le décor et le témoin, me procure un bonheur très doux. Ma demeure offre cette intimité qu'aucun de nous ne peut rencontrer ailleurs que chez soi ; — charme qui se dégage de la position choisie des meubles et des cadres, de l'éclairage heureux d'un vase, de l'arrangement d'un rideau. Pour en jouir plus longtemps, j'emporte l'image de ce milieu partout où la vie m'appelle. Elle soutient à propos mon travail, au besoin me console d'une douleur. Des choses amies accueillent mon retour d'un sourire. Je goûte, au milieu d'elles, avec l'oubli des indifférents, la réparation des fatigues encourues.

Mais des causes moins égoïstes, d'une spiritualité plus haute, m'attachent en outre mystérieurement à ma gentilhommière. En la réparant, en rétablissant l'intégrité de ses formes, il me semble y avoir reconstitué l'atmosphère d'autrefois. Celle-ci est saturée d'effluves qui me pénètrent, d'influences que ma constitution reconnaît au passage, comme si la qualité en était déterminée par sa propre nature.

Alors que le vêtement qu'on abandonne retient l'empreinte et les fluides du corps qu'il a drapé, le séjour de chacun de nous laisse une trace dans les lignes et dans l'air de la maison, cette *robe de pierre qui enveloppe la famille*. Les murs de ma

Digitized by Google

gentilhommière dégagent sans cesse des émanations, au contact desquelles mon cœur et mon intelligence vibrent. Ce sont les sentiments, les pensées, les rêves de ses habitants successifs qui les ont lentement imprégnés. Un tel milieu m'est cher parce que j'y pris conscience de mon être. Mieux que tout autre il a favorisé mon évolution morale. N'est-ce pas l'âme même de ma race qu'on y respire ?

Camille SAGNES.

Digitized by Google

CEUX QUI NE REVIENDRONT PAS

(A tous nos Morts de la Grande guerre).

Ils allaient, aux refrains d'une marche guerrière,
Vers le train qui les entassait ;
Ils couraient, pleins d'ardeur, aux points de la frontière
Où le vautour germain, haineux, nous menaçait.
Les parents, les amis leur criaient : « Bon courage !
— Nous en aurons », répondaient-ils.
Et la foule attachait — patriotique hommage —
Des fleurs au bout de leurs fusils.

On les vit, sans repos, aux plaines de Belgique
Se mesurer un contre trois ;
Puis ils durent plier en une heure tragique,
Et nos cités du Nord connurent les effrois.
Notre retraite aussi vint semer l'épouvante
Dans les villages envahis ;
Mais de nos vaillants chefs la tactique savante
En ces jours sauva le pays.

Sur les bords de la Marne, en Champagne, en Argonne,
Le Teuton nous croit terrassés,
Alors que sans répit partout le canon tonne
Et que ses régiments sont enfin repoussés.
La Muse peut chanter, en strophes béroïques,
L'endurance de nos soldats ;
Mais, pour avoir pris part à ces luttes épiques,
Oh ! combien ne reviendront pas !

*
* *

Digitized by Google

Puisque en ses rêves fous l'Allemagne s'obstine,
Payons à nos chers morts un tribut de douleur :
Aux braves d'Hébuterne, à ceux de la Courtine,
A tant d'autres, comme eux tombés au champ d'honneur.

Nul ne pourrait compter ces héros anonymes,
Du chef le plus en vue uu plus modeste rang ;
Mais nous nous souviendrons qu'ils furent des victimes :
Notre gloire a coûté le plus pur de leur sang.

Car ce que vous serviez en Belgique, en Serbie,
Dans les forêts d'Alsace ou l'Artois dévasté,
C'était toujours la France, ô morts pour la Patrie !
Sublimes défenseurs du droit, de l'équité.

Les uns, dans la mêlée où la bombe les guette,
S'affaissent, le fusil s'échappe de leurs mains
Et, la mort venant, tout — jusqu'à la baïonnette —
Disparaît avec eux dans des charniers humains.

D'autres, que rien n'arrête au fort de la bataille,
Semblent de noirs démons échappés de l'enfer ;
Gare au shrapnel ! sur eux, dans les airs, la mitraille
Verse comme un volcan sa rafale de fer.

Ou bien dans la tranchée ils sommeillaient sous terre
(A la guerre nouvelle ils s'étaient exercés),
Quand un obus éclate en un bruit de tonnerre
Et lance vers le ciel leurs membres dispersés...

De nos aviateurs qui dira le courage ?
Du haut des airs ils vont, sur les fronts opposés,
Porter la mort, n'ayant trop souvent, pour partage
Qu'une fin sans témoins et des espoirs brisés.

Mais ils nous aideront dans leurs tombes glacées ;
Pendant que le Germain s'épuise en vains efforts,
Sous les tertres sans noms leurs dépouilles pressées
Gardent lc sol sacré pour lequel ils sont morts.

Digitized by Google

Laboureur, de tes champs la valeur s'est accrue ;
Et si, dans les sillons ou le ravin étroit
Tu soulèves leurs os du soc de ta charrue,
Respecte cette place à laquelle ils ont droit.

Nous, qui suivons de loin la lutte meurtrière
Et pleurons de nos fils le glorieux trépas,
Du fond du cœur à tous donnons une prière,
Un souvenir à ceux qui ne reviendront pas...

A. MÉTAY.

Novembre 1915.

Digitized by Google

L'ART DE CHIRURGIE EN BAS-POITOU

AU XVIIIe SIÈCLE

La robe ne fait pas le médecin.
(Proverbe),

Dans l'antiquité, la profession de médecin et celle de chirurgien se confondaient. L'exercice de la médecine était libre ; la capacité des praticiens n'était soumise à aucun contrôle. Au moyen âge, les médecins avaient presque disparu, seuls quelques Juifs et certains membres du clergé exerçaient l'art de guérir. Cependant, vers la fin de cette période, l'enseignement médical reprit dans quelques villes, on accorda d'abord des lettres de maîtrise (1) puis on créa le diplôme de docteur. Toutefois, la chirurgie resta en défaveur jusqu'à l'édit rendu par Louis XV, le 23 Avril 1743, qui sépara nettement la profession de chirurgien de celle de barbier.

Le malencontreux décret du 18 Août 1792 ayant aboli d'un seul coup, les universités, les facultés et les corps savants, les études médicales se trouvèrent un instant compromises. Sous le consulat, l'homme extraordinaire qui dirigeait alors les destinées de la France s'empressa de réorganiser l'enseignement scientifique de la médecine (loi du 19 ventôse an XI, 10 mars 1803). Cette réorganisation a été, depuis, complétée par divers décrets et en dernier lieu par la loi du 24 Juillet 1899.

Par le court exposé qui précède, il est facile de voir que jusqu'à

(1) Les chirurgiens formaient, autrefois, une corporation sous le patronage de saint Cosme.

Digitized by Google

l'édit de 1743 les études médicales étaient à peu près nulles (1) ; pour cette profession, il fallait, comme pour toute autre, faire un apprentissage chez un maître. Pour preuve voici, transcrit ci-dessous, un curieux contrat passé le 6 Novembre 1730, devant Arsan, notaire royal à Vouvant.

6 Novembre 1730.

Brevet d'aprentissage de Jacques Corbier pour la chirurgie passé entre Me Yacinthe Corbier curateur dudit Corbier et Alexis Logeois, chirurgien.

Pardevant nous notaires royaux en Poitou à la résidance de Vouvant, et du ressort royal dudit Vouvant, ont étés présents et personnellement établis en droit et dhuement soumis Me Yacinthe Corbier, sieur de la Place au nom et comme curateur aux personnes et biens des enfans mineurs de feu Me Siméon Corbier vivant docteur en médecine et de deffunte damoiselle Marie Modeste Daniau son épouse demeurant au dit lieu de la Place paroisse de Cezay d'une part,

Et Me Alexis Logeois Me chirurgien demeurant à la Châtaigneraye paroisse de Saint Jean d'autre part,

Entre lesquelles parties a été convenu et arresté de leurs commun consentement ce qui suit scavoir est que le dit sieur Logeois a promis et s'est obligé d'apprendre et instruire Jacques Corbier fils mineur dudit feu sieur Siméon Corbier l'art de chirurgie tout autant qu'il luy sera possible et de donner son ayde et instruction pour rendre le dit Jacques Corbier capable d'exercer le dit art de chirurgie, tout ainsy qu'il feroit a son enfant propre et ont les dites parties réglé ensemble le temps d'apprentissage dudit art de chirurgie a deux années a commencer les dites deux années dès le jour et fête de la Saint-Michel Archange dernière et finir le dit apprentissage à la dite fête mil sept cent trente deux, pour et moyennant le prix et somme de deux cent livres et reconnoist le dit sieur Logeois avoir eu et reçu du dit sieur Yacinthe Corbier cejourd'huy à compte la somme de cent livres et a promis et s'est obligé le dit sieur Corbier de bailler et payer au dit sieur Logeois les cent livres restant pour parfaire la ditte somme de deux cent livres à la fête de Saint-Michel Archange mil sept cent trente et

(1) Consulter à ce sujet : Notes sur l'exercice de l'art de guérir à Fontenay-le-Comte (XVIe et XVIIe siècles), très intéressante étude publiée dans cette *Revue* (1907, liv. 1, 2, 3 et 4), par le très savant et très regretté Raymond Louis.

Digitized by Google

un, au moyen de quoy le dit sieur Logeois a promis et s'est obligé de nourir loger et blanchir le dit Jacques Corbier son aprenty pendant les dites deux années qui ont commencé dès la dite fête de Saint Michel Archange dernière ainsy qu'il est cy devant dit et s'est contanté et contante pour le dit aprentissage et pour les dites deux années de nourriture, logement blanchissage de la dite somme de deux cents livres, donnera le dit sieur Yyacinthe Corbier au dit sieur Logeois grosse des présentes dans quinzaine à ses frais. Tout ce que dessus a été ainsy voulu consanty stipullé et accepté par les dites parties et à ce faire tenir garder et accomplir ont obligés affectés et hypothéqués tous et chacuns leur dits biens meubles et immeubles présents et advenir, dont de leurs consantemant vollonté et requête ils en ont estés jugés et condamnés du jugement et condamnatiosn de la ditte cour par nous Touchault et Arsan notaires jurés d'icelle au pouvoir et juridiction de laquelle ils se sont soumis et leurs dits biens, fait et passé en là ville du dit Vouvant après midy cejourd'huy sixième novembre mil sept cent trente et se sont les dites parties avec nous notaires soussignés.

Y. Corbier, A. Logeais, Touchault not. et Tab. royal, Arsan, not. royl pour minute.

Controllé à Vouvant le 17 Novembre 1730.

Reçu XII S. Arsan.

F.-J. Denis.

Digitized by Google

LE PÉLERINAGE

Respectueux hommage à M. le Docteur Bousseau.

— La neige fait plus triste encor le paysage :
Bordé de peupliers, un chemin de halage,
Une digue et profond et boueux un canal
Dont le cours se poursuit monotone et banal.
On devine plutôt qu'on ne voit le village
Où la guerre a semé ruines et carnage
Et ce pays du Nord semble un coin de Noël
Qu'eût déserté Jésus le trouvant trop cruel.
— L'église a supporté le poids de la bataille
Ses décombres fumants croulent sous la mitraille,
Au faîte vermoulu pend lamentablement
Une cloche qui vibre à chaque coup de vent.
— Le canon gronde comme un glas dans le silence
Et les obus s'en vont trouer la plaine immense,
Faire tache au milieu de l'énorme drap blanc
Que souilleront hélas ! bien des gouttes de sang.
Par ce qui fût la rue un cortège s'avance
Que conduit un soldat, un prêtre, sa présence
Se révèle aux versets qu'il lit avec ferveur,
Car la capote bleue est son habit de chœur.
Suivent d'autres soldats qui portent une bière
Fabriquée à la hâte et mal jointe, grossière,
Un camarade fût tué la veille au soir
Et c'est à lui qu'on rend le suprême devoir.
Le groupe lentement gagne le cimetière,
Un convoi le dépasse ou sur une civière
Gémit un médecin blessé. — « Quel est ce mort ? »
Demande le blessé qui parle avec effort.
Le nom est pronocé de celui qu'on enterre,
Horreur ! le médecin a reconnu son frère,

Digitized by Google

Quoi ! cet enfant si gai, si jeune, si vivant,
Une balle a suffi pour le mettre à néant!
Oh ! maudite sois-tu vingt fois horrible guerre !
Fallait-il que ce coup frappât le pauvre père
Qui soigne un autre fils, n'était-ce pas assez
Sur trois enfants partis d'en avoir deux blessés !
Et Dieu prend-il plaisir à charger ceux qu'il aime
De sa croix douloureuse et de son diadème
Ceux qui furent toujours parmi ses serviteurs
Les plus dignes, les plus sincères, les meilleurs !
Oui, maudite sois-tu guerre qui nous emporte
Et jeunesse et beauté, dans ta funèbre escorte
La haine chante en vain son hymne triomphal,
Nous garderons le droit, le bien vaincra le mal.
— Mais trop rude est le choc, trop amer le calice,
Ce spectacle pour lui devient un vrai supplice,
Le jeune médecin ne peut y résister
Et c'est presque mourant qu'on le doit emporter.

.....

.....

.....

— Un an !... peut-être plus !... la guerre est terminée,
La neige a disparu..., c'est une matinée
De printemps..., le village a pris l'aspect joyeux
Qu'il avait autrefois, on est vite oublieux
Des ravages passés ; l'église est rebâtie
Et le travail actif dans l'usine blottie
Sous les peupliers verts, on ne croirait jamais
Qu'un cataclysme a pu troubler ces lieux de paix.
— Viennent trois voyageurs sur la route poudreuse
Trois étrangers que pousse une ardeur anxieuse
Deux sont jeunes et le troisième est un vieillard ;
Ils semblent hésiter, marcher comme au hasard.
Un des jeunes les guide, il cherche, il s'oriente,
Il consulte sa carte et s'arrête à la pente
Qui descend au canal, quand ayant aperçu
Une croix de bois blanc sur un tertre moussu :
— « C'est-là ! — dit-il, — faisons notre pélerinage ».
Et les trois voyageurs inclinent leur visage

Digitized by Google

Vers le tertre de mousse ou dort leur Benjamin
Et lui jettent les fleurs qu'ils prirent au chemin.
Ils restent là longtemps à genoux sur la pierre,
Je ne vous dirai point ce que fût leur prière
A l'héroique énfant que la mort leur ravit,
La prière d'amour que Dieu seul entendit.
— Mais soudain, s'arrachant le premier à son rêve,
Comme un lion blessé, le père se relève,
Il regarde la tombe et ses fils longuement,
Puis sans se retourner, sans larmes, fièrement,
Il marche entre eux grandi par sa noble souffrance...
Et nous les saluons très bas... car c'est la France.

L. Blanpain de Saint-Mars.

Août 1915.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

La lettre que nous publions était adressée à notre regretté collaborateur et ami Edgard Bourloton, qui hélas ! n'est plus, et dont nous publions l'étude posthume sur le *Clergé des Sables pendant la Révolution :*

Le Prout en Pont-Rousseau, 17, 8-15.

Monsieur,

Je suis avec un grand intérêt votre étude sur le Clergé de la Vendée à l'époque révolutionnaire: elle est très fouillée et très consciencieuse.

Je me serai probablement contenté de jouir en silence de votre érudition et de vos longues recherches, si je n'avais remarqué que vous retombiez dans une erreur que j'ai déjà relevée chez d'autres historiens. Vous écrivez page 219 de la *Revue du Bas-Poitou :*

« Les gardes nationaux nantais le sabre d'une main, etc. ».

Or jamais les gardes nationaux de Nantes n'ont été aux Sables. La seule excursion que ce corps local fit en Vendée, à Challans et aux environs, remonte à 1790, fut commandée par P. Mellinet, depuis conventionnel girondin.

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'un bataillon de volontaires nantais régulier, levé en vertu d'une loi du 10 Juillet 1791.

Ce bataillon recruté au milieu d'une jeunesse très ardente, manifesta des sentiments très peu religieux. A Clisson, Bourgneuf, aux Sables et aux environs de cette ville il s'éleva très violemment contre le clergé. Chassin, au tome II de sa *Vendée Patriote*, s'en est longuement occupé. Les recherches que j'ai faites pour une histoire des forces militaires de la Loire-Inférieure — encore inédite — m'ont conduit à la même appréciation de ses actes.

A chacun ses responsabilités.

Ce 1er bataillon fut à la Martinique où il disparut presque entière-

Digitized by Google

ment. Il est à remarquer parce que Cambronne y fit ses premières armes (il en déserta), et qu'il fut commandé par un certain Josnet de la Violais, cousin authentique du célèbre Charette (par les femmes).

Josnet, vilain drôle, quoique bon officier, ayant renié ses traditions familiales, protégé du ministre Pache, mauvais républicain, fut un soldat insoumis ; s'étant attaqué sans raison à Hoche, celui-ci lui reprocha d'avoir abandonné ses quatre enfants et d'être un mauvais père de famille. Josnet fut sous l'Empire tenu en suspicion ; il obtint pourtant le commandement de l'Ile-d'Yeu, grâce à son beau-frère le député Luminais.

Je vous envoie, Monsieur, cette courte rectification dont vous pourrez faire votre profit dans une réédition, sachant combien dans une œuvre dont les détails sont aussi nombreux que dans la vôtre, une erreur est aisée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon estime et de ma haute considération.

A. VELASQUE.

Digitized by Google

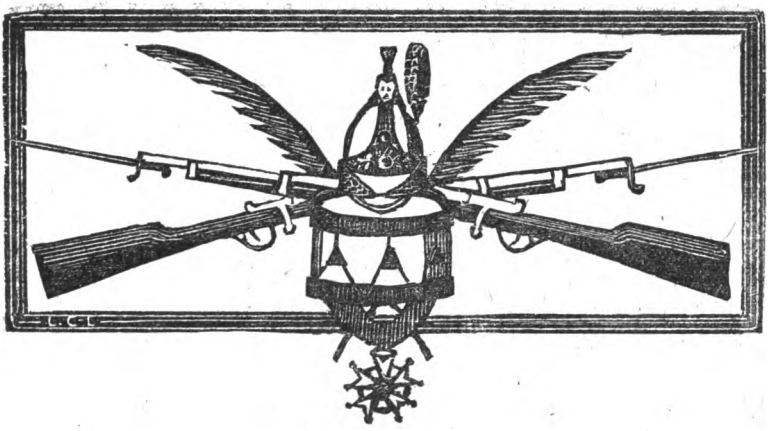

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

Emmanuel Faivre, des Sables-d'Olonne, décédé à l'hôpital.

Pierre Fauroux, des Brouzils, tué à l'ennemi.

Louis Favrou, des Brouzils, tué dans l'Argonne.

Marcel Fétiveau, de Saint-André-d'Ornay, 64e de ligne, tué le 23 Août.

Firmin Fièvre, des Brouzils, tué dans les Ardennes.

Pierre Fièvre, de la Copechagnière, mort le 1er Juin, à l'hôpital de Vincennes.

Marcel Fillonneau, de Doix.

Jean Fonteneau, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Paul Fonteneau, de l'Herbergement, mort à l'hôpital de Laval.

(1) Voir le 3e fascicule de 1915.

Digitized by Google

Pierre Fonteneau, de la Verrie, 114e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Henri Forgeau, de Falleron, mort à l'armée.

Clément Fournier, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à l'ennemi.

Joseph Fouasson, de Noirmoutier, 93e d'infanterie, mort de ses blessures à Beauvais, en Juin.

Louis Fradet, de Beauvoir, tué le 10 Avril.

Jean-Louis Fradet, de Beauvoir, tué le 18 Juin.

Fernand François, de Chavagnes-en-Paillers.

Louis-Odéon Freslon, de Bois-de-Céné, 137e d'infanterie, mort à l'hôpital des suites de ses blessures.

François-Louis Frioux, de Noirmoutier, 137e de ligne, tué le 16 Juin.

Jean Front, de Bois-de-Céné, 93e d'infanterie.

Louis Fumoleau, de Mouilleron-en-Pareds, tué à l'ennemi en Mai.

Joseph Gaborieau, de la Gaubretière, mort à l'hôpital de Brest.

Eugène Gaborit, de Saint-Valérien, tué à l'ennemi.

François Gaborit, de Froidfont, 93e d'infanterie.

Gaborit, de Réaumur, mort à l'armée.

Eugène-Julien Gaillard, d'Ardelay, du 137e d'infanterie, tué le 14 Mars 1915.

Michel Galland, de Montournais, mort le 28 novembre 1914.

Gustave Gallerneau, de Saint-Vincent-sur-Graon, 54e d'infanterie, mort à l'armée.

Marc Gallerneau, de la Boissière-des-Landes, mort à l'armée.

Ernest Gantier, de Vix, tué le 10 Juin.

Henri Gautret, de Saint-Christophe du Ligneron, mort à l'armée.

Albert Garat, de Sainte-Hermine, mort à Poperingue (Belgique), de ses blessures.

Jean-Louis Garandeau, de Saint-Martin-de-Brem, 114e d'infanterie, mort à l'hôpital des Sables-d'Olonne.

Clodomir Garon, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Alexis Garrat, de Fontenay-le-Comte, mort à Poperingue (Belgique), de ses blessures.

Armand Garreau, de la Copechagnière, décédé le 27 Août à Rémérêville des suites de ses blessures.

Jacques Garreau, de Maillé, tué le 7 Juin.

Digitized by Google

Jean Garreau, de Chavagnes-en-Paillers, 125e d'infanterie.

Georges Garreau, de Vix, mort prisonnier de guerre à Cassel (Allem).

Léonce Garreau, de Maillé, 337e d'infanterie, tué le 22 Avril.

Pierre Gâté, de Montreuil, mort à l'ennemi.

Jean Gaucher, de Champ-Saint-Père, tué par un éclat d'obus.

Marcellin Gaucher, de Menomblet, tué le 7 Mars.

Marcel Goudeau, de Montournais, tué à l'ennemi, le 12 Mars.

Armand-Henri Gautron, de Vendrennes, 337e d'infanterie, tué le 10 Novembre 1914.

Eugène Gautron, de Chavagnes-en-Paillers, 137e d'infanterie.

Germain Gauvrit, de Froidfont, tué à l'ennemi.

Gilbert Gauvard, de Froidfond, sergent au 292e d'infanterie, tué le 13 Novembre 1914.

Louis Geffard, de Montournais, mort de blessures de guerre.

Adrien Georges, de Noirmoutier, 3e colonial, mort à l'hôpital de Brest, le 19 Mars 1915.

Camille Georges, de l'Aiguillon-sur-Mer, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 Juin 1915.

Hyacinthe Gélin, de Beauvoir, 77e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 24 Octobre.

Charles-Henri Gendron, de Noirmoutier, 2e d'infanterie de marine, mort à Fougères, de ses blessures, le 6 Novembre.

Jean Gendron, de Noirmoutier, 323e d'infanterie, tué en Meurthe-et-Moselle, en Septembre.

Pierre-Louis Gendron, de Noirmoutier, tué dans la Meuse.

François Gendronneau, de Montournais, tué le 5 Mars 1915.

Norbert Gendronneau, de Montreuil, facteur à Vix, tué le 28 Février.

M. Gentil, de Sainte-Hermine, 114e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Louis Géron, du Breuil-Barret, mort des suites de ses blessures.

Julien Gicquel, de la Caillère, soldat colonial, mort à l'armée.

Henri Gilbert, de Saint-Sulpice-en-Pareds, tué à l'ennemi en Juillet

Arthur Gillier, de l'Hermenault, tué à l'ennemi.

Henri Giraudeau, de la Boissière-des-Landes.

Digitized by Google

Eugène Girard, de Saint-Cyr-des-Gâts, mort le 28 Février 1915.

Auguste Girard, de Montaigu, mort le 28 Avril, de ses blessures.

Henri Girard, de la Guyonnière, mort à l'armée.

Clément Girardeau, de la Guyonnière, mort à l'hôpital de Vannes.

Eugène Girardeau, de la Verrie, mort en Allemagne.

Elie Giraud, de Longèves, mort de ses blessures, le 8 Avril.

Giraud-Ferchaud, de Cheffois, mort prisonnier de guerre à Cassel.

Ferdinand Giraudeau, de Saint-André-d'Ornay, mort à l'armée.

Félix Girodon, de Bazoges-en-Pareds, tué à l'ennemi.

Siméon Glomet, de la Roche-sur-Yon, 174e de ligne, mort le 21 Mai.

Auguste Gobin, du Breuil-Barret, mort à l'hôpital.

Désiré-Henri Gobin, de Saint-Germain-l'Aiguiller, 137e d'infanterie, mort le 7 Avril, à l'hôpital de Fontenay.

Henri Gobin, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la Patrie.

Maurice Gobin, de Cheffois.

Paul Godin, maire du Fougeré, tué le 27 Février, à Beauséjour.

Eugène Gombaud, de Bouin, tué en Avril.

Clément Gonos, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort captif de guerre au camp de Gaffengenemberg, le 30 Décembre.

Eugène Gorardeau, de la Verrie, mort de ses blessures, captif à Cologne.

Georges Gorrichon, de l'Aiguillon-sur-Mer, tué à l'ennemi.

Mathurin Gouas, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à l'armée.

Amelin Gougnard, de Maillezais.

Pierre Goulpeau, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué le 29 Avril.

Pierre Gouraud, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à la guerre.

Pierre Gourdieu, de Faymoreau, sergent d'infanterie, tué le 2 Juin.

Alcide Goisard, de Froidfond, sergent au 93e d'infanterie, tué du 6 au 10 Septembre 1914.

François Goureaud, de l'Hermenault, mort à l'hôpital de Chantonnay.

Daniel Grandras, de Fontenay-le-Comte, tué à l'enuemi.

Edouard Grasset, de Mormaison, tué le 29 Septembre.

Digitized by Google

Eugène Graveleau, de la Verrie, , mort à l'armée.

Grateau, de Loge-Fougereuse, mort à l'ennemi.

Pierre-Eugène Grégoire, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 64e d'infanterie, tué le 8 Septembre.

Grelaud, de l'Herbergement, 93e d'infanterie, mort en Avril.

Célestin Grelier, de Froidfont, marin, mort sur le *Léon-Gambetta,* au large d'Ottrante, le 27 Avril.

Charles Grelier, de Beauvoir, 293e d'infanterie, mort à l'armée.

Henri Grelier, de Beauvoir, 64e d'infanterie, tué le 24 Août.

Georges Grillard, de Sérigné, 128e d'infanterie, mort à l'ennemi le 5 Mars.

Alfred Gris, de Saint-Georges-de-Montaigu, mort à l'armée.

Emile Groizard, de Falleron, mort à l'armée.

Armand Grolleau, de la Verrie, mort prisonnier de guerre à Cassel.

Maximin Grolleau, de Bazoges-en-Pareds.

Grolleau, de Loge-Fougereuse, mort à l'armee.

Albert Graussin, de Luçon, 137e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Mirebeau, des suites d'une maladie contractée au front.

Auguste Greau, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 293e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Pierre Grégoire, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 64e d'infanterie, tué le 8 Septembre et inhumé à Ecury-le-Repos (Marne).

Louis Grondin, de Jard, tué à l'ennemi.

Alfred Guédon, de Fontenay-le-Comte, sergent au 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Ernest Guérin, de la Caillère, mort à l'ennemi.

Georges Guérin, des Sables-d'Olonne, 109e de ligne, mort à l'ennemi.

Laurent Guérin, de Noirmoutier, matelot, décédé à l'hôpital de Rochefort, le 25 Mai.

Léon Guérin, de la Caillère, mort à l'hôpital de Langres.

Louis-Charles Guérin, de Noirmoutier, inhumé à Ecury-le-Repos.

Octave Guérin, de Saint-Georges-de-Montaigu, mort à l'armée.

Octave Guérin, de Saint-Georges-de-Pointindoux, tué à l'ennemi.

Ernest Guérineau, des Clouzeaux. mort en Allemagne, le 16 Avril.

Digitized by Google

Stanislas Guerry, de la Gaubretière, 120e de ligne, mort à l'ennemi.

Aristide Guédon, de Chavagnes-en-Paillers, 93e d'infanterie.

Célestin Guichard, de Cheffois.

Patriche Guichet, de Palluau, 51e d'artillerie, tué à l'ennemi.

Alexis Guicheteau, de la Guyonnière, tué le 6 Septembre.

Clément Guicheteau, de Bazoges-en-Pareds.

Henri Guicheteau, de la Copechagnière, décédé à l'hôpital d'Amiens.

Louis Guignard, de Fontaines, 138e territorial, mort à l'hôpital de la Rochelle.

Marcel Guignard, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Auguste Guilbaud, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à l'ennemi.

Célestin Guilbaud, du Fenouiller, 64e d'infanterie, tué le 11 Juin.

Gustave Guilbaud, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à la guerre.

Ferdinand Guilbaud, de Girouard, mort le 19 Février 1915.

Pierre Guilbaud, de l'Ile-d'Yeu, timonnier à bord du *Gambetta*, torpillé dans l'Adriatique.

Pierre Guilbaud, de Soullans, tué le 7 Juillet.

Armand Guillet, de Chavagnes-en-Paillers.

Constant Guillet, de Maché, soldat au 93e d'infanterie, tué à l'armée.

Julien Guillet, de Saint-Martin-de-Brem, mort à l'armée.

Eugène Guillemet, de Xanton, 125e d'infanterie, tué le 17 Juin.

Voltaire Guillemoteau, de Sainte-Christine, 93e de ligne, tué le 22 Août.

Jean-Armand Guillet, de Noirmoutier, 57e d'infanterie, tué le 27 Décembre 1914.

Julien Guillet, de Saint-Martin-de-Brem, 137e d'infanterie.

Gaspard Guillon, de Charzais, tué le 18 Juin.

Ferdinand Guillot, des Sables-d'Olonne, sergent au 120e d'infanterie, tombé glorieusement du 28 Février au 9 mars 1915.

Jean et Léon Guinebaud, de Saint-Denis-la-Chevasse, 64e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Jean Guittonneau, du Périer, tué d'un éclat d'obus.

Pierre-Joseph Guyon, de Benet, 64e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Valentin Guyonnet, de Petosse, mort de ses blessures, le 8 Septembre.

Digitized by Google

Constant Hayraud, de Bazoges-en-Pareds, mort à l'ennemi.

Henri Henri, de Saint-Vincent-sur-Graon, 64e d'infanterie, mort à l'armée,

Georges Héraud, de Fontenay-le-Comte, téléphoniste au 337e d'infanterie, tué le 8 Septembre.

Marcel Héraud, de Croix-de-Vie, mort à l'armée.

Paul Héranlt, de la Bruffière, mort le 7 Février.

Marcel Herbreteau, de Saint-Denis-la-Chevasse, 64e d'infanterie tué à l'ennemi.

Henri Hervé, de Treize-Septiers, 64e d'infanterie, tué le 16 Juin.

Jean Hervouët, de Cugand, mort à l'armée.

Alexandre Huriaud, de Luçon, 33e colonial, mort à l'ennemi.

Firmin Huteau, de Cezais, mort à l'armée.

Félix Ilhériteau, de la Chapelle-Palluau, mort le 22 Août.

Jean Ivonnet, de la Roche-sur-Yon, sergent au 293e d'infanterie, mort à l'ambulance de Beauséjour, de ses blessures, le 1er Juin.

Albert Jacques, de Fontaines, 84e territorial, tué à l'ennemi le 24 Août.

Henri Jacques, de Pissotte, du 3e colonial, tué à l'ennemi.

Louis Jacques, de Pissotte, 153e d'infanterie, tué le 16 Juin.

Eugène Jamin, de la Gaubretière, mort à l'ennemi.

Auguste Janière, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à l'ennemi.

Paul Janière, des Brouzils, mort à l'ennemi.

Louis Jaud, de Bazoges-en-Pareds.

J. Jaunet, de Rocheservière, 120e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Pierre Jaunet, de Treize-Septiers, 93e d'infanterie, tué le 8 Juin.

Georges Jarry, de la Chapelle-aux-Lys, mort à la guerre.

Isaïe Jehu, de Saint-Vincent-sur-Graon, du 123e d'infanterie.

Marcel Jehu, de Saint-Vincent-sur-Graon, mort à l'armée.

Clément Jobard, de la Gaubretière, mort à la guerre.

Alcide Joly, des Brouzils, tué à l'ennemi en Juin.

Joly, de Saint-Chistophe-du-Ligneron, mort à l'armée.

Eugène Joly, des Brouzils, tué à l'ennemi.

Henri Joly, de Beauvoir, mort de ses blessures le 2 Juillet.

Digitized by Google

Pierre Joubert, du Fenouiller, tué le 26 Septembre.

Célestin Jugiau, de Boufféré, 64e d'infanterie, tué le 8 Septembre.

Pierre Jutard, de Rocheservière, sergent au 6e génie, tué à l'armée.

Pierre Joyau, de Vendrennes, 84e territorial, mort le 9 Février.

Clément Jury, de Noirmoutier, mort de ses blessures, le 20 juin.

Laidet, de la Boissière-des-Landes, mort à l'armée.

Ferdinand Lamarche, de l'Aiguillon-sur-Mer, 137e d'infanterie, mort de ses blessures, en Allemagne.

Auguste Lamy, de la Boissière-de-Montaigu.

Benjamin Laprée, de Challans, tué le 25 Avril.

Julien Lassourd, de Noirmoutier, sergent au 137e d'infanterie, mort à l'ambulance à Normée, le 7 Septembre.

Clément Laucouin, de Maché, tué à l'ennemi.

Constant Laucouin, de la Chapelle-Palluau, tué à l'ennemi.

Adrien Leau, de Chasnais, tué à l'ennemi le 7 Juin.

Julien Lebeau, de Saint-Vincent-sur-Graon, 137e d'infanterie, mort à l'armée.

Henri et Félix Lebœuf, de la Guyonnière, morts à l'armée.

Gaston Lemanceau, de Montaigu.

Louis-Lucien Lemestre, de Vendrennes, 337e d'infanterie, mort à l'armée.

Fernand Lerieu, de l'Aiguillon-sur-Mer, 65e d'infanterie, mort à l'armée.

François Leroux, de la Verrie, tué à l'ennemi en Juin.

René Lestang, neveu de M. Lestang, ancien notaire de la Flocellière, tué à l'ennemi le 10 Mai à Loos.

Auguste Lhériteau, de Nieul-le-Dolent.

Auguste Lhumeau, des Clouzeaux, mort à l'hôpital.

Auguste Liard, de Vendrennes, tué le 28 Décembre.

Albert Liet, médecin auxiliaire au 13e d'infanterie, de Fontenay-le-Comte, tué le 6 Août, 1915, d'un éclat d'obus.

Henri Lièvre, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Henri Limouzin, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à l'ennemi.

Pierre Logeais, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la Patrie.

Digitized by Google

Henri Loiseau, de Mouilleron-en-Parede, tué à l'ennemi, le 11 Mai.
Auguste Lorieau, de Vendrennes, mort en Allemagne.
Charles Lorit, de l'Herbergement, du 3e colonial. tué le 23 Mars.
Jules Loriou, de Saint-Juire-Champgillon, mort à l'hôpital militaire.
André Louis, de Beauvoir, tué le 27 Mai.
Augustin Lucas, de la Gaubretière, 84e territorial.
Benjamin Lucas, de Mormaison, 9 Septembre.
Alfred Luédon, sergent au 137e d'infanterie.
Paul Luneau, de Luçon, tué le 21 Mars.

RENÉ VALLETTE.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

LES CHATEAUX DE LOUDUN, d'après les fouilles archéologiques de M. Joseph MOREAU DE LA RONDE, par M. Louis CHARBONNEAU-LASSAY, lauréat de la Société Française d'Archéologie, gr. in-8°, 486 p., 10 grav. hors texte, Loudun, librairie Blanchard.

Loudun a eu autrefois le glorieux privilège de posséder un des plus beaux et des plus puissants château-forts de notre Ouest. Il égalait ou surpassait en importance ceux de Chinon, Vitré et Fougères. En 1632, Richelieu le fit impitoyablement raser, et depuis il n'en reste que les fondations et « la magnifique et toujours robuste » Tour-Carrée, qui « seule, au-dessus de toutes les ruines, au-dessus des indifférences et des vulgarités de l'heure présente, reste toujours droite et fière, sur le bleu du ciel, tandis que l'ombre inquiète du grand Foulques-Nerra semble planer encore au-dessus d'elle avec le fier vol et les cris des faucons ».

Du vieux château il semblait que le souvenir même devait disparaître du cœur des nouvelles générations si un archéologue loudunais, passionnément épris de ces glorieuses ruines, M. Joseph Moreau de la Ronde, n'avait eu l'heureuse inspiration de consacrer ses loisirs pendant de longues années, à pratiquer d'habiles sondages et à fouiller toute la colline où s'élevait jadis les fières défenses de Loudun.

Le soir venu, M. Moreau consignait scrupuleusement le résultat des fouilles de la journée, mais il mourut avant d'avoir pu utiliser ses notes.

Son ami, M. Charbonneau-Lassay, qui l'avait du reste assisté dans ses dernières fouilles, était tout désigné pour nous donner avec le cadre historique qui convient, l'histoire si désirée des châteaux successifs de Loudun.

Il la fait paraître aujourd'hui, et c'est un plaisir pour quiconque aime l'histoire, de voir l'auteur commencer hardiment par les très lointains commencements, par l'âge préhistorique de la pierre polie. Il était bon d'inaugurer vaillamment cette méthode tout à fait scientifique, qui, remontant plus haut que les textes écrits, s'aide avec intelligence de tous les vestiges laissés dans la

Digitized by Google

terre pour nous faire entrevoir ce qu'était la vie de l'homme plus de vingt et trente siècles avant notre ère.

La butte de Loudun a donc servi de retranchement aux hommes qui érigeaient les dolmens pour y enterrer leurs morts, et qui adoraient probablement leurs dieux sous la forme des gigantesques pierres dressés vers le ciel que nous nommons menhirs. Les Gaulois s'y établirent ensuite et les Gallo-Romains reconstruisirent plus solidement l'enceinte primitive. A leur tour les Francs de Clovis et de Charlemagne utilisèrent la colline, et nous arrivons à l'époque féodale pendant laquelle Foulques-Nerra éleva la Tour-Carrée actuelle et Philippe-Auguste l'ensemble du Château. Les Rois de France, après s'être servis du Château de Loudun craindront que ses vielles pierres ne deviennent le refuge de leurs ennemis, de ces adversaires qui retardaient l'unification et la pacification de la France, et Richelieu ordonnera la démolition de l'antique forteresse. Il faut lire toute cette étude des Châteaux successifs de Loudun ; c'est bien les pages les plus importantes de l'histoire du pays Loudunais qui passent sous les yeux. Et puis, avec M. Charbonneau-Lassay l'érudition se fait aimable : c'est que le style élégant de l'auteur charme d'un bout à l'autre le lecteur, mais l'attrait du livre vient surtout de ce que l'auteur n'a pas écrit son livre en indifférent. Le pouvait-il et le devait-il ? Il s'agissait de son propre pays, de sa terre natale. Il nous en a parlé avec impartialité, certes, mais aussi avec son cœur fidèlement attaché à la terre de ses pères, à la patrie.

Puisse son livre faire aimer davantage aux Loudunais, aux Poitevins et à tous ceux qui s'intéressent au passé de nos provinces, cette petite et glorieuse patrie. C'est surtout de cet amour de nos provinces que doit être fait notre patriotisme.

Léo Fayolle,
des Antiquaires de l'Ouest.

***

Etudes de philosophie historique de Romulus a Guillaume II, par Henri Puiroux, docteur en droit. — Bernard-Grasset, éditeur, 7, rue Corneille (aujourd'hui 61, rue des Saints-Pères, Paris). Prix, 3 fr. 50.

Sous ce titre un de nos érudits compatriotes, M, Henri Puiroux, docteur en droit, vient de faire paraître le premier volume d'un ouvrage historico-philosophique, qui mérite d'intéresser nos lecteurs.

Digitized by Google

Cet ouvrage est un labeur de longue haleine, qui dénote chez l'auteur une puissance et une ténacité de travail peu communes. C'est mieux qu'une contribution à l'étude générale et critique de l'histoire, car le premier volume de cet important travail constitue une philosophie de l'histoire. Dans un style très coulant, Henri Puiroux a développé des idées très personnelles, bien qu'il se soit inspiré des auteurs les plus renommés : Bossuet, Montesquieu, Machiavel et Duray.

La division elle-même est originale. En étudiant l'empire romain, l'auteur examine : 1° Comment les Romains ont mérité l'empire ; 2° Comment ils l'ont obtenu ; 3° Comment ils l'ont conservé et 4° Comment ils l'ont perdu.

Pour tous les érudits, pour tous ceux qu'attire la philosophie de l'histoire, l'ouvrage de notre jeune compatriote est un livre fort intéressant, que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs.

Dans les milieux ecclésiastiques, l'auteur a reçu les plus flatteuses appréciations de L. L. E. E. les cardinaux Merry Del Val, cardinal secrétaire d'état du Saint-Siège et Rampolla, ancien secrétaire d'état de Léon XIII, qui furent les premiers à l'encourager et à le féliciter, ainsi que plusieurs professeurs des Facultés d'Angers, le Recteur et le doyen de la Faculté des Lettres de Louvain.

***

Signalons d'un mot élogieux, en attendant un compte-rendu plus complet, le joli *Roman du temps de Domitien*, que M. le chanoine Gibelin, vient de faire paraître à l'imprimerie Lussaud, de Fontenay-le-Comte, sous le titre *Forojulia*, et où l'élégance du style, le dispute agréablement au charme du récit et à la sûreté de l'érudition.

***

Au moment de mettre sous presse nous recevons également le récent volume que M. Henri Jagot à publié chez Edouard Champion, à Paris, sur les *Origines de la Guerre de Vendée*.

Nous en reparlerons dans notre prochain fascicule.

R. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — L'Académie des Inscriptions vient d'attribuer à notre savant compatriote, M. P. Rambaud, pharmacien en chef des hôpitaux de Poitiers, la première mention du Concours des Antiquités Nationales pour son beau travail en deux volumes sur l'*Assistance publique à Poitiers*, paru dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest (années 1913, et 1914).

Nos meilleures félicitations.

A l'Académie des Sciences morales et politiques. — M. Paul Deschanel a présenté, au nom de notre distingué collaborateur et ami, M. J. Aulneau, son récent et remarquable volume sur la *Turquie et la Guerre*, où l'auteur a résumé avec une précision et une netteté parfaites plusieurs siècles d'histoire, et à fait revivre à nos yeux tous les évènements de ces dernières années.

Ce livre qui est arrivé tout à fait à son heure, est un guide très sûr dans la crise tragique qui déchire présentement l'Europe.

La 1re édition en est épuisée ; la 2e paraîtra prochainement avec quelques pages nouvelles sur les événements actuels.

A la Société historique des Deux-Sèvres, lors de sa dernière réunion, M. Galteaux a lu une intéressante note sur l'hypogée Gallo-Romaine, découverte à Louin (Deux-Sèvres), en 1898, que le R. P. de la Croix avait attribuée à la fin du IVe siècle et dont l'acquisition au profit du département a été décidée par le Conseil général.

La crypte funéraire de Louin est, avec l'hypogée des Dûnes, à Poitiers, un des très rares monuments de ce genre dans l'Ouest ;

Digitized by Google

. on acquisition par le département des Deux-Sèvres est donc une mesure très heureuse à laquelle nous applaudissons sincèrement.

A la même Société (Séance du 7 Juillet 1915), le président a adressé à MM. Henri Gélin et Daniel Lucas, les félicitations de tous leurs collègues pour le prix qui leur a été décerné récemment par la Société Entomologique de France (catalogue des Lépidoptères de l'Ouest). Nous y joignons de nouveau tous nos compliments.

Nos compatriotes. — Sur la proposition de l'Académie de Médecine, une médaille de vermeil a été accordée par M. le ministre de l'Intérieur à M. P. Rambaud, pharmacien en chef des hôpitaux de Poitiers.

— Nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que notre distingué compatriote M. le baron Taylor, lieutenant-colonel, sous-chef d'Etat-Major du 6e corps d'armée, vient d'être nommé attaché militaire à la Légation Française de Danemarck et de Norwège.

— Nous apprenons aussi avec grand plaisir que notre savant confrère M. Emile Ginot, de Poitiers, vient d'être nommé Inspecteur divisionnaire de la *Société Française d'Archéologie*.

— Notre compatriote et collègue, M. le docteur Marcel Baudouin a été choisi par la Société Préhistorique d'Angleterre, comme son correspondant près de la Société Préhistorique Française, dont il est le secrétaire général.

La censure et la Presse. — Nous avons reçu la communication suivante :

Le bureau de l'*Association de la Presse monarchique et catholique*, après avoir pris connaissance de la protestation du *Syndicat de la Presse parisienne* contre les abus de la Censure, et de l'ordre du jour de l'*Association de la Presse républicaine départementale*, qui « n'a cessé de protester contre la confusion établie, en pratique, entre la Censure, auxiliaire de la Défense nationale, et la Censure, instrument de politique intérieure » ;

S'associe, à l'unanimité et sans réserves, à ces réclamations justifiées.

Le Président : *L. de la Chanonie.*

Pour nos confrères malheureux. — Notre excellent confrère, M. Huet-Saint-Pol, directeur du *Télégramme* de Nantes, secrétaire

Digitized by Google

général de l'Association de la P. M. et C, des départements, adresse un éloquent appel en faveur de ceux de nos confrères de la *Presse Catholique et Royaliste* de province que la guerre a plongés dans la misère, en supprimant les journaux qui étaient leur gagne pain.

Nous nous associons de tout cœur à cet appel, et prions instamment ceux de nos lecteurs qui sont fortunés et qui partagent notre double foi religieuse et politique de venir en aide à ces détresses d'autant plus intéressantes qu'elles sont plus discrètes.

Nous nous ferons un devoir de transmettre à notre Association, les oboles que l'on voudra bien nous confier.

Pour la propagande Française. — Le Comité Catholique de Propagande Française à l'Etranger, présidé par Mgr Baudrillard poursuit méthodiquement son action, auprès des catholiques des pays neutres. Tout en continuant d'assurer la diffusion des ouvrages publiés par lui ou sous ses auspices, notamment le volume et l'album, *La guerre Allemande et le Catholicisme,* ainsi que des ouvrages les plus utiles à répandre, le Comité a décidé la création de Bulletins de Propagande appropriés aux divers pays neutres et rédigés dans leur langue. C'est ainsi, qu'en attendant que de nouvelles ressources lui permettent d'étendre cette mesure à toutes les nations qu'il y a lieu d'atteindre, il vient de faire paraître : pour les pays de langue espagnole, le *Bolletin del Comite catolico de propaganda francesa* (tirage 35.000 exemplaires). Pour les pays de langue portugaise un *Bolletim da Junta catholica de propagande franceza* ; pour les pays de langue anglaise un *Bulletin of the Comittee of french propaganda* ; ces deux derniers périodiques sont, l'un et l'autre, tirés à 10,000 exemplaires.

Nous nous faisons un devoir de signaler cette nouvelle initiative du *Comité Catholique de Propagande,* et de recommander son appel au patriotisme et à la générosité de nos lecteurs qui en comprendront certainement la haute et pressante utilité.

Les souscriptions doivent être adressées à : Mgr Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Echos de la Guerre. — Les combats livrés en Artois et en Champagne, à la fin de Septembre, ont mis une fois de plus en relief l'héroïsme de nos officiers et soldats, mais ont fait de cruels vides dans nos régiments vendéens.

Parmi les officiers supérieurs tombés à la tête de leurs troupes,

Digitized by Google

nous avons la tristesse d'enregistrer les noms du lieutenant-colonel *Bonne*, commandant le 137e d'infanterie ; du lieutenant-colonel *Jahan*, commandant le 93e, du colonel *Desgrées du Loü*, ancien lieutenant-colonel du 93e, commandant le 65e.

Le colonel Desgrées du Loü a été tué le 25 Septembre, en portant lui-même le drapeau de son régiment.

Ce vaillant officier, dont l'*Illustration* a consacré l'héroïsme dans l'un de ses derniers numéros, avait épousé la fille de notre ami, M. Louis Daudeteau.

— Le sous-lieutenant Roland de la Garanderie, frère de notre excellent collaborateur et ami, est également tombé en héros le 25 Septembre en Champagne.

A l'attaque de la Butte-du-Mesnil, il entraînait sa section à l'assaut, quand une balle l'atteignit à la cuisse. Passant le commandement à un sergent, il continua à crier à ses hommes : « En avant ! En avant ! »

Tandis qu'on le transportait au poste de scours, une bombe lui fracassa un bras, déterminant une hémorragie qu'il fut impossible d'arrêter, malgré les soins empressés qui lui furent prodigués. Et bientôt le vaillant jeune officier rendait le dernier soupir.

— Le lieutenant François du Fontenioux, a été tué le 1er octobre 1915. Atteint par un éclat d'obus, il est tombé glorieusement près du colonel, auquel il était adjoint, et d'un général anglais, frappés par le même projectile.

Il était Inspecteur des finances et n'avait que 25 ans ! Doué d'une belle intelligence, âme d'élite, il était appelé au plus brillant avenir. Son frère a été blessé au même régiment, son cousin Raoul du Fontenioux, aspirant, a été atteint de 3 balles à l'assaut de Vauquois, et n'est pas encore guéri, et son autre cousin, Henry du Fontenioux, conseiller municipal de Fontenay-le-Comte, vient de revenir d'Allemagne après 10 mois de captivité.

— M. Henri de Buor de Villeneuve, sergent d'infanterie, tué le 26 Septembre 1915, d'un éclat d'obus, au moment, où sortant de sa tranchée il entraînait sa section à l'assaut.

D'une bravoure très remarquée, le sergent de Buor avait été cité deux fois à l'ordre du jour de son régiment. Nos compliments de condoléances aux familles de Buor et de la Débuterie.

— Notre ami le général de Laporte d'Hulst, ancien colonel du 93e d'infanterie, actuellement commandant d'une division d'infanterie vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Il avait été précédemment l'objet d'une magnifique citation à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite sur le front depuis le début de la guerre.

Son fils, le sous-lieutenant de Laporte d'Hulst, du 93· d'infanterie a été fait prisonnier le 25 Septembre, en conduisant vaillamment sa section à l'assaut.

— Notre excellent et brave ami, M. le marquis de Hillerin de Boitissandeau, capitaine au 135· d'infanterie, fait récemment chevalier de la Légion d'honneur pour sa magnifique vaillance, a été l'objet de la belle et élogieuse citation suivante :

« Adjoint au chef de corps à son arrivée sur le front, en Avril 1915, s'est prodigué en maintes circonstances avec le plus grand courage et une énergie remarquable, et particulièrement le 27 Avril 1915, où il a été blessé à trois reprises ».

— Le capitaine de Carcouët, du 17· d'artillerie, a été promu chevalier de la Légion d'honneur et a reçu la croix de guerre avec palme pour sa magnifique conduite à la bataille de Champagne, le 25 Septembre 1915.

Le capitaine de Carcouët est le fils du vicomte de Carcouët, le sympathique maire de la Merlatière, qui a encore au front un autre fils, lieutenant au 51· d'artillerie et son gendre le capitaine d'artillerie de la Bouralière, blessé sous Arras, et fait égaelment chevalier de la Légion d'honneur.

— Le lieutenant marquis Jean de Lespinay, du 3· dragons, attaché à l'Etat-Major du général de Mac-Mahon, commandant la 43· brigade, qui avait été envoyé, le 25 Septembre, en liaison avec un des régiments d'assaut, a été cité à l'ordre du jour du XI· corps d'armée pour son héroïque conduite devant Tahure.

— Le sous-lieutenant Charles de Brem, petit-fils de l'historien de la *Vendée Militaire*, parti à la mobilisation avec le 13· hussards et détaché depuis à un régiment d'infanterie alpine, a été également l'objet d'une très élogieuse citation pour avoir brillamment enlevé sa section à l'assaut de trois tranchées ennemies.

— Notre collaborateur et ami M, Waitzen-Necker, qui s'était courageusement engagé à 52 ans, pour la durée de la guerre, au 65· d'infanterie a été blessé à l'assaut de Tahure.

Nous formons les meilleurs vœux pour sa complète et prompte guérison.

Digitized by Google

— M. Edmond de Béjarry, fils de notre ami Louis de Béjarry, de la Grignonnière, et qui appartient au 64e d'infanterie, a reçu cinq glorieuses blessures en Champagne,

Il est heureusement en bonne voie de guérison.

— M. Jean de Lattre de Tassigny, lieutenant au 12e dragons, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de guerre, vient d'être versé sur sa demande dans l'infanterie, et affecté avec le grade de capitaine au 93e d'infanterie.

Prisonniers de guerre. — Le jeune frère du lieutenant de Bernon dont nous avons mentionné la mort glorieuse et la citation à l'ordre du jour vient d'être fait prisonnier après avoir été blessé dans une charge à la baïonnette où il a vaillamment vengé son frère.

M. le capitaine abbé Pavageau, de Vairé, brusquement enveloppé par les gaz asphixiants de l'ennemi a été fait prisonnier et envoyé en captivité à Mayence.

Au tableau d'honneur — La belle-fille de notre excellent confrère et ami, Louis de la Chanonie, président de l'Association de la Presse monarchique et catholique des Départements, a reçu la médaille d'argent des Epidémies.

M. de la Chanonie et sa famille se trouvaient à Vichy, au moment de la déclaration de guerre. Tous se mirent au service des blessés et malades. Méprisant le danger, la belle-fille de notre confrère se consacra plus spécialement aux malades, et ne tarda pas à contracter à leur chevet une terrible maladie qui faillit l'emporter. La science des médecins, les soins empressés de sa famille et la jeunesse de la vaillante infirmière, parvinrent à enrayer le mal.

Complètement remise aujourd'hui, après une convalescence, elle est officiellement récompensée de son dévouement et de son mérite. Elle nous permettra de lui adresser notre respectueux nommage et de la féliciter ainsi que tous les siens.

Voici l'énoncé officiel des motifs de la médaille d'argent accordée à Mme Alice de la Chanonie :

« A fait preuve de beaucoup de zèle et de compétence en donnant ses soins aux blessés et a contracté une angine diphtérique grave au chevet des malades ».

— Mme la baronne de Meyronnet de Saint-Marc, fille de notre ami M. Raymond de Fontaines, député de la 1re circonscription de

Digitized by Google

Fontenay. vient également de se voir décerner une médaille d'honneur, pour avoir, comme infirmière bénévole de l'hôpital mixte de Reims, donné au péril de sa vie, ses soins aux blessés et malades pendant le bombardement de cette ville.

— Parmi les récentes promotions au grade d'officier de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir celle du capitaine de Talode du Grail, du 60e d'infanterie, dont la nomination est accompagnée des éclatants motifs que voici :

« Le 25 Septembre 1915, a chargé vaillamment à la tête de la réserve du régiment ; a apporté à son chef de corps, sous le feu, le concours le plus efficace et assuré les liaisons les plus périlleuses. Grièvement blessé le 26 Septembre 1915 ».

— M. le capitaine de Montillet, dn 3e dragons, gendre du distingué conseiller général de la Châtaigneraie, M. Paul Aulneau, a été une nouvelle foi cité à l'ordre de son régiment pour la bravoure dont il a fait preuve dans plusieurs reconnaissances très dangereuses.

— M. Paul Gambier, lieutenant à l'escadrille C. 28, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur, et cité à l'ordre du jour de l'armée, pour le magnifique courage et la superbe audace dont il a fait preuve depuis le commencement de la guerre dans de nombreux et périlleux combats aériens.

— M. Edouard de la Débutrie, sous-lieutenant à l'artillerie des tranchées du 9e corps, qui avait été déjà cité deux fois et qui a à son actif huit glorieuses blessures, vient d'être l'objet d'une nouvelle et élogieuse citation, pour la remarquable bravoure dont il a fait preuve aux attaques des 24, 25 et 26 Septembre.

— M. Joseph de Ponsay, sergent au 137e d'infanterie a été promu au grade de sous-lieutenant pour sa belle conduite au feu dans les derniers combats.

M. Joseph de Ponsay, qui a vaillamment conquis tous ses grades sur le champ de bataille est le fils de M. de Ponsay, le sympathique maire de Ligné (Loire-Inférieure), et le gendre de notre ami, M. Pichard de la Caillère.

— Nous avons déjà mentionné la citation à l'ordre du jour d'un des fils de notre ami M. Léon Ballereau, architecte à Luçon ; un autre de ses enfants, M. le docteur Jean Ballereau, porte également la croix de guerre ; il l'a gagnée ainsi qu'un autre compatriote, le

Digitized by Google

pharmacien Guibaud, de l'Hermenault, pour, dit la citation à l'ordre du corps d'armée :

«... être restés en Belgique après la retraite pour soigner les blessés entrés à l'ambulance le 22 Août 1914. Ont réussi à assurer l'évacuation de 400 blessés ; ont donné des soins le lendemain et les jours suivants, étant entourés d'ennemis, à de nombreux français qui, sans leur intervention seraient restés privés de secours ; ont eu, devant l'ennemi l'attitude la plus courageuse ».

— Notre compatriote M. le commandant Jean-Baptiste-Alexandre Bouin, chef de bataillon au 247e d'infanterie, a reçu le 10 Novembre 1915, à Saint-Malo, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Le commandant Bouin qui recevra également la Croix de guerre avec palme, a été l'objet d'une magnifique citation à l'ordre du jour.

Le commandant Bouin est originaire de Doix.

— Le soldat Léon Gourraud, fils aîné du distingué président du Conseil d'arrondissement de la Roche-sur-Yon, a été cité à l'ordre du service de santé du XIe corps d'armée, pour son zèle et son mépris du danger en allant ramasser les blessés sous un feu intense jusqu'auprès des lignes ennemies.

— M. Roger Treuttel, soldat au 3e colonial et agent de liaison, a été cité à l'ordre du jour du régiment pour sa belle conduite sur le champ de bataille.

M. le capitaine Souchet, originaire de la Meilleraie-Tillay, qui a appartenu successivement au 93e et au 116e d'infanterie, a été fait chevalier de la Légion d'honneur avec une magnifique citation à l'ordre de la 2e armée pour son héroïque conduite à l'assaut du 25 Septembre 1915 et aux combats des jours suivants. Ce brave entre les braves a déjà été l'objet de trois autres glorieuses citations.

Dans la Légion d'honneur. — Ont été promus commandeur de la Légion d'honneur : M. le capitaine de vaisseau René Beaussant, commandant le *Jauréguiberry*.

Au grade d'Officier : M. le commandant F. Larivière du 293e d'infanterie ; M. le capitaine de Talode du Grail.

Au grade de Chevalier : M. Georges de Moussac, ancien vétéran vendéen de 1870 ; MM. les commandants de Fleuriau, du 66e d'infanterie et Châtel, du 93e d'infanterie ; MM. les capitaines Léonard Laval, du 84e territorial ; Maurice Redier, du 137e ; Souchet, du 116e ; de Carcouët, du 17e d'artillerie ; MM. les lieutenants Jacques

Digitized by Google

Barrassé, du 137e et Jules Goéleau, du 93e d'infanterie; MM. les sous-lieutenants Gaston Foucher et Chaigneau, du 137e; Henri Métais, du 151e d'infanterie.

A l'Ordre du jour. — Parmi les officiers glorieusement cités à l'Ordre du jour, nous relevons particulièrement les noms suivants :

M. le colonel Desgrées du Loû, ancien lieutenant-colonel du 93e d'infanterie, commandant le 65e; M. le colonel Régnier, commandant le 337e; M. le colonel Scherbeck, du 83e territorial; M. le lieutenant-colonel de Gouvello, commandant le 293e d'infanterie; MM. les commandants Lafouge, du 93e; Palustre de Virsay, du 191e territorial; Laville, du 83e territorial; MM. les capitaines de Hillerin de Boistissandeau, du 135e; Poitou-Duplessy du 93e; Joseph Baud, du 137e d'infanterie; Cheguillaume, du 282e territorial et Féquand de la Touche, officier aviateur; MM. les lieutenants, Harpedanne de Belleville, du 1er tirailleurs; André Lambert, du 61e d'artillerie; de Bernon, du 120e d'infanterie; Bernard, du 93e d'infanterie; Henri Rivière, du 137e : Barreau du 83e territorial et Gilbert Charpentier, officier aviateur; MM. les sous-lieutenants Edouard de laDébutrie de l'artillerie de tranchées; Oliger, Raymond Lavion et Thomas, du 137e d'infanterie; Jean Airaud, officier de pontonniers; René Gambier, médecin aide-major de 2e classe au 17e de ligne.

— Plusieurs membres du clergé Vendéen ont été, également cités à l'ordre du jour pour leur héroïque conduite devant l'ennemi. Parmi eux mentionnons notamment :

M. l'abbé Joseph de Brem, de la Compagnie de Jésus, aumônier titulaire au XIIe Corps d'armée; le R. P. Raymond, de l'ordre des Dominicains, de Noirmoutier; l'abbé Baron, des Missions Etrangères; le R. P. Jean Pageaud, de Doix, de l'ordre des Franciscains; les abbés Louis Garaud, vicaire à Venansault, du 293e d'infanterie; Albasini, vicaire à Challans, 2e d'infanterie; Duret et Ordonneau, missionnaires diocésains; Alfred-Marie Lesaffre, aumônier volontaire au 254e régiment d'infanterie.

L'ambulance Villebois-Mareuil, fondée par Mme la baronne Taylor, au patronage de la pension Jeanne d'Arc, de Montaigu, et où furent hospitalisés près de 300 blessés ou malades militaires, s'est fermée le 9 Août, par suite du départ de son insigne bienfaitrice pour Copenhague, où le baron Taylor venait d'être chargé de la Légation militaire

Digitized by Google

Deux noms restent attachés à cet établissement sanitaire : celui de la baronne Taylor qui s'y dépensa sans compter plusieurs fois par jour, et celui de notre savant collègue, M. le docteur Mignen qui y prodigua gratuitement ses soins intelligents et dévoués.

In memoriam. — A ceux de nos amis et lecteurs qui voudraient conserver en médaillon ou en buste, l'image d'êtres chers tombés glorieusement pour la défense du pays, nous nous faisons un plaisir de recommander l'habile statuaire qu'est notre excellent compatriote et ami, M. Jules Robuchon, demeurant actuellement rue du Moulin-à-Vent, à Poitiers.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCE

Madame Louis DUCHAINE, née LIBAUDIÈRE, vient de mettre heureusement au monde une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Antoinette.

Madame Jean BOYER, femme du capitaine BOYER, du 48e d'infanterie, est heureusement accouchée d'un fils qui a reçu le prénom de Jacques.

Madame la comtesse d'ANDIGNÉ, née SAVARY de BEAUREGARD, a heureusement mis au monde un fils qui a reçu le prénom de Louis.

Digitized by Google

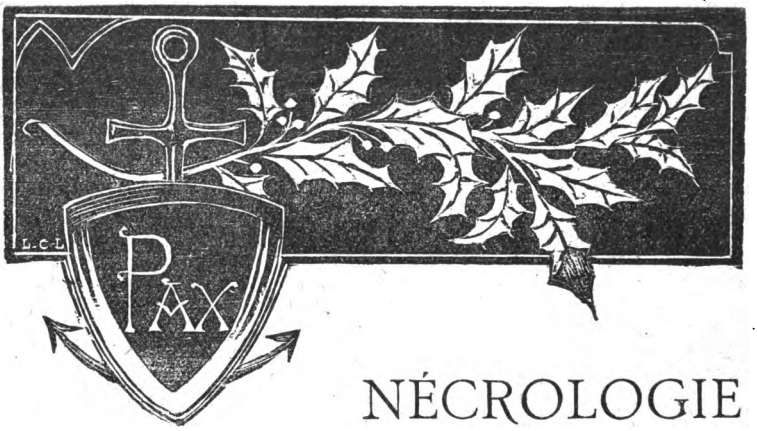

NÉCROLOGIE

M. Henri BUET, d'Aizenay, décédé le 20 Août, en sa 38e année.

— M. l'abbé Stanislas PLESSIS, ancien curé de Bazoges-en-Pareds, de Beaufou et de la Flocellière, décédé à Cugand, le 4 Septembre 1915, à l'âge de 78 ans.

— Le comte de SARRAZIN, décédé au château de la Crail (Indre et-Loire), en Septembre 1915. Il était le père de la comtesse de la Bassetière, femme du lieutenant au 2e chasseurs qui a été recemment cité à l'ordre du jour de l'armée.

Nos bien sincères condoléances.

— M. Louis-Pierre GOURAUD, ancien instituteur public et ancien imprimeur-libraire, décédé le 12 Septembre 1915, à l'âge de 80 ans.

Nous saluons avec émotion la mémoire de ce parfait chrétien qui fut aussi un excellent homme et adressons à sa veuve, à sa fille Mme Robin, et à toute sa famille nos plus sincères condoléances

— Mademoiselle Marie-Thérèse de VILLEDIEU, décédée le 12 Septembre, au Vésinet (Seine-et-Oise), à l'âge de 24 ans.

Le corps a été inhumé le 18 Septembre dans le cimetière de la Réorthe (Vendée), après deux services religieux, l'un à N.-D. des Champs, sa paroisse, et l'autre à la Réorthe.

Avant la dernière absoute, M. le curé de la Réorthe fit en termes délicats, l'éloge de la charmante et regrettée défunte.

Nous prenons une part très sincère et très profonde au nouveau

Digitized by Google

deuil qui frappe si cruellement la famille de Villedieu déjà si éprouvée par la mort d'un fils, M. Jean de Villedieu, du 72e d'infanterie, glorieusement tombé au champ d'honneur, et l'assurons une fois de plus de nos condoléances les plus émues et de nos plus cordiales sympathies.

— M. l'abbé Eugène GAUTREAU, curé de Montournais, décédé le 17 Septembre 1915, à l'âge de 71 ans, des suites d'un terrible accident de voiture.

Doué d'une grande intelligence et d'un esprit très cultivé, M. l'abbé Gautreau n'était pas seulement le pieux et zélé prêtre dont les hautes vertus sacerdotales étaient l'honneur du clergé Vendéen ; c'était également un ardent patriote fidèlement attaché à toutes nos traditions nationales.

A ses obsèques célébrées à Montournais, M. l'abbé Bureau, curé doyen de Pouzauges, qui officiait, a prononcé un éloquent et délicat éloge du défunt.

Nous prions MM. les abbés Gautreau, ses frères, et toute sa famille de vouloir bien croire à la part très respectueuse que nous prenons à leur deuil auquel nous nous associons de tout cœur.

Dans la *Semaine Catholique* du diocèse de Luçon, du 23 Octobre 1915, M. le chanoine E. Rafin, curé de la Gaubretière, a rendu, également dans un article biographique assez étendu, un hommage mérité à la mémoire de M. l'abbé Gautreau.

— Madame Célestine-Marie-Henriette MARTINEAU, veuve de M. Pierre-Paul-Philippe FRAPPIER, décédée à Niort, le 21 Septembre 1915, à l'âge de 77 ans.

— M. le docteur Alfred PROUHET, de la Mothe-Saint-Héray décédé le 22 Septembre 1915.

Ecrivain délicat et érudit, M. Prouhet laisse une œuvre historique assez considérable.

Il avait débuté en matière historique, par une collaboration déjà remarquable à la rédaction des *Paysages et Monuments du Poitou*, cette œuvre admirable de notre compatriote Robuchon, où il avait écrit la monographie des cantons de la Mothe et de Lesay.

Assez longtemps après en 1906, il publia : *Les Seigneurs, le château, la terre de la Mothe-Saint-Héray*, puis en 1909 il donna ses *Notes et documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans le canton de la Mothe-Saint-Héray* ; en 1912 parurent ses *Notes sur l'agriculture, le commerce et l'industrie à la Mothe-*

Digitized by Google

Saint-Héray à la fin de l'ancien régime ; enfin en 1914 il faisait paraître la *Monographie de la commune de la Mothe-Saint-Héray*.

Nous adressons à son gendre, notre confrère et ami le docteur Corneille, l'expression de nos plus sincères condoléances.

— M. l'abbé EMMANUEL BARREAU, d'Ardelay, tombé glorieusement au champ d'honneur, en Champagne, le 25 septembre 1915.

— M. EMILE MARCHEGAY, ingénieur, parti capitaine d'artillerie dès le début de la guerre, est décédé à Cannes, à l'âge de 42 ans, des suites des fatigues de la campagne,

M. Emile Marchegay était le cousin de MM. Louis et Pierre Marchegay, auxquels nous adressons nos sympathiques condoléances.

— M. le capitaine DE LA FOYE, récemment décoré de la Croix de guerre.

Nous offrons à sa famille et notamment à son oncle, M. de la Grandière, Conseiller général et maire de Rocheservière, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— Nous avons le très vif regret d'enregistrer la mort de M. LE BRETON, sénateur de la Mayenne, dont le grand âge n'avait altéré aucune des éminentes qualités.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à tous les hommages dûs à sa mémoire justement vénérée, une particulière pensée toute de regrets et d'admiration profonde, en souvenir des heures charmantes que nous avions vécues ensemble, quand nous eûmes, en 1911, le grand honneur d'être reçu à Bruxelles par Mgr le duc d'Orléans.

— ALAIN DE MONTI DE REZÉ, fils du vicomte de Monti de Rezé et de la vicomtesse, née Jonglez de Ligne, décédé à l'âge de 9 mois.

— M. FLORENT BOUTILLIER DU RETAIL, décédé à Montmorillon, le 1er Octobre 1915.

— M. le chevalier ARMAND DE BÉJARRY, l'intrépide veneur qui ne comptait en Vendée que d'unanimes sympathies, est décédé le 6 Octobre 1915, à l'âge de 84 ans, en son château de Châteauroux.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de la Réorthe, le 9 Octobre.

Nous adressons à tous les siens, nos plus sincères condoléances.

— Madame MARIE-BERTHE JOUSSEMET, veuve de M. AUGUSTE PERVINQUIÈRE, décédée en sa demeure de la Roche-sur-Yon, le 8 Octobre 1915, à l'âge de 70 ans.

Digitized by Google

Cette mort met en deuil les familles Pervinquière, Fayau, Merland, Goguet, Maigre, etc. auxquelles nous adressons nos plus sincères condoléances.

— M. Louis LEVESQUE, décédé à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le 9 Octobre 1915, à l'âge de 68 ans.

Issus d'une vieille famille qui a illustré l'armée, la magistrature et les lettres, M. Louis Levesque fonda après la guerre de 1870 à laquelle il avait pris une vaillante part, le journal *La Sèvre.*

Doué d'un réel talent d'érudition et aimant passionnément sa petite patrie, Louis Lévesque se mit à étudier l'histoire de sa ville natale et publia plusieurs notices du plus haut intérêt sur Saint-Maixent.

Depuis plusieurs années, il travaillait à une étude complète des communes du canton de Saint-Maixent sur lesquelles il avait réuni des documents très curieux et très intéressants.

Il serait à souhaiter que ces travaux ne fussent point perdus et qu'une plume savante puisse continuer l'œuvre si bien commencée par notre regretté confrère.

— M. le chanoine SOULARD, curé de Sainte-Cécile, décédé à l'âge de 81 ans, le 22 Octobre.

— M. Charles VEILLARD, avocat, décédé à Poitiers, le 31 Octobre 1915, à l'âge de 60 ans.

Au nom des bonnes et lointaines relations que nous avons eues avec Charles Veillard, nous tenons à saluer ici sa mémoire, comme celle d'un des meilleurs serviteurs du pays.

Profondément catholique et royaliste, Veillard, laisse le souvenir d'un orateur érudit, d'un causeur charmant et d'un bon ami.

Nous adressons à sa famille nos plus respectueuses et bien vives condoléances.

— M. l'abbé Victor POSTAIRE, originaire des Sables-d'Olonne, ancien professeur à l'Institution Richelieu, décédé aux Sables, à l'âge de 67 ans, le 31 Octobre 1915.

— M. Jean de la ROCHETHULON, engagé volontaire aux dragons, mort d'une chute de cheval faite en service commandé.

Il était fils de M. le comte de la Rochethulon, ancien député de la Vendée et de la comtesse, née de Las-Cases, et petit fils du général comte de la Rochethulon, décédé l'année dernière.

Digitized by Google

— M. Baptiste SOUCHÉ, président de la Société régionale de Botanique, officier de l'Instruction publique, et qui est venu fréquemment herboriser en Vendée, est décédé à l'âge de 69 ans, à Pamproux (Deux-Sèvres).

— M. Arthur-Julien SABOURAUD, lieutenant-colonel du génie en retraite, Officier de la Légion d'honneur, décédé en sa demeure du Prieuré d'Auzay, le 24 novembre 1915, à l'âge de 78 ans.

En attendant que nous puissions rendre l'hommage mérité à la mémoire du vaillant soldat qui vient de disparaître, nous tenons à dire à Mme la colonelle Sabouraud et à ses enfants, la part bien sincère et bien vive que nous prenons au deuil cruel qui les frappe en les assurant de nos plus profondes et de nos plus respectueuses condoléances.

— Madame la vicomtesse Hubert d'AUTICHAMP, décédée à Niort, le 26 Novembre 1915, en sa 52e année.

— M. le capitaine Georges FLEURY, du 162e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur.

Cette mort met en deuil les familles Fleury et Chéguillaume auxquelles nous offrons nos vives condoléances.

— Notre collaborateur, M. Jean MAUCLÈRE, l'écrivain distingué dont nous avons publié précédemment une étude sur Talmont, vient d'avoir la douleur de perdre son père,

Nous lui adressons l'expression de nos douloureuses sympathies.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec une respectueuse émotion la mort de Monseigneur Clovis-Nicolas-Joseph CATTEAU, évêque de Luçon, honoré du sacré Pallium, décédé en son Palais épiscopal, le 28 Novembre, dans sa 80e année.

Nous adressons nos plus respectueuses condoléances à MM. les vicaires capitulaires, à M. le chanoine doyen du chapitre de l'Eglise cathédrale et à la famille du vénéré défunt.

Dans notre prochain numéro, nous saluerons comme il convient la mémoire de l'éminent et regretté défunt.

Digitized by Google

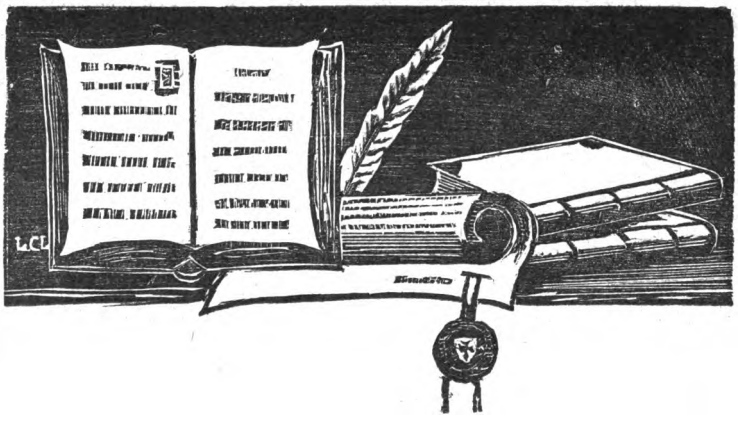

BIBLIOGRAPHIE

Le Trésor préhistorique de Nesmy (Vendée). — A propos du travail pubblié dans cette *Revue* (1er fasc. 1915) par notre collaborateur M. Charbonneau-Lassay, sur les *Bijoux d'or et d'argent du Poitou pré-romain*, dans lequel il est fait longuement mention du très riche dépôt d'objets en or, trouvé en 1759 dans l'étang de Nesmy, M. Gustave Chauvet a publié dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (2e trim. 1915), une étude très savamment documentée et parfaitement justifiée dans laquelle, à l'encontre du regretté Déchelette qui attribuait le trésor de Nesmy à l'époque préhistorique du bronze, il démontre que l'enfouissement de ce précieux dépôt date seulement des derniers siècles de l'indépendance gauloise.

M. Chauvet termine en souhaitant que les textes originaux des trois pièces de procédure du xviiie siècle, par lesquels nous connaissons l'incomparable trésor de Nesmy, puissent être retrouvés et publiés intégralement. Nous nous efforcerons d'atteindre ce but et d'aider ainsi à la solution dont nous comprenons tout l'intérêt.

L'Ossuaire néolithique des Cous a Bazoges-en-Pareds (Vendée). — Dans le dernier volume des Mémoires de la *Société préhistorique française* (t. III, an. 1913, 1914), MM. L. Rousseau et Baudouin viennent de publier les résultats de l'étude faite par eux, en 1912, de l'ossuaire néolithique des Cous, commune de Bazoges-en-Pareds qui avait du reste été déjà fouillée par M. Edmond Roy, l'archéologue niortais, en 1870.

Ce travail contient bon nombre d'observations et de renseignements

Digitized by Google

de grand intérêt sur les ossements, les grains de collier, les silex, etc., trouvés dans l'ossuaire; mais le lecteur aurait pu davantage apprécier cet intérêt si le texte avait été présenté d'une façon moins touffue.

A la vérité, il serait également possible de relever çà et là des affirmations fort contestables : — le nombre initial des dalles verticales du couloir d'accès, par exemple, — ou même purement gratuites comme l'anthropomorphisme prêté à la pierre XIX du plan donné page 27 (vérification faite sur place). Nous ne nous arrêterons qu'au passage suivant du texte qui relève de l'Archéologie générale ;

Les auteurs — ou plus exactement M. Baudouin — disent en parlant de la cella circulaire de l'ossuaire (page 31) :

« On pourrait soutenir que cette ciste, qui, en réalité ne possédait AUCUNE COUVERTURE PROPRE et était simplement recouverte de Pierrailles, avait primitivement une *toiture en bois*. — Rien n'est venu confirmer cette hypothèse, qui a été indiquée, jadis, sans aucune raison valable par M. G. Chauvet (1).

« Cet auteur, pour soutenir cette théorie, s'est appuyé sur la *dépression centrale* des galgals, l'existence d'un *couloir* d'accès, les traces de *choc sur l'os* (qui n'existent pas et sont les traces des *actions humaines*, que j'ai décrites en 1911), *l'inclinaison* en dedans des piliers, etc., etc. — Aucun de ces arguments n'ayant de valeur en l'espèce, il est inutile d'insister... »

C'est, il semble, se débarrasser un peu légèrement de l'opinion d'un des principaux préhistoriens français dont la haute autorité devrait pourtant en imposer.

Or, après avoir ainsi rejeté l'hypothèse de M. Chauvet, M. Baudouin nous dit, à la page 39 de son Mémoire, qu'on a recueilli dans le caveau funéraire et dans son couloir d'accès « de nombreux objets *perdus* par les Néolithiques pendant leurs allées et venues à l'Ossuaire » et notamment, ajoute-t-il à la page 55, des rondelles d'encrines employées comme grains de collier et « qu'on a ramassées un peu partout, et de petites quantités à la fois, ce qui prouve bien qu'elles ont été perdues, de temps à autre, au cours des allées et venues dans le Monument ».

Comment alors M. Baudouin s'explique-t-il la possibilité de ces « allées et venues dans le Monument » si l'ossuaire n'avait pas primitivement de toiture, s'il fut comme il l'affirme, page 31, simplement couvert de pierrailles ? car enfin ou bien ces pierrailles étaient soutenues par un charpentis, comme le suppose M. Chauvet, ou bien elles comblaient la cavité et rendaient totalement impossibles les allées et venues.

En fin de compte l'hypothèse de M. Chauvet demeure la seule vrai-

(1) G. Chauvet. *Deux dolmens en bois à Fouqueure (Charente)*. A. F, A. S. La Rochelle 1882. Paris, 1883. (Voir p. 604).

Digitized by Google

semblable, la seule logique. M. Baudouin la rejète, c'est vrai, mais dans son propre travail, en insistant sur les allées et venues des néolithiques dans l'ossuaire, il fournit lui-même un nouvel argument en faveur de la théorie qu'il combat.

— Le tome VIII de la 3e série des Mémoires de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* (année 1915) est formé par le très important travail de notre collaborateur et ami M. Charbonneau-Lassay sur *les Châteaux de Loudun d'après les fouilles archéologiques de M. J. Moreau de la Ronde*, dont il a été parlé d'autre part.

— Dans la *Revue Anthropologique* (no de Février 1914, Paris, Alcan), M. le docteur Baudouin étudie une série de dépôts de haches néolithiques en Vendée, tous connus du reste, auxquels il attribue un caractère, pour certains d'entre eux rituélique qui nous semble, très loin d'être suffisamment établi.

Du même auteur, un fort bon article consacré dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (ann. 1915, XII, no 6), au Casse-tête naviforme du Champ-Saint-Père et à ceux de Vendée ». C'est une utile contribution à l'étude de l'outillage néolithique en Poitou.

— Dans la *Revue des Traditions populaires* (Janvier-Juin 1915), notre savant collègue M. Léo Dessaivre vient de publier un fort intéressant article de folklore poitevin : *Coutumes du jour des Rois en Poitou*. Le même fascicule contient également de notre collaborateur et ami J. de la Chesnaye, une étude intitulée *Blason populaire en Vendée: Béquauts et Pallots.*

Les statuettes romaines dites Déesses-Mères. — A propos d'une communication faite sur les statuettes de Déesses-Mères trouvées en Poitou, à la *Société des Antiquaires de l'Ouest* par M. G. Chauvet, M. le docteur Baudouin a écrit à cette Société une lettre où il ajoute à la liste donnée par M. Chauvet, quelques statues de Vénus qui doivent, selon lui, être assimilées aux premières et qui sont de provenance bas-poitevine.

Ces statuettes provenant de Challans, du Bernard et de Mervent, avaient déjà fait l'objet d'études antérieures par M. l'abbé Baudry et par M. Espérandieu.

— Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3e trimestre 1915 tiré, à part, grand in-8o de 46 p. Poitiers, Roy, 1915, avec portrait), notre très distingué collaborateur, M. Emile Ginot, a consacré à M. Alfred Richard, le savant et regretté archiviste de la Vienne, et à ses précieux travaux historiques et archéologiques, une très remarquable notice bio-bibliographique dans laquelle il rend un juste et

Digitized by Google

éloquent hommage à son persévérant et intelligent labeur et à sa science profonde.

Parmi les travaux de haute érudition laissés par M. Richard, signalons notamment une étude sur les Teiphales, la Theiphalie et le pays de Tiffauges. (In *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trim. 1896).

— Notre éminent confrère et sympathique compatriote M. Edouard Vendéen, l'auteur des *Principes du Beau*, se prépare à éditer deux ouvrages d'actualité, *Les Chants de la Gloire*, un ensemble de jolis poèmes, et *Leur Kultur en France*, travail appelé à un grand retentissement parce qu'il nous révèle la pénétration du *Bochisme* dans notre Université.

— Notre distingué compatriote M. B. Clénet, l'auteur des *Géants de la Vendée*, actuellement soldat au 86e d'infanterie et hospitalisé au château d'Amboise, hôpital auxiliaire d'Enghien et Orléans, a fait représenter, pour la première fois, le 18 Novembre 1915, dans le merveilleux cadre de ce château, par des soldats blessés, héros eux-mêmes de nos dernières victoires, une très belle pièce d'actualité historique en un acte, inspirée par le plus ardent patriotisme et ayant pour titre . *Au bord de la Marne.*

Cette pièce a été imprimée chez Gautron, à Ambroise, in 8° de 31 p. sous cette belle dédicace : *A la France immortelle.*

Livres d'actualité. — Comme suite à l'article publié dans la chronique sur le *Comité Catholique de Propagande Française*, présidé par Mgr Baudrillard, nous recommandons d'une façon toute particulière à nos lecteurs les ouvrages suivants édités sous ses auspices, chez Bloud et Gay, à Paris et dont il est superflu de souligner le palpitant intérêt :

1° *La guerre Allemande et le Catholicisme*, documents photographiques illustrant la conduite respective des armées Allemandes et Françaises à l'égard de l'Eglise catholique. (Chaque fascicule, 1 fr. 20.

2° *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne*, in-8°, 400 p. 3 fr. 60.

3° *La guerre Allemande et le Catholicisme*, in-8° de 304 p., 2 fr. 40.

4° *Le supplice de Louvain*, par Raoul Narcy, in-8° de 400 p., 1 fr. 80.

5° *Le Clergé, les Catholiques et la Guerre*, par Gabriel Langlois, in-12 de 300 p., 2 fr.

6° *L'Eveil de l'Ame Française devant l'appel aux armes*, par les abbés Ardent, Desgranges et Thellier de Poncheville, in-8° de 234 p., 2 fr.

7° *La Conversion d'un catholique germanophile*, par René Johannet, in-12 de 190 p. 2 fr.

Digitized by Google

8° *Arras sous les obus*, par l'abbé Foulon, illustré de 100 photographies avec préface de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras. 1 vol. in-4°, 3 fr. 50.

R. DE THIVERÇAY.

A NOS LECTEURS

Grâce à la fidélité de nos abonnés que la guerre n'a pas touchés de trop dure façon, la REVUE DU BAS POITOU, *a pu résister à la crise.*

Le concours de nos lecteurs et amis ne nous manquera certainement pas plus en 1916 qu'en 1915 ; aussi tenons-nous à les remercier pour le passé d'abord, et pour l'avenir ensuite. Ils sont assurés que nous ferons tous nos efforts pour leur donner pleine satisfaction.

LA DIRECTION.

La *REVUE DU BAS-POITOU*

adresse ses meilleurs vœux de Nouvel An à tous ses dévoués Collaborateurs et ses fidèles Abonnés

31 Décembre 1915.

Digitized by Google

ERRATUM

Une erreur typographique s'est glissée à la page 324 de ce fascicule, à l'avant-dernier alinéa ; 3e ligne, lire : *brille* un rayon au lieu de *brillent* un rayon.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1915

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Relation inédite du siège de Fontenay-le-Comte, par le duc de Montpensier*, par M. Léo Desaivre. 1

II. — *Les bijoux d'or et d'argent du Poitou pré-romain*, par M. Charbonneau-Lassay. 10

III. — *Missions d'Emigrés en Vendée. — Le colonel d'Angély* (suite), par M. le lieutenant-colonel marquis d'Elbée 32

IV. — *A la mémoire du lieutenant Henry de Guerry*, tué glorieusement le 10 Août 1914, poésie de M. Louis Blanpain de Saint-Mars. 50

V. — *Le Clergé de la Vendée pendant la Révolution* (suite). — Les Sables-d'Olonne, par M. Edgard Bourloton. 53

VI. — *A Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges* (poésie), par M. Albert Hennequin. 62

VII. — *Au Champ d'Honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René Vallette 63

VIII. — *Nos morts.* — M. l'abbé Chevalier ; M. Auguste Maynard de la Claye; M. Eugène Remaud ; M. Amédée Odin ; Mgr Robert du Botneau ; M. le vicomte Zénob de Bagneux, par M. R. Vallette 78

IX. — *Chronique*, par R. de Thiverçay. 85

X. — *Carnet mondain*, id. 90

XI. — *Nécrologie*, id. 91

XII. — *Bibliographie*, id. 98

XIV. — *Pages d'actualité. — Les Dardanelles et Constantinople*, par M. J. Aulneau. 101

XV. — *Missions d'Emigrés en Vendée. — Le colonel d'Angely* (suite et fin), par M. le lieutenant-colonel marquis d'Elbée. 115

Digitized by Google

XVI. — *Les Sépultures Gallo-Romaines de Bouillé-Courdault* (IIIe partie), par MM. René VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY 126
XVII. — *Notes d'histoire locale. — Saint-Hilaire-le-Vouhis*, par M. DE GOUTTEPAGNON 131
XVIII. — *1793-1914* (poésie), par M. BLANPAIN DE SAINT-MARS 140
XIX. — *L'Affaire de la Proustière* (Juin-Septembre 1791), (suite), Documents inédits, par M. l'abbé Poirier, professeur au Petit Séminaire de Mirville 143
XX. — *Diptyque de Héros.* — François Baudry et Raymond Cottineau, par M. René VALLETTE 151
XXI. — *Campanographie Bas-Poitevine*, par M. J. BERTHELÉ 161
XXII. — *Au Champ d'Honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René VALLETTE 163
XXIII. — *Livres nouveaux*, par R. V. 180
XXIV. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 183
XXV. — *Carnet mondain* id. 187
XXVI. — *Nécrologie*, id. 188
XXVII. — *Bibliographie*, id. 194
XXVIII. — *Sceaux de Moines et de Prêtres du Bas-Poitou au Moyen-Age*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. . . 197
XXIX. — *Le Clergé de la Vendée pendant la Révolution* (suite). — Les Sables-d'Olonne, par M. Edgard BOURLOTON 213
XXX. — *En feuilletant les registres anciens de Saint-Jean-de Bourneau* (suite et fin), par M. René VALLETTE 228
XXXI. — *Les Municipalités sablaises* (suite et fin), par M. Guy COLLINEAU 238
XXXII. — *Nos Héros.* — I. A la mémoire de Guy de Fontaines, engagé volontaire, tué glorieusement au combat de Loos, le 11 Mai 1915, par M. BLANPAIN DE SAIT-MARS. 249
II. A la mémoire de Gabriel Eon, mort pour la France, à 31 ans, par M. Pierre DE BOUCHAUD 251
XXXIII. — *Autour d'une Gentilhommière.*—Notes d'un terrien, par M. Camille SAGNES. 253
XXXIV. — *Pour les héros de la douce France* (poésie), par M. Albert HENNEQUIN. 262
XXXV. — *Au champ d'honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René VALLETTE. 264
XXXVI. — *Nos Morts.* — M. le marquis de Baudry-d'Asson ; M. Camille Sagnes, par M. René VALLETTE. . . . 279
XXXVII. — *Livres nouveaux*, par ZZZ 282
XXXVIII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 284

Digitized by Google

XXXIX. — *Carnet mondain* id. 293
XL. — *Nécrologie* id. 294
XLI. — *Bibliographie* id. 299
XLII. — *Les Châtelliers-Châteaumur aux époques préhistorique et Gallo-Romaine*, par M. Charbonneau-Lassay. 303
XLIII. — *Héros et Martyrs.* — MM. le commandant Héry ; le capitaine Esgonnière du Thibeuf ; le sous-lieutenant Philippe d'Elbée ; le sous-lieutenant Paul de Béjarry ; Guy de Fontaines ; Gabriel Eon ; Jean de Villedieu, par M. R. Vallette 316
XLIV. — *Autour d'une Gentilhommière.* — Notes d'un Terrien (suite et fin), par M. Camille Sagnes. . . 345
XLV. — *Poésie.* — *Ceux qui ne reviendront pas*, par M. A. Métay. 356
XLVI. — *L'Art de Chirurgie en Bas-Poitou au* XVIIIe *siècle*, par M. J. Denis 359
XLVII. — *Le Pélerinage* (poésie), par M. L. Blanpain de Saint-Mars 362
XLVIII. — *Correspondance*, par M. A. Velasque. 365
XLIX. — *Au champ d'honneur.* — *Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René Vallette. 367
L. — *Livres nouveaux*, par ZZZ 376
LI. — *Chronique*, par R. de Thiverçay. 379
LII. — *Carnet mondain*, id. 389
LIII. — *Nécrologie* id. 390
LIV. — *Bibliographie*, id. 395

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Les bijoux d'or et d'argent du Poitou pré-romain* (hors-texte) par M. CHARBONNEAU-LASSAY.

BOIS GRAVÉS : par M. CHARBONNEAU-LASSAY, en texte :

II. — *Hache de l'étang de Nesmy* 17

III. — *Statère d'or gaulois trouvé à Loudun* 18

IV. — *Monnaies gauloises de Lucio et de Vripanos*. . . . 28

V. — *Le sanglier-enseigne gaulois*, d'après l'arc de Triomphe d'Orange 31

VI. — *Objets anciens découverts dans les sépultures Gallo-Romaines de Bouillé-Courdault* (hors texte), par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.

BOIS GRAVÉS, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY (en texte).

VII. — *Pendeloque en bronze trouvé à Bouillé-Courdault*. 129

VIII. — *Ruines du château des Villattes*, en Saint-Hilaire-le-Vouhis, croquis de Mr M. de GOUTTEPAGNON. 138

IX. — *Portrait de M. François Baudry*. 151

X. — *Portrait de M. Raymond Cottineau*. 156

XI. — *Sceaux de Moines et de Prêtres du Bas-Poitou au Moyen-Age* (hors texte), par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.

BOIS GRAVÉS, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY (en texte).

XII. — *Sceau de Pierre d'Aux*, doyen de Mareuil..... 198

XIII. — *Sceau de Maître Arthur Goguet*, abbé de Moreilles 209

XIV. — *Silex préhistoriques des Châtelliers-Châteaumur*, bois gravés, en texte, par M. CHARBONNEAU-LASSAY 304, 305, 306, 313, 315

XV. — *Monuments préhistoriques des Châtelliers-Châteaumur*, hors texte, par M. CHARBONNEAU-LASSAY.

XVI. — *Le capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf*. 318

XVII. — *Le sous-lieutenant Philippe d'Elbée*. 323

XVIII. — *La tombe du sous-lieutenant Philippe d'Elbée, devant l'Eglise de Simencourt*. 323

XIX. — *Guy de Fontaines* 336

XX. — *Gabriel Eon*. 342

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

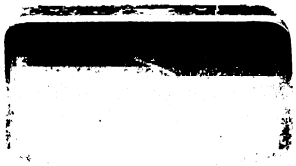

Digitized by Google

Digitized by Google